
3 1761 04410 1541

Milena Buchanan
Paris 1904.

1.

L'ELITE DES CONTES

DU

SIEUR D'OUVILLE

L'ÉLITE DES CONTES

DU

Sieur d'Ouville

Avec introduction et notes

PAR

P. RISTELHUBER



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXVI



INTRODUCTION



A biographie de d'Ouville eſt plus ſimple que l'hiſtoire de ſes contes. Pour pouvoir ajouter quelque choſe aux faits connus, nous nous étions adreſſé au Neſtor de l'érudition normande, à M. Julien Travers qui nous fit l'honneur de nous répondre : « Nos archives départementales, pas plus que nos archives municipales, ne contiennent rien ſur d'Ouville. Il eſt probable que la famille eſt éteinte... Je regrette de n'avoir rien trouvé qui réponde à vos déſirs, et je ſuis très-sincère en vous exprimant ces regrets, car moi auſſi j'ai frappé aux portes ». Quoi qu'il en soit, Antoine Le Métel, ſieur d'Ouville, frère de l'abbé de Boisrobert, naquit, ainſi que lui, à Caen, on ne ſait en quelle année, et mourut vers 1657, car dans la *Suite des Mémoires* de Michel de Marolles (Paris, 1657, in-fol., p. 242), on l'appelle le feu ſieur d'Ouville.

D'Ouville eſt à conſidérer ſous trois aſpects, ceux de dramaturge, de conteur & de traducteur. Son premier ouvrage eſt ſa première pièce de théâtre : Les *Trahiſons d'Arbiran*, tragi-comédie (Paris, Courbé 1638, in-4°) : « Cette tragi-comédie, diſent les frères Parfaict (*Hiſt. du Théâtre-François,* 1747, t. V. p. 353) eut aſſez de ſuccès, ſi nous

en croyons les éloges dont ſes confrères (Rotrou, entre autres) ont orné l'impreſſion de ce poëme, l'épître dédicatoire de l'auteur à M. Bouthilier, ſurintendant des finances et ce qu'il a dit depuis dans ſa comédie de l'*Eſprit folet*[1].

Celle dont nous parlons préſentement est ſuivant l'uſage ordinaire, en cinq actes et en vers, précédée d'un prologue en proſe qui fut ajouté après les premières repréſentations de ſa pièce. Ce prologue, à proprement parler, n'eſt qu'une eſpèce de préface que l'auteur trouve ainſi le ſecret de faire réciter ſur le théâtre pour prévenir les spectateurs... Cette pièce nous a paru aſſez faible et l'intrigue mal diſpoſée. L'endroit le plus paſſable est le diſcours de Mirande, valet de Cléonte, qui prefère la tranquillité du ſéjour de Salerne au tumulte qui règne à Naples. Sous le nom de cette dernière ville, l'auteur fait une peinture des déſordres de Paris où chacun veut s'élever au-deſſus de ſon état... D'Ouville verſifioit encore plus mal que ſon frère l'abbé, mais il entendoit mieux la marche du théâtre & répandoit plus de comique dans ſon dialogue... Celle dont le fond est le plus heureux et la conduite aſſez paſſable eſt *l'Eſprit folet* ou *la Dame inviſible.* »

L'Eſprit folet, comédie en cinq actes en vers, dédiée à Mad. de ***, Paris, Quinet, eſt de 1642; le perſonnage

1. Voici comment dans l'*Esprit folet*, sc. 6 parle Licidas :

. . . . Il faut que je vous die
Que j'ai voulu tantoſt ouïr la Comédie
Pour voir un beau ſujet dont on a tant parlé,
Dont l'excellent intrigue eſt très-bien deſmeslé,
Les fourbes d'Arbiran, c'est ainſi qu'on l'apelle,
Cette pièce en effet n'eſt pas beaucoup nouuelle,
Les vers n'en ſont pas forts, ie ne ſuis point ſlateur,
Quoy que je ſois pourtant grand amy de l'Autheur,
Mais dans l'œconomie il faut que je confeſſe
Qu'il conduit un ſujet auecque tant d'adreſſe,
Le remplit d'incidents ſi beaux & ſi diuers
Qu'on excuſe aiſément la foibleſſe des vers...

appelé Florestan s'exprime ainſi dans la première ſcène :

Ouy Paris en effet eſt l'abrégé du monde,
Dans l'enclos de ſes murs toute merveille abonde,
Et je ne l'aurois pas ſans doute recognu
Depuis dix ans entiers que ie n'y ſuis venu.
Cent palais d'vn déſert, vne cité d'vn isle,
Et deux de ſes fauxbourgs enfermez dans la ville,
Ces fameux changements que maintenant j'y vois,
Marquent bien la grandeur du plus puiſſant des Rois.

L'Eſprit folet, ſelon Beauchamps [1], aurait eu deux éditions; ſelon Beuchot, trois. Hauteroche y a pris le ſujet d'une pièce dont la préface nous fournira des renſeignements intéreſſants :

« Quantité de perſonnes ont eſtimé cette comédie et quelques autres l'ont cenſurée. Les cenſeurs ont cru lui avoir donné de furieuſes atteintes en diſant que cette pièce avoit été faite il y a quarante-cinq ans [2] par M. Douville ſous le nom d'*Eſprit follet*... Je puis dire ſans trop de prévention que, lorſqu'on prendra la peine de lire *l'Eſprit follet* et *la Dame inviſible,* on verra que la dernière est ſans doute bien au-deſſus de la première, et pour peu qu'on ait de pénétration, on y connaîtra une conduite plus judicieuſe, des vers mieux tournés, des ſentimens plus raiſonnables, des incidents mieux préparés & enfin une délicateſſe & un art de théâtre qui ne ſe trouve point dans l'autre...

Il eſt bon qu'on ſache que je n'aurois jamais ſongé à refaire *l'Eſprit follet,* ſi ce n'avoit ete pour plaire à une grande princeſſe qui, un jour, en parlant en général des comédies, témoigna n'être pas satisfaite de M. Douville sur ce ſujet; elle ajouta qu'elle auroit bien voulu voir en notre langue cette pièce mieux tournée. Cette illuſtre princeſſe me fit mettre entre les mains l'original espagnol & je crus

1. *Recherches ſur les théâtres de France.* Paris, 1735, in-4, p. 160.
2. Quarante-deux, puiſque *la Dame invisible* d'Hauteroche eſt de 1684.

que c'étoit m'ordonner tacitement d'y travailler. Le fameux Calderon en eſt l'inventeur et j'ai fait mes efforts pour ne rien diminuer des grâces de son ouvrage. *La Dama Duendé* eſt le titre de cette comédie que j'ai ſuivie autant qu'il m'a été poſſible. Je me ſuis servi de quelques ſcènes d'une autre intitulée *El Escondillo y la tapada*, que j'ai trouvées fort propres à mon deſſein. Adieu. »

La pièce a de nouveau été refondue par Collé[1], qui dit dans ſon avertiſſement : « L'original de cette comédie eſt eſpagnol. D. Pedro Calderon l'a compoſée ſous le titre de *La Cloiſon*. Elle a paſſé, comme l'on ſçait, aux Italiens ſous celui d'*Arlequin perſécuté par la Dame inviſible*. Les auteurs françois ont donné toute la vraiſemblance poſſible à la fable incroïable de l'auteur eſpagnol... En conſervant le plan d'Hauteroche, dont la combinaiſon m'a paru aſſez régulièrement faite, je la raproche autant qu'il eſt poſſible de nos uſages, de nos modes, de notre langage actuel, &c. Il feroit à deſirer que dans cinquante ou ſoixante ans quelqu'écrivain dramatique s'amuſât encore à retoucher mon ouvrage qui ſera vieilli et qu'il le rajeunít mieux que je n'ai fait celui d'Hauteroche.

En rafraîchiſſant d'âge en âge des comédies dont les plans ou les caractères ſont excellents, ce feroit un moïen ſûr et infaillible (en supoſant une meilleure plume que la mienne), de perpetuer la gloire du théâtre françois, qui eſt le modèle de ceux de l'Europe entière. On ne laiſſeroit pas perdre des chefs-d'œuvre dramatiques que la vetuſté de leur ſtyle, le changement des manieres, des événemens, des mœurs & mille autres viciſſitudes feront peut-être oublier, malgré le mérite ineſtimable de leurs fonds... »

Collé émet là une théorie bien ſcabreuſe & l'application qu'il en a faite, entre autres au *Menteur* de Corneille, ne lui a pas valu grande gloire.

1. *L'Esprit follet*, comédie en 5 actes, miſe en vers libres. Paris. Gueffier, 1770, in-8. Ne se trouve pas à la Bibl. Nat.

La Dama Duende a été traduite par M. Damas-Hinard (Calderon, 1862, 3 vol. in-12), qui place à tort l'imitation de Hauteroche en 1685. Elle a dû auſſi donner l'idee première de la pièce anglaiſe de laquelle Deſtouches a tiré le *Tambour nocturne*.

A l'année 1643 appartiennent *les Fauſſes Vérités*, comédie en cinq actes, Paris, Quinet, in-4°. Cette pièce a été analysee par S. Marc Girardin (*Cours de littérature dramatique,* t. V.) : « *Les Fauſſes Vérités* roulent ſur une queſtion de jalouſie poſee dès les premières ſcènes de la pièce : Oui, dit Leandre à Lidamant, en lui contant que ſa maîtreſſe eſt jalouſe de lui et que cette jalouſie fait ſon tourment :

Oui cette paſſion eſt cent fois plus aiſée
A ſouffrir quand on l'a que quand on l'a causée.

Il eſt commode, quand on n'eſt pas jaloux, de dire qu'il vaut mieux souffrir la jalouſie que la cauſer; mais quand Léandre devient jaloux, alors il trouve que la jalouſie eſt une affreuſe souffrance. Dans *les Fauſſes Vérités* Léandre et Oraſie ſa maîtreſſe ſont tour a tour jaloux l'un de l'autre & il ſemble, en vérité, que la pièce de d'Ouville soit faite du commencement à la fin pour combattre la maxime de Léandre.

A ces perpétuelles alternatives de jalouſie que reſſentent & que cauſent les deux perſonnages principaux, l'auteur a ajouté un grand nombre d'incidens romaneſques qui amuſaient ſans doute le public. Les héroïnes ſe ſervent de fauſſes portes et même de fauſſes clefs pour entrer et pour ſortir à volonté de leurs maiſons; elles changent enſemble de logemens & de ſuivantes pour mieux déconcerter leurs prétendants. Je reconnais là les reſſorts ordinaires de l'école romaneſque qui régnait en ſouveraine dans la comédie comme dans la tragédie. Traduites ou imitées la plupart de l'italien & ſurtout de l'eſpagnol, les comédies de ce temps sont pleines d'aventures imprévues; l'intrigue y eſt compliquée

& ſingulière ; elles s'adreſſent ſurtout à la curioſité du public & elles mettent leur mérite à étonner le ſpectateur plutôt qu'à le faire rire ou à l'émouvoir. Nous devons donc estimer parmi les auteurs du temps ceux qui, à travers la multiplicité des incidens, ſavent repréſenter par quelques traits expreſſifs les effets d'un caractère ou d'une paſſion & qui, de cette manière, s'acheminent vers la comédie de Molière. Tel eſt, dans les *Fauſſes Vérités*, le talent de d'Ouville.

Il ne faut point lui demander de peindre un caractère, Molière lui-même ne ſavait pas encore le faire dans ſes premières comedies. Mais d'Ouville fait exprimer avec aſſez de grâce & de vérité les dépits amoureux & les ſouffrances de la jalouſie. »

Après avoir fait des citations, S. Marc Girardin ajoute qu'un défaut qui nuit à la peinture du dépit amoureux de Léandre & d'Oraſie, c'eſt que les deux amans ont raiſon l'un contre l'autre & ont le droit de s'accuſer réciproquement. Or c'eſt le propre des querelles des amoureux de Molière qu'ils ſe diſputent ſans cauſe. Ils n'ont pas beſoin pour ſe quereller de trouver une femme ou un homme dans la chambre l'un de l'autre. Avec la vivacité & la délicateſſe de leurs ſentimens d'amour, il leur ſuffit d'un mot qu'ils entendent mal, d'un regard qu'ils ne trouvent pas aſſez tendre & aſſez ſoumis pour ſe plaindre l'un de l'autre & pour ſe quereller. La futilité même du ſujet de la brouille fait que l'amour ſeul y eſt en jeu. Prenez, au contraire, pour ſujet de la querelle, des faits graves & certains, la querelle devient un procès à examiner. Il faudrait dans l'éclairciſſement des deux amans le sangfroid & l'attention d'un juge. D'Ouville a eu raiſon de ne pas donner a Léandre et à Oraſie des qualités de ce genre, mais il a eu tort de donner pour cauſe à leur querelle autre choſe que des delicateſſes & des impatiences de tendreſſe.

La même année que parurent les *Fauſſes Vérités*, (1643), parut auſſi la première édition des *Contes*, ſous le titre

ſuivant, que nous avons copié ſur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale :

LES

CONTES

AUX

Hevres perdves

DV SIEVR D'OVVILLE

OV LE

Recveil de tous les bons Mots, Reparties, Èquiuoques, Brocards, Simplicitez, Naifuetez, Gasconnades, et autres Contes facecieux non encores imprimez.

A PARIS

Chez Touſſainct Qvinet, au Palais, dans la petite Salle sous la montée de la Cour des Aydes.

M DC XXXXIII

Auec Priuilege (543 p. in-16.)

Coté Y 83, non catalogué ſelon M. P. Billard. Manquent les pages 207-208. Cette édition n'eſt pas mentionnée par Brunet que ſuit trop fidèlement M. G. Mouravit dans les *Supercheries littéraires* et qu'il dépaſſe même quand il dit que l'édition de 1644 en 2 vol. eſt originale & ſeule complète. Elle n'eſt pas originale, nous venons dè le voir, puis elle eſt complète en quatre vol., non en deux, quatre volumes exceſſivement rares, du reſte, car l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal eſt un exemplaire rapporté où la ſeconde partie porte la date de 1652.

Nous allons décrire cet exemplaire en détail. Il eſt coté

14203. Du premier volume le titre eſt raccommodé & porte la ſignature de Guyon de Sardière. J. B. Denis Guyon, chevalier ſeigneur de Sardière, ancien capitaine au régiment du roi & l'un des ſeigneurs du canal de Briare, poſſedait une belle bibliothèque dont le catalogue parut chez Barrois en 1759. Il en avait acquis une partie à la vente de la bibliothèque d'Anet. Diane de Poitiers forma dans le château d'Anet une bibliothèque précieuse. Cette terre ayant paſſé dans la maiſon de Vendôme, ces princes augmenterent la collection. En 1718, après la mort de Marie-Anne de Bourbon, veuve du dernier duc de Vendôme, Anet entra dans la maiſon de Condé et Anne de Bavière, veuve de Henri Jules de Bourbon, prince de Condé, étant morte le 23 février 1723, la bibliothèque du château fut vendue à l'encan. La catégorie des conteurs devait être bien repréſentée dans une collection ayant appartenu aux Vendôme et le catalogue de Sardiere permet des inductions à ce sujet; quant aux livres de ce bibliophile, ils furent achetés par le duc de la Vallière.

La ſeconde partie de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal porte la date de 1652 & la table eſt incomplète. Pour trouver la ſeconde partie dans l'édition de 1644, il nous a fallu nous rendre a une troiſième bibliothèque, la Mazarine, qui la poſſède ſous le nº 22219 avec la quatrième ſous le nº 22220. La table eſt complète & l'avis au lecteur mérite d'être reproduit :

« Ayant fait imprimer le premier volume de ces contes & ayant veu qu'ils ſe vendoient mieux que quelque choſe de bon, parce que c'eſt un entretien propre à beaucoup de ſortes de gens à qui les choſes ſérieuſes ne ſont pas de ſi bon gouſt, mon libraire m'a importuné d'en faire vn ſecond volume, ce que j'ay entrepris pour ſon ſeul intéreſt, jaloux toutefois qu'il face plus ſon profit dans le débit de ces ſotiſes que dans d'autres œuvres qu'il a imprimées de moy, qui bien qu'elles ne ſoient gueres meilleures, n'ont pas laiſſé néanmoins de me couſter beaucoup plus à produire. Mais voyant qu'on vend bien plus de

harangs que de ſolles & de turbots ie me reſous à eſtre marchand de petite marée, auec proteſtation pourtant que ie n'ay mis mon nom à la teſte de ce liure que par l'importunité de mon imprimeur qui s'imagine peut eſtre mal à propos que le nom de l'Autheur en rendra la vente meilleure. Ne t'imagines pas, amy lecteur, que i'employe beaucoup de temps & de peine à mettre ce livre au iour; ſçache m'en gré ſi tu veux, ie ne m'y amuse que pour me repoſer quand ie ſuis las de travailler à des choſes plus ſérieuſes; auſſi leur donné-je en teſte le nom d'heures perdües, faiſant de ce liure ce que les medecins ſont de leurs recipez & les apothicaires de leurs drogues, qui les vendent aux ſimples & aux ignorans & qui, cognoiſſans leur peu de valeur, ne s'en ſervent iamais pour eux-meſmes. Ayant la mémoire chargee de toutes ces fadaiſes que i'ay appriſes en mes ieunes ans et qui en faiſois, pour lors, eſtat comme de quelque choſe de bon, à préſent que i'ai plus de cognoiſſance que ie n'avois, ie les veux toutes chaſſer de moy & les donner a ceux qui en feront plus d'eſtat que ie n'en fais; afin qu'ayant l'eſprit deſchargé de toutes ces matières ridicules, il ſoit plus libre pour agir à l'achèuement d'vn œuvre plus ſerieux que i'ay commencé il y a desia quelque temps & que i'eſpere mettre au iour, ſi Dieu me donne aſſez de vie pour en voir la fin comme ie le déſire : ſi tu vois icy quelques contes qui ne te plaiſent point, paſſe par deſſus ſans mot dire et n'en degoute point les autres qui peut eſtre trouueront auſſi mauuais ceux qui paſſeront aupres de toy pour bons. Il y a icy de la viande pour tous ceux qui ont bon appetit & pour les deſgoutez meſme. Vn Asne preferera un chardon à un pain de ſucre, & ſi vn marchand n'auoit que des perles et des diamans à debiter au menu peuple, il faudriot qu'il mouruſt de faim : beaucoup pour leur vſage préféreront vn ſiſlet de peu de valeur à vn joyau de grand prix, pour ne cognoiſtre pas ce qu'il vaut. Les choſes en ce monde ne ſont eſtimées que par le prix qu'on veut leur donner, & l'on voit tous les iours que les char-

latans & ioueurs de marionnettes ſont plus ſuivis et applaudis que les philoſophes; comme il y a bien plus d'ignorans que de sçauants, ie m'aſſeure que le nombre de ceux qui courront aprés ce liure ſera bien plus grand que celuy de ceux dont il ſera rebuté & ie ſeray moy-meſme le premier à en rire. Au reſte, qui que tu ſois qui tiens ce liure en main, car ie ne ſcay pas à qui ie parle, ſi le diſcours ſur lequel tu ſeras te deſplait & t'importune, tu n'es pas obligé à te contraindre de l'entretenir par ciuilité, laisse-le la, tu le reprendras cuand il te plaira ſans qu'il s'en offence ni ſans qu'il rougiſſe des iniures que tu luy diras tout haut, non plus qu'il s'enorgueillira des louanges qu'il pourra receuoir de quelque ceruelle creuſe qui, ayant le gouſt dépraué, y pourra par hazard rencontrer quelque viande à ſon appétit; il vient pour ſeruir au public & tu ſçais qu'il est impoſſible de plaire à tous; ſi tu en fais peu d'eſtat, ſçache que j'en fais encor moins que toy & quelque autre lui pourra faire meilleur accueil, et comme tu te mocqueras peut-eſtre de ceux qui le carreſſeront, ils ſe pourront auſſi mocquer de toy du meſpris que tu en feras. Si ce ſecond uolume te plaiſt, ie feray encor vn effort ſur ma mémoire pour t'en donner vn troiſieſme, & puis ie te diray adieu ſur de pareilles matières & me mettray à trauailler ſur des choſes de plus de poids et diray auec ce prince des Poëtes latins :

Sicelides, Musæ, paulo majora canamus,
Non omnes arbusta juvant humilesque miricæ. »

Voilà un auteur qui fait aſſez bon marché de ſes productions & ſe montre certainement d'humeur accommodante. Revenons à l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arſenal. La troiſième partie a le titre raccommodé et annonce contenir :

Pluſieurs naïfuetez, simplicit(ez)
Reparties, brocards et Gascon(nades)
Oubliées au premier et deuxiè(me)
(volume)

En voici la préface : « ayant veu plusieurs personnes rechercher avec soin la seconde partie de mes Contes aux heures perdues & me trouuant en estat d'en auoir encor quelques-vnes a perdre & importuné de mon imprimeur d'en donner vn troisième uolume, i'en ay emploïé quelques-vnes le iour de celles que i'ay dérobées à des ouurages plus sérieux où ie trauaille, pour contenter le désir de ceux qu'ont l'humeur portée à l'entretien des choses risibles, ie commenceray ce volume par le tiltre que i'ay donné au premier assauoir par les Naïfuetez, desirant adiouster à celles que i'ay mises au iour, quelques-vnes qui ont esté oubliées en la première partie. Ie ne feray point ici de difference des trois sortes de Naïfuetez, puisque nous en auons suffisamment parlé au premier volume; ie diray seulement que ie réduiray icy ces trois chapitres en vn, quoy que premièrement ie parleray des Naïfuetez simples, puis des estudiees & après des mixtes. Vous discernerez bien vous-mesme les vnes des autres, sans qu'il soit besoin de les diuiser par chapitres. Après ce volume icy ie commenceray le premier de mes Nouuelles, qui sera de toutes celles qui sont risibles, avant que de venir aux sérieuses, où vous aurez sans doute sujet de vous diuertir par la lecture des plus beaux intrigues que uous ayez veus & qui auant ceci n'ont iamais esté imprimez. »

Nous arrivons à la

QUATRIESME ET DERNIERE PARTIE

où sont contenus plusieurs contes facetieux, auec quelques nouvelles plaisantes & recreatives non encore veues.

Paris Quinet.

1644.

Voici l'avis

AU LECTEUR.

I'avois resolu de ne plus escrire sur ces matieres ridicules, mais l'importunité de mon libraire m'a encor oblige

à faire ce quatriefme volume, qui fera le dernier, tant pour te faire part de quelques contes que i'ay oubliez dans les trois precedens liures que pour te donner quelques agreables nouuelles ridicules & plaifantes, dont i'ay rempli vn chapitre prefque tout entier, pour adioufter au nombre des fubtilitez que i'ay traitté dans la feconde et troifiefme partie, outre la derniere nouuelle que tu trouueras en ce volume fur la fin, qui pour eftre longue ne te doit pas defplaire. Si tu trouues en ce liure icy quelques contes plus longs que ceux que tu as veus dans les volumes precedens, tu ne les trouueras pas moins diuertiffans. Si la patience t'efchape en les lifant, paffe par-deffus & ne t'amufe qu'à ceux dont la fin n'eft pas éloignée du commencement, tu y en trouueras de toutes façons. Ie n'ay point efté d'aduis de diftinguer autrement dans ce volume les contes par chapitres comme dans les precedents.

Ie les mets quafi pefle-mefle, avec quelque ordre pourtant, que j'y obserue qui ne paroiftra point fi fort qu'aux autres. En fuitte de ce Liure tu verras mon Periandre, dont i'ay des-jà deux volumes de prefts, eftant bien aduancé dans le troifiefme. Sous ce nom de Periandre & autres qui font empruntez en cet ouurage, tu trouueras quantité d'hiftoires très diuertiffantes & veritables arriuees en plufieurs endroits de l'Europe, qui compofent entre elles vne efpece de roman ferieux, veu qu'elles font tellement liées les vnes avec les autres qu'on ne les fçauroit tirer d'enfemble fans leur ofter toute leur grace. C'eft où i'ay bien mis d'autre peine & employe d'autre trauail qu'à la compofition de ces contes ridicules, que ie n'ay mis au iour que pour le diuertiffement des melancoliques & dont ie n'efpere autre chofe que la fatisfaction que mon libraire y trouuera en le débitant. Il ne s'eft point plaint des premiers, ie ne fçay ce qu'il fera de cettuy-cy & du troifiefme, qui eft à ce que i'entends preft d'eftre mis en vente. Mais comme une feule forte de viande dégoufte toufiours, ie crains bien que tu ne te rebutes de ce mets icy. C'eft pourquoy ie fay dorefnauant

trefue d'efcrire fur pareilles matieres. Ie croy t'auoir affez preparé les oreilles pour vn ouurage plus ferieux que ie fuis tout preft, comme ie t'ay dit, de mettre au iour. Adieu. »

Cet avis au lecteur n'eft pas moins intéreffant que les précédents. Après avoir pour la troifieme fois mis fa publication au compte de l'importunité du libraire, d'Ouville ajoute qu'il donne cette fois « des contes plus longs, » ces nouvelles dont il eft fait mention dans le tome III & dont il voulut faire paraître un recueil rifible & un recueil férieux. Nous apprenons de plus qu'il travaillait à un Periandre, un roman fur lequel il fait grand fond, au rebours de fes Contes qu'il traite de fottifes. Periandre n'a point paru que nous fachions, mais les quatre volumes de contes préfentent un enfemble finon impofant, du moins digne d'attention, & pour lequel le mot d'ana employé par M. Charles Louandre[1] nous femble infuffifant. Nous fommes d'ailleurs d'accord avec ce critique pour reconnaître à d'Ouville le mérite d'avoir inauguré en France un genre à peu près nouveau & employé des formes littéraires dont il a pris foin de nous donner l'efthétique dans de courtes préfaces. Ces préfaces nous allons les reproduire ici, puifque nous ne reproduifons pas complétement la première edition datée de 1643.

D'abord la table comprend :

Des Naifvetez.	50
Naifvetez eftvdies..	39
Naifvetez mixtes.	14
Des Simplicitez..	52
Équivoques..	81
Gafconnades.	44
Normands.	18
Des Brocards..	28
Des promptes Reparties. . . .	48
Total.	374

1. *Chefs-d'œuvre des Conteurs français avant La Fontaine.*

Le privilége eſt du 20 février 1642 & l'achevé d'imprimer du 26 mars 1643. Voici les prefaces :

Des Naiſvetez.

Il y a de trois ſortes de Naïſuetez, les unes ſont ſimples, quand ſimplement on dit quelque choſe de ridicule, ſans auoir aucun deſſein de faire rire celuy ou ceux à qui l'on parle & celle-cy procede d ignorance pure, dont toutefois les bien cenſez tirent de grands auantages de riſée contre l'intention de celuy qui les dit.

Il y en a d'autres qu'on nomme Naïſuetez eſtudiées, quoy qu'elles ſoient dites ſur le champ, ſans les auoir premeditées, comme lorſqu'on répond a quelque queſtion par paroles, qui ſemblent naïſues, mais où il y a pourtant de l'eſtude, auec un ſens qui ſemble ſe goſſer de celuy qui l'en queſtionne, & celle-cy bien contraire a l'autre, procede de ſubtilité d'eſprit. Or de celles-cy il y en a de deux ſortes, les vnes qui butent ſeulement a s'exercer l'eſprit par une reſponſe aigüe, & les autres qui piquent celuy à qui l'on parle, & celles-cy tiennent plutôt du broquard ou de la repartie que de la Naïſueté.

La troiſieſme ſorte de Naïſueté eſt celle qui participe de la ſimple & de l'eſtudiée, & cette-cy par les ignorans peut eſtre priſe ſimplement & par les autres il y peut auoir vne pointe referuée & le plus ſouuent contre l'intention meſme de celuy qui la dit & cette-cy peut eſtre dite par les ſçavants & par les doctes. La poincte conſiſtant en l'explication qui le plus ſouvent eſt remarquée par les auditeurs & ignorée par l'autheur, qui en ce cas ne mérite pas pour ſon regard d'eſtre ſeparee des premieres, c'eſt a dire des ſimples ou naïſues. De ces trois nous donnerons quelques exemples ou la difference paroiſtra aſſez viſible.

P. 66. — *Naïſvetez etudiees.*

Ces Naïſuetez icy ſont differentes des precedentes, ie les nomme eſtudiées, à cauſe qu'il y a en chacune quelque

marque d'efprit & néantmoins femblent eftre dites naïfuement & fans y penfer; de forte qu'elles tiennent quelque chofe de la repartie encor qu'elles font diffemblables, en ce que les reparties font ainfy nommees parce qu'on repart à autruy & qu'il faut auparavant qu'un autre parle, & en celles-cy il n'eft point befoin qu'vn autre faffe la planche. On remarquera aifement par la fuite de ce difcours la difference qu'il y a entre les vnes & les autres.

P. 113. — *Naïfvetez mixtes.*

Il y a plufieurs perfonnes qui par ignorance ou par mocquerie, difent quelquefois des naïfuetez dans leurs difcours, capables bien pluftoft de faire rire que d'édifier aucun des auditeurs, & tels genres de difcours je les metz parmy les Naïfuetez mixtes, c'eft-à-dire qu'elles trouuent de la fimplicité, pouuant eftre dites par pure naïfueté fimple ou par une naïfueté affectee, en quoy il y auroit de la pointe d'efprit & partant pourroit entrer au rang des premieres naïfuetez dont nous auons parlé cy-deffus. Comme un certain docteur qui difoit : « Meffieurs, vous n'auez autre fefte en cette prochaine femaine qui vous empefche de faire voftre labeur terrien, fi ce n'eft la fefte de Monfieur Sainct-Aignan, qui guérit de la gale, vous l'aurez jeudy. » Sçauoir fi ce deuoit eftre le jeudy qu'ils deuoient auoir la fefte du Sainct ou la gale, ou s'il le difoit innocemment ou par malice. Je vous le laiffe à iuger.

P. 132. — *Des Simplicitez.*

Ceux-cy peuuent bonnement eftre miz au nombre des premiers contes que uous auez leus cy-deuant fous le titre de naïfuetez fimples, auffi leur donnay-je le nom de fimplicitez, ie les diftingue toutefois d'auec les autres, qui tiennent plus de la naïfueté que de la fimplicite : ceux-cy font dits par des idiots fans ceruelle, dans les difcours defquels il n'y peut auoir aucune chofe prife à contrefens ou

dont l'on puiſſe tirer autre mot pour rire que la ſeule beſtialité de ceux qui les ont proferez, dont nous marquerons quelques exemples

P. 220. — *Equivoqves.*

Ce cinquieſme chapitre eſt des Équiuoques, c'eſt-à-dire des mots qui eſtans pris à double ſens, ont autre ſignification, quelquefois picquante, quelquefois viſible ; & les plus ſubtiles ſont celles qui ſemblent eſtre interpretées contre l'intention de l'Autheur : car, quand la picque eſt apparente ſans autre ſens & ſans auoir vne porte de derriere pour ſe sauuer, cela ſent plus ſon brocard picquant que ſon équiuoque. Nous en donnerons pluſieurs exemples, entre leſquelles il y en aura de toutes les façons.

P. 330. — *Gaſconnades.*

Chacun cognoiſt la nation gaſconne, & principalement la nobleſſe pour très-généreuſe & qui a bonne grâce à exagérer un trait de vaillance & quoy que le plus ſouuent quelques-uns d'eux en die beaucoup plus d'eux-meſmes qu'il n'y en a, ce qui ſeroit extrêmement ridicule aux autres nations leur ſied ſi bien que ie n'ay point fait de difficulté d'intituler ce chapitre du nom de Gaſconnades. Auec proteſtation pourtant que ce n'eſt en façon quelconque par meſpris de la nation que i'eſtime & honore bien fort, eſtant amy intime de pluſieurs particuliers, mais il y a de ſi bonnes choſes à dire la-deſſus, que ie m'aſſeure que ceux meſmes qui y ont intéreſt y prendront du plaiſir. Pour moy, i'aduoue que ie ſuis Normand (dont pluſieurs toutefois de ceux qui liront cecy douteront, voyant que ie le confeſſe ſi franchement), & vous verrez en ſuite de cettuy-cy un chapitre où ie ne flate nullement ceux de ma nation. Au contraire, on verra que ie ſuis le premier à me mocquer des deffauts qu'on leur attribue, ſçauoir ſi c'eſt à vray ou à faux, ie m'en raporte à ce qui en eſt. Que cha-

cun donc lise cecy comme vn discours fait par plaisir, pour le diuertissement des mélancholiques; que s'il y a quelque conte qui ne plaise pas beaucoup à quelqu'un qui sera trop chatouilleux dans l'intéreſt du pays, qu'il passe par dessus sans s'y arrester, et qu'il se mocque, s'il veut, non de celuy qui innocemment a fait ce recueil, mais de ceux de qui il a appris ce qu'il contient, car ie ne demeure pas garand que tout ce qui est icy contenu soit véritable. Il y a quelques contes en ce chapitre qui appartiennent bien plustost aux Espaignols qu'aux Gascons; mais ç'a esté pour le grossir, car il eust esté trop court. Laissons ce discours, car ceux dont ie vous vay parler sont plus amis des effets que des paroles.

P. 405. — *Normands.*

Pour montrer que ie ne pardonne non plus à ceux de ma nation qu'aux Gascons, ie mettray ce chapitre icy des Normands, c'est une nation qui ne se trompe guère qu'a son profit & tiennent à auoir seuls le priuilege de se pouuoir desdire. C'est la vérité qu'vn Normand depaysé est assez difficile à attraper. Il n'y a personne qui plus franchement fasse un faux serment qu'eux, & peu de Normands perdent leurs procez, quand ils sont receus à faire preuue, car on ne manque point de tesmoins en ce pays-là, ou qu'on s'en rapporte à leur serment, car en ce cas ils disent promptement a leur valet : « Bride, la beste est à nous, » & quand mesme ils se confessent d'auoir rendu faux tesmoignage contre quelqu'vn : il se trouue des confesseurs en ce pays-la, principalement en la basse Normandie, qui leur disent : « Laissez ces bagatelles, venons aux gros, » comme si rendre un faux tesmoignage contre quelqu'un n'estoit pas vn péché. Ce n'est pas que i'en veuille faire une regle générale & qu'il n'y ait de très-honnestes gens, mais que voulez-vous? ils n'en ont pas le bruit, & ie vous iure que, me trouuant un iour en certain pays, comme on me demanda d'où i'estois, & que ie respondis que i'estois Nor-

mand, un honneſte homme qui eſtoit là préſent, me dit qu'il n'en croyoit rien, à cauſe que ie l'aduouois trop franchement. Ie diray auſſi a leur gloire qu'il ne ſe trouue point de prouince en France d'où il ſoit ſorty plus d'habiles gens, pourueu qu'ils ayent hanté le grand monde, & il n'y a rien de plus rude qu'vn Normand qui n'a iamais ſorti de ſon pays, & peut-on dire auec vérité que la Normandie eſt une excellente pépinière de beaux eſprits, mais il faut qu'elle ſoit tranſplantée ailleurs. Ce ſont les plus ſubtils pour plaider qui ſe puiſſent voir, & feront un procez ſur la pointe d'une aiguille, tesmoin un procez entre deux Normands, qui dura vingt-quatre ans pour un nid de pie, qui eſtoit ſur la branche d'vn qui pendoit ſur l'héritage de ſon voiſin, chacun prétendant que le nid luy appartenoit, l'vn diſant que l'arbre eſtoit planté ſur ſon fond, & l'autre que la branche où eſtoit ledit nid, pendoit ſur ſon heritage, & que l'ombre faiſoit tort à ſon herbe, & que par conſéquent il deuoit auoir le profit. Vous en verrez par la ſuite de ce diſcours d'aſſez memorables.

P. 445. — *Des Brocards.*

Ie fais vne différence de brocard à repartie ; la repartie eſt quand quelqu'vn nous taxe de taſcher d'excuſer par quelque ſubtilité celuy ou celle dont on veut meſdire, en ſorte qu'il paroiſſe quelque gentilleſſe d'eſprit, qui faſſe prendre en autre ſens ce que dit celuy qui veut ſe gauſſer. Mais le brocard a cela de particulier qu'en taxant aucun, on rejette ſubtilement la pelote à ſon compagnon, & faut que ce ſoit par vn mot ſi picquant qu'on offence encor plus celuy qui veut taſcher d'offencer celuy qui repart, & par ſon propre diſcours luy prouuer vn defaut viſible, & par ainſi on void qu'un brocard eſt plus qu'une repartie & que tout brocard, que l'Eſpaignol nomme *apodo*, peut bien eſtre repartie, mais toute repartie ne peut pas eſtre brocard. Il y a auſſi des brocards qui ſont bien ſans repartie, comme quand on veut reprocher vn deffaut à

quelqu'vn ſans que celuy à qui l'on le reproche donne ſujet de ſe picquer, & en cela, c'eſt vn brocard ſimple, qui ne tient en rien de la repartie. Nous les confondrons pourtant en ce diſcours, & vous en verrez les exemples des uns & des autres...

P. 486. — *Des promptes Reparties.*

Ce chapitre icy approche du précédent; il y a ſeulement cette différence que le brocard eſt vne raillerie d'vn homme qui le fait ſans autre deſſein que de ſe mocquer de quelque deffaut en celuy qui parle ſans qu'il y ſoit obligé que par un certain caprice, & pour exercer la pointe de ſon eſprit, à quoy il n'eſt obligé que par pure galanterie. Mais la repartie eſt toute autre & encherit ſur le brocard, car ſi un homme a l'eſprit ſi préſent, que ſe ſentant brocardé ou bien ou mal à propos, il rejette la pelotte à la teſte de ſon compagnon & l'emporte par deſſus luy, c'eſt vne repartie qui terraſſe vn brocard, & c'eſt le vray ſens que doit auoir la prompte repartie, car elle ne veut point eſtre tirée aux cheueux, il faut qu'elle naiſſe promptement & à propos de celuy qui nous raille ou qui nous taxe. Mais le brocard a quelque choſe de moins; il n'eſt point obligé à parler que quand il luy plaiſt & ne remue point la raquette que quand il voit qu'il a beau. Mais la repartie en quelque temps que ce ſoit nous oblige à parler ſoit bien ou mal, & celuy qui ſe taiſt quand il eſt obligé de parler, paroiſt ſtupide. Celuy qui parle & qui ne dit pas ce qu'il doit dire paroiſt ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire impertinent & éceruelé; celuy qui promptement repart en rejettant la raillerie qu'on veut faire de luy ſur ſon compagnon eſt adroit & ſubtil; & ce ſont de ceux-cy que nous demandons dans ce préſent chapitre dont vous en allez uoir des exemples qui ne vous deſplairont pas, ſi vous n'eſtes de de trés-mauuais gouſt. »

Nous avons dit que d'Ouville était à conſidérer comme dramaturge, conteur & traducteur; ces préfaces montrent

qu'il avait l'étoffe d'un critique, & les traités de littérature devraient lui vouer un ſouvenir reconnaiſſant.

La IIe partie (1644) contient des rubriques, des *titres*, comme dit d'Ouville, différents de ceux du premier volume, & ces titres ſont ſuivis de notices, parmi leſquelles nous en choiſirons trois :

Des nouuelles Mariées.

I'intitule ce chapitre des nouvelles Mariées, ſur lesquelles il y a touſiours quelque bon conte à faire, que l'on ne peut ſi bien déguiſer qu'il n'y ait quelque chose vn peu libre. Mais puiſque ce n'est qu'en légitime mariage, pourquoy ne pourra-t-on pas dire librement ce qui eſt permis de faire à tout le monde? Ne vous en ſcandaliſez pas, vous autres dames mariées, puiſque vous auez paſſé par là, et vous autres filles, puiſque vous y paſſerez quelque iour; et ie gageray que ce ſera touſiours le plus tard que vous ne le ſouhaitez, & m'aſſure qu'en liſant ce chapitre, vous rierez de la naïfveté de ces ieunes ſucrées que vous y verrez, qui eſt un ſigne qu'il ne vous prendra pas enuie de les imiter, principalement celle que ie mets en teſte de ce chapitre. Pour le moins, s'il y en a quelques-unes de vous autres qui, auant que d'eſtre mariées, aye fait ce qu'elle a fait, elle ne ſera pas ſi libre de le dire & surtout a celuy qui y a le principal intéreſt. Mais il n'en eſt pas auiourd'huy de ſi ſottes; auſſi, celles que ie deſcris eſtoient au vieux temps que l'on ſe mouchoit à la manche & que les hommes de vingt-cinq ans auoient peur du fouet, le monde eſt à préſent un peu plus rafiné qu'il n'eſtoit.

La Diſpute des Mariez[1].

Après auoir parlé de la naïfueté des nouuelles mariées, i'intitule ce chapitre la *diſpute des mariez*, dans lequel ie traitte de toutes les diſputes, noiſes, riottes et conten-

1. Avant : *D'un homme que ſa femme n'auoit pu contenter.*

tions qui peuuent arriuer entre les perſonnes mariées; i'entends parler de ceux qui ne ſont pas de condition requiſe, qui ont eux & leurs femmes tousiours maille à partir enſemble, reſſemblans aux cardes des drapiers qui ſe deſchirent tout le long du iour l'vn l'autre & de nuit ſont touſiours d'accord. Ie n'entends pas dans ce chapitre parler des tours de ſoupleſſe dont usent tous les iours les femmes pour mettre des cornes à leurs maris, cela mérite bien vn chapitre à part, tant le nombre en eſt grand. Auſſi le mets-je en ſuitte de cettui-cy, ſous le tiltre de ſubtilitez. S'il y a des mauuais meſnages dans les mariages, quelquefois les hommes en ſont cauſe, d'autrefois auſſi les femmes, & le plus ſouuent tous les deux enſemble. Quand l'intéreſt ioint pour toute la vie des perſonnes ſi différentes d'humeur, qu'elles deuroient pour iamais eſtre ſéparées, car ſi cela n'eſtoit point, ie ne ſerois pas en peine de faire ce chapitre, il faut neceſſairement que la meſ-intelligence ſoit grande entre eux. Quoy qu'il en ſoit, il eſt conſtant que l'homme qui eſt ou qui doit eſtre le maiſtre, fait la femme bonne ou mauuaiſe par ſes deportemens enuers elle, car il y a autant de danger de les gourmander trop comme de leur tout ſouffrir. Suffit ce que i'en dy en général, donnez-vous la patience de lire ce diſcours, & vous verrez quels ſont les vns & les autres en particulier.

Des railleries en mourant[1].

Il y a des perſonnes qui vont à la mort comme les autres vont au bal; mais les cauſes en pluſieurs ſont bien différentes les unes des autres, quelques-vns ſe monſtrent hardis en mourant par pure ſtupidité, les autres par une généreuſe vertu & quelques-vns par néceſſité. Ceux que la ſtupidité porte à meſpriſer la vie, ſont pires que les beſtes qui en eſtiment la conſeruation; ils fuyent bien la mort, mais ils ne la craignent pas, & en cela ie les tiens plus

1. Avant : *D'vn qu'on menoit pendre*

heureufes que les hommes. Quand le foleil s'éloigne de nous, les ombres font plus grandes que les corps; de mefme, bien fouuent la crainte de la mort eft bien pire que la mort mefme. Cette crainte fe fert de l'aduenir où nous ne voyons goutte, & la mort n'est mauuafie que parce que nous l'eftimons telle. Combien en voyons-nous tous les iours qui, de la feule crainte de deuenir miférables, le font deuenus tout a fait & ont tourné leurs vaines peurs en mifères certaines; il y en a quantité qui meurent de la peur feule qu'ils ont de mourir, & la crainte ne fert qu'a nous faire trouuer ce que nous fuyons... »

Nous arrivons maintenant à des éditions qui portent un autre titre. Il est arrivé à d'Ouville ce qui fe voit fouvent : un ouvrage réuffit, le libraire alléché demande à l'auteur une fuite, l'auteur s'empreffe d'accéder a ce defir, l'ouvrage devient long, fatigant, alors un nouvel auteur ou éditeur fait un choix dans ce fatras & ramene l'ouvrage à des proportions plus reftreintes : de la l'*Élite des contes du sieur d'Ouville*. La première édition intitulée ainfi, parut en *1669*, comme il reffort de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arfenal, dont voici la defcription :

N° 14,339

L'ÉLITE DES CONTES DU SIEUR D'OUVILLE

PREMIERE PARTIE.

Augmenté en cette édition.

A ROUEN

Chez Louis Cabut fur le Quay à l'Etoile brillante

1680

470 p. in-12 sans la Table.

Infine : a Rouen, de l'imprimerie de Louis Cabut, derrière le Palais au Vafe d'Or, 1680.

2e VOLUME.

L'ÉLITE DES CONTES DU SIEUR D'OUVILLE

SECONDE PARTIE.

A PARIS

Chez N. Pepingue, rue de la Huchette, au bout de la petite ruelle des trois chandeliers, devant la rue Zacharie. Et en ſa boutique au premier pilier de la grande ſalle du Palais, vis-à-vis les conſultations, au Soleil d'or.

1669.

454 p. in-12, table préliminaire de 10 pages.

La Bibliothèque nationale possède l'édition de 1680, après laquelle viennent celles de Rouen 1699, de La Haye 1703, 2 vol. in-12 et d'Amſterdam, 1732, 2 vol. in-12. Elle poſſede encore le volume ſuivant : *l'Élite des contes du sieur d'Ouville* diviſee en deux parties, IIe partie, in-12, frontiſpice repréſentant des ſeigneurs buvant. Lyon, de l'imprimerie de Michel Talebard, impr. ordinaire du Roy. s. d., côté Y² 642.

L'édition ſe rencontre complète dans le catalogue n° 5 de Liepmanſſohn, Berlin 1875. Le nom de d'Ouville ſe lit encore ſur les titres des deux recueils ſuivants : *Nouveaux contes en vers et en proſe, tirés de Boccace, de d'Ouville, etc.* Paris, Loyſon, 1678, in-12. *Nouveaux contes à rire, de Boccace, de d'Ouville & autres perſonnes enjouées,* Paris, Loyſon, 1692, in-12.

C'eſt un honneur pour d'Ouville d'être aſſocié à Boccace, & cette aſſociation eſt encore une preuve de ſon ſuccès. Nous avons gardé à notre édition le titre d'*Élite,* non que nous reproduiſions complètement un des ouvrages intitulés ainſi, mais parce que nous auſſi nous avons fait un choix, conſiſtant ſurtout dans les contes qui pouvaient donner lieu à des rapprochemens & fournir matière aux

études de littérature comparée, que nous avons déjà pratiquées dans nos éditions de Pogge et d'Arlotto.

En 1656, d'Ouville donna les *Nouvelles amoureuſes et tragiques,* traduites de l'eſpagnol de D. Maria de Zayas;[1] mais déjà ſon Théâtre et ſes Contes avaient révélé ſa familiarité avec la langue et la littérature eſpagnoles. Les trois pièces qu'il fit paraître en 1646, ſont toutes imitées de l'eſpagnol : *les Morts vivants* des *Muertos vivos,* de Lope de Véga ; *Aimer ſans ſavoir qui,* de *Amor ſin ſaber aquien,* du même, et *Jodelet aſtrologue* de l'*Aſtrologo fingido* de Calderon. *Les Morts vivants* ſe trouvent à la Bibliothèque nationale. Réſerve Y 5546, *Recueil de comédies,* t. IX ; les deux autres ne ſe trouvent ni à la Nationale ni à la Mazarine. Et ici, nous devons nous élever contre Puibuſque (*Histoire comparée des littératures eſpagnole & françaiſe*), quand il ſubordonne l'apparition des pièces ſuſmentionnées de d'Ouville, à la venue en France de la troupe espagnole de Sebaſtien Prado, 1659 : « Boisrobert, dit ce critique, d'Ouville, Th. Corneille, Montfleury fils & Quinault, ſont les auteurs qui ont le mieux profité de cette heureuſe occurrence que Scarron n'avait pas attendue. » D'Ouville non plus n'avait pas attendu cette occurrence, les dates reſpectives ſuffiſent à le prouver, & le ſecond des contes que nous allons citer, contient l'aveu que l'auteur reſta *ſept ans à la cour de Madrid;* nous donnons le premier, parce qu'il avoue une origine eſpagnole :

P. 216. — *Simplicité d'vn enfant eſpaignol.*

Chaſcvn ſçait qu'en Eſpaigne le plus grand affront qu'on puiſſe faire à vn homme, c'eſt de le taxer d'eſtre Iuif. Quoy que ce conte icy ſoit inſéré dans le *Buſcon eſpaignol* de l'ouurage de Franciſco de Quevedo, ceux qui n'entendent

1. Paris, de Luyne, in-8 ; deuxième édition, 1658 ; troisième, Paris, Quinet, 1680, 2 vol. in-12. Voyez le *Catalogue des livres de M[me] de Pompadour,* Paris, 1765, in-12, . 232.

point l'efpaignol feront bien aifes de voir icy en françois vne fimplicité fi naifue. Vn caualier Efpaignol, nommé Ponce de Aguirre, fe promenant par la rüe, fut rencontré par quelques enfants, vn defquels pouffé par les autres pour luy faire defpit, l'appella tout haut Ponce-Pilate. Ce caualier fe trouua extrefmement fcandalifé, non feulement qu'on lui donnaft le nom d'vn Iuif, mais de celuy qui auoit condamné Noftre Seigneur, dont il fe fentit tellement picqué qu'il courut aprés cet enfant l'épée à la main pour le tuer, qui s'enfuit entre les bras de fon Maiftre d'efcolle qui, le voyant en cet eftat, demande à ce caualier qui l'obligeoit à ce faire; il luy en dit le fujet : fon maiftre le prie de ne pas prendre garde à cet enfant, qui ne fçauoit ce qu'il difoit, & l'affeure qu'il le chaftieroit en forte qu'il s'en fouuiendroit. Sur cefte affeurance, le caualier s'en va; auffitoft qu'il fut party, il le fait defpouiller tout nud & luy donne le fouet jusqu'au fang, & à chafque coup de fouet qu'il lui donnaift, luy difoit : « Direz-vous plus Ponce-Pilate? » Le pauure enfant refpondoit en pleurant que non & demandoit pardon. Le lendemain, le maiftre faifant dire le feruice à cet efcolier, comme ce vint dire à la croyance, au lieu de dire : « ... fouffrit fous Ponce Pilate, » fe fouuenant comme il auoit été fouetté pour ce mot-là, dit : « A fouffert fous Ponce de Aguirre. » Voyez s'il ne l'offençoit pas dauantage.

P. 476. — *D'vn bouffon efpaignol qui fe mocquoift du pont de Madrid.*

Ne vous eftonnez point fi vous voyez en ce préfent volume plufieurs contes des Efpaignols. L'autheur qui a fait ce recueil, y ayant demeuré fept ans dans la cour, & la langue efpaignole luy eftant fort familière, n'a pas voulu oublier ceux qu'il a remarquez dans le pays, & quoy qu'ils ayent beaucoup plus de grâce en leur langue, il n'a pas laiffé de les mettre en françois pour obliger ceux qui n'entendent pas la langue caftillane & ceux auffi qui l'enten-

dent. Il eſt vray que les vns y peuuent prendre plus de diuertiſſement que les autres, i'entends ceux qui ont cognoiſſance de la langue, puiſque l'autheur les met en l'vne & en l'autre, afin que la ſubtilité de l'eſprit particulier en chaque nation puiſſe eſtre entendue de ceux qui la ſçauent, cecy ne ſoit pas dit ſeulement pour cette preſente rencontre, mais pour toutes les précédentes & pour celles qui ſuiuront où il eſt plus de beſoin de faire cette différence qu'en celle-cy, qui a quaſi auſſi bonne grace en une langue eſtrangère qu'en la ſienne propre. Il faut remarquer ſeulement que la ville de Madrid, qui eſt quaſi ſcituée au cœur de toutes les Eſpaignes & où eſt la cour du Roy, n'a pas ſeulement de riuière nauigable, mais vn méchant petit ruiſſeau qui n'eſt pas la moitié ſi conſidérable en eſté que la riuière des Gobelins de Paris. Elle ſe deſcharge dans la riuière de Hénarès, & celle de Hénarès dans le Charame, & le Charame dans le Tage, à cette belle maiſon royalle d'Aranjuets, lequel Tage ſe deſcharge dans la mer à Caſcais, ſept lieues par delà Liſbonne en Portugal. Cecy, quoy que hors de noſtre projet, ſoit dit pour les curieux. Ce petit ruiſſeau de Mançanarès, qui paſſe à Madrid, eſt ſi ſec en eſté qu'il faut longtemps fouiller ſous le ſable pour trouuer l'eau, & néantmoins en hyuer eſt extreſmement grand à cauſe des neiges fondues qui le groſſiſſent, qui viennent des montagnes de Guadarrame, qui ſéparent la vieille Caſtille d'auec la nouuelle, au pied deſquelles eſt ce ſuperbe monaſtere de Sainct-Laurens de l'Eſcurial, dont il eſt fait tant de mention. Ouurage commencé & acheué par Philippe II, roy des Eſpaignes, ce qui eſt cauſe qu'on luy a fait vn pont fort beau & fort magnifique, ſous lequel le plus beau & le plus large fleuue de France pourrait paſſer, ce que conſidérant, un iour d'eſté, un bouffon du roy d'Eſpaigne, il luy dit en paſſant ce pont : « *Senor, vueſtra Mayeſtad hade vender la puente, ò comprar aqua !* » qui veut dire : « Sire, il faut que Voſtre Maieſté vende le pont ou qu'elle achète de l'eau. » Si i'ay eſté ſi long à deſduire ce diſcours pour un ſi petit ſuiet, i'ay voulu imiter la cauſe

qui eſtant ſi peu de choſe a vn ſi grand pont. Ce qui a donné ſuiet à vn des meilleurs eſprits d'Eſpaigne de dire que la riuiere de Mançanarès, qui paſſe à Madrid, reſſemble aux faux amis qui n'ont que le luſtre & la ſplendeur, comme les faux eſcus, ce les perdent à l'eſpreuue & au beſoin. C'eſt-à-dire que cette riuiere ou ruiſſeau a beaucoup d'eau en hyuer, quand tout en regorge d'ailleurs & qu'on n'en a aucun beſoin, & qu'elle manque en eſté où l'on en a affaire; mais il luy donne une plaiſante excuſe, diſant qu'il eſt courtiſan, c'eſt-a-dire qu'il paſſe au pied de la cour du roy, & que cela eſtant il ne doit point eſtre blaſmé s'il manque quand on a affaire de luy, comme la pluſpart des courtiſans font. »

D'Ouville n'a pas imité uniquement Quevedo, mais nous laiſſons à de plus compétents, M. de Puymaigre ou M. Morel-Fatio, le ſoin de découvrir des ſources cachées; nous conſtatons ſeulement que d'Ouvìlle a vécu ſept ans à la cour d'Eſpagne, ſans pouvoir dire à quel titre. Les renſeignemens que Boiſrobert nous fournit ſur ſon frère se réduiſent à deux paſſages de ſes *Épîtres*, 1654, 2 vol. in-8º; il dit de lui, épître cinquième du troiſième livre :

Le pauvre Douville eſt mon frère...
Il porte le titre d'Hydrographe,
D'Ingénieur, de Géographe,
Mais avec ces trois qualités,
Il eſt gueux de tous les côtés.
Bref il n'a plus d'autre reſſource
Que celle qu'il trouve en ma bourſe.

Il avait dit ailleurs, en parlant du même frère :

Melchiſedech étoit un heureux homme
Et ſon bonheur eſt l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni frères ni neveux.

D'Ouville traduiſit encore de l'eſpagnol de Caſtillo Sovor-

zano[1] *la Fouine de Séville*, ou *l'Hameçon des bourſes;* cette traduction ne fut publiée qu'en 1661, Paris, Courbé, in-8°. On la réimprima ſous le titre d'*Hiſtoire & Aventures de Dona Ruſine, fameuſe courtiſane de Séville,* enrichie de figures. Amsterdam, 1723, 1733, 2 v. in-12; Paris, 1724, 1731, et La Haye (Paris) 1734. L'avis au lecteur confirme le jugement que nous avons exprimé ſur les connaiſſances de d'Ouville :

« Voicy l'Eſcolle des ruſes & des ſubtilitez dont l'eſprit d'vne femme coquette & fripponne peut eſtre capable. D. Alonſo de Caſtillo Souorçano, celebre Autheur eſpaignol, a compoſé cet agréable ouurage en ſa Langue, & il a eſté traduit en françois par feu Monſieur d'Ouville, qui certainement eſtoit l'homme de toute la France qui parloit le mieux eſpaignol & qui cognoiſſoit le plus parfaitement toutes les grâces de cette Langue. Mais comme il n'eſcrivoit peut-eſtre pas aſſez purement en la noſtre, un des plus délicats eſprits du ſiecle, qui a trouué après ſa mort cette traduction parmy ſes papiers, en a corrigé le ſtile, & n'en voulant pas priuer le public, il a taſché de luy rendre toutes les graces qu'il auroit pu dérober à ſon Autheur. Il luy donne pour titre : *la Fouyne de Seuille, ou l'Hameçon des bourſes,* parce que, comme cet animal a vne inclination à dérober, il a voulu, ſous le nom ſuppoſé de Rufine, faire icy le portrait & eſtaler tous les artifices & toutes les ſubtilitez d'vne iolie femme de cette fameuſe ville, qui ſe trouua aſſez adroitte pour voler les voleurs même les plus ſubtils, qui fit autant de duppes qu'elle fit d'Amants, & qui viſa toûjours plus aux bourſes qu'aux cœurs de ceux qui furent aſſez malheureux pour la trouuer belle. Si ie découure la ſeconde partie de ce diuertiſſant ouurage, ie te promets, Lecteur, de te la donner ſi i'apprens que celle-cy ne t'ait pas eſté deſagréable. »

1. Les ouvrages modernes écrivent *Solorzano*.

Cette feconde partie n'a point paru; d'autre part, nous ignorons quel eft le « délicat efprit » qui a publié d'Ouville en le corrigeant.

Il y a dans la *Bibliothèque des Romans*, décembre 1782, une analyfe de la *Fouine* qui commence d'une manière piquante : « La fouine eft un animal joli, fouple, léger, rufé & fripon, qui craint, fe cache & fe gliffe partout, qui s'apprivoife & ne s'attache jamais, dont la phyfionomie eft tout à fait aimable, fine & qui ne fait que mordre, fucer & faire du dégât. On voit que ce petit caractère pourrait bien convenir à certaines femmes, & c'eft ce qui a déterminé l'auteur de cet ouvrage à donner le nom de fouine à fon héroïne févillane. Son ouvrage n'eft ni commencé ni fini : il fervait de fuite à d'autres romans du même genre fatyrique & populaire, & il attendait lui-même une fuite. Il fut autrefois eftimé en Efpagne; il n'a jamais pu l'être en France, apparemment parce qu'on s'y foucie moins d'être éclairé fur les artifices des jolies filles, ou parce qu'accoutumés à ne rire que des chofes ferieufes, nous entendons moins la plaifanterie fur les objets qui fervent au plaifir.

« L'art que profeffoit Rufine eft aujourd'hui très-détaillé, perfectionné, encouragé, répandu & honoré chez toutes les nations. Il eft prefque vrai que nous l'avons rangé dans la claffe des arts néceffaires. C'eft dommage qu'il faille defcendre dans la boue du vice pour traiter de cet art charmant... »

La *Bibliothèque* ajoute qu'on a traduit la *Fouine* deux ou trois fois fous différens titres, mais ne donne pas les noms des traducteurs.

Mentionnons encore que d'Artigny (*Nouv. Mém.*, VI, 192) dit avoir vu de d'Ouville la *Vengeance d'Aminte affrontée*, qui eft probablement une édition féparée d'une des nouvelles de Maria de Zayas, & ne quittons pas les *Contes aux heures perdues* fans leur emprunter fur Defportes une anecdote que nous ne trouvons pas dans la Notice de M. Michiels fur ce poète :

P. 322. — *De feu M. des Portes, abbé de Tiron.*

Chacun fçait que feu M. des Portes, abbé de Tiron, eftoit vn des habiles hommes de fon temps, comme l'on voit affez par fes œuures; on fçait auffi comme il a traduit en vers françois beaucoup des œuures de l'Ariofte. Comme l'on l'attendoit en vne certaine compagnie, où d'ordinaire s'affembloient les plus habiles hommes de France pour difcourir des fciences où eftoit ce grand prodige de fon fiècle, M. du Perron, deuant qu'il fût cardinal, il vint fort tard, & comme on l'accufoit de pareffe, il s'excufa difant : « Meffieurs, ie vous prie de m'excufer fi ie vous ay tant fait attendre; j'eftois empefché fur un paffage d'Ariftote qui m'a tenu plus longtems que ie ne croyois. M. du Perron, fe tournant vers celuy qui eftoit le plus proche de luy, luy dit bas, mais non pas tant que l'autre ne l'ouïft : « Il fe trompe, il prend Ariofte pour Ariftote, » voulant dire qu'il feuilletoit bien plus l'vn que l'autre, qui a efté caufe que ces deux prélats, tant qu'ils ont vefcu, ont eu picque l'vn contre l'autre.

Nous ne croyons pas neceffaire de revenir au théâtre de d'Ouville, dont la dernière pièce : *les Soupçons fur les Apparences*, eft de 1651. Conftatons feulement que la première : *les Trahifons d'Arbiran*, eft précédée de quatre hommages : un madrigal de Colletet, une épigramme de Chappoton, une de Maleval & un quatrain de Rotrou. Il y avait, à cette époque bienheureufe, échange de politeffes rimées, & dès 1633, nous voyons d'Ouville adreffer un compliment de ce genre à Corneille, à propos de fa comédie de *la Veuve;* il s'agit d'un fixain :

Cette belle Clarice à qui l'on porte envie
Peut-elle être ta Veuve et que tu fois en vie?
Quel accident étrange à ton bonheur eft oint?
Si jamais un auteur a vécu par fon livre,
En dépit de l'envie elle te fera vivre,
Elle fera ta Veuve & tu ne mourras point.

D'Ouville était un des rimeurs « dont le patronage parut alors à Corneille utile & honorable[1], » bien qu'il n'eût pas encore abordé le théâtre lui-même. Un témoignage plus indireſt ne lui eſt pas moins avantageux. L'auteur anonyme de la *Pompe funèbre de Scarron,* une de ces pièces comme on en faiſait alors à la mort de chaque écrivain marquant, met les ſtatues de Régnier, d'Ouville & Maynard dans le temple où s'accompliſſent les funérailles de l'auteur du *Typhon*. Mourant, celui-ci a choiſi pour ſucceſſeur Bois-Robert; mort, ſon cercueil eſt eſcorté par Audin, Bardou, Monbrun, Du Boſc, &c[2].

Il nous ſemble que de ces traits réunis ſe dégage une figure aſſez lumineuſe devant laquelle les critiques ont paſſé d'un air trop dédaigneux[3].

Il ne faut pas que la notoriété de Boiſrobert faſſe tort au mérite de d'Ouville. Boiſrobert, le jovial abbé, le Galiani du XVIIe siècle, ne faiſait peut-être quelquefois que débiter les contes recueillis par ſon frère. L'un & l'autre ſont, du reſte, agréablement mis en ſcène par M. Em. Colombey[4]: « L'abbé eſt ſuivi de ſon frère, le conteur d'Ouville, d'Éléonor d'Etampes, de Valençay, de Colletet, de Deſmarets, de Corneille & de Rotrou... Boiſrobert préſente d'Ouville à Richelieu. « Daignez accueillir, dit-il, un Gau-« lois de la Gaule de Béroalde de Verville. — Hum! ré-« pond le cardinal, toiſant du regard le nouveau venu, il « eſt de votre famille, l'abbé... Fait-il des vers, au moins? « — Par la blonde Phœbé! il monte Pégaſe à poils & ſans « bride. — Oh! oh! & voudrait-il me donner un petit « échantillon de ſon ſavoir-faire? » Boiſrobert glisse rapidement ces mots dans l'oreille de d'Ouville : « Sers-lui « ton fameux vers des *Fauſſes Vérités.* » En bon déclamateur, ſon frère touſſe deux fois, comme pour accorder

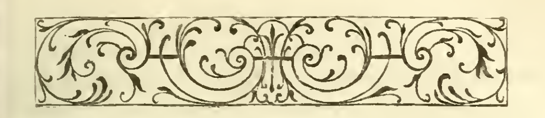
1. Marty-Laveaux.
2. Fournel, *La littérature indépendante*, p. 297.
3. Par ex. M. Hippeau dans : *Les Écrivains Normands au* XVIIe *ſiècle.*
4. *Ruelles, salons & cabarets. Paris, Delahays, 1858, in-16.*

ſon inſtrument. Puis il entre ſoudain dans la peau d'une ſuivante futée & dit d'une voix câline :

L'amour pour être inſtruit ne va pas à l'école.

« — Assez, jeune homme ! s'écrie Richelieu dans le raviſ-
« ſement. L'échantillon me ſuffit. Nous ſongerons à vous
« pourvoir de quelque bon bénéfice... » Ce bénéfice n'arriva pas, & d'Ouville mourut « gueux de tous les côtés », lot ordinaire des gens de lettres. Aujourd'hui, ſes *Contes*, même incomplets, ſe vendent 150 francs, & un fils de l'Alſace eſſaie de faire revivre le Normand oublié.





L'ÉLITE DES CONTES
DU
SIEUR D'OUVILLE.

I

Naïveté d'une femme à ſon mari, la première nuit de ſes nôces.



NE jeune fille ayant été un an entier fiancée avec un jeune homme de fort bonne volonté, il la ſollicita pluſieurs fois durant cette année de vouloir contenter ſes déſirs & de mettre fin à leur mariage, dont quelques choſes retardoient l'accompliſſement en ce qui eſt des cérémonies de l'Égliſe; mais cette jeune fille ſourde à toutes ſes prières ne lui voulut rien accorder, quoiqu'elle en fût tous les jours très-importunée, dont le jeune homme ſe réjouiſſoit en lui-même, croyant que ce refus procédoit d'une grande retenue & honnêteté qu'il eſtimoit être tel. Enfin l'heureux jour de leur mariage arrive; après que le jour ſe fût paſſé en bals & feſtins, il fut queſtion d'aller coucher la mariée, ſon homme ne tarda guères. Comme il fut dans le lit avec elle, il lui

dit : Eh bien, ma mie, c'eſt à ce coup que je vous tiens & que vous ne ſçauriez plus me refuſer ce dont il y a ſi longtemps que je vous importune, maintenant que je ſuis en plein pouvoir & qu'il n'y a plus de moyen de s'en dédire : je vous veux franchement avoüer que vous avez très-bien fait de ne m'avoir rien voulu accorder auparavant notre mariage & que je ne le faiſois que pour vous éprouver; car ſi vous euſſiez été aſſez facile pour condeſcendre à ma volonté, je vous proteſte que je ne vous aurois jamais épouſée. A quoi la jeune fille ſans conſidérer ce qu'elle diſoit, repart tout à l'heure : Vrayement, je n'avois garde d'être ſi ſotte, j'y avois déjà été attrapée deux ou trois fois. Je vous laiſſe à penſer ſi le jeune homme demeura ſatisfait de cette naïveté; mais il le fut encore moins quand il ouït une riſée de jeunes hommes qui s'étoient exprès cachez auprès de ſon lit, comme on a coutume de faire en pareilles occaſions, qui en allèrent faire le conte partout, dont le pauvre homme penſa mourir de honte & fut longtemps qu'il n'oſoit ſortir du logis; mais à la fin on s'accoutume à tout.

II

Naïveté d'un Lacquais nouvellement arrivé à Paris.

P. 12*.

Un gentilhomme Normand, ayant amené à Paris un lacquais de ſon pays, qui n'en étoit jamais ſorti,

* Les chiffres placés sous les titres renvoient aux pages de la première édition.

fut ravi d'aller en lieu où il pouvoit voir le Roi, dont il avoit tant ouï parler; il s'échût que comme ils entroient dans Paris, le Roi revenoit monté à cheval de Saint-Germain; comme on lui eut montré, il se prit à rire disant : Quoi! c'est là le Roi? je pensois bien qu'il fût autrement fait; & l'interrogeant comment il s'imaginoit qu'il fût fait, il dit qu'il croyoit qu'il fût tout d'or & qu'il pensoit qu'il eût la main bien plus grande, parce, dit-il, qu'on saisit dernièrement notre vache en la main du roi & je vois qu'elle n'y sçauroit pouvoir. Passant par dessus le Pont-Neuf avec son Maître, le lacquais vid le cheval de bronze & s'écriant, dit à son Maître : Monsieur, voilà ce soudart, il me regarde; je pense qu'il me connoît bien. Trois ou quatre jours après y repassant & le voyant, dit à son Maître : Monsieur, voilà encore ce soudart à la même place où il étoit dernièrement[1].

III

D'un gentilhomme & d'une villageoise.

P. 81.

Une jeune villageoise couroit après son ânesse qui alloit au lieu où elle avoit un petit poulain. Il passa par là un gentilhomme qui la voyant assez jolie, lui

1. Voy. Des Périers, *Récréations*, Lyon, 1558, in-4°, LXX : Du Poytevin & du sergent qui mit sa charrette & ses bœufs en la main du roy.

dit : D'où êtes-vous, ma mie? De Ville-Juif, monſieur, répondit-elle. De Ville-Juif, dit le gentilhomme, ne connoiſſez-vous point la fille de Loüis Guillot? Oui monſieur, répondit la fille, je la connois fort bien. Je vous prie, lui dit-il, faites-moi la faveur de lui porter ce baiſer de ma part, & ſe mit en poſture de la vouloir baiſer. Cette jeune fille répond : Monſieur, ſi vous avez hâte, donnez-le à mon âneſſe, elle y ſera plûtôt que moi, & le diſant, s'echappa de ſon galand, qui demeura avec ſa courte honte.

IV

D'une carpe eſchappée.

P. 92.

Cardin Lorin étoit un apoticaire de Rouen, un des plus facécieux hommes de ſon tems; étant allé en un jour maigre ſur le pont de Robec[1] acheter une carpe pour le diner de lui & de ſa famille, paſſant par deſſus le pont, cette carpe qui étoit toute vie, voyant l'eau, eſchappe de ſes mains & ſe lance dedans; le pauvre homme tout étonné, s'en va à la maiſon où il trouva ſa femme & ſes enfants à qui il dit : Venez & ſuivez-moi; il les mena tous ſur le pont

1. Le pont de la place Eau de Robec : « La rivière de Robec diſparait de temps en temps ſous de petits ponts qui établiſſent les communications avec les manufactures, c'eſt-à-dire avec le côté de la rue où ſont les ouvriers. » Dibdin, *Voyage bibliographique.*

de Robec où la carpe lui étoit eſchappée & les ayant tous fait mettre à genoux, leur fit dire grâces[1].

V

Naïveté d'un plaideur.

P. 105.

Un villageois de Normandie avoit baillé à un ſien voiſin une terrinée de lait à garder; quand il lui redemanda ſon lait, ce voiſin, ſoit qu'il l'eût mangé ou répandu, lui dit que les mouches l'avoient mangé. Sur quoi ce villageois le fait aſſigner. Etant devant le Juge & ayant fait plaider ſa cauſe, le Juge le condamne à payer la terrinée de lait; le voiſin s'en veut excuſer, diſant que les mouches l'avoient mangé; à quoi le Juge répondit qu'il les devoit avoir tuées. Quoi! répond le païſan, eſt-il donc permis de tuer les mouches? Le Juge lui dit qu'oüi. En quelque lieu que je les trouve, monſieur? répond le païſan. Oüi, dit le Juge, en quelque lieu que ce ſoit, je te le

1. Voy. *Plutarch. Demetrius*, ch. 27 (éd. Corai, VI, 25); — Elien, *Var. hiſt.*, XII, 63; — *Gualtherus Mapes, in Pfeiffer, Germania*, V, 53; — *Eulenſpiegel,* Straſbourg, 1519, in-4°, hiſt. 80; trad. Jannet: Comment Uleſpiegle paya l'aubergiſte avec le ſon de ſon argent; Pauli, *Schimpf und Ernſt,* Straſbourg, 1552, in-fol., XLVIII; — *Cento novelle antiche, Bologna,* 1525, in-4°, VIII; — Hans Sachs, *Werke, Kempten,* 1612-16, 5 v. in-4°, V, 3, 119; *Der Schultheiss mit dem Karpffen;* — Waldis, *Eſopus*, Frankfurt, 1548, in-8°, IV, 14; — Du Fail, *Contes d'Eutrapel,* Rennes, 1585, in-8°, p. 443; — La Fontaine, *Contes,* IV, 4: le Cas de conſcience.

permets; lors le païſan voyant une mouche ſur la jouë du Juge, s'approche de lui & lui baille un beau ſoufflet, diſant : la voilà la galante de mouche, je gage que c'eſt une de celles qui ont mangé mon lait. Le Juge quoiqu'il ſe ſentît frappé, n'oſa faire aucune inſtance, vû la permiſſion qu'il lui en avoit donnée[1].

VI

Simplicité d'un Normand.

P. 180.

En l'an 1640, quand le Roi envoya des troupes en la ville de Roüen, pour tenir les habitants en leur devoir & les châtier de quelques rébellions qu'ils avoient commiſes l'année précédente,[2] les ſoldats furent diſperſez chez les habitans de la ville & deux

1. Voy. Bidpay, fables trad. par Galland & Cardonne, Paris 1788, 3 vol. in-12, t. II, p. 180; t. III, p. 7; — Lockman, *Fabulæ*, &c., *cum notis Erpenii*, Leidæ, 1615, in-8°, ſent. 29; — *Livre des lumières ou la conduite des roys*, tr. par David Sahid, Paris, Pigel, 1644, in-8°, ch. 1, fab. 25; — Morlini, *Novellæ*, Neapoli, 1520, in-4°, nov. 21; — (Gaſt) *Convivalium ſermonum liber*, Baſileæ, 1542, in-8°, *De urſa*; — Straparola, *Le piacevoli Notti*, Vinegia, 1550-1553, in-8°, nott. XIII, fav. 4; — Bouchet, *Serées*, liv. II, Paris, 1597, in-16, ſer. 9; — La Fontaine, *Fables*, liv. VIII, fab. 10 : L'Ours & l'amateur des jardins.

2. Par ſuite d'un édit de mai 1639, aſſujettiſſant tous les draps à un nouveau droit de quatre ſous par aune & créant des officiers contrôleurs de teintures, les Rouennais pourſuivirent & tuèrent un contrôleur. Quatre jours de ſédition (20-23 août), dont les bourgeois reſtèrent témoins impaſſibles, remplirent la ville de Rouen d'attaques & de pillages. Un horloger, Noël Ducaſtel, dit Gorin, imita les Pieds-Nus d'Avranches & voulut anéantir les « monopoliers ». Chefs

entr'autres chez un bourgeois appelé Maître Henry, qui avoit un perroquet qui parloit fort bien : Ces ſoldats étonnez d'oüir ce perroquet qui parloit ſi bien, diſoient : Si ce perroquet étoit à Paris, il ſe vendroit cent écus ; le Maître qui peut-être n'avoit jamais vu cent francs enſemble, eut l'oreille éveillée & ſe réſolut que ſi-tôt que les ſoldats ſeroient partis & qu'il pourroit amaſſer quelque argent, de porter ſon perroquet à Paris, par le moyen duquel il eſpéroit faire fortune. Quelque temps après que la ville fut délivrée de cette garniſon, il ne manque point de ſe mettre en chemin avec ſon perroquet, & ſe va établir à la vallée de Miſère, où il aprend que l'on vendoit de tels oiſeaux, mais le perroquet étant déſorienté, au diable le mot qu'il dit dans tout le voyage ni à Paris, ce qui déſeſpéroit le pauvre Maître Henry, car ſon argent ſe mangeoit, dont il n'avoit pas grande proviſion, car quand il partit il s'imaginoit, vû ce qu'il avoit oüi dire, que ſi-tôt qu'il ſeroit arrivé à Paris, qu'il ne falloit que tendre la main pour recevoir ſon argent ; mais il ſe trouva bien loin de ſon compte, car il ne ſçut jamais dire un ſeul mot & le défaut d'argent le contraignit de s'en retourner avec ſon perroquet. Comme il fut à deux lieuës de Roüen, il rencontra un homme de ſa connoiſſance ſur le chemin qui lui dit : Vous venez donc de Paris, Maître Henry. Cheſtmon[1], répondit l'autre en ſon patois, j'y étois allé pour vendre ce méchant oiſeau là, mais il n'a voulu

& peuple criaient : Rou ! c'eſt-à-dire haro ! Telles furent les émotions que le procureur général Sallet en mourut de frayeur. Puis tout rentra dans l'ordre qu'aſſurent les répreſſions impitoyables. (V. Floquet, *Hiſt. du Parlement de Normandie*, Rouen, 1841, t. IV.)

1. C'eſt *mon avis* ; voy. Duméril, *Dict. du patois normand.*

dire mot. Ils ſe quittent & lui pourſuit ſon voyage; comme il deſcendoit la montagne de Sainte-Catherine, ce perroquet commença à reſpirer l'air du pays & voir les clochers de la ville, ſon babil lui revint & ruminant les diſcours qu'il avoit oüi dire à l'ami de ſon Maître, va dire : Vous venez donc de Paris, maître Henry? Cheſtmon, bon bougre, répondit Maître Henry, ſi tu en euſſes dit autant, j'euſſe eu de l'argent de ta chienne de peau.

VII

D'un rôtiſſeur.

P. 254.

En une petite ville de Normandie il y avoit un Juge, eſtimé le plus grand voleur du païs. Comme il faiſoit un jour un feſtin, il fut chez un certain rôtiſſeur de la ville demander s'il y avoit moyen de trouver des canards de rivière [1] pour le jour de ſon feſtin. Ce rôtiſſeur qui étoit extrêmement matois, lui dit que ce n'étoit pas la ſaiſon & qu'on n'en voyoit point encore. Quoi! lui dit ce Juge, j'en vis dernièrement plus de deux douzaines enſemble qui voloient. Je penſe bien, monſieur, tous ceux qui volent ne ſont pas pris. Je vous laiſſe à penſer ſi monſieur le Juge n'avoit pas ſon fait, & s'il n'étoit pas bien ſtupide, s'il ne s'apercevoit pas qu'on parloit à lui.

1. Canards ſauvages.

VIII

De deux Gafcons.

P. 350.

Deux Gafcons fortoient un jour de Bordeaux, en réfolution de voir le pays enfemble & de faire fortune, tâchant de filouter le monde. Ils arrivèrent à Paris, où en exerçant leur métier, ils furent attrapez dans le palais & un d'eux faifi d'une bourfe fraîchement coupée : on leur met à tous deux la main fur le collet & parce qu'ils avoient bien la mine d'en avoir fait d'autres, on les dépoüilla pour voir s'ils n'étoient point officiers de Sa Majefté, c'eft à dire marquez à la marque Royale, mais on n'en trouva qu'un d'eux qui l'avoit fur l'épaule, qui fut condamné à être pendu en grève & l'autre foüetté au pied de la potence. L'arrêt ayant été exécuté, celui qui avoit évité la mort fut mis en liberté & quelque temps après il s'en retourna en fon pays où il fut vifité de tous fes parens & de ceux de fa connoiffance, auxquels il racontoit des merveilles de fon voyage. Comme chacun s'enqu'êtoit ce qu'étoit devenu fon compagnon : il a fait une belle fortune, difoit-il & a bien fait trouver le proverbe véritable qui dit que nul n'eft Prophète en fon pays. Comment, lui demanda-t-on, quelle fortune a-t-il faite? Il s'eft marié, dit-il, fort richement en pays étranger. Et comme on lui demandoit à qui : il a été pourvu, dit-il,

en haut lieu & j'ai bien danſé à ſes nôces. Etoit-ce pas bien déguiſer l'affaire?

IX

D'un Gaſcon qui n'avoit point de froid en hyver.

P. 390 & 492.

Un certain Gaſcon durant les plus grandes froidures de l'hyver, ſe promenoit ſur le Pont-Neuf avec un petit pourpoint de toile blanche découpé ſur la chemiſe, un bas de toile, un petit manteau de camelot, avec ſon épée au côté, comme s'il eût été au mois d'Août. Le Roy paſſe par là en caroſſe, qui ſe cachoit le nez dans ſon manteau de panne à cauſe de la grande froidure qu'il faiſoit & levant les yeux, il vid ce Gaſcon en cet équipage, ce qui l'étonna extrêmement; il le fait appeller & lui demande s'il n'avoit point de froid; il répondit que non. Comment peux-tu faire mon ami, de n'avoir point froid, vêtu comme tu es? lui dit le Roy, & moi je ne puis durer quoique je ſois fort bien vêtu. Sire, répondit-il, ſi Votre Majeſté faiſoit comme moi, elle n'auroit jamais de froid. Comment? lui demanda le Roy. Si vous portiez, Sire, répondit-il, tous vos habits ſur vous comme je porte les miens, aſſurez-vous que vous n'auriez jamais de froid. Le Roy trouva ſa raiſon ſi bonne qu'il lui fit donner de quoi avoir un habit tout complet[1].

1. Voy. *Poggii facetiæ*, 1470, & notre édition (Paris, Lemerre,

X

D'un autre avec un trésorier de l'Épargne.

P. 391.

Un Gascon ayant obtenu un brevet du Roi de cinq cens écus pour une pension qu'il avoit de Sa Majesté, ce brevet s'adressoit au trésorier de l'épargne. Ce Gascon le fut chercher où l'on lui avoit dit qu'il se tenoit; étant près de son logis, il s'informoit à chacun où étoit le logis de ce trésorier de l'épargne : l'ayant apris, le premier qu'il rencontra fut lui-même à qui il demanda : Votre maître est-il au logis? Il répondit que c'étoit lui-même. C'est donc vous, dit-il, qui estes le trésorier : Oüi, répondit-il : Sabous lire, lui demanda le Gascon. A quoi ayant répondu qu'oüi. Boyez un peu, dit-il, ce que le roi bous mande. Il lui présente son brevet, à quoi M. le trésorier répondit : Hé bien, monsieur, ce sont cinq cens écus qu'il faut que je vous baille. Quand les aurons-nous, mon mignon? Monsieur, répondit-il, nous allons nous mettre à table; vous aurez, s'il vous plaît, patience que nous ayons dîné. Combien durera ce dîner, demanda-t-il? Il durera bien, répondit-il, une heure & demie du moins, car il y a au-

1867), LXVIII, D'un pauvre & d'un riche; — *Nouveaux contes à rire*, Amst., 1699, in-8°; — *Le passe-temps agréable*, 1715, p. 216; — *Conti da ridere*, 1752, t. II, p. 201; — *Dictionnaire d'anecdotes*, 1781, t. I, 352; — *Contes à rire*, 1787, t. I, p. 52.

jourd'hui bonne compagnie céans & nous y ferons plus qu'à l'accoutumée. Cap de bious, dit le Gafcon, fi cela eft j'en fuis; lacquais, s'écria-t-il, va dire au logis qu'on ne m'attende point à dîner. Diou me damne, dit-il, monfieur, je ne fais point de cérémonie; ce que voyant M. le tréforier, il fut contraint de l'emmener dîner. Étant entré dans la falle, il fe met à laver fes mains, fe fied à la table le premier, difant : Sans cérémonie, meffieurs; & fe met à mâcher des deux côtés comme un cheval, comme celui qui de long-temps ne s'étoit trouvé en pareil feftin. Quand on eût achevé de dîner, il s'adreffa à M. le tréforier, lui difant : Et bien, mon mignon, aurons-nous de l'argent? à quoi il répondit : oüi da, monfieur, & appelant un de fes Commis, il lui commanda de lui délivrer cette fomme & lui dit à l'oreille, qu'il lui retînt vingt écus pour fon écot : Le Commis fait fon devoir & lui compte fon argent à vingt écus près. Cettui-ci dit qu'il n'avoit point fon compte, il lui fit recompter quatre & cinq fois, à la fin le Commis lui dit, il y a vingt écus moins, monfieur, que je rabats pour votre écot : Comment? morbleu, dit-il, pour mon écot, que veut dire cela? Monfieur, dit le Commis, ces meffieurs de là dedans payent chacun autant. Au diable, dit-il, je nourrirois deux mois toute ma famille pour cela, mais quoiqu'il fit du bruit, il fallut qu'il paffât par là & fut véritablement payé de fon effronterie & traité comme il méritoit.

XI

Autre rodomontade d'un Gascon.

P. 402.

Un certain cavalier Gascon, ayant été pour se battre en duel contre un autre qui prétendoit d'ètre offensé de lui, ne manque point de le trouver à l'assignation, où il vid un cavalier qui se promenoit qu'il crut de loin être son homme; mais l'ayant aproché, il vid que c'étoit un autre : la crainte qu'il eut que son dessein ne fût troublé par sa présence, lui fit dire assez rudement à ce cavalier qu'il sortît de là; l'autre n'étant point accoutumé à de telles embassades, lui répartit de même façon, que de paroles en paroles s'étant picquéz, ils en vinrent aux mains; sur ceste entrefaite, celui qui l'avoit apelé arrive qui fort étonné de le trouver en telle posture, lui demanda pourquoi il lui manquoit de parole & attaquoit un autre avant que de l'avoir satisfait. Cap de bious, répondit le Gascon, il m'ennuyoit, je pelotois en attendant qu'on jouât cette partie. Le même ayant été un jour arrêté prisonnier, dit : Cap de bious, les courtisans ont bon temps à présent que le Lyon est enchaîné, ils ne doivent plus rien craindre.

XII

D'un Gascon qui vouloit sortir du cabaret sans payer.

P. 386.

Un Gascon allant par le païs, à pied cela s'entend, chargé d'argent comme un crapaud de plumes, arriva en une hôtellerie de village, assez affamé, comme celui qui n'avoit fait de long-temps un bon repas, voulant se réjoüir en ce lieu, & n'ayant pas un sol, dit en lui-même qu'autant vaut bien battu que mal battu & qu'il ne recevroit pas moins d'affront quand il faudroit payer, de devoir trente-cinq ou quarante sols que sept ou huit sols; se résoud, puisqu'aux hôtelleries on ne demande de l'argent qu'à la fin de l'écot, de se faire bien traiter vû qu'il ne falloit pas moins de subtilité d'eschapper d'une petite dette que d'une grande. Il se fait donc servir selon son goût de tout ce qu'il eut envie. Comme ce vint l'heure de partir & qu'il falloit compter, c'étoit où tenoit l'encloüeure : il fait venir le maître & de discours en autre, car il étoit fort adroit, il lui fit plusieurs questions, lui demandant premièrement à qui ce village appartenoit; il lui dit le nom du seigneur; il voulut sçavoir après en quelle province étoit ce village, & l'ayant apris, il lui demanda de quel évêché & de quelle prévôté & de quel bailliage; on le satisfit à toutes ses demandes. Il s'enquit de plus si on observoit en ce pays le droit coûtumier ou le

droit écrit. On lui répondit que le païs avoit ſes coûtumes particulières avec leſquelles il ſe gouvernoit. Il demanda par la coûtume du païs ayant rémiſſion du prince, ce qu'on donnoit à un homme qu'on avoit tué, pour ſatisfaire à partie civile. On lui répondit que ſelon la qualité des perſonnes qu'on s'y comportoit. Il demanda ſi un gentilhomme ayant tué un hôtelier, à quoi il pourroit être condamné : l'hôtelier répondit qu'il y avoit quelque diſtinction, que l'hôte pourroit être en tel état, laiſſant une femme & quantité d'enfants, qu'il ſeroit condamné à beaucoup plus qu'un qui ne ſeroit pas marié : Cettui-ci répondit, qu'il parloit d'un hôte qui n'étoit pas marié, car il ſçavoit que le ſien ne l'étoit pas ; il répond que pour la mort il n'en ſçavoit rien, mais qu'il avoit vû qu'on avoit condamné un homme qui avoit bleſſé un autre d'un coup d'épée, à dix écus d'amende & à payer le chirurgien : ce Gaſcon lui demanda enſuite combien on bailloit pour un ſoufflet? Oh! dit l'hôte, on en eſt quitte pour un écu : Baillez m'en donc un, dit le Gaſcon, & me rendez mon reſte, car je n'ai point d'autre argent à vous bailler. Comment, dit l'hôte, eſt-ce en cette monnoye que vous me voulez payer? vous laiſſerez le manteau ou me baillerez d'autre argent, car je n'entens point raillerie là-deſſus. Comment, dit le Gaſcon, ne me cauſez pas, ou je vous ferois courir comme un lièvre. Moi, dit l'hôte, il n'eſt pas en votre pouvoir de me faire ſortir de ma place. Je gage l'écot, dit le Gaſcon, que je te ferai courir plus vite que tu ne voudras. Ils gagèrent, & là-deſſus le Gaſcon gagne au pied, & l'hôte ſe met à courir après pour être payé. Ce que voyant le Gaſcon, dit à ce coup : Vois-tu bien

que tu as perdu la gageure & que tu ne me ſçaurois plus rien demander? Et ainſi s'en alla ſans payer ſon écot[1].

XIII

D'un qui vendoit un cheval aveugle.

P. 415.

En la ville de Caën, un Normand vendoit un cheval aveugle, mais il n'y avoit que les clairvoyans qui s'en puſſent apercevoir, tant il avoit la vûë belle & claire, & celui qui le marchandoit ne s'y connoiſſoit point du tout; il dit au vendeur : Au moins c'eſt à la charge que vous me le garantiſſez de tout vice generalement quelconque, car je ne m'y connois point; celui qui le vendoit & qui connoiſſoit bien où le mal lui tenoit, lui dit : Monſieur, faites-le voir, je le garantis de tout vice; ils demeurent d'accord du prix, il le paye & amene ſon cheval; mais au bout d'un jour ou deux, il s'aperçût que ſon cheval étoit aveugle; il va trouver ſon marchand à qui il le veut rendre, maintenant qu'il lui avoit garanti de tout vice, & qu'étant aveugle, il lui devoit rendre ſon argent & amene avec lui les témoins qui étoient preſens quand il l'achetta; il dit qu'il s'en raportoit

1. Voy. Pogge (notre édition), CIX : D'un voyageur ſans argent; — Eulenſpiegel, *Hiſt.*, 61 ; — Montanus, *Wegkürzer*, 1557, in-8°; — B. Des Périers, De celui qui paya ſon hôte en chanſons; — Friſchlini *facetiæ*, Argentorati, 1600, in-12, p. 21. Dolus Doſchii.

aux mêmes témoins & ne devoit rien en rendre, puiſqu'il avoüoit qu'il le fit voir & qu'il le garantiſſoit de tout vice, puiſqu'il ne lui manquoit rien que la vûë. De façon qu'il s'eſchappa par là & le pauvre homme fut contraint de ſe ſervir de ſon aveugle.

XIV

Brocard à une femme.

P. 483.

Une femme de celles qui paſſent leur tems aux dépens de leur honneur, deſirant aller en maſquarade & ſe voulant déguiſer en ſorte qu'elle ne fût connue de perſonne, comme elle ſe conſeilloit avec celui qui la devoit mener, qui ſçavoit bien ce qu'elle étoit, lui dit : Madame, déguiſez-vous en femme de bien, je puiſſe mourir ſi perſonne ne vous pourra jamais connoître.

XV

D'un homme que ſa femme n'avoit jamais pu contenter.

Un certain homme qui étoit d'une humeur ſi bizarre que ſa femme, quoiqu'elle y mît tous ſes efforts, n'avoit jamais pû le contenter en ſa vie, car il trouvoit à redire à tout ce qu'elle faiſoit, ſeulement à

deſſein de la contrarier en toute choſe; ſi elle lui donnoit du noir il vouloit du blanc; ſi elle lui donnoit du dur, il vouloit du mol, & ſi elle lui donnoit du mol, il vouloit du dur, de ſorte qu'ils étoient tous les jours en grande querelle enſemble. Il arrive qu'un vendredi il vient l'après-dînée au logis, aporte un grand brochet pour le ſouper & ayant frapé à la porte, la ſervante lui vint ouvrir, à qui il donne ſon brochet ſans entrer au logis, lui diſant ſeulement : Qu'on m'accommode ce poiſſon pour mon ſouper, & s'en retourne auſſi-tôt. La ſervante donne ce poiſſon à la maîtreſſe, lui diſant ce que ſon maître lui avoit dit ; elle lui demande à quelle ſauce il avoit commandé qu'on lui accommodât, elle dit qu'il n'en avoit point parlé. Ah Dieu! ce dit-elle, nous voilà perduës; ſi nous attendons qu'il ſoit venu pour ſçavoir de lui comme il veut qu'on l'accommode, il fera tout fondre céans de ne trouver pas ſon ſouper prêt. D'autre côté, ſi je le mets bouillir, il le voudra rôti, ſi je le mets rôtir, il le voudra à l'étuvée, ſi je lui baille a l'étuvée, il le voudra au court-bouillon; ſi je lui mets au court-bouillon, il le voudra en fricaſſée, de façon que je ne me ſçaurois empêcher de le mettre en colere & d'être injuriée tout mon ſaoul & peut-être bien battuë. La ſervante la voyant en cette inquiétude, lui dit : Madame, vous voilà bien empêchée, le poiſſon eſt grand, il y en a pour repaître demi douzaine comme lui, coupez-les en cinq ou ſix morceaux & les accommodez tous en differentes ſauces & lui baillez de celle qu'il deſirera; la maîtreſſe trouva cet expedient très-bon. Elles ſe mettent donc à cuiſiner l'une & l'autre, & en mettent un morceau boüilli, un autre frit, un autre à l'étuvée,

un autre rôti, un autre au court-bouillon & un autre fricaſſé, afin qu'il en trouvât de quelque façon qu'il en eût pû demander. Pendant qu'elles faiſoient leur cuiſine, un petit enfant qu'ils avoient, pleuroit ſur la table où on l'avoit mis, mais n'ayant pas loiſir de prendre garde à ce qu'il avoit, elles aimoient mieux l'entendre crier que le pere. Toutes leurs ſauces étant donc faites, elles ôterent l'enfant pour couvrir la table, elles trouvèrent qu'il avoit fait caca ſur le tapis, je parle par réverence; n'ayant pas le loiſir de le nettoyer pour l'heure, elles ôtent le tapis en l'état qu'il étoit, & le mettent ſur un coffre parce que l'heure du ſouper arrivoit & qu'elles craignoient d'ètre ſurpriſes par le maître à qui elles vouloient ôter tout ſujet de crier; à peine le couvert fut-il mis que ſon mari arrive, qui en entrant demande: le ſouper eſt-il prêt? Oüi, lui répond-elle, il eſt tout prêt. Qu'a-t-on accommodé pour ſouper, dit-il aſſez rudement. On a accommodé, lui répond-elle, le poiſſon que tu as apporté. A quelle ſauce l'a-t-on mis? dit-il. Je l'ai mis boüillir, dit-elle. Je ne le voulois pas boüilli, répondit-il en colere: Comment le voulois-tu donc? Frit, répond-il. Tiens, dit-elle en lui préſentant le plat qui étoit frit, en voilà de frit. Lui qui ne cherchoit que les occaſions de crier, lui dit en grondant : Je ne le voulois pas frit, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois à l'étuvée. Tiens, dit-elle, en voilà à l'étuvée & lui preſente le plat qu'elle y avoit mis. Mais lui, tout à l'heure répond : Je ne le voulois pas à l'étuvée, moi. Comment donc le voulois-tu? dit-elle. Je le voulois rôti, dit-il. Tiens, dit-elle, en voilà de rôti. Je ne le voulois pas rôti, moi, dit-il ſur l'heure.

Comment donc le voulois-tu? lui dit-elle. Je le voulois au court-bouillon, repart-il. Tiens, lui dit-elle ſur l'heure, en voilà au court-bouillon, comme tu le demandes. Lui, voyant qu'on lui bailloit tout ce qu'il demandoit, ſe mit en telle colere de ce qu'il n'avoit pas juſte ſujet de crier qu'il en penſa déſeſperer, & jettant le plat au loin, dit: Je ne le voulois pas au court-bouillon, moi. Et que grand diable! veux-tu donc? dit-elle. Lui, ne ſçachant que repartir, dit : Je veux de la merde! Elle, déployant le tapis où l'enfant avoit fait ſes affaires, lui dit: Tiens, en voilà. De quoi ſon homme, tout en colere qu'il étoit, ne ſe put tenir de rire, & par ce moyen elle lui fit avoüer que cette ſeule fois elle l'avoit contenté, en lui ayant donné ſur le champ tout ce qu'il avoit deſiré.

XVI

D'un vieillard qui avoit épouſé une jeune femme.

Un homme à l'âge de ſoixante ans avoit épouſé une femme fort jolie de l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans; au bout de trois ans qu'ils furent mariés, ce bon homme tomba extrêmement malade & comme il vit qu'il n'y avoit plus en lui d'eſperance de vie, il apelle ſa femme à laquelle il dit : Ma mie, vous voyez l'état où je ſuis & il n'y a pas d'aparence que je réchape de cette maladie en l'âge que j'ai; tout le regret que j'ai de mourir, n'eſt que de vous quitter,

vous ayant tendrement aimée. Je ſçai qu'en l'âge où vous êtes, vous ne vous pouvez pas paſſer de vous remarier, auſſi ne veux-je pas être ſi déraiſonnable de vous prier du contraire. Mais ſi vous avez envie que je meure en repos, accordez-moi, je vous prie, une prière que je vous veux faire, & cela étant, je mourrai content. A quoi elle répondit qu'elle étoit prête de lui obeir en tout ce qu'il lui plairoit de lui commander. Je ne vous céle point, lui répondit le mari, que j'ai été jaloux d'un tel qu'il lui nomma, qui a accoûtumé d'entrer céans, & ſi je n'euſſe eu peur de vous déplaire, je lui euſſe défendu l'entrée de ma maiſon. Quand je ferai mort, remariez-vous à qui bon vous ſemblera, mais donnez-moi maintenant parole que vous n'épouſerez point celui-là, car je n'apréhende autre choſe en ce monde. A quoi la femme répartit tout à l'heure : Mon ami, repoſez en aſſurance de ce côté-là, je vous prie, je ſuis bien éloignée de ce que vous apréhendez ; quand je voudrois je ne le pourrois pas, car je ſuis déjà promiſe à un autre & le contrat en eſt paſſé. Avoitelle pas raiſon d'y pourvoir de bonne heure, de peur d'y manquer[1] ?

1. Voy. *Fabliaux du* XIIe *& du* XIIIe *ſiècle,* Paris, 1779, 3 vol. in-8°. III, 55 : La *Veuve,* par Gautier Le Long ; — Haudent, 366, *Apologues d'Éſope,* en ritme françoiſe, Rouen, 1547, in-16, 281 ; — Waldis, *Eſopus,* Frankf., II, 45 ; — Guicciardini, *L'hore di ricreatione,* Venezia, 1565, in-8°, 3946 ; — Kirchkoff, *Wendunmuth,* Frankfurt, 1573, 2 vol. in-8° ; — Abſtemius dans : *Fabulæ variorum cura Neveleti,* Francof., 1660, in-8°, p. 540 : *De muliere virum morientem flente ;* — Lazarus Sandrub, *Hiſtoriſche und poetiſche Kurzweil,* Frankfurt, 1618, Von einem Weib, &c ; — La Fontaine, VI, 21 ; — Wolgemuth, *500 friſche und ergötzliche Haupt-pillen,* ſ. l. 1669, in-8°, 159 ; Benſerade, *Fables d'Eſope en quatrains,* Paris, 1678, in-12, 207 ; —

XVII

D'une femme à ſon mari.

Un certain homme avoit épouſé une femme étrangement obſtinée. Revenant du marché le jour du mardy gras, elle aporta un petit oiſeau à ſon mari, qu'elle fit cuire pour ſon ſouper. Et ſe mettant à table, elle lui dit : Mon ami, voici un morceau bien friand que j'ai aporté pour faire notre carême-prenant ; il y a peu à manger, mais il eſt bon, c'eſt un merle ; le mari le regardant, dit : Si c'étoit un merle, qu'il étoit bon, mais que c'étoit une merleſſe & que cela étoit trop amer. La femme repart tout à l'heure que c'étoit un merle & qu'elle en étoit bien aſſurée, que le marchand lui avoit vendu pour cela, & qu'il ne l'auroit pas voulu tromper. Que ſert tout ce diſcours? lui dit le mari, je ſçai bien que c'eſt une merleſſe, je m'y connois fort bien. Mais voyez un peu l'obſtination de cet homme! dit-elle, je ſçai bien que c'eſt un merle, moi, a-t-on jamais ouï parler de choſes pareilles? Oüi, c'eſt un merle, je le ſçai bien.

Bourſault, *Théâtre,* Paris, 1725, 3 vol. in-12, *le Mercure galant,* acte IV, ſc. 2 :

MADAME DE CALVILLE.

On me parle déjà de me remarier,
Mais je tiens au défunt par de ſi fortes chaînes
Que je n'y peux penſer de plus de trois ſemaines,
Il verra ſi pour lui mes feux eſtoient conſtants.

Taifez-vous, lui dit le mari, ce difcours m'importune, car je fçai bien que ce que je dis eft vrai. Moi, dit-elle, que je me taife! non ferai-je, je ne me tairai pas, je fçai bien que c'eft un merle. Soit ce que foit, dit le mari, laiffe-moi fouper en repos & ne me dis plus mot. Cette femme qui vouloit avoir le dernier dit en tranchant toujours cet oifeau : Mais voyez un peu l'obftination de l'homme, c'eft un merle, vous dis-je, oui, c'eft un merle, en duffiez-vous crever de dépit. Au diable foit la carogne! dit-il, fi tu ne te tais, je te baillerai fur les oreilles. Pourquoi me tairai-je? dit-elle, fi je fçai bien que c'eft un merle, tu me bailleras fur les oreilles? Merci Dieu, ne t'y joüe pas, je te dévifagerois. Oüi, c'eft un merle, en dépit de toi, c'eft un merle. Elle le repeta fi fouvent que le mari n'en pouvant plus endurer, lui baille un beau foufflet; elle fe met à crier & à le vouloir égratigner. Il prend un bâton & de ruer deffus, de forte qu'il la fit fortir à la ruë, toujours en criant que c'étoit un merle; voilà comme leur fouper s'acheva. Le lendemain il n'y paroiffoit plus & pafferent le refte de l'année affez paifiblement. L'année fuivante le même jour du mardy-gras, elle aporte un bizet pour leur fouper. Or çà, mon ami, dit-elle, voilà un bon morceau que je vous aporte pour faire notre carême-prenant. Je prie Dieu que nous paffions cette foirée mieux que nous fîmes l'année paffée, il faut av üer que vous étiez en une fort mauvaife humeur. C'eft ton obftination qui en eft caufe, répondit le mari, & ne t'ai-je pas dit mille fois que tu ne me repliques jamais, il femble que tu prends ton contentement à me mettre en colere. Oui, dit-elle, il y avoit bien de ma faute, fçavois-je pas bien que

c'étoit un merle? Eh bien, dit le mari, voudrois-tu point recommencer encore? Oui, dit-elle, car je ſçai bien que c'étoit un merle, je me ferois crucifier pour cela. Veux-tu te taire? te dis-je encore un coup. Pourquoi me tairai-je? dit-elle, oui c'étoit un merle. Or ſus, je le ſçai bien, c'étoit un merle. Si tu ne t'en tais, ce lui dit-il, je t'étrillerai auſſi bien que je fis l'année paſſée. Oui, je me tairai? Non ferai, je ne me tairai pas, c'étoit un merle. Il leve la main pour lui bailler un beau ſoufflet; elle ſe leve de table, lui jette une aſſiette à la tête & lui dit : Tu auras menti, vilain, c'étoit un merle, je le ſçai bien. Il ſe leve, court après elle, la bat tout ſon ſaoul, elle appelle les voiſins à ſon aide, qui viennent de tous côtez & ſans leur donner loiſir d'ouïr aucunes raiſons, elle ne faiſoit que dire tout haut que c'étoit un merle &, parce que le mari la vouloit aſſommer, on la lui ôte des mains & on l'enleve du logis chez un des voiſins où elle fut coucher, qui la ramena le lendemain & refit la paix avec ſon mari, qui dura juſques à l'année ſuivante, le propre ſoir encore du mardy-gras, où le merle fut encore ramené & où elle fut encore battue comme les deux autres années & pour le faire court, tous les ans qu'elle vécut du depuis, qui furent au nombre de quatorze, elle renouvelloit cette vieille querelle, ſoûtenant toujours que c'étoit un merle & tant qu'elle fut en vie, elle ne coucha jamais cette nuit-là chez elle, car par force, il falloit que les voiſins vinſſent toujours faire le holà & qu'ils la menaſſent coucher chez eux pour la ſauver de la furie de ſon mari[1].

1. Voy. *Poéſies de Marie de France,* Paris, 1820, 2 vol. in-8°, t. II,

XVIII

Jugement ſubtil du duc d'Oſſonne contre deux marchands.

Un chacun a oüi parler de ce fameux duc d'Oſſonne[1], de ce grand & brave Eſpagnol chef de la maiſon des Girons, dont l'eſprit excellent & les hautes

p. 379; — *A ſelection of latin ſtories* ed. by Th. Wright, London, 1852, in-8° : *De muliere contraria viro ſuo ;* — *Le livre* du chev. de La Tour Laudry (1372) : De celles qui eſtrivent les unes aux autres, ch. xv; — *Le Pré tondu,* dans Legrand, t. II, p. 334; — Pogge (notre édition) xxxiii : D'une femme opiniâtre; — Abſtemius, p. 587, *De muliere ob turdos verberata ;* — Tabourot, *Bigarrures,* Paris, 1572, in-12, ch. vii; — Coſto, *Il Fuggilozzio,* Venezia, 1600, in-8°, p. 339; — Friſchlini *Facetiæ :* De fiſcellario; — *Moyen de parvenir* (1610), xcii; — Garon, *Le Chaſſe-ennuy,* Paris, 1633, in-12, cent. IV, 7, 8 & 9; — Dufreſny, *Œuvres,* Paris, 1747, 4 vol. in-8° : l'*Eſprit de contradiction ;* — Gellert, *Fabeln und Erzæhlungen,* 1786, p. 55 : die Widerſprecherin. Il ne faut pas confondre la *femme opiniâtre* avec la *femme noyée,* dont parle le fabliau du *Villain & de ſa femme* (Legrand, II, 330) & qui a été raillée par Pogge, Verdizotti & La Fontaine.

1. D. Pedro Tellez y Giron naquit à Valladolid en 1579. Ne ſachant pas encore épeler à l'âge de ſix ans : Qu'on me débarraſſe, dit-il, de tous ces pédants faſtidieux & qu'on me donne des maîtres qui m'amuſent en m'inſtruiſant. Alors il fut mis ſous la ſurveillance d'une gouvernante au caractère enjoué, & eut pour maitre un certain Savona, non moins fameux par ſon ſavoir que par ſes facéties. Il changea bientôt d'humeur & commença à ſe livrer à cette gaieté inépuiſable & à cette cauſticité qui lui attira bien des ennemis, mais qu'il conſerva juſque dans ſa diſgrâce. Il accompagna en France le connétable de Caſtille; & Henri IV, qui s'amuſait de ſes plaiſanteries,

actions le rendront immortel dans les ſiecles à venir, qu'étant Vice-roi de Naples ſous les rois d'Eſpagne Philippe III & IV[1], il fit pluſieurs choſes dignes de mémoire, dont je conterai ici quelques-unes. Trois marchands de la ville de Naples ayant équipé & armé un vaiſſeau de guerre pour aller en courſe contre les pirates, ils eurent la fortune ſi favorable qu'en peu de tems ils amaſſerent un butin qui pouvoit bien monter tant en argent qu'en nippes, à la valeur de ſoixante mille ducats. Avec cette ſomme ils voulurent ſe retirer, craignant qu'en voulant hazarder davantage ils ne perdiſſent le tout, eſpérant qu'avec chacun vingt mille ducats, ſans ce qu'ils avoient chez eux, ils paſſeroient aſſez doucement le reſte de leur vie, ce peu de bien étant aſſez capable de contenter un homme ſobre. Ils revinrent donc en leur ville avec deſſein de mettre cet argent chez quelque riche marchand pour le faire profiter, mais comme ils étoient tous trois extrêmement défians, ils ne voulurent qu'aucun deux fût gardien de l'argent, mais le mirent chez un certain banquier pour être en ſûreté, juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé une occaſion favorable de le mettre en un raiſonnable intérêt; ils en firent dreſſer un mot écrit par ce banquier par lequel il s'obligeoit de rendre cet argent toutes fois & quantes qu'il en ſeroit requis par tous les trois

l'admit ſouvent à ſa table. En 1616, il fut nommé vice-roi de Naples. Ayant des vues ſur la ſouveraineté de ce pays, il ſe ſervit du corſaire normand Jacques Pierre qui, avec ſon compagnon Langlade, tâcha de gagner la confiance des Vénitiens, mais il fut remplacé en 1619. Il mourut en 1624. V. Leti, *Vie du duc d'Oſſonne*, Paris, 1700, 3 vol.

1. Philippe IV eſt de trop.

d'accord de partir & de ne le rendre point qu'en leur préfence, fous peine de payer au double, déclarant ces marchands qu'ils ne lui demandoient aucun intérêt pour le temps que cet argent feroit entre fes mains, attendu qu'ils n'avoient pas réfolu de lui laiffer longtems, mais l'employer le plutôt qu'il leur feroit poffible. Il y avoit un de ces trois marchands qui avoit beaucoup plus d'efprit que les autres, auffi les affina-t-il. Cettui-ci pour fon expérience & bonne conduite menoit les autres par où il vouloit & avoit la charge de toute la dépenfe qu'ils faifoient, même de trouver moyen de placer cet argent en lieu pour leur profiter à intérêt; cettui-ci même négocioit au nom des trois les affaires qu'ils avoient en la vicairie de Naples, qui eft une efpece de parlement & avoit une procuration de fes compagnons pour agir en leur nom de tout ce qui les concernoit touchant l'opération de tous leurs biens & quand il lui falloit quelque argent, il prenoit une police de fes compagnons, c'eft ainfi qu'en ce pays là on nomme les billets, pour en recevoir du banquier pour les dépenfes qu'il leur falloit faire en commun, laquelle police étoit à peu près en ces termes : Un tel, banquier, vous délivrerez comptant à un tel préfent porteur, la fomme de tant, qui étant fignée de lui, fera allouée par vous fur les comptes que nous avons à faire enfemble; cettui-ci avoit déja reçu quantité de polices de cette nature & beaucoup d'argent, dont il avoit tenu compte à fes compagnons & ayant envie de les tromper, il leur fit entendre qu'il ne tarderoit guères de trouver moyen d'employer leur argent en chofe dont ils tireroient un notable intérêt, s'en vanta même au banquier & fit en forte que fes compagnons lui

dirent qu'il ne garderoit plus leur argent & qu'un tel, lui nommant ce matois ici, le devoit placer en lieu dont ils tireroient un grand profit; à quoi le banquier leur dit que quand ils voudroient, leur argent étoit prêt; cettui-ci ne voulant pas tarder davantage à faire éclore ſon deſſein, vint trouver ſes compagnons & leur dit qu'il étoit tems de faire profiter leur argent & qu'il avoit trouvé le moyen comme il leur avoit promis, leur faiſant accroire une fourbe qu'il inventa ſur le champ, qui leur faiſoit eſpérer un profit très-avantageux, mais que pour y parvenir, il falloit faire un préſent à un certain perſonnage ſans lequel il ne pouvoit rien, & autre argent qu'il falloit avancer pour cet effet, dont il dit qu'il leur tiendroit compte & leur demanda une police pour le banquier, qu'ils n'héſitèrent point de ſigner comme ils avoient fait les autres. Ils lui demanderent quelle ſomme il vouloit. Je ne le vous ſçaurois bien dire pour cette heure, répond-il, car il faut auparavant que je conſulte quelques perſonnes & j'aurois trop loin à revenir ici, mettez qu'il me baille la ſomme que je lui demanderai, ce qu'ils firent. Cettui-ci bien content, va trouver le banquier à qui il dit : Je ſçavois bien que vous ne garderiez gueres notre argent, je m'en vais tout de ce pas le placer, voilà mes compagnons qui vous mandent que vous me le mettiez entre les mains; ce banquier voyant la police, ne fit aucune difficulté; cettui-ci extrêmement joyeux ſortit de Naples, ayant donné ordre auparavant de préparer un vaiſſeau pour ce ſujet, & depuis ce tems là on n'a pas oüi parler de lui. Ses deux compagnons voyant qu'il ne revenoit point, vont chez le banquier pour voir s'ils n'en auroient point de nou-

velles, mais à leur grand regret ils apprirent ce qu'ils apréhendoient le plus, comme il s'en étoit allé avec leur argent, dont ils furent grandement étonnez & dirent au banquier qu'il en répondroit & qu'ils avoient ſon écrit, par lequel il s'étoit obligé de ne rendre point l'argent qu'en preſence de tous les trois & que pour ce ſujet ils ne tiroient aucun intérêt de leur argent. Ce banquier leur dit qu'ils ſe miſſent en action, qu'il avoit de quoi leur répondre & que la police qu'il avoit de leur main lui ſervoit de bon garand. Ils s'en vont donc en réſolution de le mener par la juſtice; cette affaire fut divulguée par toute la ville & vint juſqu'aux oreilles du Vice-roi qui dans quantité de juſtes jugements qu'il a rendus, a paru dans Naples un ſecond Salomon. Il voulut avoir la connoiſſance de cette affaire & fit venir la partie plaider devant lui. Ces deux marchands qui étoient demandeurs, firent premierement leur harangue & repréſenterent à Son Excelence qu'ayant mis quantité d'argent entre les mains de ce banquier, qui apartenoit à eux trois, ils ne lui avoient demandé aucun intérêt, ſouhaitant ſeulement qu'il s'obligeât de ne délivrer cet argent qu'en préſence d'eux trois, que néanmoins un des leurs, avec qui il s'entendoit ſans doute, avoit tiré cet argent de ſes mains pour les en fruſtrer, contre ſon écrit qu'ils repreſentent. Le banquier répond qu'il a délivré cet argent ſur la police qu'il repreſente, comme ils lui en avoient donné pluſieurs fois, qui toutes avoient été agréées par ces deux ici & que celui à qui il avoit baillé l'argent faiſoit toutes leurs affaires & étoit chargé de procuration d'eux. Cette affaire balancée par le vice roi : Mais il eſt conſtant, dit-il, banquier, que vous

vous étiez obligé de ne bailler point cet argent qu'en prefence de tous les trois & néanmoins vous l'avez donné tout entier à cettui-ci fur une fimple police qui portoit que vous lui donnaffiez ce qu'il vous demanderoit? Oui, monfeigneur, répond le banquier, & j'ai cru, puifqu'ils me le mandoient, que je n'en devois point faire de difficulté, puifque le billet portoit que je lui baillaffe ce qu'il me demanderoit; il m'a demandé la fomme, dont voilà un bon acquit de fa part. Mais quoi! lui dit le Vice roi, en une fomme d'une telle importance n'en deviez vous pas conférer auparavant avec les autres & fuivre les termes de votre obligation? Mon ami, dit-il, je vous condamne à exécuter ce à quoi vous êtes obligé, qui eft de payer la fomme encore une fois, puifque vous l'avez donnée avec fi peu de précaution. Mais je veux que les termes de votre contrat foient fuivis, qui porte que vous ne payerez point cet argent qu'en prefence de tous trois; qu'ils fe préfentent tous trois & vous leur payerez cette fomme. Par là le banquier fut délivré & les deux compagnons en eurent pour leur argent, car l'autre n'ayant garde de paroître, le banquier n'étoit pas obligé à rien bailler[1].

1. Voy. les *Contes d'Arlotto* (notre édition, Paris, Lemerre, 1873, in-12), XIII : Le curé fait rendre fubtilement une fentence en faveur de fon amy.

XIX

Autre, contre des religieux.

Le même duc d'Offonne fit un autre jugement auſſi ſubtil & auſſi équitable entre un couvent de religieux (dont pour certaines conſidérations, je ne veux point dire de quel ordre) & un jeune homme habitant de la ville de Naples. Cettui-ci étoit fils unique d'un banquier, riche de cent mille ducats. Ce banquier étoit fort dévot & affectionné à cet ordre, où il alloit ſouvent faire ſes dévotions, & d'un zèle pieux il leur fit de grands biens & venant à mourir, il mit tout ſon bien en argent & en fit un don à ces bons pères, à condition de faire prier pour ſon âme, & de recevoir novice en leur couvent ſon fils unique qui étoit encore fort jeune & qu'il deſtinoit à paſſer le reſte de ſes jours parmi eux. Mais dans le teſtament il y avoit une clauſe, qu'en cas que ce fils étant en âge ne voulut point être religieux ni faire profeſſion dans leur couvent, ces peres ſeroient obligés pour le maintenir dans le monde, de lui donner des cent mille ducats qu'il leur laiſſoit, ce qu'ils voudroient. Ce pere meurt : ils ſe mettent en poſſeſſion de cette ſomme, donnent l'habit de novice à ce jeune enfant qui n'avoit pas encore l'eſprit de ſçavoir ce qu'il faiſoit. Mais étant parvenu en âge & ces pères le preſſant de faire profeſſion, il témoignoit n'en avoir guéres envie, car étant viſité par ſes parens

& par quantité de jeunes hommes de la ville qui le connoiſſoient, ils lui remontrerent le tort qu'il ſe faiſoit de vivre enfermé dans une religion, où avec tant de biens en l'âge où il étoit, il pouvoit ſi bien paſſer ſon tems dans ſa ville, ſi bien qu'ils lui mirent le cœur au ventre & prit réſolution de lever le maſque & dit tout haut qu'il ne deſiroit point être religieux, & que Dieu ne lui avoit point tant fait de grâce de le deſtiner à cette profeſſion & partant demande inſtamment de ſortir, ce qu'on ne lui put pas refuſer : ils lui firent faire un habit de cavalier, & le mirent hors du couvent. Quelques jours après, il fut trouver le pere ſupérieur & lui demanda quelle raiſon on lui vouloit faire des biens que ſon pere avoit laiſſés à leur maiſon, & qu'il en avoit beſoin pour vivre dans le monde. Le pere ſupérieur dit qu'il falloit aſſembler le chapitre ſur ce ſujet & qu'ils en reſoudroient enſemble. Ce jeune homme leur ayant donné tems ſuffiſant pour ce faire, vint au bout de quelques jours trouver le ſupérieur, qui lui dit que la maiſon étoit pauvre, que ne penſant point rendre cet argent, ils l'avoient dépenſé en œuvres pieuſes, mais que néanmoins ils étoient tant obligez à la mémoire du défunt pour les biens qu'ils avoient reçus de lui, qu'ils avoient réſolu de faire un effort ſur eux pour lui donner moyen de vivre en homme d'honneur & de maintenir le rang que ſes parens tenoient & que partant ils avoient délibéré de lui donner dix mille ducats. Cettui-ci ſe trouvant bien éloigné de ſon compte, qui pour le moins eſpéroit avoir la moitié de la ſomme, qui étoit cinquante mille ducats, lui témoigna qu'il n'étoit point ſatiſfait de leur procédé & qu'il ne vouloit point accepter

cette ſomme, à quoi ils lui repartirent avec des paroles douces & apelloient Dieu à témoin qu'ils faiſoient plus qu'ils ne pouvoient & même plus qu'ils n'étoient obligez par le teſtament de ſon pere qui ne les obligeoit qu'à lui donner ſeulement ce qu'ils voudroient, ſans rien ſpécifier; mais quoi qu'ils lui puſſent dire, ils ne lui ôterent point la réſolution de s'en plaindre en juſtice, comme il fit. Le bruit en fut tel dans Naples que le Vice roi en voulut avoir connoiſſance. La cauſe fut plaidée devant lui où chacun d'eux déduiſit ſes raiſons le mieux qu'il lui fut poſſible, leſquelles ayant été oüies par le Vice roi, il demanda à ce jeune homme s'il déſiroit conteſter le teſtament de ſon pere. Non, dit-il, Monſeigneur, mais je ſupplie votre Excellence ſelon ſa prudence ordinaire, de le vouloir expliquer un peu plus à mon avantage que ces peres ne font, qui veulent tout avoir pour eux & me laiſſer ſi peu de choſe de la ſucceſſion d'un ſi grand bien ; à quoi le duc répondit : j'ordonne que le teſtament du pere ſera exécuté, qui veut que des cent mille ducats qu'il lègue à ces peres, ils donnent à ſon fils ce qu'ils voudront. Or, eſt-il que par l'offre de dix mille ducats qu'ils lui font, ils témoignent en vouloir quatre vingt-dix mille pour eux; il eſt ordonné que puiſqu'il eſt dit qu'ils lui donneront ce qu'ils voudront, qu'ils lui donnent ces quatre vingt-dix mille ducats qu'ils veulent pour eux, & qu'ils ayent pour eux les autres dix mille. Dont le jeune homme tout joyeux remercia ſon Excelence, & les bons peres tout honteux s'en retournerent mal ſatisfaits d'un jugement ſi équitable[1].

1. « Paſſant un jour dans l'endroit où pour exiger & fixer ce qu'on

XX

Autre gentillesse du même.

Le même Duc étant à Naples, aimoit extrêmement à se promener la nuit, seul & inconnu, avec seulement un laquais, pour ouïr ce que le peuple disoit de lui. Une nuit entr'autres, se promenant ainsi dans les rues, il vit de loin trois soldats de la garnison du Château-Neuf, qui devisoient ensemble; il s'aprocha d'eux & se mit en lieu qu'il pouvoit tout entendre sans être vu d'eux. Il ouït comme un d'eux disoit: Si j'avois à cette heure mille écus d'argent comptant, je m'estimerois cent fois plus heureux que notre Vice roi. L'autre ui dit: Tu fais là un souhait de maraut; pour moi, si j'étois un des capitaines de sa garde, je me tiendrois plus heureux que lui. Le troisième dit: Ce ne seroit point cela que je souhaiterois. Et quoi donc? lui dirent ses compagnons. Si j'avois seulement, dit-il, couché une nuit avec la Vice reine, sa femme, je serois cent fois plus heureux que vous deux. Le Vice roi oyant ce discours, se retira le plus doucement qu'il put & envoya son laquais querir le plus proche officier de la gar-

devoit payer d'impôt, on pesoit les provisions de bouche, il coupa avec son épée les cordes de la balance, donnant à entendre qu'il vouloit rendre les fruits & les bienfaits de la terre exempts de toutes charges, ainsi que le font ceux de l'air & du ciel. » Giannone, *Hist. civ. du royaume de Naples*, liv. XXXV, ch. IV.

nifon pour venir parler à lui. Étant venu, il commanda de s'informer du nom de ces trois foldats qu'il leur montra de loin, de quelle compagnie ils étoient, & de lui en rendre réponfe le lendemain au matin; cela fait, il s'en alla coucher. Cet officier ne manqua pas à s'acquitter de fa commiffion & vint le lendemain en rendre compte au Duc, qui fit avertir le capitaine d'envoyer ces trois foldats. Le Duc les voyant devant lui, leur dit : Parlez-moi franchement, de quoi difcouriez-vous hier foir, à telle heure & en tel lieu? Ils fe regardèrent tous trois étonnez fans rien répondre, mais le Duc leur dit fur l'heure : parlez & me dites la vérité ou je jure que je vous ferai pendre. Eux qui connoiffoient l'humeur fevere, mais très-raifonnable de celui qui parloit à eux, furent plus furpris que devant. Le premier qui avoit parlé le foir précédent, fut le plus hardi à répondre, difant : Monfeigneur, il eft vrai qu'à l'heure que votre Excellence dit, nous étions tous trois au même lieu que vous dites, & nous difcourions de plufieurs chofes & je ne fçai pas bonnement fur quelle matiere nous étions pour lors & fur celle que vous voulez que je vous réponde : Le difcours que vous teniez pour lors, répond le Duc, faifoit mention de moi, voyez fi je fuis bien averti, répondez donc promptement & gardez de me mettre en colere en voulant faire l'ignorant d'une chofe que je fçai fort bien. Cettui-ci qui voyoit que le Duc n'entendoit point raillerie : Je vous dirai franchement ce que je difois pour lors, Monfeigneur, m'affurant que votre Excellence pardonnera la liberté d'un difcours que je difois par galanterie. Je me reffouviens que mes compagnons faifant entr'eux

quelques ſouhaits, je dis que ſi j'avois mille écus en argent, je me tiendrois plus heureux que votre Excellence. Là deſſus le Duc envoya querir ſon tréſorier & fit ſur le champ délivrer mille écus à ce ſoldat, qui fut joyeux au point que le peut être un homme qui a tout ce qu'il ſouhaite. Le Duc, après ſe tournant vers l'autre, lui dit : Et vous, que diſiez-vous? Cettui-ci, enhardi par cette libéralité, répondit : Pour moi, monſeigneur, je diſois que ſi je me voyois un des capitaines de votre garde, je me tiendrois plus heureux que votre Excellence. Je ne veux pas, dit le Duc, être moins libéral envers vous ; je vous donne la charge d'un tel qui l'eſt, que je récompenſerai d'une plus honorable. Et vous, dit-il au troiſième, que diſiez-vous? Cettui-ci fort étonné : Ah! monſeigneur, dit-il, je ſupplie très-humblement votre Excellence de me pardonner : nous ſortions du cabaret, nous étions yvres & ne ſçavions ce que nous diſions, au moins pour moi. Parlez, répliqua le Duc, ſi vous n'avez envie de me mettre en colère. Ce ſoldat vit bien qu'il falloit franchir le pas & dit d'une voix tremblante : Monſeigneur, j'ai été ſi ſot de dire, croyant que nous fuſſions ſeuls entre nous, que ſi j'avois couché une nuit avec la Vice reine, je ſerois plus heureux qu'eux ; mais monſeigneur, dit-il en ſe mettant à genoux, pardonnez, s'il vous plaît, à la témérité d'un impertinent qui parle ſans ſonger à ce qu'il dit. Levez-vous, mon ami, dit le Duc, je ſuis marri qu'il n'eſt en mon pouvoir de vous accorder ce que vous deſirez, vous vous en retournerez auſſi ſatisfait que vos compagnons, mais tout ce que je puis faire pour vous en cette occaſion eſt, puiſque cela dépend de ma femme, de la prier pour vous, venez ça, ſuivez-

moi. Le pauvre homme, tout tremblant, ne ſçavoit à quoi il ſe devoit reſoudre, mais le Duc voulant abſolument qu'il le ſuivît, il y fut contraint. Il le mena dans la chambre de ſa femme, qui ſe coëffoit, à qui il fit le diſcours du deſſein du perſonnage & enſuite le prend par la main & le préſente à ſa femme, lui dit : mon ami, voilà celle qui peut vous contenter; ſi elle le veut, j'y conſens de bon cœur. Je vous laiſſe à penſer s'il eut jamais ſujet d'être plus honteux & ſans le Duc qui l'en exempta & le renvoya chez lui, la princeſſe lui eût fait donner les étrivieres. Après cela, jugez ſi ſes compagnons n'avoient pas ſujet de ſe bien gauſſer de lui[1].

XXI

D'une femme qui ſubtilement trompa ſon mari qui étoit borgne.

Une jeune damoiſelle extrêmement affectée ayant épouſé un homme qui étoit borgne, voulut éprouver ſi elle feroit mieux accolée d'un autre jeune homme qui auroit deux bons yeux. Elle fit choix d'un jeune

1. « On fit au roi le portrait de la vie ſcandaleuſe du duc, & comment au mépris de la ducheſſe ſon épouſe, non content de s'abandonner aux femmes publiques, il ſe donnoit encore la licence d'avoir des converſations trop libres avec les dames les plus diſtinguées ; que de là la ſatire prenoit occaſion d'inſulter aux familles les plus honorables du royaume, & que les maris & les parens outragés à ce point, ſe porteroient enfin à quelque étrange excès. » Giannone.

homme bien fait qu'elle envoyoit querir toutes les fois que fon mari étoit abfent; un jour comme ils étoient tous deux à fe réjouir dans fa chambre, la fuivante lui dit que fon mari venoit d'arriver & qu'il montoit. Cette femme ne fçachant où cacher fon galand, le fit mettre derrière la porte de la chambre dans laquelle le mari entroit, elle alla au-devant de lui, fe jetta à fon col & pour avoir lieu de faire promptement évader fon ami, elle lui dit : Je fuis ravie de ce que vous venez d'arriver, je me viens de lever & me réveillant en furfaut d'un fonge que je viens de faire, lequel plût à Dieu qu'il fût vrai. Quel fonge ma mie? J'ai fongé que vous voyez clair de cet œil que vous avez perdu & pour vous dire franchement, je crois plutôt que ce foit une vifion qu'un fonge, car j'étois plus que demi réveillée. Mon ami, je vous prie que j'en faffe l'expérience; permettez-moi que je vous bouche l'œil dont vous voyez clair, afin que je voye fi mon fonge eft faux ou véritable. Va, dit-il, ma mie, tu es folle, es-tu fi fotte que de croire aux fonges? Mon ami, je vous prie, obligez-moi de contenter ma curiofité là-deffus, qu'eft-ce que cela vous coûtera? Va, dit-il, je le veux bien, puifque tu le veux. Là elle lui met la main fur fon œil dont il voyoit, cependant que le galant s'efchappa par la porte; elle lui dit : Eh bien, mon ami, voyez-vous clair? Te mocques-tu, lui dit-il, comment voudrois-tu que je viffe? Mon ami, dit-elle, fi je n'euffe vû l'expérience, je ne l'aurois pas crû, je fuis fatisfaite maintenant. Ainfi le bon homme fut attrapé fans s'en appercevoir[1].

1. Voy. Hitopadefa, *le Vieux Marchand & fa Jeune Femme;* — Pierre

XXII

D'un Clerc trouvé dans les ruës à minuit.

Le Clerc d'une paroiſſe de la ville de Roüen, qui aimoit une jeune fille de ſes voiſines, étant la nuit avec elle, fut ſurpris par la mere, qui appella ſes voiſins, ſçachant qu'il y avoit un homme avec ſa fille. Lui qui à cauſe de ſa profeſſion ne vouloit point être trouvé avec elle, ſe veut ſauver; la fille lui dit que pour rien elle ne demeureroit après cela ſeule avec ſa mere & le prie de ſouffrir qu'elle l'ac-

Alphonſe, *Diſciplina clericalis,* Paris, 1824, 2 p. in-8° : conte VII; — Fabliaux, III, 294, *la Mauvaiſe Femme,* I; — Geſta Romanorum, 1472, cap. CXIV (122): *De adulteris mulieribus & excecacione quorumdam prelatorum;* tr. dans le *Violier des Hyſtoires romaines,* Paris, 1521, in-folio, 105; — Fiorentino, *Il Pecorone,* Milano, 1558, in-8° (giorn. I, nov. 2), tr. par l'auteur des *Facétieuſes Journées* (Chappuis), Paris, 1584, in-8°, journ. VII, nouv. 10, & par celui des *Amants heureux*, Amſt., 1722, in-12, p. 139; — Sabadino, *Facetiarum poretanarum opus*, Bologna, 1483, in-fol., nov. 2; — Straparola, V. 4; — Bandello *Novelle,* Lucca, 1554, 3 vol. in-4°, I, 23; — Doni, *Novelle, Venezia*, 1815, in-8°, nov. 38; — Maleſpini, *Ducento Novelle,* Venezia, 1609, in-4°, I, 44; — Vacalerio, *l'Arcadia in Brenta,* Colonia, 1667, in-12, giorn. III; — *Cent Nouvelles nouvelles,* nouv. 16; — De la Motte Roullant, *Facetieux deviz,* Paris, 1550, in-8°, nouv. 24; — Heptameron de Marguerite d'Angoulême, Paris, 1559, in-4°, nouv. 6; — H. Eſtienne, *Introduction,* 1566, in-8°, ch. XV, p. 24; — Bouchet, *Serées,* Paris, 1608, ſer. 16; — La Monnoye, *Œuvres choiſies,* La Haye, 1770, t. II, p. 354 : *Uxor Coclitis;* — *Nouveau Recueil de bons mots,* Plaiſance, 1711, t. II; — *Lettres de la ducheſſe d'Orléans,* tr. Brunet 1855, in-12, II, 7.

compagnât, ce qu'il fit, fe refoudant à la mener dans la maifon où il étoit feul. La menant donc à minuit par les ruës, il rencontre la Patrouille; lui bien empêché de fa contenance, ne fçait ce qu'il doit faire : de fuir, il étoit fi près d'eux qu'il fe douta qu'on le pourfuivoit, de demeurer on voudroit fçavoir ce qu'il vouloit faire de cette fille & que ce feroit un grand fcandale, à l'heure qu'il étoit, de le voir feul avec elle par les ruës : mais il s'avifa d'une fubtilité, il prend cette fille, la charge fur fon col & la tenant par les bras, paffe auprès d'eux fans s'étonner. Ces foldats le voyant, crierent tout haut : Qui va là! lui hardiment leur répond : Paffez, meffieurs, paffez, c'eft un corps peftiféré que je porte au Lieu de fanté. Ces foldats s'écartant de lui, & fe bouchant le nez, lui dirent, paffe coquin, morbleu! paffe promptement, mais il avoit encore plus hâte qu'eux. Et ainfi par cette fubtilité, il évita le danger où il étoit.

XXIII

D'une fervante qui mangea deux perdrix.

Un bourgeois de Paris qui n'avoit plus de femme, avoit une fervante affez jolie qui lui en fervoit la nuit & particulierement à un procureur du Châtelet de la même ville, qui venoit fort fouvent voir ce bourgeois plus pour l'amour de fa fervante que de lui & quoiqu'ils fuffent en aparence bons amis. Ce bourgeois pria un jour ce procureur de dîner, qui lui promit

de venir; on lui avoit fait préfent d'une couple de perdrix qu'il ne vouloit pas manger feul. Devant que d'aller au Châtelet, il dit à fa fervante : Marguerite, ne manquez pas d'accommoder ces deux perdrix pour dîner, car j'ai prié mon compere le procureur d'en venir manger fa part. Cette fervante les plume, les larde & les met à la broche, & comme elles furent rôties, voyant que fon maître & le procureur ne venoient point & que ces perdrix avoient fi bonne mine, ayant plufieurs fois ouï dire que c'étoit le plus excellent morceau qui fe pouvoit manger, fe réfolut d'en goûter, elle arracha la cuiffe d'une qui lui fembla fi excellente qu'elle mangea auffi l'autre cuiffe & dit en elle-même : Auffi bien n'oferois-je pas la fervir comme cela, il vaut mieux la manger tout entière & faire accroire que le chat me l'a emportée; lorfqu'elle vint à manger l'eftomach, elle le trouva fi bon qu'elle la mangea toute jufqu'aux os, ce qui ne la fit que mettre en apetit & voyant que perfonne ne venoit, elle mangea quelques lardons de l'autre & peu à peu, fe mettant en apetit, elle la mangea auffi tout entière. Ce qu'ayant fait, & cherchant quelque fubtilité pour s'excufer de les repréfenter, elle entend fraper à la porte, elle ouvrit & vit que c'étoit le procureur qui lui demande fi fon maître étoit au logis? Elle lui dit que non & qu'il n'étoit pas encore venu, il entre & la fervante lui dit : Monfieur, pourquoi penfez-vous que mon maître vous a prié de dîner? Je n'en fçai rien, dit-il. Comment, lui dit-elle, vous n'en fçavez rien? fuyez promptement d'ici, il a fçu ce qui s'étoit paffé entre vous & moi, dont il eft en une telle colere qu'il a réfolu de vous couper les deux oreilles, il vous a prié de dîner exprès pour

vous faire venir céans, afin de vous attraper & je mourois d'apréhenfion que vous ne vinffiez pas devant lui, afin d'avoir moyen de vous en avertir. Eft-il bien vrai, ce dit-il. Ah! parbleu, il ne me tient pas & difant cela, il gagne fur l'heure la porte & s'en va. Le maître arrive comme il fortoit, à qui il dit : Où allez-vous, mon compere? lui tout tremblant lui dit : Je reviens tout à cette heure. Il crût qu'il étoit preffé de quelque néceffité, ce fut pourquoi il rentra & prenant un coûteau pour couper ces perdrix, il demanda à la fervante où elles étoient, qui lui dit : Comment, où elles font? le procureur vient d'entrer céans, qui m'a dit que vous lui avez donné charge de les lui bailler, que vous vous étiez ravifé & que vous aviez réfolu de les aller manger chez lui, c'eft pourquoi je les lui ai baillées & il les a emportées. Lui, entendant cela, & tenant toujours fon coûteau à la main, il court vers la porte & vit de loin le procureur qui fuyoit, à qui il cria : Compere, pour le moins, baillez m'en une des deux; l'autre qui le voyoit en cette pofture & qui croyoit qu'il lui demanda une de fes oreilles, les prenant avec fes deux mains & fe mettant à fuir plus que devant : Parbleu, dit-il, je ferois bien fot, tu n'as que faire de rire, tu n'en auras point. Ainfi, le bourgeois fut fruftré de fes perdrix que la fervante mangea, qui par cette façon évita la furie de fon maître Quoiqu'elle n'eût pas laiffé de refaire la paix, car ils fe connoiffoient affez pour cela[1].

1. Voy. *le Fabliau des Perdrix*, Legrand, III, 124; — *Il paffa-tempo dé Curiofi*, p. 22; — *Nouveaux Contes à rire*, p. 266; — Zabata, *Facetie*, p. 36.

XXIV

D'un homme qui déroba le pourceau de ſon voiſin par une ſubtile invention.

En un certain Village de Normandie, il y avoit un Laboureur qui fit tuer un cochon pour ſa proviſion. Et comme c'eſt la coûtume au pays, quand on a tué, d'envoyer à ſes voiſins & amis, de la ſauciſſe & des boudins, du pied, de l'oreille & du foye, que lorſque les autres tuent, ils renvoyent de mêmes préſens à ceux qui leur ont envoyé; ce Laboureur qui en recevoit de tous ſes voiſins & qui ne tuoit qu'un cochon, étant bien empêché de ce qu'il devoit faire, ſe conſeille à un de ſes voiſins qu'il croyoit être de ſes meilleurs amis, lui diſant : Compere, il y a pluſieurs en cette Paroiſſe qui m'envoyent tous les ans des préſens quand ils tuënt des cochons, de ſorte que maintenant que j'en tuë, je me trouve comme obligé de leur rendre & je ſuis bien en peine de ce que je dois faire, car ſi je veux rendre les preſens à tous, ne tuant qu'un cochon, il ne ſuffiroit pas, c'eſt pourquoi je vous prie de me dire ce que je dois faire; lui dit ce voiſin : ſi j'étois en votre place, je pendrois mon cochon à la fenètre de ma chambre & que chacun le vît être aiſément en priſe de larrons & le lendemain au matin je ferois accroire à tout le monde que l'on me l'auroit dérobé; par ce moyen, je m'exempterois de faire des preſens à

perſonne. Je proteſte, dit-il, que vous avez raiſon, je ſuis réſolu de ſuivre votre conſeil, à quoi il ne manqua pas; il fait pendre ſon cochon comme celui-ci lui avoit conſeillé en lieu qu'il pouvoit être vû d'un chacun & qu'il étoit en belle priſe. Auſſi celui-là même qui lui avoit donné ce conſeil, ne manqua pas de ſe relever la nuit & de le lui dérober tout de bon. Le lendemain au matin, il fut bien étonné quand il ne trouva plus ſon cochon & maudit à l'heure l'invention de ſon voiſin qu'il avoit tant aprouvée le ſoir auparavant. Le premier qu'il rencontra fut ce même voiſin à qui il dit tout à l'heure : Compere, pardi tu ne ſçais pas? on m'a cette nuit tout de bon dérobé mon cochon que je fis tuer hier. Bon, lui dit ſon voiſin, voilà comme il faut dire. Ce n'eſt pas le tout, lui dit-il, je proteſte que ce n'eſt point une feintiſe, tout de bon on me l'a dérobé. Voilà bien dit, répond l'autre, ſoutenez-le toujours & tout le monde vous croira. L'autre ſe mît à jurer & renier qu'il ne ſe mocquoit point & plus il juroit & plus l'autre lui diſoit qu'il avoit raiſon, de ſorte que voilà tout ce qu'il en pût avoir[1].

XXV

D'un curé de village à ſes paroiſſiens.

Un certain curé de village qui aimoit extrêmement à jouer, avoit paſſé un ſamedi toute la nuit à jouer

1. Voy. Pogge, *Porci furtum; — Récréations françoiſes*, Rouen, 1665,

à la Triomphe avec trois ou quatre de ſes paroiſſiens qui lui gagnerent ſon argent & penſant le regagner, il joua juſqu'au grand jour, & perdant toujours, juſqu'à ce qu'il fut l'heure d'aller à l'égliſe; on le vint querir pour dire Matines, parce qu'il étoit dimanche & le lendemain bonne fète. Il quitta le jeu fort à regret, diſant à ceux qui lui avoient gagné ſon argent, qu'ils lui donneroient ſa revanche ſi tôt que le ſervice feroit fini, ce qu'ils lui promirent: & de peur que les cartes ne fuſſent égarées, il les met dans ſa manche & s'en alla à l'égliſe. Après que matines furent dites, on dit la baſſe meſſe & enſuite la grande. Comme il vint à dire le prône, en ſe remüant de côté & d'autre, les cartes qu'il avoit dans ſa manche tombèrent au milieu de l'égliſe, dont il demeura grandement ſurpris & tout le peuple fort étonné: comme il cherchoit quelque moyen pour éviter l'affront qu'il en eût reçu, il s'aviſa de le réparer par une jolie ſubtilité, diſant: or ça, mes amis, pourquoi vous imaginez-vous que j'ai porté ces cartes & que je les ai jetées devant tout le monde au milieu de l'égliſe, vous imaginez-vous que je l'ai fait ſans miſtère? non non, mes amis, ſçachez que je l'ai fait à deſſein pour vous faire rougir de honte de la mauvaiſe nourriture que vous ſouffrez à vos enfants & du peu de ſoin que vous avez de les inſtruire en ce qui eſt de leur ſalut & des bonnes mœurs, & pour vous le faire paroitre, vous allez voir. Il apelle un de ces enfants qui étoient à

2 v. in-8°, t. I, p. 144; — *Roger Bontems en belle humeur,* 1670, p. 152; — *Conti da ridere,* t. II, p. 31; — *Dictionnaire d'anecdotes,* t. I, p. 338; — Philomneſte Junior, *Quelques contes du Pogge,* Genève, 1868, in-16, p. 18: le Cochon volé.

l'églife, le premier qui fe préfenta devant lui, lui difant : Ramaffez-moi une de ces cartes-là, ce qu'il fait. Quelle carte eft-ce? lui dit-il : c'eft un valet de cœur, répond-il ; il en apelle un autre, à qui il en dit autant, & l'autre : c'eft un fept de trefle ; l'autre, c'eft un as de cœur, & fit de même à la plus grande partie des enfans de la paroiffe, puis ouvre le Miffel & demanda à l'un d'eux : Quelle lettre eft-ce là? Je ne fçai, monfieur, dit-il, & pareillement aux autres : Et bien mes amis, dit-il, n'eft-ce pas une honte que ces enfans connoiffent toutes les cartes, pas un d'eux ne connoit une lettre. Ainfi il efchappa par cette fubtilité où un plus habile homme que lui fut peut-être demeuré muet, & eût eu l'affront tout entier [1].

XXVI

D'un feigneur de village & de fon meûnier.

Un gentilhomme qui avoit la réputation d'être d'une humeur étrange & extrêmement cruelle, fit décreter la feigneurie, tant temporelle que fpirituelle, d'un certain gentilhomme qui la poffedoit & qui lui devoit quantité de deniers. Comme il fut en poffeffion de cette terre, il oüit parler que le curé de cette paroiffe faifoit profeffion de deviner ; c'étoit un terme dont ufoient les fimples payfans du village qui apel-

1. Philomnefte Junior, *Quelques contes du Pogge*, p. 47 : les Dés du curé.

loient ainſi l'aſtrologie judiciaire dont le curé étoit extrêmement curieux, & quelquefois ſe plaiſoit à rafiner ſur les almanachs, promettant de la pluye ou du beau temps, ſelon qu'il le voyoit par la conjonction des aſtres, qui le plus ſouvent trompent ceux qui s'y fient trop. Cela donna lieu à ſes paroiſſiens de dire qu'il ſçavoit bien deviner. Ce nouveau ſeigneur qui ſe moquoit de la ſuperſtition de ceux qui croyent qu'il y ait des hommes qui puiſſent deviner non-ſeulement les choſes paſſées, mais les futures, qui eſt réſervé à Dieu ſeul, envoye par un matin querir ce curé, qui le vint trouver au lit en tremblant, & vit la mauvaiſe opinion qu'on lui avoit imprimée de ſa bigearre humeur. Comme il fut entré dans la chambre, ce ſeigneur lui dit : On me veut faire accroire que vous vous mêlez de deviner? A quoi le pauvre curé répondit : Monſieur, c'eſt de quoi je ne fais nulle profeſſion, mais bien ſuis-je curieux de l'aſtrologie judiciaire, & par le moyen des aſtres, nous rencontrons quelquefois par le jugement que nous faiſons de leurs aſpects, conjonction & de leurs influences. Ce ſeigneur qui étoit grandement ignorant & qui n'entendoit rien du tout à ce diſcours, dit au curé comme il étoit tout à fait déraiſonnable : Vois-tu, mon ami, ſi tu ne me devines quatre choſes que je veux ſavoir, je te ferai donner les étrivières, & je te traiterai comme un affronteur. Le pauvre curé voulut s'excuſer : Non non, dit-il, il n'y a point d'excuſes, il faut te réſoudre à l'un des deux. Ces quatre choſes que je veux ſçavoir, ſont : la première, où eſt le milieu du monde; la ſeconde, ce que je vaux; la troiſième, ce que je penſe, & la quatrième, ce que je crois. Ce curé lui voulant dire qu'il n'y

avoit que Dieu ſeul qui connût le cœur d'autrui : Non, non, mon ami, lui dit-il, tu penſes attraper les ſimples par tes impoſtures ordinaires, mais ne crois pas me traiter de la même façon : je veux que tout préſentement tu confeſſes que tu n'es qu'un affronteur, ou que tu me ſatisfaſſes ſur ce que je demande. Ce pauvre curé connoiſſant cet extravagant brutal juſqu'au dernier point, & que ce ſeroit l'irriter davantage que de lui conteſter, lui demanda ſeulement terme juſqu'au lendemain pour avoir loiſir de conſulter ſes éphemerides, ce qu'il lui accorda. En retournant en ſon prebitaire, il rencontra le meûnier du village qui le voyant triſte, lui demanda ce qu'il avoit ; il lui conta ce qui lui étoit arrivé auprès de ce nouveau ſeigneur, à quoi le meûnier dit : Laiſſez-moi faire, je vous délivrerai de cette peine, vous me donnerez ſeulement demain au matin votre robe & votre bonnet ; il ne m'a jamais vû, & quand vous lui avez tantôt parlé, il étoit dans le lit, à ce que vous venez de dire, & la chambre étoit obſcure, il ne vous aura pas ſans doute remarqué. J'y veux aller ſous votre nom & le ſatisfaire de ſes doutes. Le curé, qui connoiſſoit le meûnier pour homme entièrement ſubtil & entendu, & d'ailleurs étant fort empêché de ce qu'il lui répondroit le lendemain, ſe réſolut de ſe laiſſer conduire à lui ; il lui accorda volontiers ce qu'il lui demandoit, & dès le ſoir même lui envoya ſa robe, ſa ſoutane & ſon bonnet carré. Le lendemain étant venu, le meûnier s'habilla de ſes longs habits, & il n'y eut perſonne qui ne l'eut pris pour un maître ès-arts. Il va trouver le ſeigneur qui ſe levoit & lui fit dire par un laquais que ſon curé le demandoit pour lui rendre raiſon ſur ce

qu'il lui avoit demandé. A ce mot, étant presque habillé, il le fait entrer dans la chambre & lui demande s'il pourroit satisfaire à ses demandes; il répond qu'oüi, sur le péril de sa vie. Ce seigneur bien joyeux, si tôt qu'il fut habillé, lui dit : Et bien, dis-moi où est le milieu du monde. Je ne vous le dirai pas seulement, lui dit le meûnier, mais je vous le veux montrer si vous me voulez suivre, & même il ne faudra pas aller guères loin, car il est assez proche d'ici. Est-il possible, dit ce seigneur? Oui, Monsieur, dit le meûnier. Je prétends, si vous le voulez, vous le montrer dans un quart d'heure. Je le veux, dit le seigneur. Ils sortent ensemble & le meûnier le mène dans une grande campagne, où après avoir quelque temps fait semblant de mesurer la terre avec un long bâton qu'il avoit aporté à ce dessein, il le ficha en terre & puis dit à ce gentilhomme : Monsieur, voilà justement le milieu du monde. Ce seigneur lui demanda comme il le justifieroit. Ah! Monseigneur, lui dit-il, faites-le mesurer & en cas que vous y trouviez manque d'un pouce, je veux perdre la vie. Le seigneur, voyant qu'il n'étoit pas en son pouvoir, lui dit : J'aime mieux te croire, passe pour celui-là, venons au second. Combien crois-tu que je vaux? Monseigneur, dit-il, N. Seigneur qui, sans vous faire tort, valoit un peu mieux que vous, ne fut vendu que trente deniers; quand je vous mettrai à vingt-neuf, auriez-vous raison de vous plaindre? Non, mon ami, tu as raison, dit le seigneur. Or, voyons cettui-ci, si tu me dis à quoi je pense, ce ne sera pas peu fait pour toi. Ma foi, dit le meûnier, je gagerois, monsieur, que vous pensez plus à votre profit qu'au mien, & par ce

moyen, je crois avoir ſatisfait à votre demande. Il eſt vrai, dit-il, mais que répondras-tu au quatrième? me diras-tu bien ce que je crois? Oui, monſieur, dit-il. N'eſt-il pas vrai que vous croyez que je ſuis votre curé? Oui, dit ce ſeigneur; & cependant vous vous trompez, car je ne ſuis que votre meûnier. Ainſi par cette ſubtilité, il fit rire le bon ſeigneur, & paſſer ſa mauvaiſe humeur par ce moyen[1].

XXVII

Du tour qu'un Cordelier joua à deux Voleurs.

Un bon frère Cordelier, paſſant près l'étang de la Ferrière[2], fut rencontré de deux Voleurs à pied, qui

1. Voy. *Naſr-eddin*, LXX, p. 27, cf. R. Köhler, *dans Orient und Occident*, I, 439, & Holzmann, *Indiſche Sagen*, III, 109; — Plutarch., *Septem ſapientum convivium*, ed. Wyttenbach, I, II, 110; — Vincent. Bellov., *Spec. mor.*, I, 4, 10, p. 635; — Mart. Polonus, *Sermones* (*Promt.*), Argent. 1484, in-fol., c. 9 k.; — *Scala cœli* (fratris Joannis Junioris), Ulm, 1480, in-fol., 158 b.; — Sacchetti, *nov.* 4: *Meſſer Barnabo commanda à uno Abate, etc.*; — Pfaffe Amis, vers 98-180; — Keller, Ad. *Faſtnachtſſpiele*, Stuttg., 1853, 3 v. in-8°, III, 490; — id., *Erzæhlungen*, Stuttg., 1855. in-8°, 482; — *Eulenſpiegel*, ch. 28, trad. Jannet, *comment Uleſpiegle à l'Univerſité de Prague, diſpute avec les étudians & l'emporte ſur eux*; — Steinhöwel, *Eſopus*, s. a. & l. in-4°, Aeſop's Leben; — Pauli, *Schimpf und Ernſt*, LV; — Waldis, *Eſopus*, III, 92; — *Scherz mit der Warheyt*, Frankf., 1563, in-fol., LXV; — *Heinr. Julius von Braunſchweig*, ed. Holland, 896; — Eyring, *Proverbiorum copia*, Eiſleben, 1601, 3 vol. in-8°, I, 165, III, 23; — Cénac-Moncaut, *Contes populaires de la Gaſcogne*, Paris, 1861, p. 50.

2. La-Ferrière-aux-Étangs, dép. de l'Orne, arr. de Domfront, cant. de Meſſey.

eurent envie de fon habit, par quoi ils lui dirent : Frere, cet habit vous incommode & vous importune, donnez-le nous à porter pour votre fanté. Le Cordelier fe voyant preffé, leur dit : Meffieurs, tout eft à vous, & le corps auffi fi vous le voulez. Je vous prie feulement de me laiffer dévêtir & ne point m'outrager. Les voleurs lui dirent qu'il fe dépêchât ; il mit donc fon bâton à deux bouts à terre, le pied deffus, & dévefte le froc qu'il leur jetta aux pieds, puis leur dit : Prenez ma robe, la voilà. Un des deux fe baiffant pour la ramaffer, le moine lui vint à décharger un fi grand coup de bâton fur la tête, qu'il le laiffa pour mort fur la place. Cette décharge étonna tellement l'autre Voleur, qu'il prit la fuite, quoique le Cordelier le fuppliât bien fort de venir relever la robe, mais il n'en voulut rien faire, aimant mieux prendre la fuite, voyant bien qu'il n'y avoit rien à gagner avec le Cordelier[1].

XXVIII

D'un à qui l'on fit donner un lavement par force.

Il y avoit dans Paris deux gentilshommes de la fuite d'un prince du fang, qui étoient affez bons amis & qui demeuroient au quartier du Louvre, près de l'hôtel de ce prince ; l'un defquels dont je changerai le nom fous celui de Climante, étoit gran-

1. Voy. Béroalde de Verville, *le Moyen de parvenir,* LI.

dement fubtil & gauffeur jufques en un tel point qu'il eût mieux aimé perdre le meilleur ami qu'un bon mot pour rire qu'il avoit fouvent à commandement. Nous apellerons l'autre Léandre, beau gentilhomme & homme de cœur. Ces deux avoient chacun une chambre garnie en un même logis. Léandre étoit à la première chambre, & Climante à la feconde, qui toutes les femaines avoit accoûtumé de prendre un lavement & le plus fouvent les garçons de l'apothicaire que l'on envoyoit lui porter fans leur fpécifier fa chambre, prenoient celle de Léandre pour la fienne, parce qu'ils la rencontroient la première, dont Léandre étoit fi fâché que le plus fouvent il fe mettoit en colere contre eux, faifant le conte par toutes les compagnies où il fe trouvoit, de la vilanie de fon camarade, qui prenoit plaifir à fe faire fi fouvent foüiller au derrière. Climante, qui n'entendoit point raillerie & qui ne prenoit pas de trop bonne part celles de fon camarade, fçachant qu'il abhorroit extrêmement les lavemens, lui ayant ouï dire par plufieurs fois qu'il mourroit plutôt que d'en fouffrir un, réfolut pour fe vanger de lui, de lui en faire prendre un par force, & pour parvenir au but de fon deffein, il fut trouver un apothiquaire de fa connoiffance, qui fe tenoit à la ruë Saint-Honoré, à qui il dit qu'il y avoit un gentilhomme de fes amis qui avoit une fi furieufe maladie dans le corps, que tous les médecins défefperoient de fa fanté, demeurant tous d'accord qu'il n'avoit pas encore trois mois à vivre, mais qu'on avoit fait rencontre d'un excellent opérateur qui fe vantoit de le garantir de mort, pourvu qu'il fe voulut réfoudre à prendre un lavement, fans lequel tous fes remèdes lui feroient inu-

tiles, mais qu'il avoit une telle averſion pour cela, que quoique ſes parens & amis euſſent fait tous leurs efforts auprès de lui, ils ne lui avoient jamais pu faire réſoudre, diſant qu'il aimoit mieux mille fois mourir. Et eux ſçachant fort bien qu'il eſt de mes meilleurs amis, & que ſi je ne gagne cela ſur lui, perſonne n'en viendra jamais à bout, ils m'ont prié de lui en parler, ce que je viens de faire, & n'y ai rien du tout épargné, mais je n'y ai pas plus gagné qu'eux. Je viens tout préſentement de parler à cet opérateur, qui étant au deſeſpoir de voir mourir ce brave gentilhomme-là par ſa ſeule obſtination, m'a dit que pourvû ſeulement que ce lavement ne lui faſſe qu'entrer dedans le corps, que quand il le rejetteroit tout à l'heure, cela ſuffiroit pour préparer ſes drogues; là-deſſus j'ai jugé que de gré ou de force, il lui en faut bailler un, car quand bien ſur l'heure il le jettera, il vous en ſçaura bon gré peu après; j'en ai conféré avec ſes parents qui le trouvent fort bon & m'ont tous prié de trouver un apothiquaire qui le veüille entreprendre, ils m'ont donné vingt écus d'or, que je vous mets entre les mains, ſur l'obligation que je vous en aurai, vous aſſurant que vous redonnerez la vie à quantité d'honnêtes gens à qui il apartient, & perſonnes de conditions qui vous pourront ſervir en revanche en toutes ſortes d'occaſions. Il ne fait point d'autre éloquence envers l'apothiquaire, que le brillant éclat de ces écus, où il aimoit mieux mille fois voir luire le ſoleil que dans le ciel pour ſe réſoudre à cette entrepriſe, il promet ne manquer pas de lui porter dès le lendemain au matin, ayant vû ſon nom & ſa demeure & de ſe faire si bien aſſiſter, qu'il lui donneroit ou de voulonté ou

de force. Il lui dit ſon logis & qu'il s'apelloit Léandre, & que tout ſon train conſiſtoit en un petit laquais vêtu de rouge, qu'il envoyoit tous les matins en ville, avant qu'il ſe levât. Cet apothiquaire prépare ſon lavement & ſe fait aſſiſter de ſix bons forts garçons, auxquels il commande d'attendre ſur la montée, juſqu'à ce qu'il leur eût donné le ſignal ; ils attendirent à la ruë que ſon petit laquais fût ſorti hors de ſa chambre, il monte tout à l'heure, & il frappe à la porte. Léandre qui étoit ſeul dans le lit, demande qui va là, on répond ami ; il ſe lève nud en chemiſe, va ouvrir la porte & ſe recouche auſſitôt. Etant entré, Léandre lui demande ce qu'il vouloit. Je ſuis l'apothiquaire, dit-il, Monſieur, qui aporte votre lavement. Diable ſoit le coquin ! dit Léandre, ce n'eſt pas ici, monte là haut. Excuſez-moi, dit-il, Monſieur, je ſçai bien que c'eſt céans ; ne vous nommez-vous pas Léandre? Et là deſſus, tire ſon lavement de deſſous ſon manteau & le verſe dans la ſeringue. Morbleu du maraut ! dit Léandre, je te dis encore une fois que c'eſt là-haut, marche. Excuſez-moi, répond-il, Monſieur, je ſçai l'averſion que vous avez pour les lavements, & je m'étonne fort que vous aimez mieux vous laiſſer mourir que d'uſer d'un ſi bon & doux remede ; j'en baillerois à un enfant de deux ans, & même à une femme prête d'accoucher : mon lavement eſt compoſé de telle choſe & telle, il n'y a rien que de bien doux & l'on le pourroit, je vous jure, prendre par la bouche. Le pauvre Léandre penſa perdre patience d'oüir tout ce diſcours, il lui conte mille injures, le menaçant de le jeter par les fenêtres. L'apothiquaire, qui avoit fort bien prévu tout ce diſcours, & qui ne s'en étonnoit guere, voyant

qu'il ne le pouvoit féduire par la douceur, fe réfolut d'ufer de la force, & ayant donné le fignal à fes gens, qui étoient fur la montée, ils entrèrent dans la chambre. L'apothiquaire s'approche du lit, lui difant : Vous ne gagnerez rien, Monfieur, vous le prendrez, foit d'amitié ou de force, c'eft pour votre bien; il fait figne à fes gens, qui le prennent l'un par un bras, l'autre par l'autre, l'un par un pied, & l'autre par l'autre, & bien leur prit-il qu'il étoit couché, car autrement ils n'en fuffent pas fi tôt venus à bout; il fait ce qu'il peut pour fe défendre, & voyant qu'il ne peut réfifter à tous, il jure, crie, tempête, menace, leur contant mille injures, mais tout cela ne fert de rien; ces gens, en dépit de lui, le mettent en telle pofture que l'apothiquaire le demande, & prêt à recevoir le coup, il lui enfonce tout jufqu'à la dernière goutte, ufant pourtant de précaution & tournant la tête, en forte qu'il ne pût pas être endommagé, en cas qu'il lui prît fantaifie de fe vanger par cette voie & fi tôt qu'il eût fait, il fit par un de fes gens ouvrir la porte de la chambre, le jettent fur le lit, fe fauvent tous, defcendant les degrés en diligence & fermant la porte fur eux, étant plutôt dans la rue que l'autre n'eût eu le loifir de fonger à eux; & de les fuivre, il n'y avoit point d'aparence en l'état où il étoit, tellement que jamais homme ne fut plus honteux & plus décontenancé. Ruminant plufieurs chofes en fon efprit, il fe doute que Climante pourroit bien en être l'auteur, il fe leve tout doucement, change de chemife, car la fienne & fes draps étoient en un piteux état, s'habille & monte à la chambre de Climante tout en colere, fans pouvoir prefque defferrer les dents.

Climante, qui avoit oüi toute l'hiſtoire, & qui en étoit auſſi innocent que Judas de la mort de Notre Seigneur, faiſoit ſemblant de dormir à ſon arrivée, & feignant qu'il venoit de ſe réveiller, lui demande ce qu'il avoit. Léandre, qui ne ſçavoit de quelle façon il ſe devoit plaindre, ne pût dire autre choſe que quelques menaces entre ſes dents que cettui-ci feignoit de ne point entendre; à la fin, ſe déclarant davantage, diſant que quiconque avoit fait faire cela, n'étoit qu'un ſot, Climante fait l'étonné, dit qu'il auroit grand tort s'il étoit capable d'avoir quelque ſoupçon de lui, proteſte être ignorant du fait, s'offrant à le vanger, en cas qu'il en pût aprendre la nouvelle. Léandre quitte Climante qui ſe lève & s'habille, s'en va chez le prince qu'ils ſervoient tous deux & lui qui étoit d'humeur d'attirer plutôt la haine de tout le monde ſur lui, que de ne ſe vanter pas d'être l'auteur d'une action qu'il tenoit extrêmement glorieuſe, s'en vante à tout le monde dans l'hôtel du prince & oblige un chacun à lui en faire la guerre. Ce fut alors que Léandre ne douta plus · que c'étoit Climante qui lui avoit joué d'un tel tour, dont il ſe réſolut de ſe vanger au péril de ſa vie. Et pour ce ſujet va trouver un gentilhomme de ſes intimes amis que nous nommerons Lotaire, qui étoit à la ſuite du maréchal d'Ancre, car ce fut de ce tems que cette hiſtoire arriva, qui n'eſt point controuvée, mais tout à fait véritable. Il conte à ce gentilhomme l'affront qu'il avoit reçu, lui diſant qu'il prétendoit s'en vanger, & le pria de dire à Climante qu'il le vouloit voir l'épée à la main, & prie Lotaire de lui ſervir de ſecond. Lotaire, qui étoit homme déjà bien avancé ſur l'âge, qui conſidéroit la choſe plus mûre-

ment, n'ayant plus cette fougue de jeuneſſe qui le portât à ſe précipiter dans une action inconſidérée, quoiqu'il fût brave & vaillant homme, & qu'il eût donné des preuves ſignalées de ſon courage en plusieurs belles occaſions, le divertit de cette penſée, lui diſant qu'il aprêteroit à rire à pluſieurs perſonnes, à qui il découvriroit ce qu'ils ignoroient, & qu'il y auroit peu de gloire à acquérir en un combat dont la cauſe feroit honteuſe. A quoi Léandre répliqua : Quoi! j'endurerai donc un affront ſi ſignalé ſans en prendre vangeance? & je ſouffrirai qu'on me montre au doigt par la ruë & qu'on me brave de la façon? Non, dit Lotaire, je veux que vous ſoyez vangé, mais comme il faut opoſer la force à la force, auſſi faut-il faire l'adreſſe à l'induſtrie : enfin repoſez-vous ſur moi de cette affaire, & ſi je ne vous vange puiſſamment, plaignez-vous de moi. Léandre prend congé de Lotaire, lui remettant ſon honneur entre les mains.

Je vous ai fait ſçavoir ci-devant que Lotaire étoit un gentilhomme domeſtique du maréchal d'Ancre, qui, comme chacun ſçait, étoit tout-puiſſant en ce temps-là, que ſi-tôt que l'on parloit de lui autrement qu'il ne déſiroit, étoit châtié ſans aucune forme de juſtice. Ce Lotaire ici avoit autrefois été priſonnier trois ans durant, dans la conciergerie du palais, où il étoit extrêmement connu du geôlier & de toute ſa maiſonnée, mais il étoit en bien plus grande autorité depuis qu'il étoit domeſtique du maréchal & qu'il avoit l'oreille de ſon maître, de la part duquel il étoit venu pluſieurs fois faire des commandemens, de façon que l'on lui déferoit preſque tout. Il ſe réſolut d'employer le crédit qu'il pouvoit

avoir là-dedans pour vanger ſon ami de l'affront qu'il avoit reçû. Pour cet effet, il parle à cinq ou ſix huiſſiers du parlement, à qui il dit que ſon maître leur commandoit d'arrèter priſonnier Climante, en quelque part où ils le trouveroient, il leur dit quel homme c'étoit & où ils auroient de ſes nouvelles, qu'ils prirent par mémoire & ne manquèrent pas de l'épier & tout ſur le champ Lotaire alla avertir le geôlier de la conciergerie que tels & tels lui emmeneroient bien tôt un priſonnier, que le Maréchal ſon maître avoit recommandé qu'on mît en lieu ſeur, & que perſonne ne lui parlât que par ſon ordre. Cependant, les huiſſiers ne manquent point à faire leur devoir, ils épient ſi bien Climante qu'ils l'attraperent, lui mirent la main au colet & enfin l'emmenerent priſonnier : ce qui leur étoit fort aiſé de faire puiſqu'il ne ſe deffioit de perſonne. Il demande la cauſe de cet empriſonnement, mais ils lui dirent qu'il l'aprendra de ſes juges. Cet homme, quoique fort étonné & ſurpris, n'étant point en état, ſeul comme il étoit, de faire réſiſtance à ſix hommes bien armez, ſe laiſſe conduire. Étant arrivé à la conciergerie, le geôlier témoigna ètre averti de cette priſe, & le fit mettre au lieu qu'il lui avoit deſtiné. Le pauvre Climante ne ſçait à qui avoir recours, & ruminant en ſon eſprit pluſieurs choſes, il ne peut ſoupçonner en façon quelconque pourquoi il eſt arrêté. Au bout d'une heure, Lotaire qui connoiſſoit Climante, dont il feignoit même ètre ami particulier, le vint voir dans la priſon; à l'abord, il parut extrêmement triſte & étonné, lui diſant : Comment, cher ami, que veut dire cela? Je viens tout maintenant d'aprendre que vous étiez priſonnier, & tout à l'heure, toute

affaire ceffante, je fuis venu pour en aprendre la caufe & pour vous offrir en cette occafion tout ce qui dépend de moi & de mes amis. Ah! mon ami, lui repartit Climante, je protefte que je ne fçai pourquoi l'on m'a arrêté. Si c'eft pour de l'argent, lui dit Lotaire, j'en ai, difpofez de tout ce qui eft en ma puiffance, & fi la fomme eft fi grande qu'on n'y puiffe fournir, j'ai des amis puiffans qui ne me manqueront pas au befoin. Non non, dit-il, mon ami, ce n'eft pas affeurément pour cela, je ne dois à perfonne qu'à mon hôte, & fi j'avois befoin de tout ce qu'il a, je fçai qu'il feroit en ma difpofition. Mais quoi, dit Lotaire, auriez-vous battu quelqu'un? Encore moins; répondit-il. Mais il faut bien que vous ayez fait quelque chofe; vous êtes fort libre en paroles, que pour dire un mot, ne confiderez point qui vous attaquez, n'avez-vous point, dans vos railleries ordinaires, mal parlé du Marquis d'Ancre? Je vous connois affez libre pour faire ce jugement de vous; vous fçavez qu'en ce fiecle, les penfées contre lui font criminelles & les moindres paroles coupables de mort. A ce mot il devint fort pâle, car comme c'étoit un homme qui parloit très-hardiment, il fçavoit bien qu'il ne l'avoit pas épargné dans fes difcours, & après avoir un peu rêvé, mettant fes doigts dans fa bouche, levant les yeux en haut & frappant du pied contre terre: Ah! morbleu, dit-il, en feroit-ce bien la caufe? Je n'en fçai rien, dit Lotaire, ce n'eft que par forme de difcours ce que je dis ici. Si cela eft, cher ami, je vous plains, car vous fçavez que c'eft un homme qui ne pardonna jamais à perfonne. Adieu, je vous fervirai mieux hors d'ici que céans, je vais m'informer & je vous viendrai dire

ce que j'en aprendrai. Sur ce difcours, il le quitte & l'autre demeura fort confus & eut pour chofe fort certaine que le Maréchal d'Ancre l'avoit fait arrêter prifonnier & qu'il couroit rifque de la vie. Lotaire réfolu de lui en bailler tout du long de l'aune & de vanger puiffamment fon ami, va de ce pas trouver un docteur de Sorbonne qui avoit accoutumé de reconcilier les criminels condamnez & de les réfoudre à la mort; il lui dit, feignant avoir la larme à l'œil, qu'un pauvre gentilhomme de fes intimes amis, fans aucune formalité de juftice, venoit d'ètre condamné à avoir la tète tranchée, & qu'il devoit être exécuté le foir, à caufe feulement d'avoir choqué par fes difcours celui qui pour lors tenoit en fes mains les rênes de l'État, que ce pauvre gentilhomme ignoroit fa condamnation, & que fort peu de gens la fçavoient; qu'il feroit grandement furpris à cette nouvelle & qu'il prioit de le venir voir & petit à petit tâcher de le réfoudre à mourir. Ce docteur, qui n'étoit pas apprentif en ces affaires, ayant fçu fon nom & le lieu où il étoit prifonnier, promet qu'il l'ira voir incontinent. Lotaire le prévient; il retourne dans la prifon, témoignant à fa contenance un extrême déplaifir. Ah! cher ami, lui dit-il, voilà tout ce que j'apréhendois. Je viens d'aprendre que c'eft le Maréchal qui eft votre partie & qui follicite contre vous. Je vous plains beaucoup & ai grande apréhenfion pour vous. Comment! lui dit-il, de quoi m'accufe-t-on? C'eft ce que l'on ne dit point, répondit Lotaire, mais il fuffit de vous dire que vous avez fâché cet homme-là qui eft tout puiffant comme fçavez: je vous tirerois d'ici plutôt cent fois fi vous aviez tué vingt perfonnes, mais pour une action

comme celle-ci, on n'oferoit parler pour vous, & beaucoup moins moi qui fuis à lui. Comment donc, dit-il à demi-défefpéré, faut-il que je meure pour cela? A ce mot le docteur de Sorbonne entre, qui entendant cette dernière parole, lui dit : Pourquoi non, mon bon ami? Confidérez que le bon Dieu étoit bien plus innocent & n'a pas laiffé de mourir; ce fut pour le pauvre Climante un grand redoublement d'apréhenfion. Ce que voyant Lotaire, il lui dit : Je prie Dieu qu'il vous veuille confoler; je vous laiffe entre les mains de monfieur que voilà, je m'en vais tâcher à m'informer encore mieux de votre affaire.

Et étant demeuré feul avec ce bon docteur qui y alloit à la bonne foi, & qui y fut le premier trompé, il lui dit : Mon ami, il n'eft plus tems de fonger aux chofes du monde, il vous faut préparer à la mort; vous n'avez plus que deux ou trois heures à vivre, vous êtes condamné. A ce mot, le pauvre Climante demeura fi furpris qu'il ne put ouvrir la bouche, mais étant un peu revenu à foi, il s'écria furieufement & fon efprit fit paroître de telles faillies qu'il fembloit être entièrement hors de foi; mais le bon père, expert en telles matières, tâcha de le ramener peu à peu & par fon éloquence lui promit que ce n'étoit rien de cette vie au prix de l'éternité. Je ne veux point m'amufer à faire le prédicateur, j'y réuffirois fort mal, auffi n'eft-ce pas ma profeffion; il fuffira donc de vous dire qu'avec beaucoup de peine il adoucit un peu fa fougue & le réduifit pour le moins en l'efpérance de l'écouter plus volontiers à la feconde vifite qu'il promit lui rendre dans une heure, qu'il lui donnoit du tems pour fonger à fa confcience, laiffant le pauvre Climante plus près de la

mort que de la vie, en ſorte que le bourreau n'eût pas eu grande peine à l'achever.

Lotaire, cependant, qui étoit aux écoutes & quoiqu'il eût donné pluſieurs mortelles apréhenſions à Climante, ne tenoit pas encore la vengeance de ſon ami aſſez aſſouvie, il vouloit paſſer encore outre, mais réſolu pourtant de faire finir ſon apréhenſion avant la fin du jour qui s'aprochoit. Il revint trouver le pauvre Climante, à qui en ſoupirant il dit: Ah! cher ami, je viens d'aprendre que vous êtes condamné. Ah Dieu! ce dit-il, je le ſçai bien, il faut que je vous diſe adieu pour jamais. Après quelques autres aſſez triſtes complimens, Lotaire lui dit : Mais devinez à quoi j'ai penſé qui vous pourroit ſauver la vie. A ce mot, Climante ouvrit les yeux & les oreilles, lequel meurt d'impatience de l'oüir. Je vous diroi, dit Lotaire, vous êtes ici priſonnier pour crime d'Etat, peu de gens ſçavent votre condamnation, le geôlier même l'ignore; ſçavez-vous de quoi je ſuis d'avis? Et de quoi? dit le pauvre Climante tout tremblant. Vous ſçavez, dit Lotaire, que les priſonniers d'État n'ont pas accoutumé d'être arrêtés pour peu de temps, feignez de croire que votre priſon ſera longue, & dites que vous voulez faire vos proviſions de bois & de charbon pour cet hyver; laiſſez-moi faire, je le publieroi bien céans. Mais à quel deſſein, dit Climante? J'iroi moi-même, dit Lotaire, faire venir céans un charbonnier chargé de charbon, qu'il aportera à votre chambre & en venant, je le feroi réſoudre, pour une cinquantaine de piſtoles & plus s'il en eſt beſoin, quand il ſera céans, de ſe vêtir de vos habits, vous prendrez les ſiens, & vous teignant le viſage de charbon, vous ſortirez librement d'ici; car on croira

que vous ferez le charbonnier qui vous en retournerez, il n'y a point de difficulté & que pour un intérêt tel que celui-là, on ne s'expofe librement à ce danger. Le pauvre Climante fe crût déjà voir en liberté, comme nous nous imaginons faciles les chofes que nous fouhaitons avec paffion. Il conjure puiffamment Lotaire en le fuppliant de faire offre de tout fon bien au charbonnier, & d'affurer qu'il lui feroit redevable de la vie.

Lotaire s'en va trouver un charbonnier, en prend exprès un jeune fans barbe & qui avoit les cheveux fort ras, & lui faifant charger un fac de charbon, l'emmène avec lui à la Conciergerie; lui qui étoit bien connu du geôlier, ne fait point de difficulté de lui conter l'affaire au point qu'elle étoit & qu'il n'avoit aucune intention que de faire la peur toute entière au prifonnier, le priant d'aider à fon deffein & de le laiffer fortir en habit de charbonnier, fans faire femblant de rien. Le geôlier, qui ne l'avoit arrêté qu'à fa requête, ne fit aucune difficulté de lui accorder ce qu'il defiroit; il monta donc à la chambre avec ce charbonnier, à qui il fait promptement vêtir l'habit de Climante, & fit à Climante prendre l'habit du charbonnier; mais Climante ayant une barbe bien retrouffée & une grande perruque, il lui dit que cela ne s'accommoderoit pas bien & que facilement il pourroit être reconnu à la porte. Climante qui ne defiroit que d'être dehors à quelque prix que ce fût, ne fit point de difficulté de fe faire couper les cheveux & rafer la barbe par un barbier que Lotaire avoit fait venir exprès & qu'il fit entendre s'être trouvé là par hafard, & fe faifant teindre le vifage de charbon, il n'y eût eu perfonne q

ne l'eût pris pour le charbonnier même, & quand bien les portiers n'euſſent pas été avertis, je crois qu'ils l'auroient laiſſé paſſer pour le véritable charbonnier. En paſſant la première & la ſeconde porte, on ne lui dit mot, mais à la troiſieme, le geôlier, qui vouloit aider au deſſein de Lotaire, en redoublant ſa peur, dit : Mais ne ſeroit-ce pas bien ici quelqu'un de nos priſonniers? A ce mot, il penſe mourir d'apréhenſion. A quoi répondit un qui étoit auprès de lui, qui étoit fait au badinage : Non, c'eſt ce charbonnier qui vient de porter ce charbon là-haut. Il le laiſſe donc paſſer, & en grande hâte il tâche de ſe ſauver en l'hôtel du prince, s'imaginant avoir cinquante ſergents à ſa ſuite. Comme il paſſoit deſſus le Pont-Neuf, Lotaire avoit raſſemblé cinq ou ſix cavaliers à qui il avoit conté l'hiſtoire pour lui donner encore une aubade en paſſant, qui le voyant venir de loin, dirent : Voilà un charbonnier qui reſſemble fort à Climante ; ce que diſant pluſieurs fois tout haut, ils lui redoubloient ſon apréhenſion, & mettant ſon doigt dans ſa bouche, il leur diſoit tout bas : Taiſez-vous. Enfin il arrive près du Louvre, devant l'hôtel du prince qu'il ſervoit, & chez qui il venoit ſe réfugier, qui étant averti de la fourbe, ſe tenoit ſur la porte avec quelques cavaliers de ſa ſuite. Climante le voyant, lui crie tout haut : Monſieur, ſauvez-moi la vie. Ce prince, feignant de ne point le connoître, & lui voulant tâcher à entrer dans ſa maiſon, il le voulut retenir, lui diſant : Où va ce maraut-là? Ah! Monſeigneur, dit-il, je ſuis Climante, ſauvez-moi la vie, s'il vous plaît. Le prince feint d'être grandement étonné, fait ſemblant de le reconnoître, lui demande la cauſe de ce déguiſement, qu'il leur conta avec

naïveté, dont les autres, qui ſçavoient la vérité de l'hiſtoire, pâmoient de rire. Mais le bon du conte, c'eſt qu'il le fallut ſaigner, & que l'apréhenſion lui donna une groſſe fievre qui lui vint bien à point, car il fallut qu'il fût plus de trois mois ſans ſortir de la chambre, en attendant que les cheveux & la barbe lui revinſſent. Il ſut enfin la vérité de l'hiſtoire, dont tout de bon il ſe vouloit fâcher contre Léandre & Lotaire, mais ſes amis lui dirent qu'il n'avoit pas raiſon, qu'il avoit le premier offenſé Léandre, & qu'il ne devoit pas trouver mauvais ſi par cette ſubtilité il s'en étoit vangé [1].

XXIX

De deux valets qui eurent le fouet.

Un gentilhomme aſſiſté de deux de ſes valets pour ſe vanger d'un qui l'avoit offenſé, qui n'étoit pas de ſa condition, l'aſſaſſina au bord d'un bois dans la baſſe Normandie, à dix huit ou vingt lieües de la ville de Rouen ; pour ce fait il fut empriſonné ſur les lieux où par les juges il fut condamné d'avoir la tête tranchée, dont il ſe porta apellant au Parlement de Roüen, où il fut conſtitué priſonnier avec ſes deux valets qui ſe juſtifièrent d'avoir été conſentans de ce meurtre & même furent déchargez par le Maître ;

1. Voy. Abſtemius, p. 561 : *De viro clyſteria recuſante;* Waldis, *Eſopus*, II, 89 ; — *Exilium melancholiae* (allemand), Straſbourg, 1643, in-8°, p. 232 ; — Dach, *Kurtzweiliger Zeitvertreiber*, s. l. 1666, 138.

& néanmoins à caufe qu'ils avoient été préfens au meurtre, ils furent condamnez à avoir le foüet par les carrefours; & fous le regard du Maître la fentence fut confirmée & fut ordonné de plus que la tête feroit portée au lieu où l'affaffinat avoit été fait. Les deux valets furent expediez devant, qui n'ayant pas d'argent pour contenter le Bourreau, furent accommodez de toutes pieces & ne fortirent point de fes mains que le fang ne leur découlât des épaules. Après cette exécution faite, il étoit dit par l'arrêt qu'en ce même état ils paroîtroient quand on couperoit la tête à leur Maître, ce qui fut exécuté; & tôt après on leur donna congé de s'en aller fi bon leur fembleroit. Se voyant libres, ils fe réfolurent de fe vanger du Bourreau qui les avoit fi mal menez & fçachant qu'il faloit qu'il portât la tête de ce gentilhomme vers Lizieux où le meurtre avoit été commis & que dès le foir même il devoit aller coucher à deux ou trois lieües de Roüen, & qu'il ne pouvoit pas paffer Moulineaux[1] où il y a une affez bonne hôtellerie, ils fe réfolurent de le fuivre, craignant qu'il ne demeurât au village de Couronne[2], qu'on trouve devant que d'arriver à Moulineaux, ou bien au Chouquet qui eft par de-là; c'étoit aux longs jours d'été, de forte que ce Bourreau pour avancer chemin & pour être mieux logé, eut loifir d'aller jufqu'au Chouquet, qui eft une bonne hôtellerie, qui vaut beaucoup mieux que Couronne ni Moulineaux : étant

1. Moulineaux (Seine-Inférieure), fur la Seine, cant. de Grand-Couronne (6 kil.). Voy. Coipel & Tougard, *Moulineaux près Rouen*, Rouen, 1875, in-8°.

2. Grand-Couronne (Seine-Inférieure), près de la Seine, chef-lieu de canton, arr. de Rouen (12 kil.).

arrivé il demande une chambre qu'on lui donne. Les deux foüettez qui le fuivoient de loiñ & qui l'avoient vu entrer au gros Chouquet, & il y a deux hôtelleries, le grand & le petit Chouquet, y arrivant environ une heure après lui, portant une petite valife fur leur dos, dans laquelle pour tout meuble il n'y avoit environ que deux douzaines de poignées de verges bien finglantes & vertes, dont ils s'étoient munis pour le fujet que vous entendrez, & s'étant fort bien déguifez, de peur d'ètre connus de ce Bourreau par les mains duquel ils venoient de paffer, ils entrent dans cette hôtellerie où ils demandent un lit & à fouper. Comme l'on étoit en peine où l'on les accommoderoit, ils dirent à l'hôteffe : Madame, nous ne fommes pas beaucoup difficiles; fi vous ne nous pouvez donner une chambre feule pour nous deux, nous ne nous foucions pas beaucoup quand vous nous mettrez coucher dans une chambre où il y aura quelques honnêtes gens & même s'il y avoit des hôtes céans qui ne le trouvaffent point mauvais, on eft quelquefois bien aife de fouper en compagnie, s'ils nous vouloient faire cet honneur. Vrayement, meffieurs, dit l'hôteffe, il vient d'arriver il n'y a pas une heure un fort honnète homme ceans (il y a apparence qu'elle ne le connoiffoit pas) qui eft tout feul, & occupe une chambre où il y a deux lits : il fera peut-être bien aife d'avoir compagnie, car il eft tout feul, vous fouperiez enfemble & pour coucher il fe coucheroit dans un lit & vous deux dans l'autre. Ce nous feroit bien de l'honneur, dit un d'eux, s'il nous le vouloit permettre. L'hôteffe leur dit qu'elle lui alloit demander, ce qu'elle fit. Le Bourreau voyant que ceux de fa profeffion font generalement

haïs de tout le monde, qu'on fuit leur abord & qu'ils ſont contraints toûjours de manger ſeuls faute de compagnie, fut ravi de cette occaſion, lui dit qu'ils feroient les très-bien venus : eux ſçachant cela, ils montent à la chambre avec leur valiſe, le ſaluant courtoiſement, il leur rend leur ſalut, bien loin de ſe perſuader que c'étoient les deux qu'il venoit de quitter & qu'ils portoient de ſes marques; ils ſouperent enſemble & burent pluſieurs coups à la ſanté l'un de l'autre. Quand ils eurent ſoupé, ils firent mettre des draps à leur lit & pendant qu'on les chauffoit, un des deux compagnons deſcendit en bas, qui dit à l'hôteſſe : Madame, nous allons ce ſoir bien rire avec l'hôte que vous nous avez donné; quelque bruit que vous entendiez, ne vous en mettez point en peine, je vous prie, nous avons deſſein de rire cette nuit & de paſſer le tems. Elle ne prit point garde à ce diſcours; quand les lits furent faits, ils ſe déshabillèrent tous trois pour ſe mettre chacun dans leur lit. Mais les deux Compagnons qui avoient dans l'eſprit leur deſſein formé, fermerent la porte de la chambre à double verroüil; quand ils virent monſieur le Bourreau nud en chemiſe pour s'aller coucher, ils ſe depoüillerent auſſi-bien que lui & foüillant dans leur valiſe, étalerent leurs poignées de verges, lui diſant en ôtant leur chemiſe & demeurant tous nuds : Nous connoîs-tu bien maintenant? Vois-tu tes marques que nous portons ſur le dos? nous te proteſtons qu'avant que tu nous quittes, nous te mettrons en même état que tu nous as mis, & diſant cela, ils ſe jettent tous deux ſur lui & ne pouvant lui ôter ſa chemiſe, ils la mettent en pieces & demeurant auſſi nud qu'eux, ils prennent chacun

une poignée de verges & ſe mettent à l'étriller de toute leur force. Il ſe met à crier à l'aide, au meurtre, miſéricorde : l'hôte veut monter pour ſçavoir ce que c'eſt, mais l'hôteſſe l'en empêche diſant qu'ils paſſoient le tems à un certain jeu dont un l'avoit avertie; mais les cris redoublent à chaque coup : car à meſure que les verges s'uſoient, ils en reprenoient d'autres; l'hôte & l'hôteſſe voulant ouvrir la porte & la trouvant barricadée, demandent ce qu'ils ont à crier, dont l'un des deux compagnons répondit que ce n'étoit rien : mais le Bourreau criant ſans ceſſe, l'hôte & l'hôteſſe voulant entrer à toute force, on ne leur ouvrit point que toutes leurs verges ne fuſſent preſque uſées & que le pauvre Bourreau n'eût toutes les épaules déchiquetées à coups de foüets où le ſang ruiſſeloit de tous côtés; comme les deux compagnons virent qu'il étoit preſque bien & qu'on vouloit enfoncer la porte pour entrer, un des deux l'ouvre, l'hôte & l'hôteſſe entrent dedans la chambre, qui le voyant en cet état, furent fort étonnez. Voyez, dit un des compagnons, quel ſujet il a de crier, nous ne l'avons pas plus maltraité qu'il nous a fait & cependant il crie plus haut & en montrant leurs épaules : Voyez, je vous prie, dirent-ils, meſſieurs, de quelle façon il nous a accommodez & s'il a ſujet de crier plus haut que nous. L'hôte & l'hôteſſe voyant qu'il n'y avoit gueres de différence entre eux tous & qu'ils ſaignoient quaſi autant l'un que l'autre, ils ſe gauſſerent du criard & refermant la porte ſur eux, ils deſcendirent en bas, réſolus de les laiſſer entrefoüetter tant que bon leur ſembleroit, ſans ſe mettre en peine & quelques cris qu'ils entendiſſent : ce que voyant les deux compagnons, recommencerent tout

de nouveau à étriller leur drôle, quoi qu'il pût dire & furent plutôt laſſez qu'aſſouvis de continuer leur branle.

XXX

D'un filout qui affronta un hôtelier de Paris.

Le renard eſt bien fin, dit-on, mais celui qui le prend l'eſt encore davantage : je dis ceci parce qu'un certain hôtelier de Paris étoit ſi ruſé que tous ſes amis pour ce ſujet l'apeloient le Renard; & pour ce ſujet voulant tenir hôtellerie, il mit pour ſon enſeigne au Renard, qui eſt encore à preſent dans la ruë Saint-Denis, à Paris : mais ce Filout dont nous allons parler l'affina, comme vous allez entendre. Ce maître Filout était un bas Normand qui étant venu à Paris à deſſein d'y tromper quelqu'un, car je crois qu'il n'y avoit point d'autres affaires, vint loger en cette enſeigne du Renard où étant arrivé il demande à la Maîtreſſe s'il pourra loger là-dedans, y avoir une chambre & y être traité à table d'hôte, parce qu'il avoit long-tems à demeurer à Paris; l'hôteſſe lui demanda combien de tems il y pourroit ſéjourner; il lui répondit qu'il ne le pouvoit pas bonnement dire, parce qu'il y venoit plaider un procès de conſéquence, & qu'il ne ſçavoit pas quand il pourroit être vuidé & qu'il loüeroit Dieu de bon cœur ſi les Juges le pouvoient expédier dans quatre ou cinq mois, mais qu'il étoit réſolu de ne point ſortir de Paris qu'il n'en vît une fin; venant en diſcours ſur le ſujet de ce procez, il dit qu'il avoit pris un Office

aux parties caſuelles, qu'on s'étoit opoſé à la levée & qu'il demandoit d'être reçû en dépoſant ſon argent, ce que l'on diſputoit, diſant avoir aporté ſes deniers pour ce ſujet, qui conſiſtoient en dix mille écus, qu'il avoit tout contez dans ſa valiſe & qu'il prioit l'hôteſſe de lui vouloir mettre en lieu de ſûreté, parce qu'il n'y vouloit point toucher, étant réſervé pour ce ſujet : l'hôteſſe lui promit d'en avoir ſoin & de lui rendre toutesfois & quantes qu'il le lui demanderoit. Il lui va querir une valiſe qu'il avoit aportée pleine de cailloux qu'il avoit cachetée à trois ou quatre cadenats, qu'elle enferma encore ſous deux ou trois clefs. Il demanda combien on payoit-là dedans en table d'hôte pour être couché & levé à faire bonne chere ; elle lui dit qu'on payoit cinquante ſols par jour & que venant ou non, on ne laiſſoit pas de payer : il l'accepta & fit mettre en écrit le jour qu'il y entroit, pour payer quand il ſortiroit autant de jours qu'il y auroit demeuré. Il fut bien trois mois logé là dedans à faire grande chere ſans qu'on lui demandât de l'argent, s'imaginant avoir de ſi bons gages de lui en cette valiſe, où ils croyoient qu'il y eût dix mille écus, comme il leur avoit donné à entendre, ſortant tous les jours du matin & ne revenant qu'à midi ; & après qu'il avoit dîné il ne revenoit que le ſoir, feignant toûjours de venir ſolliciter ses Juges, & conferer avec ſon Avocat. Il continua toûjours cette vie, juſqu'à ce qu'un jour il aprit le ſoir que ſon hôteſſe devoit aller le lendemain de grand matin à Vaugirard voir un enfant qu'elle y avoit à nourrice & qu'elle ne devoit revenir que le ſoir ; cela lui donna lieu de joüer d'un tour à ſon hôte, dont il ne ſe guettoit pas ; en ſçachant que la

Maîtreſſe avoit la clef du cabinet où elle avoit enfermé ſa valiſe, il vint ſur le midi contrefaiſant le joyeux, dire à ſon hôte qu'il venoit de gagner cent livres en un quart d'heure de tems parce qu'il venoit d'acheter un Cheval qui lui avoit coûté cent écus, & que tout à l'heure on lui en avoit voulu donner quatre cens livres; il demande promptement ſa valiſe pour prendre de l'argent, pour payer le Marchand qui l'attendoit pour aller dîner enſemble. Cet hôte lui dit que ſa femme en avoit emporté la clef & qu'elle ne devoit revenir que le ſoir; là-deſſus il commence à jurer & à tempêter avec mille ſermens, voulant tout à l'heure qu'on envoyât querir un Serrurier pour ouvrir la porte, diſant qu'il ne recouvreroit peut-être jamais une telle occaſion, que le Marchand s'en vouloit aller & qu'il ne pouvoit attendre. L'hôte qui voyoit qu'il ne pouvoit ouvrir cette porte ſans ſe faire tort, & ſans laiſſer tout à l'abandon, car cette clef étoit enfermée dans un autre cabinet & qu'il faloit rompre deux ou trois ſerrures, d'ailleurs qu'étant tout ſeul il ne pouvoit pas avoir le loiſir de vaquer à cela, lui dit : Mōſieur, ce que vous me demandez eſt impoſſible, je ne ſçaurois pas rompre ce cabinet pour avoir la clef; combien avez-vous affaire ? j'aime mieux vous le bailler & vous me le rendrez quand elle ſera venue. Lui qui ne demandoit pas mieux, fait ſemblant d'être mal ſatisfait, diſant que s'il avoit beſoin de plus grande ſomme qu'autant en ſeroit, mais pourtant à la fin ſe laiſſe combler à prendre cent écus des mains de ſon hôte pour aller payer le Cheval qu'il feignoit d'avoir acheté, fait marché même combien il lui coûteroit par jour pour le nourrir & pour mieux colorer ſa

fourbe, il fit donner même un teſton au valet, pour avoir ſoin de le bien panſer & demanda encore une Piſtole à l'hôte de plus pour payer le dîné avec le Marchand & deux autres qui lui avoient aidé à acheter le cheval, à quoi il feignoit d'ètre obligé par le marché. Il ſort donc de ce logis pour n'y rentrer jamais. L'hôteſſe arrive le ſoir, à qui ſon mari fit des reproches d'avoir emporté cette clef, pour laquelle il y avoit un beau bruit. Elle s'en étonne, diſant : Quoi, depuis plus de trois mois qu'il y a qu'il loge céans, il ne me l'a point demandée : il faut qu'à point nommé pour ce jour ſeul que j'ai été dehors, il en ait eu beſoin ? Oui, dit ſon Mari, il a fallu que je lui aye baillé cent écus pour payer ſon cheval & une Piſtole pour aller faire la vie avec ſes Marchands; & bien dit-elle il n'importe, nous avons aſſez bons gages. Le ſoir vient & ne voyant point leur hôte, ils ne s'en étonnent point beaucoup, croyant qu'il fit encore la débauche avec ſes Marchands, mais trois ou quatre jours après n'oyans point parler de lui, ils commencerent d'en être en peine & de s'imaginer peut-être qu'ayant voulu revenir le ſoir même ou le lendemain, il auroit pû rencontrer quelques Filous qui pourroient bien l'avoir tué pour avoir ſon manteau la nuit; ils ſe confirmerent encore plus en cette croyance après l'avoir en vain attendu plus de huit jours, ce que voyant, ils preſenterent requête à monſieur le Lieutenant Civil, expoſans de ce que deſſus, diſant être chargez d'une valiſe où il y avoit, à ce qu'il leur avoit dit, dix mil écus dedans, qu'ils lui avoient prêté plus de cent écus & autant pour le moins qu'il leur devoit en dépenſe qu'il avoit faite chez eux, que craignant d'en être recherchez quel-

que jour, ils requeroient que ſa valiſe fût ouverte par autorité de Juſtice, étant ſatisfaits de ce qui leur pouvoit être dû & dépoſé en telles mains qu'il plairoit à Juſtice en ordonner, croyans être obligez de faire cette diligence pour leur ſeureté; leur requête leur fut accordée. Un Commiſſaire fut député avec Sergent & Greffier, trois ou quatre témoins, pour être préſents à l'ouverture de la valiſe, pour rendre la choſe plus authentique. Mais qui fut bien étonné ce fut mon hôte, quand il ne vit que des cailloux dedans, car lui qui n'en ſçavoit rien que par le recit de ſa femme, qu'il croyoit qu'elle eût vû & compté l'argent, il demeura plus froid que marbre, voyant bien qu'il en tenoit pour ſes trois cens dix livres, pour autant pour le moins de dépenſe, & ce qui plus le deſeſperoit encore fut qu'il lui fallut payer les frais de Juſtice & la taxe du Commiſſaire, du Sergent & du Greffier, qui ſe montoit encore à quelque argent. Voilà comme notre vieil Renard fut affiné, qui jura depuis de ne ſe fier à perſonne qu'avec bons gages, qu'il verroit auparavant. Mais après la mort le Médecin[1].

1. Les hiſtoires de filous amuſaient fort la population pariſienne, vers 1643. Elle s'intéreſſait aux chefs de bandits, à Petit-Jacques, redouté juſque dans les campagnes voiſines. Ce Petit-Jacques ſe rendait myſtérieux à ſes compagnons eux-mêmes, qu'il réuniſſait tous les ſoirs vers minuit, ſous une des arches du Pont-Neuf. Là, cette bande décidait les expéditions, chacun avait ſon rôle. Celui qui ne rapportait aucun butin était parfois tué d'un coup de poignard ou jeté à la rivière. Les filous les plus expérimentés avaient adopté un brillant coſtume : habits de panne de ſoie, de drap d'Eſpagne, avec l'épée. Ils avaient de l'eſprit, ils ſemblaient vouloir qu'on parlât d'eux. Voyez Tallemant des Réaux, *Hiſtoire générale des larrons*, l. I, ch. 35; Challamel, *Mémoires du peuple français*.

XXXI

Autre ſur le méme ſujet.

Celui-ci eſt très-veritable & des plus ſubtils qui ſe ſoient faits de longtems, dont les plus aviſez euſſent eu bien de la peine à s'en défendre. Et je vous proteſte l'avoir apris d'un des Marchands mêmes qui y furent attrapez, il ſe ſouviendra bien de me l'avoir dit ſi ce livre tombe entre ſes mains & s'il ſe donne la peine de le lire. Deux Filous de conſidération, je les nomme ainſi parce qu'il faloit qu'ils euſſent du bien pour faire ce que vous allez entendre, leur fond ſe montoit à vingt ou trente mille livres, ils étoient étrangers & vinrent demeurer à Paris, l'un d'eux prit une grande maiſon au Fauxbourg Saint-Germain, avoit carroſſe & chevaux dans une des plus fameuſes hôtelleries, & l'autre fit le ſemblable au Marais du Temple, car il importoit comme vous ſçaurez, qu'ils fuſſent le plus qu'il ſe pouvoit faire ſéparez l'un de l'autre. Celui qui étoit logé au Marais du Temple, contrefaiſoit l'Allemand, ſemblant être fort facile à duper & ſe diſoit être Marchand qui venoit employer quantité de deniers en cette grande ville de Paris pour avoir toutes ſortes de marchandiſes, qu'il devoit porter à la Foire à Francfort, en Allemagne : il achetoit de tous côtez ce qu'il pouvoit rencontrer de curieux, juſqu'à plus de vingt mille livres qu'il mit en étoffes d'or, de soye & de laine, en caſtors, en

toilles déliées, en dentelles de points coupez, en pierreries & orfévreries, en montres, en gands, en rubans & éventails, & generalement en tout ce qu'il vouloit faire croire qu'il y auroit un grand profit à le porter en cette Foire : tout ce qu'il achetoit il le payoit argent comptant en belles Piſtoles qu'on ne peſoit point; en ce tems-là elles ne valoient que ſept livres quatre ſols; mais entre Marchands ſur la bourſe, elles paſſoient bien juſqu'à ſept livres ſix. Il prenoit les marchandiſes quaſi au même prix qu'on les lui faiſoit, comme un homme qui préjugeoit bien qu'il n'en payeroit rien : quand le marché étoit fait, il payoit tout en Piſtoles; mais il les bailloit à ſept livres ſix, diſant qu'elles lui coûtoient autant : les Marchands qui trouvoient bien leur compte ailleurs, ſe ſoucioient fort peu de deux ſols ſur chaque piſtole, eux qui en la vente de leurs marchandiſes y en gagnoient plus de trente & tel juſqu'à un ecu, toutefois il leur diſoit : « Meſſieurs, contrefaiſant l'étranger, j'ai pris ici les Piſtoles d'un Marchand au prix que je vous les donne : il m'a fait entendre qu'elles valoient cela à Paris. Il n'a tenu qu'à moi que je n'aye pris d'autre argent, il n'eſt pas raiſonnable que vous y perdiez, ni moi non plus, ni qu'en cette conſideration vous ne vendiez vos marchandiſes plus cheres; tous ceux qui en ont reçu de moi peuvent aller trouver mon marchand avec un billet de moi qui leur baillera d'autre argent. » Ceux-ci eurent l'oreille éveillée, diſant : « Le pis qui nous puiſſe arriver eſt de perdre ces deux ſols pour Piſtole que nous gagnons bien & par delà ſur notre marché, mais ſi nous les pouvons avoir, ce ſera encore le mieux. » De façon qu'ils prirent tous un billet de ce prétendu Marchand pour

recevoir d'autre argent de ſon Banquier, c'eſt ainſi qu'il nommoit celui qui, comme nous avons dit, ſe tenoit au Fauxbourg Saint-Germain. Ils le vont tous trouver les uns après les autres pour avoir d'autre argent, & pour ne perdre point deux ſols ſur chaque piſtole; il les remit tous au lendemain, diſant qu'il devoit le ſoir recevoir d'autre argent. Cependant mon drôle qui ſe tenoit au Marais du Temple & qui étoit ſaiſi des marchandiſes, compte avec ſon hôte & s'en va. Le lendemain tous les Marchands ſe trouverent au lever de celui qui leur avoit donné rendez-vous; ils attendirent qu'il fût habillé & en état de parler à eux; il les fit tous entrer, leur demandant quel argent ils avoient reçu de leur correſpondant, chacun apporte ſon fait, l'un cent Piſtoles, l'autre cinquante, l'autre quatre-vingts, l'autre deux cents, faiſant écrire ſur un livre les noms de ceux qui lui reportoient cet argent & la ſomme qu'ils lui mettoient entre les mains comme il eut fait à tout le monde, demandant s'il n'y en avoit plus & voyant qu'à peu près il avoit ſon compte, il leur dit : « Meſſieurs, je ſuis bien aiſe de retenir mon argent; celui qui vous a envoyés vers moi n'eſt qu'un fripon à qui j'ai prêté tout cet argent-là, à la recommandation d'un mien ami dont il m'a apporté les lettres. Entre nous autres Marchands en gros nous les prenons à ce prix-là, & c'eſt un ſot de me les renvoyer, vû que je ne prends aucun intérêt de lui; allez-lui faire ce raport de ma part & l'aſſûrez qu'il n'aura jamais un teſton de moi. » Ceux-ci voulurent faire du bruit; mais l'autre leur dit : « Allez requerir vos marchandiſes, je m'en vais vous bailler un billet à tous, par lequel je confeſſerai que j'ai repris mon argent & que je l'en tiens quitte. »

Ceux-ci ne pouvans faire autre chofe furent contraints d'aller promptement chercher leur Marchand du Marais du Temple qu'ils trouverent parti, celui du faubourg Saint-Germain fut cependant trouver fon camarade, où ils s'étoient donné rendez-vous, qui, au lieu d'aller à Francfort, allerent ailleurs debiter leurs marchandifes, & les pauvres Marchands eurent chacun un pied de nez.

XXXII

D'un Normand appellé en témoignage.

P. 436.

Chacun fçait qu'en baffe Normandie les témoins pour toutes fortes de crimes ne font point difficiles à trouver. Il y eut un pauvre homme, très-homme de bien, injuftement accufé d'avoir fait un larcin ; & pour lui en prouver, on lui préfenta quelques témoins, qu'on avoit aifément pour une fort legere piece d'argent, qui atteftoient non feulement ce qu'ils n'avoient jamais vû, mais ce qui ne fut jamais, & là-deffus il eft fort aifé de condamner un homme & je ne m'étonne point fi les charges de Judicature font fi cheres en ce pays-là; car ils y font bien leur profit. Entr'autres témoins on lui en préfenta un qu'il connoiffoit parfaitement pour le plus grand larron qu'il y eût en tout le pays. Comme ce vint aux recollemens & confrontations, lui ayant mis cet homme en tête pour fçavoir s'il alleguoit quelque

chofe contre lui, le voyant & le connoiffant bien : « Ah ! bon Dieu, dit-il, m'allegue-t-on cet homme-là pour témoin ? Si on le croit, mes affaires vont mal. — Pourquoi ? lui répondit-il, que peux-tu dire contre moi ? — Ce que je peux dire, dit l'accufé, rien autre chofe finon que tu as eu deux fois le foüet pour avoir rendu faux témoignage, n'eft-il pas vrai ? — Non, dit-il. — Comment, lui répondit le bon homme, me le peux-tu bien nier, me l'ayant confeffé toi-même, & pour t'en faire fouvenir, ne me dis-tu pas que la premiere fois que tu eus le foüet, ce fut dans un petit Bourg, où tu m'avouas avoir été étrillé tant de fois que tu dis tout haut que dans ce Bourg-là il y avoit plus de carrefours que dans une bonne ville ? — Ah ! dit-il, je m'en reffouviens ; cela eft vrai, mais du refte que me peux-tu dire ? Comme fi cela n'eût pas été fuffifant. — Ce que je puis dire, dit l'autre, que tu as été douze ans aux galeres pour le vol, tu me l'as confeffé toi-même. » L'autre oyant cela, fans fe troubler lui dit : « Mais quand tout cela feroit vrai, quoique je n'en tombe d'accord que de bonne forte, cela pourroit-il t'exempter du châtiment qui t'eft dû pour le vol dont on t'accufe ? » Je vous laiffe à penfer fi cette dépofition étoit confidérable.

XXXIII

D'un déjeûné aprêté par un Apoticaire à un Avocat.

En la ville d'Alençon il y avoit un Avocat bon compagnon, qui aimoit à déjeûner du matin : un

jour qu'il étoit ſur la porte, paſſa un Gentil-homme par-devant lui qui étoit de ſes amis, lequel, à cauſe du grand froid qu'il faiſoit, étoit parti de ſa maiſon pour aller en ville pour quelque affaire & n'avoit pas oublié ſa grande robe fourée. Quand il aperçut l'Avocat qui étoit de ſa complexion, il lui déclara comme il avoit fait ſes affaires & qu'il ne lui reſtoit qu'à trouver un bon déjeûné. L'autre lui répondit qu'il trouveroit aſſez à déjeûner moyennant qu'il eût un défrayeur &, le prenant par la main, lui dit : « Allons, monſieur, nous trouverons peut-être quelque ſot qui payera l'écot pour nous deux. » Il y avoit derriere eux le garçon d'un Apoticaire fin & plaiſant, auquel cet avocat faiſoit toujours la guerre ; c'eſt pourquoi ayant entendu leur diſcours, il s'imagina incontinent de leur joüer un de ſes tours. Ayant cheminé dix ou douze pas, il rencontra derriere une certaine maiſon un bel étron tout gelé, lequel il envelopa en forme de pain de ſucre, puis il regarda où étoient le gentil-homme & l'avocat &, paſſant par devant eux comme fort preſſé, il entra dans une maiſon où en entrant il le laiſſa tomber comme par mégarde, ce que l'Avocat releva de terre, diſant au Gentil-homme : « Ce lourdaut payera notre écot. Allons promptement, craignant qu'il ne nous retrouve ſur notre larcin. » Là-deſſus ils entrerent dans un Cabaret, font faire bon feu & commandent qu'on leur aporte de quoi déjeûner ; comme ils s'échauffoient à boire & manger, le pain de ſucre commença à ſe dégeler : l'Avocat fut le premier qui en ſentit le goût ; c'eſt pourquoi il s'adreſſa à la ſervante, lui diſant : « Je crois que vous avez la plus ſale maiſon que je vis jamais ; ſans doute cette chambre ſert de cloaque aux petits enfants. »

Le Gentil-homme n'en dit pas moins de ſon côté. La ſervante fâchée de ce qu'ils l'apeloient vilaine, leur dit : « Meſſieurs, la maiſon eſt ſi nette qu'il n'y a point de merde ceans, ſi vous ne l'avez aportée. » L'odeur continuoit toûjours, ce qui les obligea de ſe lever de la table pour s'aprocher du feu, mais le pain ſe dégeloit toujours. Enfin l'Avocat le tira de ſa poche, pour voir ce que c'étoit, mais il trouva que ce n'étoit plus que du ſirop de proüas & non pas de ces excellens ſirops que pluſieurs eſtiment tant. Ils ne ſçurent ſi bien faire que la chambriere ne découvrit l'hiſtoire, dont elle ſe prit à les injurier & à les mocquer de tout ſon pouvoir ; il n'y eut pas juſqu'au maître & à la maîtreſſe qui ſe mocquaſſent d'eux, diſant qu'ils devoient être bien yvres d'avoir bû par la bouche & par le nez. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut de payer leur déjeûné & de s'en retourner chez eux : mais pour les achever de peindre, ils trouverent le garçon Apoticaire qui s'informoit partout ſi perſonne n'avoit vû ramaſſer un pain de ſucre. Il y eut quelqu'un qui l'avoit vû ramaſſer par l'Avocat & qu'enſuite ils étoient entrés en un tel Cabaret qu'il lui nomma : le garçon Apoticaire lui conta la piece qu'il avoit joüée à l'Avocat, pour ſe vanger des railleries qu'il lui faiſoit ; auſſi-tôt cela fut divulgué par toute la ville & le pauvre Avocat ſervit de raillerie un peu de tems[1].

1. L'épopée des apothicaires tient une bonne place dans la littérature facétieuſe & ſe trouve réſumée par Molière dans le type de M. Purgon. Cf. Noël Du Fail, *D'un apothicaire d'Angers ;* — (Préfontaine), *Recueil de diverſes pièces comiques, galantes & amoureuſes*, 1671 : *L'apothicaire empoiſonné*, &c.

XXXIV

Gaillarde repartie ſur un petit enfant nouveau-né.

Il n'y a pas long-tems qu'une Femme de cette ville accoucha d'un beau garçon, environ un mois après qu'elle fut mariée. Le mari, étonné de ce nouvel accroiſſement de monde en ſi peu de tems, alla ſe plaindre à un de ſes amis qui lui fit réponſe : « Cela doit vous réjoüir. Ce fils ſera bon à être courrier, car il ira toûjours ſept ou huit lieües devant les autres. »

XXXV

De deux Ecoliers qui tromperent un Laboureur avec une bouteille de vin.

Proche de Quimper-Corentin en Bretagne[1], demeuroit un bon Laboureur, plus fourni d'argent que

1. Le commencement de ce conte ſert à montrer que ce n'eſt pas du bon La Fontaine que « Quimper-Corentin a reçu ſon premier ſarcaſme », comme l'avance Charles Monſelet dans ſes *Souliers de Sterne.* On peut faire remonter la plaiſanterie juſqu'au XIIe ſiècle ; en effet, il exiſte une charte de fabrique anglaiſe deſtinée à railler l'obſtination patriotique des Bretons, & datée de Quimper-Corentin, de la *centième année de l'immortalité du roi Arthur*, voy. Champollion, *Lettres des rois & reines*, I, 20, & pour l'imitation qui en fut faite, Jubinal, *Jongleurs & Trouvères*, p. 52.

d'efprit. Deux drôles d'Ecoliers, fçachant la fimplicité de ce bon homme, s'aviferent de le tromper. Un d'eux, ayant à fon côté une bouteille pleine de bon vin, accofta le bon homme, le fuppliant en l'honneur de Dieu & des fept arts libéraux, de lui faire tant de bien que de le loger cette nuit, ce qui lui fut bientôt accordé. Étant donc entré dans la court, l'écolier mit fa bouteille fur une fenêtre qui donnoit fur la court, & comme tout le monde fut en train de fouper, il commença à les attaquer pour boire & leur dit que fi la nuit duroit dix ans, il n'auroit faute de vin; cependant un fien camarade qu'il avoit averti de l'affaire, étant dans la court, lequel avoit fait provifion de trois ou quatre cruches de vin, rempliffoit doucement la bouteille à mefure que l'on vuidoit. L'hôte & tous ceux de la maifon, après avoir bien bu, s'informerent de l'Ecolier touchant la vertu de fa bouteille & comment cela fe pouvoit faire & qu'elle ne fe vuidoit point du tout; je vous le dirai volontiers, dit l'écolier; c'eft que c'eft le vaiffeau du glorieux saint Olhmar, lequel a la vertu de ne tarir jamais, & je voudrois bien en avoir trouvé une piece d'argent, car cela m'aideroit bien à parachever mes études qui font déjà bien avancées; ce qu'entendant le bon homme, il lui demanda combien il le lui vouloit vendre : l'Ecolier lui en demanda cinquante écus, faifant le fâché de ce que la néceffité le contraignoit à la vendre. Enfin le bon homme lui en offrit vingt, à quoi il s'accorda &, ayant touché l'argent, il tira pays avec fon compagnon.

XXXVI

Avanture arrivée à un Fol.

En une des bonnes Citez de France demeuroit une très-belle femme, le nom de laquelle je pafferai fous filence; quoiqu'elle fût mariée à un des beaux jeunes hommes de la ville, fi elle ne laiffoit point encore d'avoir un ami qui ne manquoit pas de l'aller voir toutes les fois qu'il pouvoit fçavoir que le mari n'étoit point au logis. Un jour qu'ils étoient enfemble, un certain fol pourfuivant un chien qui lui avoit dérobé un morceau de chair, & le chien trouvant la porte de la dame ouverte, fe fauve dedans. Ce que voyant, le fol frappe à la porte & fe met à crier, difant : « Ouvrez, méchant, ouvrez & mettez dehors le méchant larron que vous recevez là dedans, & ne cachez point les voleurs qui ont mérité la mort, autrement je m'en plaindrai à la juftice, afin qu'elle y mette ordre. » La dame, qui étoit avec fon ami, entendant cela & voyant tant de monde affemblé autour de ce fol, eut la croyance qu'il n'étoit venu à autre deffein que pour la découvrir, elle & fon ami. Elle defcendit en bas & ouvrit la porte au fol, lequel étant entré, la femme le pria de ne point aporter de fcandale en fon logis & qu'elle étoit du tout à fon fervice.

Le fol l'écoutoit parler, & la voyant affez belle, commence à fe mettre en bonne humeur, fi bien que, venant à s'échauffer en fon harnois, il fallut entrer en lice; mais ils n'eurent pas plutôt commencé que

le mari arriva. Sa femme l'entendit bien à ſa parole; c'eſt pourquoi elle fit vîtement cacher ſon ami ſous ſon lit & fit monter le fol en la cheminée, & puis, ouvrant la porte à ſon mari, commença à l'embraſſer & le baiſer; mais le mari, qui avoit froid, dit à ſa femme qu'elle lui allumât promptement du feu, tellement que, ne s'en pouvant dédire, elle aporta le bois le plus verd qu'elle put trouver, craignant que la flâme du bois ſec ne brûlât le fol; mais elle fut bien trompée, car ce bois encore trop verd rendit une fumée ſi épaiſſe que le pauvre inſenſé fut enfin contraint de touſſer par pluſieurs fois. Le mari leva incontinent la tête pour regarder dans la cheminée, où il vit cet homme, & croyant que ce fût un larron, commença à crier au voleur & à le menacer.

Le fol, ſans marchander, lui va dire : « Tu me vois bien, mais tu ne vois pas le voleur de ton honneur, qui a couché plus de mille fois avec ta femme, lequel eſt caché ſous ton lit. » Le mari ayant entendu telles paroles contre ſa femme, ayant regardé ſous le lit & ayant vû l'homme qui y étoit caché, entra en une ſi furieuſe colère qu'il lui paſſa ſon épée au travers du corps & le laiſſa mort ſur la place ; le fol, étonné de ce meurtre, deſcend en bas, &, prenant un bâton, ſe met à crier à haute voix : « Tu as donc tué mon débiteur; mais ſi tu ne me payes ce qu'il me doit, je t'en ferai repentir & t'accuſerai en juſtice. Enfin le pauvre mari voyant qu'il ne pouvoit apaiſer ce fol, lui ferma la bouche en lui donnant une bonne bourſe pleine de Piſtoles & le fit ſortir tout doucement hors de ſa maiſon avec quantité de belles promeſſes. Ainſi le fol, par ſa folie, gagna ce qu'un homme bien ſage eût perdu.

XXXVII

D'un Tailleur qui coupa deux paires de bas de chauſſes.

Cauſſaro, Tailleur d'habits aſſez connu dans Lion pour être naturellement eſtropié du cerveau & tenir de la Lune, fut un jour apellé par le capitaine Quinard Penon, de la grande ruë de l'Hôpital, pour lui tailler une paire de bas de chauſſes. Cauſſaro, ſe voyant à même la pièce, ſe hazarda d'en couper une à ſon uſage, ce qu'il ne put faire ſi ſubtillement qu'il ne fût découvert. Alors le capitaine lui dit : « Qu'eſt cela, Cauſſaro, je crois que tu en as coupé deux paires? » Il repartit : « Excuſez-moi, mon capitaine, je croyois que vous les vouluſſiez doubler[1]. »

XXXVIII

Ruſe d'une dame pour expérimenter la hardieſſe de ſon ami.

Au tems du grand Maître de Chaumont, il y avoit une dame eſtimée une des plus honnêtes femmes

1. Voy. Des Périers, nouv. XLVI, *Du tailleur qui ſe deſroboit, &c.*

qui fût lors en la ville de Milan. Elle avoit épousé un comte italien, duquel elle étoit demeurée veuve, vivant en la maison de ses beaux-frères, sans jamais vouloir ouïr parler de se remarier & se conduisoit si sagement que chacun en faisoit grande estime. Un jour que ses beaux-frères & sa belle-mère faisoient un festin au grand Maître de Chaumont, elle fut contrainte de s'y trouver. Et quand les François la virent, ils furent tous ravis de sa beauté & bonne grâce, & surtout un, duquel je tairai le nom, mais il suffira de dire qu'il n'y avoit en Italie aucun François plus digne d'être aimé que celui-là, car il étoit accompli de toutes les qualitez qu'un gentilhomme pouvoit avoir. Et combien qu'il vit cette dame veuve avec son crêpe noir, séparée de la jeunesse en un coin avec plusieurs vieilles, lui qui étoit homme à qui jamais femme ne fit peur, se mit à l'entretenir, elle ôtant son masque & abandonnant les dances pour demeurer en sa compagnie, & tout le soir il ne bougeoit de parler à elle & aux vieilles qui étoient toutes ensemble, où il trouva plus de plaisir qu'avec toutes les plus jeunes & braves de la cour, en sorte que, quand il se fallut retirer, il ne pensoit pas avoir eu le loisir de s'asseoir. Et encore bien qu'il ne parlât à cette dame que de propos fort communs, qui se peuvent dire en telle compagnie, si est-ce qu'elle connut lors bien qu'il avoit bonne envie de l'accoster, dont elle délibera de se garder le mieux qu'il lui seroit possible, sans qu'il la pût voir en aucune compagnie. Il s'informa de sa façon de vivre & trouva qu'elle étoit souvent aux églises & en plusieurs couvents, où il fit en sorte de parler à elle plusieurs fois. Mais durant l'espace de trois ans, il ne put avoir aucune réponse,

& elle le fuyoit comme le loup fuit le lévrier duquel il doit être pris, non pas pour aucune haine qu'elle lui portât, mais pour ſon honneur & ſa réputation, dont il s'aperçut ſi bien qu'il pourchaſſa ſon affaire plus ardemment que jamais; tellement qu'après pluſieurs peines, refus, tourmens & déſeſpoirs, cette dame eut quelque pitié de lui, & voyant ſon affection lui accorda ce qu'il avoit tant déſiré, puis quand ils furent d'accord des moyens, le gentilhomme françois ne manqua pas de ſe hazarder d'aller en ſa maiſon, quoiqu'il y courût grand riſque, vû que ſes parens y demeuroient tous enſemble. Lui, qui n'avoit pas moins de fineſſe que de beauté, ſe conduiſit ſagement, entra en ſa chambre à l'heure qu'elle lui avoit aſſignée, où il la trouva toute ſeule couchée en un beau lit; mais comme il ſe hâtoit de ſe deshabiller pour ſe coucher avec elle, il entendit à la porte un grand bruit de voix parlans bas & des épées que l'on frottoit contre les murailles. La dame lui dit, avec un viſage pâle & défait : Nous ſommes perdus, car j'entens bien que voilà mes frères qui vous cherchent pour vous tuer; c'eſt pourquoi je vous prie de vous cacher ſous ce lit, & quand ils ne vous trouveront point, j'auroi occaſion de me fâcher contre eux de l'alarme qu'ils m'auront donnée ſans ſujet. Le gentilhomme, qui n'avoit encore regardé la peur, lui dit : Et qui ſont vos frères pour faire peur à un homme de bien? Quand toute leur race feroit enſemble, je ſuis ſûr qu'ils n'attendroient point le quatrième coup de mon épée; c'eſt pourquoi repoſez-vous en votre lit & me laiſſez garder cette porte. A l'heure même il mit ſa cape à l'entour de ſon bras & l'épée au poing, s'en alla ouvrir la porte pour voir

de plus près les épées dont il entendoit le bruit; mais il trouva que c'étoient deux ſervantes qui, avec deux épées en chacune main, lui faiſoient cette niche, & leur ayant demandé pourquoi elles faiſoient cela, elles lui répondirent : Monſieur, pardonnez-nous, c'eſt que nous avons eu commandement de notre maîtreſſe de faire ainſi; mais vous n'aurez plus de nous aucun empêchement. Et il ne leur fit autre choſe, ſinon qu'il les envoya à tous les diables, & lui, après leur avoir fermé la porte au nez, s'en alla le plus tôt poſſible coucher avec ſa dame, laquelle ayant éprouvé ſa grande hardieſſe, lui donna toute ſorte de contentement. Après avoir paſſé la nuit, comme le jour commençoit à poindre, il lui ſouvint de demander à ſa dame le ſujet pourquoi elle lui avoit fait faire cette fourberie par ſes ſervantes. Elle lui répondit en riant : Mon deſſein étoit de ne me marier jamais, auſſi avois-je bien ſu garder ma viduité; mais votre honnêteté de l'heure que vous me parlâtes au feſtin me fit changer de réſolution, d'autant que je ne voulois point mettre mon amitié qu'en un cœur généreux; j'ai voulu faire cette épreuve de votre hardieſſe en vous aſſurant que ſi pour la crainte de la mort ou de nul autre égard je vous euſſe vu vous abaiſſer juſqu'à vous cacher deſſous mon lit, j'avois délibéré de me lever & de m'en aller en une autre chambre ſans jamais vous vouloir voir en aucune façon tout le reſte de ma vie.

XXXIX

Invention d'un Gentilhomme François pour ſauver ſa vie.

Antoine Marin, gentilhomme françois, étant condamné à mort pour quelque homicide qu'il avoit commis en Turquie, s'aviſa d'une plaiſante invention, diſant qu'il feroit une choſe qui ne feroit pas déſagréable au Grand Seigneur, lequel dit qu'il étoit content s'il faiſoit cela; mais s'il n'en venoit à bout, qu'il s'attendît de recevoir une plus cruelle mort, ce qui fut accordé entre eux. Marin demanda un grand tems pour ce faire, enfin on lui accorda dix ans; mais comme ſes amis lui dirent qu'il étoit impoſſible de pouvoir apprendre à parler à un Eléphan, il leur répondit : Ne vous ſouciez pas de cela, mes amis, car il eſt impoſſible que pendant ce tems-là le Grand Seigneur ou moi ou l'Eléphan ne meure. Ce qui arriva au bout de ſix ans par la mort de l'Eléphan, & par ainſi il ſauva ſa vie.

1. Voy. Der Phaffe Amis, vers 181-315; — Pogge, *Aſinus erudiendus;* — Abſtemius, *De grammatico docente aſinum;* — Eulenſpiegel, *Hiſt.* XXIX; — Brant dans *Steinhöwel,* 1216; — Sendgivodius, *Novum lumen chimicum,* Lugd., 1558, in-8°, p. 103; Waldis, IV, 97; — *Æſopus Camerarii,* Lipſiæ, 1564, in-8°, *Rex & ſubditus;* — Des Périers, nouv. LXXXVIII; — Guicciardini, 316; — Mey, *Fabulario,* en Valencia (1613), in-8°, 47; — Ens, *Epidorpidum libri* IV, Coloniæ, 1613, in-12, p. 54; — Lange, *Democritus ridens,* p. 160; — La Fontaine, *Fables,* VI, 19; — *Roger Bontems en belle humeur,* Cologne, 1670, in-12 : *Bon tour d'Antoine Martinus;* — Desbillons, *Fabulæ Æſopicæ,* Paris, 1759, *Rex & Ludi magiſter.*

XL

Ce qui arriva à un garçon nommé Lazare.

Un pauvre garçon nommé Lazare, paſſant par un certain village que l'on apelle Maiſque, rencontra un prêtre & l'aborda pour lui demander l'aumône. Le prêtre ayant affaire d'un garçon, lui demanda s'il ſçavoit répondre à la meſſe, auquel Lazare repartit qu'oui, tellement qu'il le reçut pour ſien. Ce Lazare étoit un aſſez méchant garnement qui ſervoit auparavant un aveugle qui le batoit à grands coups de bâton, tellement qu'il ſe réſolut de le quitter, & pour ſe venger de lui, il le mene un jour comme il pleuvoit à verſe & qu'il falloit paſſer un ruiſſeau, vis à vis d'un pilier, puis faiſant un petit ſaut, il s'alla mettre derriere le pilier. Il diſoit à ce pauvre aveugle : Sus, ſautez le plus loing que vous pourrez pour traverſer deça l'eau : à peine eut-il dit la parole que le pauvre aveugle ſe balançoit déjà de toute ſa force & ayant reculé d'un pas en arriere pour mieux ſauter, il vint donner de ſa tête un ſi grand coup contre le pilier qu'il en retentit auſſi haut que s'il eût été heurté d'une grande courſe, tombant en même tems à la renverſe à demi mort & la tête fendue. Lazare donc penſoit avoir trouvé un meilleur maître que l'aveugle, mais il avoit changé ſon cheval borgne en un aveugle, car encore que cet aveugle fût l'avarice même, il étoit un Alexandre au prix de cettui-ci.

Je n'en dirai rien davantage, ſinon que toute la chicheté du monde étoit encloſe en cet homme & je ne ſçai ſi elle étoit de ſon propre ou s'il l'avoit ennexée à ſon habit de prêtriſe.

Il avoit un vieux coffre fermant à clef, laquelle il portoit attachée à l'aiguillette de ſon haut de chauſſes, dans lequel il enfermoit les pains d'offrande, auſſitôt qu'il les raportoit de l'égliſe, le refermant en même tems lui-même. Il n'y avoit aucune choſe à manger en toute ſa maiſon, comme il y a ordinairement en d'autres; il avoit ſeulement une botte d'oignons enfermée à la clef, dans la plus haute chambre de la maiſon, deſquels il donnoit à ce pauvre Lazare un à manger pour quatre jours & quand il lui demandoit la clef en préſence de quelqu'un pour en aller querir, il fouilloit en ſa pochette, & avec grande continence la détachoit & la lui bailloit en diſant : Tiens, & la reporte incontinent, tu ne fais que friander, comme ſi toutes les conſerves & confitures de Valence euſſent été renfermées ſous cette clef, au lieu qu'il n'y avoit en la dite chambre autre choſe que des oignons pendus à un clou, deſquels il retenoit ſi bien le compte que ſi d'aventure le pauvre Lazare s'émancipoit d'en prendre plus qu'à l'ordinaire, cela lui coûtoit bien cher. En ce pays-là l'on mange les têtes de moutons les ſamedis, il en envoyoit querir une qui coûtoit trois maravedis, de laquelle étant cuite il en mangeoit les yeux, la langue, le derrière & la chair qui étoit aux mâchoires, puis donnoit au pauvre Lazare tous les os à ronger dans un plat, en lui diſant : Tiens, mange, triomphe, car c'eſt pour toi tout le monde, tu as meilleur tems que le pape.

Au bout de trois ſemaines ou environ qu'il fut au ſervice de ce prêtre, il devint ſi foible & ſi debile de faim, qu'il ne ſe pouvoit ſoûtenir ſur ſes jambes & ſi Dieu ne l'eût aſſiſté, il fût mort de faim. Pour couvrir ſa grande chicheté, il diſoit quelquefois : Remarque, garçon, que les prêtres doivent être fort ſobres en leur manger & boire, car je ne fais pas comme les autres. Mais le miſérable mentoit fauſſement, car aux confrairies & mortuaires qui ſurvenoient, il buvoit & mangeoit comme un loup aux dépens d'autrui. Lazare penſa pluſieurs fois s'en aller d'avec ce miſérable maître, mais il fut retenu pour deux raiſons; la premiere pour la foibleſſe de ſes jambes, provenant de la faim qu'il enduroit; la ſeconde parce qu'il tenoit être un article de foi qu'il devoit tomber de pis en pis. Etant donc en une telle affliction & n'y ſçachant donner ordre, un jour que ſon chiche maître s'en étoit allé hors du village, vint à paſſer un chaudronnier lequel rencontrant Lazare à la porte, lui demanda s'il n'avoit rien à refaire. Lazare qui étoit tout plein de fineſſe, lui dit : Oncle, j'ai perdu la clef de ce coffre & j'ai peur que mon maître ne me batte; je vous prie de voir ſi entre celles que vous portez, il n'y en a point aucune qui le puiſſe ouvrir & je vous payerai bien. Le chaudronnier commença à en faire l'eſſai de pluſieurs d'un gros trouſſeau qu'il portoit en ſon bras & comme il avoit preſque tout eſſayé en vain, il s'en rencontra une qui fit l'ouverture du coffre, ſans aucune difficulté, dont le pauvre Lazare étoit auſſi aiſe que s'il eût découvert quelque grand tréſor & parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer la clef, il dit au chaudronnier qu'il ſe payât de ce qui étoit dedans le

coffre, lequel choifit entre les pains d'offrande & prit celui qui lui fembla le meilleur; Lazare fe contenta alors de poffeder la clef & ne toucha à rien pour l'heure, afin que fon maître ne s'aperçût point de ce qu'il y manquoit & lui fe voyant feigneur de tant de biens, il lui fembloit que la famine ne l'ofoit plus aborder. Son maître revint & Dieu voulut qu'il ne prît pas garde au pain que le chaudronnier avoit emporté; fi bien que le lendemain, fitôt qu'il fut forti de la maifon, Lazare ouvrit fon paradis de pain & prit entre fes mains un pain d'offrande qu'en fort peu de tems il rendit invifible, n'oubliant pas à refermer le coffre, puis fe met à balayer la maifon avec une grande allegreffe, efperant par ce moyen de pourvoir de là en avant à fa trifte vie. Ainfi il demeura bien joyeux tout ce jour là & le lendemain, mais la fortune ne vouloit pas que cet aife lui durât longtemps, car dès le troifième jour d'après, la fievre tierce le prit de voir à heure indue celui qui le faifoit mourir de faim fouiller dedans le coffre, tournant & retournant, comptant tous fes pains. Après qu'il eût été longtems à faire fa fuputation, comptant par jour & par fes doigts, il dit : Si ce coffre n'étoit en lieu fûr, je dirois qu'on auroit pris des pains, mais dorénavant pour fermer la porte au foupçon de ce pain, je veux en retenir le compte, qu'il en refte neuf & un morceau. Il ne fut pas plutôt forti de la maifon que Lazare va vifiter le coffre & regardant pitoyablement ce pain, fe prît à le compter pour voir fi fon maître ne s'étoit point trompé, mais il trouva fon compte beaucoup plus veritable qu'il n'eût voulu. Tout ce qu'il put faire fut d'en couper un peu de l'entamé par le même endroit où fon maître en avoit

coupé & le plus mince qu'il pût, dont il paſſa ce jour là non avec tant d'allegreſſe qu'il avoit fait par le paſſé. Et comme la faim augmentoit de jour en jour & qu'il mouroit preſque debout, Dieu lui ſuggera un petit remede qui fut que conſiderant que ce coffre étoit déja vieil, grand, rompu & plein de petits trous, ſon maître auroit opinion que les rats y entrant, auroient endommagé ce pain, car d'en ôter un entier, il n'oſoit pas. Il commença donc à émier ce pain ſur quelques nappes, non fort ſomptueuſes, qui étoient là, & en prit des uns & des autres de telle ſorte qu'il en émia de trois ou quatre un peu de chacun, puis il mangeoit les miettes, comme ſi c'eût été de la dragée, dont il ſe conſola tout doucement. Mais quand ce vint au dîner & que ſon chiche de maître vint à ouvrir le coffre, il s'aperçut du dommage & crut ſans doute que ç'avoit été des rats qui l'avoient fait, car il y avoit aparence. Il viſita le coffre depuis un bout juſqu'à l'autre & y trouva un certain trou par où il ſoupçonnoit qu'ils étoient entrez & alors apellant Lazare, lui dit : Regarde comme notre pain a été perſécuté cette nuit. Lazare fit fort l'étonné en lui demandant qui ce pourroit être. Il ne faut pas aucunement demander, répondit le prêtre, ce ſont des rats, leſquels n'épargnent aucune choſe. Ils ſe mirent à dîner & Lazare fut mieux parti ce jour là qu'il n'avoit accoutumé, car ſon maître ratiſſa avec un couteau tout ce qu'il penſoit être rongé des rats & lui donna en lui diſant : Tiens, mange cela, car le rat n'eſt point venimeux.

Après qu'ils eurent dîné, ce diligent maître commença à chercher ça & là, arrachant les clous des murs, & cherchant de petits ais, avec leſquels il cloua

& boucha tous les trous du coffre. Lazare étoit prefque au défefpoir, voyant fon avaricieux maître être fi furveillant fur ce pauvre coffre. Comme il fut forti hors de la maifon, Lazare fe mit à vifiter fon ouvrage & trouva qu'il n'avoit laiffé aucun trou à ce vieux coffre, non pas même où une petite mouche pût paffer. Il l'ouvre avec fa clef inutile, fans aucune efpérance de rien gagner, & voyant les deux ou trois pains que fon maître croyoit avoir été mangez des rats être entamez, il en coupa quelque peu, les touchant auffi adroitement qu'un bon efcrimeur porte fa touche.

Comme la néceffité éveille fouvent les efprits, Lazare reffentant une faim extrême, cherchoit les moyens de conferver fa vie. Étant donc éveillé en une nuit & fongeant comme il fe pourroit fervir du coffre, il entendit bien que fon maître dormoit, aux ronflemens & foufflemens qu'il faifoit. Il fe leva fort doucement, ayant prémédité le jour auparavant ce qu'il avoit à faire & laiffé à deffein un vieil couteau qui traînoit, en un lieu où il fe pouvoit bien trouver, s'en alla vers ce fortuné coffre & l'affaillit avec fon couteau qu'il faifoit fervir au lieu de foret, par où il le voyoit être de moindre défenfe; & d'autant que ce coffre étoit fort tendre pour être affez ancien, il ne tarda pas à y faire un grand trou puis il ouvrit doucement & cherchant à tâtons le pain qui étoit entamé, il s'en confola quelque peu & s'en retourna à fa paillaffe, fur laquelle il dormit quelque peu, ce qu'il n'avoit pas accoutumé de faire. Le lendemain le furveillant de maître aperçut le dommage tant du pain que du trou & commença à donner au diable les rats, puis recommençant à chercher des clous

& de petits ais, il y mettoit auſſitot une piece. La nuit venue & qu'il prenoit ſon repos, Lazare étoit incontinent ſur les pieds avec ſon attirail, & autant de trous que ſon maître bouchoit le jour, il en faiſoit d'autres la nuit. Ils en firent tant l'un & l'autre avec tant de diligence qu'indubitablement on en pouvoit bien dire : quand une porte ſe ferme une autre s'ouvre, car finalement il ſembloit qu'ils euſſent la toile de Penelope au rabais, puiſqu'autant que l'un en ourdiſſoit le jour, l'autre le défaiſoit de nuit. En peu de jours ils mirent la pauvre dépenſe en tel état que qui en eût voulu promptement parler, l'eût plutôt qualifiée vieille cuiraſſe du tems paſſé que coffre, tant elle étoit couverte de ferrure & de petits cloux!

Ce chiche & avaricieux homme voyant que tout ce qu'il faiſoit ne ſervoit de rien, s'en alla emprunter une ratiere, laquelle ayant amorcée de pelures de fromage qu'il demandoit aux voiſins, demeuroit continuellement tendue au fond du coffre, ce qui faiſoit grand bien au pauvre Lazare, car encore qu'il n'eût pas beſoin de beaucoup de ſauces pour lui donner apétit, toutefois il prenoit plaiſir à tirer les dites pelures de la ratiere, ſans laiſſer néanmoins de ronger le pain d'offrande, tellement que ſon maître trouvant le pain rongé & le fromage mangé ſans que le rat qui le mangeoit fût pris, le donnoit au diable & demandoit à ſes voiſins d'où pouvoit venir cela, que le rat tiroit le fromage de la ratiere ſans être pris, bien qu'il la trouvât détendue. Les voiſins lui dirent que ce n'étoit pas un rat qui faiſoit ce dommage, mais peut-être une couleuvre, car comme elle eſt longue, elle peut prendre l'amorce & ſe retirer,

Il crut cela, ſi bien que de là en avant il ne dormoit point, car le moindre vent qu'il entendoit, il croyoit que c'étoit la couleuvre qui rongeoit le coffre & auſſitôt il étoit ſur pied, & un gros levier en main, avec lequel il donnoit de grands coups ſur ce coffre, puis il remuoit la paille où Lazare étoit couché pour la faire ſortir & le lendemain matin il diſoit à ſon garçon qui avoit fait le dormeur : N'as-tu rien ſenti cette nuit? J'ai couru après la couleuvre, mais je crois qu'elle ſe retire en ton lit, car elle aime la chaleur. Dieu veuille qu'elle ne te morde pas! Lazare lui diſoit : J'en ai grande crainte. Le prêtre étant ainſi aux aguets, la couleuvre n'oſoit ronger ni aprocher du coffre la nuit, mais il faiſoit des déſordres de jour, pendant que ſon maître étoit à l'égliſe ou par le village. Lui voyant ce déſordre & qu'il n'y pouvoit donner remede, il alloit toute la nuit comme un lutin. Lazare eut peur que ces diligences ne lui fiſſent trouver la clef qu'il mettoit ſous ſa paille, c'eſt pourquoi il la mettoit les nuits dans ſa bouche, car lorſqu'il demeuroit avec l'aveugle, elle lui ſervoit de bourſe & il y avoit eu juſqu'à douze ou quinze maravedis ſans que cela l'empêchât de parler ni de manger, mais quand un malheur doit arriver, toute prévoyance ne ſert de rien. Une nuit en dormant, la clef ſe trouva en telle ſorte dans ſa bouche qu'il étoit contraint de tenir ouverte, que l'air & le ſouffle qu'il jettoit par le trou de la clef qui étoit de cuivre, ſiffloit extrêmement haut, de ſorte que ſon maître qui ne dormoit point, entendant cela, crut que c'étoit le ſifflement de la couleuvre comme aſſurément il en devoit aſſez aprocher : il ſe leva tout doucement avec ſon bâton à la main & à tâtons,

s'aprocha du malheureux Lazare ſans faire de bruit, afin de n'ètre point entendu de la couleuvre, laquelle il penſoit entendre ſiffler dans la paille ſur laquelle ſon garçon étoit couché & leve le levier pour l'aſſommer : il en déchargea un ſi grand coup ſur la tète du pauvre Lazare qu'il le rendit privé de tout ſentiment & tout écervelé. Comme il s'apperçut qu'il s'étoit mépris & qu'il avoit frapé ſon garçon, il fut bien étonné & commença à l'apeller, mais comme il vit qu'il ne répondoit point & que le pouſſant avec les mains pour l'éveiller, il le ſentit être plein de ſang, il reconnut tout le mal qu'il lui avoit fait, c'eſt pourquoi il s'en alla en grande hâte chercher du feu avec lequel revenant, il trouva ſon garçon tout étourdi avec la clef en ſa bouche laquelle étoit encore à demi dehors, comme quand elle ſiffloit. Le tueur de couleuvres étonné de ce qui pourroit être de cette clef, la regarda la tirant de la bouche de ce pauvre malotru, s'aperçut de la vérité; parce que les gardes étoient toutes ſemblables à la ſienne & auſſitôt l'alla éprouver, par le moyen de quoi il vérifia le maléfice.

Lazare fut trois jours, comme au ventre de la baleine, ſans avoir aucune connoiſſance de rien du tout, au bout deſquels il revint en ſon bon ſens & ſe trouva couché ſur ſa paillaſſe la tête pleine d'emplâtres, de toiles & onguens dont tout étonné, il commença à demander ce que c'étoit que tout cela. Son cruel maître lui répondit : Ma foi, mon pauvre enfant, c'eſt que j'ai chaſſé les rats & les couleuvres qui me ruinoient tout. Lazare ſoupçonna auſſitôt d'où procédoit ſon mal & ſe douta bien que ſon maître avoit découvert la clef, mais il ne ſçavoit pas

par quel moyen il s'en étoit aperçu. Là-deſſus les voiſins & une vieille charmereſſe entrerent qui commencerent à le débarder & à lui ôter les drapeaux & emplâtres de la tête & à curer la playe du coup de bâton. Et comme ils le virent revenu en bon ſens, ils en furent fort joyeux & dirent : Puiſqu'il eſt revenu en ſon bon ſens, cela ne ſera rien, s'il plaît à Dieu.

Après cela ils lui donnerent à manger & à peine le purent-ils raſſaſier : au bout de quinze jours le pauvre Lazare ſe leva, quoiqu'il ne fût pas encore tout à fait guéri, mais hors du danger d'en mourir. Dès le matin qu'il fut debout, ſon maître le prit par la main & l'ayant tiré hors de la porte, étant en la rue, il lui dit : Lazare, d'orénavant tu feras à toi & non à moi, cherche maître & t'en va à Dieu, car je ne veux point d'un ſi diligent ſerviteur comme tu es : il eſt impoſſible que tu n'ayes été garçon d'un aveugle. Et en faiſant le ſigne de la croix, comme ſi c'eût été un démoniacle, s'en retourna dans ſa maiſon, refermant la porte après lui.

XLI

Le moyen de faire mourir ſa femme ſans être repris de Juſtice.

Un Provençal, homme fort docte, avoit une femme fort débauchée. Et en voulant ôter de devant ſes yeux cette infamie, ſans ſcandale, ni même ſans être

repris de juftice, fait demeurer fa mulle trois jours entiers fans boire, & puis le quatrieme, enfuivant, s'en alla aux champs pour fe réjoüir en bonne compagnie; quand il fut proche du Rhône, il fit monter fa femme fur la mulle, laquelle impatiente de foif dès qu'elle aperçût la rivière, prit fa courfe d'une telle forte & fe lança dedans avec telle violence, qu'elle jeta fa femme dedans, en telle façon que pour être la riviere fort impétueufe & profonde, il fut impoffible que la Dame fe fauvât[1].

XLII

De la raifon pertinente qu'une Dame donna de la caufe du cocuage.

C'eft une étrange maladie que d'ètre Cocu, & ce qui me la fait eftimer telle, eft la commune opinion des meilleurs Médecins de l'Univerfité de Paris, qui tiennent que tout mal où la caufe eft inconnue fe doit eftimer extrême. Il n'y a point de raifon certaine du cocuage au moins que nos peres nous ayent

1. Voy. les *Cent nouvelles nouvelles*, XLVII, *les Deux mulles noyées;* — *Heptaméron,* Journ. IV, nouv. 36; — Des Périers, nouv. XC, *De l'invention d'un mari pour fe venger de fa femme;* — Guicciardini, *Les hommes accorts ont de merveilleux moyens pour fe délivrer de leurs continuelles fafcheries;* — Malefpini, nov. XVI, part. 2. Leroux de Lincy a retrouvé l'origine hiftorique de ce conte dans un dictionnaire manufcrit des *Beautés & Choses curieufes du Dauphiné*. Celui qui fe vengea ainfi de fa femme fut Geoffroy Carles, préfident au parlement de Grenoble en 1505, & précepteur de Renée de France.

laiſſée par tradition : c'eſt pourquoi il ne ſe faut pas étonner ſi je me trouve ſi empèché à en dire le ſujet.

Tous les Auteurs qui en ont écrit n'en parlent point pertinemment à ma fantaiſie. Les cavaliers de ce tems ici qui en doivent ſçavoir davantage que ceux du paſſé, parce qu'outre qu'ils ont connoiſſance que leurs Ayeuls & leurs Peres, étoient cocus, la plûpart d'eux le ſont encore à preſent : néanmoins ils demeurent court en l'explication de cette infirmité (car je la dois nommer ainſi), puiſque des choſes dont nous n'avons pas l'éclairciſſement, nous n'en devons parler que ſobrement, de peur de nous offencer nous-mêmes en blâmant ce qui eſt bon, faute d'intelligence. Les Theologiens cenſurent cette maladie commune, je ſuis d'avis de lui donner ce nom, juſqu'a ce que nous voyons que ce ſoit un bien dans la République d'être Cocu, mais pour cela ce n'eſt pas montrer à découvert d'où elle provient. Les Juriſconſultes crient tant qu'ils peuvent après dans leurs plaidoyers & par leurs loix, mais ils ſont recuſables parce que de ſix qui portent la Robe, cinq ſont de la confrérie : occaſion pourquoi ils en parlent de la ſorte. Les Gentilshommes fulminent à l'encontre de toute leur force, parce qu'ils ont peur qu'on ne leur rende ce qu'ils prètent à autrui : ce qui pourtant leur arrive aſſez ſouvent ; mais de donner ni les uns ni les autres, raiſon aſſurée des ſujets qui engendrent ce mal, c'eſt ce que je n'ai point encore vû ni entendu, ce qui me mettoit comme d'eſperance d'en pouvoir comprendre l'origine ; car de ſuivre l'exemple de ce Philoſophe qui ſe précipita dans la mer pour n'avoir pu comprendre la cauſe de ſon flux & reflux,

difant en s'y jettant : Puifque je ne peux comprendre ce qui eft l'effet de la Mer, il faut que la Mer me comprenne, je n'en fuis pas d'avis, ayant mieux aimé ignorer d'où provenoit le Cocuage, que de m'en affurer en me faifant Cocu. Mais comme aux plus difficiles entreprifes, il y a plus d'honneur à les conduire, je me réfolus de n'en demeurer pas là, & de mettre peine à trouver ce quoi les autres avoient failli, & pour cet effet, chercher tous les artifices propres à favorifer mon deffein, qui me fit entrer en confideration que les femmes étant celles qui faifoient leurs maris Cocus, c'étoit à elles à qui il ne falloit tant assez pour fçavoir ce que je defirois, ce qui m'obligea d'en pratiquer des plus galantes de ce fiecle, & des plus entendües en la fabrique de ces gentils oifeaux, lefquelles je fuppliai d'inftruire mon ignorance; les unes me dirent que la beauté, la courtoifie & la gentilleffe de laquelle les Cavaliers avoient quelquefois en leur repréfentant les paffions qu'ils fouffroient pour leur fujet, émouvoient le plus fouvent leur affection de telle forte qu'étant prifes fur le terme de cette émotion, il leur étoit impoffible de s'empêcher de faire leur mari Cocu. Les autres difoient qu'étant fort maltraitées de leurs maris, eftimées & honorées de quelque grand homme, cela les portoit à fuivre la pifte des premières. D'autres, encore, affurerent que la mauvaife grace & les fottes actions de leurs moitiés étoient quelquefois contrepointées de telle forte par la douceur & la civilité de quelque gentil amant, que cette maladie dont nous parlons prenoit fa fource de là. Toutes ces raifons ne me rendoient point fatisfait & il me fembloit qu'il y en avoit de meilleures, lefquelles m'étant

inconnües, cela me faiſoit perdre l'eſperance d'en ſçavoir davantage. Mais comme il arrive ordinairement que lorſqu'on entend le moins les choſes, c'eſt à l'heure qu'elles ſe trouvent plutôt : de même lorſque je penſois moins être éclairci de mon doute, je m'en trouvai tellement ſatisfait que je ne veux pas cacher cette inſtruction à quantité de perſonnes qui en ont beſoin ; car il eſt certain que la parfaite ſageſſe conſiſte à ſe ſçavoir connoître ſoi-même : cependant, il y a beaucoup de Cocus qui ſçavent bien l'être, mais ils ne ſçauroient dire l'occaſion, tellement que ce n'eſt pas proprement ſe bien connoître que cela : c'eſt donc ce qui m'oblige à leur faire voir la raiſon qu'une belle Dame me donna il y a fort peu de temps en une fort bonne compagnie, où celle dont je parle ſe trouva, avec laquelle faiſant naître mille propos de gaillardiſe, il arriva que toute la troupe ſuivant notre piſte, quelqu'un mit en avant un diſcours de cocuage qui fut continué aſſez long-tems avec riſées, chacun y aportant du ſien, juſqu'à ce qu'en prenant la parole, je leur dis : Meſdames, il y a fort longtemps que j'ai oüi parler de cette maladie, mais perſonne ne m'a encore ſçu dire d'où elle provenoit ; ſi parmi vous je trouve quelque éclairciſſement ſur ce point, je publierai les louanges de celle qui ſatisfera par-deſſus toutes les autres qui ſont de ma connoiſſance, qui n'ont ſçu pénetrer le ſecret.

Incontinent, mes paroles les obligerent à me répondre & à me dire toutes les mêmes raiſons que je vous ai fait entendre & remarquer ci-deſſus, & ne reſtant plus que cette belle Dame que j'avois toujours entretenuë, à dire ſon opinion, elle ſe prit à ſourire, & en ſouriant, elle proféra ces paroles : Vrayement,

je ne penfois pas que parmi une fi bonne compagnie l'ignorance eût pu trouver place & même au fujet de la queftion qui s'agit; car il n'y a que deux mots à la réfoudre, fi véritables, que toutes les perfonnes du monde ne fçauroient renverfer la folution que je vous en vais dire : Retenez donc, dit-elle en m'adreffant la parole, que la principale chofe qui fait les hommes cocus, les plus galands, les plus accomplis, & ceux qui traitent bien leurs femmes, qui le font auffi bien que les autres, c'eft que deux font plus qu'un : Voilà mefdames, la raifon du Cocuage que cette belle me fit voir, laquelle je tiens fi véritable que je n'en crois pas une meilleure; ou fi vous trouvez quelque maxime plus agréable à votre goût, je vous confeille de vous en fervir & faire chanter le cocu en tout tems.

XLIII

D'un homme qui fut Cocu.

Une certaine dame de la campagne avoit un mari fort jaloux & néanmoins ne laiffoit point de fe réjouir & de paffer fon tems avec un jeune frifé qui étoit valet de chambre d'un gentilhomme de fes voifins, dont elle étoit paffionément amoureufe, qui quelquefois la voyoit de près aux heures qu'elle l'avertiffoit que fon mari étoit abfent : cette dame étoit parfaitement belle, & quoiqu'elle s'abandonnât à un valet, ne laiffoit point d'être pourfuivie par tous les braves cavaliers du pays & entre

autres par un certain marquis, leur voiſin, qui l'ayant longuement perſécutée à force de preſens, obtint d'elle ce qu'il en deſiroit, mais elle l'obligeoit bien plutôt par intérêt que par amour, car toutes ſes inclinations étoient dédiées à ce valet de chambre à qui elle avoit abſolument donné ſon cœur. Un jour, comme ſon mari étoit allé dehors, qui ne devoit être de retour que le lendemain, elle envoye tout à l'heure querir ſon jeune galand, comme elle avoit accoutumé de faire en pareille occaſion, mais à peine lui avoit-elle doné le bonjour, que Monſieur le marquis arrive, qui ayant laiſſé ſes chevaux dans la cour, montoit déjà l'eſcalier, quand une des filles de chambre de la dame la vint avertir. Elle qui pour rien n'eût voulu que le marquis eût trouvé ce jeune homme dans ſa chambre, le pria de ſe cacher, ce qu'il fit tout tremblant de peur, & ne ſçachant où ſe mettre, il ſe cache ſous le lit. Le marquis entre & ſalue la dame, qui lui demanda comme il avoit ſçu prévoir que ſon mari n'étoit point au logis ; il lui dit que ſon cœur l'en avoit averti, qui n'avoit pas accoutumé de pronoſtiquer jamais en vain. Comme ils étoient en converſation enſemble, le mari arrive, ce qu'une fille de chambre vint auſſitôt dire à ſa maîtreſſe. Cette femme demeure grandement interdite, ne ſçachant ce qu'elle devoit faire, de voir ſon mari la ſurprendre, cependant que le marquis étoit avec elle & qu'elle avoit un autre galand caché ſous le lit. Mais comme les femmes ſont extrêmement ſubtiles & promptes plus que les hommes à remédier aux malheurs préſens, avec le peu de tems qu'elle avoit, elle dit au marquis : Monſieur, ſi vous avez deſſein de me ſauver la

vie, mettez l'épée à la main, & témoignez d'être en colere, difant : morbleu! je le ratraperai une autre fois, & en difant cela, fortez promptement de céans, & quoique mon mari, que vous allez rencontrer fur la montée, vous en demande la caufe & vous veuille arrêter, allez vous-en, faifant mine d'être en colere fans lui répondre, c'eft l'unique moyen de fe fauver, fans quoi je fuis morte autant vaut. Le marquis, qui n'avoit pas le loifir de confulter là-deffus, fut bien aife auffi que par ce moyen il fe pourroit facilement efchapper, met l'épée à la main, fort de la chambre & rencontrant le mari, dit : morbleu! je le ratraperai une autre fois. Le mari étonné, lui demande ce qu'il a, mais lui, fans vouloir écouter, enfonçant fon chapeau à fa tête, fort fans lui dire un mot. Le mari trouve fa femme à la porte de fa chambre, à qui il demande à qui en a monfieur le marquis. Ah! mon ami, dit-elle, jamais je ne me fuis trouvée fi étonnée : tout maintenant il eft venu un jeune homme fe réfugier ici, me priant, la larme à l'œil, d'avoir pitié de lui, de le fauver des mains de ce marquis, qui, l'épée à la main, couroit après lui, pour le tuer ; je l'ai fait entrer dans ma chambre, & me fuis tenue à la porte pour en deffendre l'entrée, mais le marquis a été affez courtois pour ne pas l'attaquer chez moi. Ah ! dit le mari, fans doute c'eft ce qui l'obligeoit à dire qu'il le ratraperoit ailleurs. Mais, où eft-il ce jeune homme? Je ne fçai, dit-elle, où il fe fera caché, je m'en vais l'apeller : fortez, mon ami, ne craignez rien, il eft parti. Ce jeune homme, qui avoit tout oüi, fort tout tremblant de deffous le lit, car il en avoit bien fujet. Le mari lui demande pourquoi ce marquis lui en vouloit? Je

vous jure, dit-il, que je n'en ſçai rien, car je ne le connois point & je crois qu'il me prend pour un autre, car ſitôt qu'il m'a vu, mettant l'épée à la main, il a crié tue, tue, & ſans madame, qui m'a fait la faveur de me retirer ceans, je ſerois mort ſans doute; je lui ſuis obligé de la vie. Le mari le conſola le mieux qu'il put & le conſeilla de ne ſortir point de chez lui qu'il ne fût nuit, de peur que l'autre ne le guetât par la rue; ainſi eut-il beau recouvrer le temps qu'il avoit perdu, ſans apréhender le mari qui lui ſervoit d'eſcorte[1].

XLIV

D'un gentilhomme & d'une damoiſelle.

Un Gentilhomme à cheval venoit de la campagne. Étant aux fauxbourgs de Paris, ſon cheval le jetta par terre. Ce que voyant, une jeune Damoiſelle qui étoit près de là, ſe prit à rire, ce qui fâcha tellement ce

1. Voy. Hitopadeſa, *la Femme du vacher & ſes deux galants;* — *Paraboles* de Sendabar, tr. de l'hébreu par Carmoly, Paris, 1849, p. 115; — *De Syntipa & Cyri Narratio,* éd. Boiſſonade, Paris, 1828, in-12, p. 29; — *Les Sept Viſirs,* dans Scott, *Tales, Anecdotes and letters tranſlated from the arabic*, Shewſbury, 1800, in-8°; — Pierre Alphonſe, *Conte* IX; — *Fabliau de la mauvaiſe femme,* 3; — Boccace, *Décaméron,* journ. VII, nouv. 6; — Pogge, *Muliebris vafrities;* — Luſcinius, *Joci ac ſales feſtivi,* Aug. Vind., 1524, in-8°, 172, *Mulieris induſtria,* reproduit par Gaſt, I, *De adultera*; — Bandello, part. II, nov. II; — Sanſovino, *giorn.* III, nov. 10; — Eſtienne H., *Introduction,* ch. xv, 28; — *Ruſes d'amour pour rendre ſes favoris contents,* 1681, in-12, ruſe 26.

cavalier, qu'il lui dit en colere: Ne vous étonnez pas de cela, Mademoiſelle, mon cheval en fait autant toutes les fois qu'il rencontre une p... A quoi la Damoiſelle en riant répondit: Si cela eſt, monſieur, je ne vous conſeille pas d'entrer dans la ville, car, aſſurément, il vous romproit le col[1].

XLV

D'un jeune ſoldat & de la femme d'un bourgeois.

Dans Grenade, fameuſe cité d'Eſpagne, & la derniere qui fut reconquiſe ſur les Maures par les rois catholiques Ferdinand & Iſabelle, rois de Caſtille & d'Aragon, grands peres de ce fameux empereur Charles-Quint, le roi Philippe II ſon ſucceſſeur faiſoit une levée de gens de guerre pour aller contre la ville d'Alger, & à meſure qu'on les levoit dans la ville, on leur donnoit un billet pour loger chez les bourgeois juſqu'au lendemain qu'ils devoient battre la campagne. Entre ces ſoldats qui ſe firent enrôler, il y eut un jeune homme de bonne mine & fort adroit, comme vous verrez par la ſuite de ce diſcours, qui eut ſon billet pour aller loger comme les autres chez un bourgeois : il étoit déjà tard, & quaſi ſur l'heure de ſouper, quand il vint fraper à la porte: une ſervante lui ouvre, qui s'enquête de

1. Voy. Waldis, IV, 59; — Zincgref, *Der Teutſchen ſcharpfsinnige kluge Sprüch,* Straſburg, 1628, in-8°, p. 330; — Wolgemuth, 225.

ce qu'il demandoit; il répond qu'il y venoit loger par ordre du Roi. La fervante apelle fa maîtreffe, qui étant defcendue & ayant apris les prétentions du foldat, dit qu'elle étoit jeune femme nouvellement mariée, que fon mari étoit abfent, & que feule avec fa fervante elle ne pouvoit recevoir d'homme chez elle. Ce foldat ne fe fatisfit point de cette réponfe, & lui dit qu'il étoit bien marri de l'incommoder, mais qu'il étoit trop tard pour aller demander un autre logis, que fes camarades étoient tous logés, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il couchât à la rue, & la prie de le mettre en tel lieu qu'il lui plairoit, qu'il tâcheroit de lui faire le moins d'incommodité poffible. La jeune femme, que cela fâchoit extrêmement, mais qui voyoit bien que c'étoit un faire le faut & qu'auffi bien il prendroit de force ce qu'on lui refuferoit par amitié, encore qu'elle voyoit bien que cela pourroit troubler fes deffeins, elle dit à fa fervante qu'elle le laiffât entrer & qu'elle le mît coucher au galetas. Ce jeune homme en entrant, dit à cette jeune femme : Mademoifelle, je n'ai point foupé, ce n'eft pas que je vous en demande, ni que vous foyez obligée, puifque le roi nous paye pour cela, mais parce qu'il eft tard & que je ne trouverois à cette heure ici rien dans la ville (car aux villes d'Efpagne on ne trouve pas des cabarets comme en France), obligez-moi de me faire donner quelque chofe pour mon fouper, & je le payerai. Comment, lui dit-elle, croyez-vous que ce logis ici foit un cabaret? allez vous coucher fi vous voulez, car à fouper vous n'en aurez point ceans. Lui qui voyoit bien qu'en fortant il auroit peine à trouver à fouper dehors & qui craignoit qu'à fon retour on ne lui fermât la

porte, aima mieux s'aller coucher ſans ſouper, ce qu'il fit. On le fait monter au haut d'un galetas aſſez mal en ordre, on lui montre un méchant lit dans lequel il fut contraint de ſe coucher : car outre que les ſoldats en Eſpagne n'oſent pas traiter leur hôte avec tant d'empire qu'ils font en France, ils n'oſent pas faire dans les grandes villes ce qu'ils font dans les villages, où ils ont la force en main. Ce ſoldat étant aſſez mal couché, & qui mouroit de faim, n'avoit pas grand envie de dormir; il ne fit que ſe tourner de côté & d'autre, ſans pouvoir fermer l'œil. Environ une heure après qu'il s'alla mettre au lit, tournant les yeux dans la chambre de côté & d'autre, il vit une lumiere qui ſortoit par une crevaſſe du plancher, il eut la curioſité de voir ce que ce pouvoit être, ſe leva nud en chemiſe, ſe couche tout plat à terre, & voit que ce trou répondoit à une belle chambre qui étoit au-deſſous; bien meublée & bien tapiſſée, où il y avoit un beau & grand feu, avec deux broches qui tournoient pleines de gibier, & la jeune damoiſelle à qui il avoit parlé, auprès du feu, entre les bras d'un jeune avocat ou pour le moins paraiſſoit-il être tel, avec ſa ſoutane & ſon long manteau, & la ſervante qui tournoit les broches. Comment, dit-il en lui-même, eſt-ce ici cette femme qui ne reçoit point d'hommes chez elle en l'abſence de ſon mari? Il ne dit mot, voyant qu'il n'étoit pas encore tems de parler, mais affamé qu'il étoit, il regardoit avec grande envie ce qui étoit à ces broches, qu'il dévoroit des yeux; il eut la patience de voir cuire le ſouper, & s'il n'étoit du feſtin, pour le moins mâchoit-il à vuide la fumée du rôt[1]. Il vit couvrir la table, apporter les bouteilles

de vin qu'on venoit de rafraîchir dans la neige, comme c'eſt la mode en été en cela, & bref mettre les viandes ſur la table ; comme ils lavoient les mains, ils entendent fraper à la porte. La ſervante ayant demandé qui va là ? elle connut à la réponſe que c'étoit le maître du logis, qu'on n'attendoit que dans deux ou trois jours. La ſervante toute effrayée, dit à ſa maîtreſſe : Ah ! Mademoiſelle, tout eſt perdu, c'eſt monſieur qui arrive. La maîtreſſe, toute étonnée, ne ſçait que faire : de cacher cet avocat en aucun lieu, elle ne pouvoit, car il n'y avoit pour tout que cette chambre & une à côté, où couchoit la ſervante, & où ſe cachant, il n'eût pû ſortir qu'on ne l'eût vu, car il falloit qu'il repaſſât dans la même chambre : de le mettre en haut, dans ce galetas où étoit couché ce ſoldat, il n'y avoit nulle apparence de découvrir la choſe à cet étranger, & ſe mettre à la diſcrétion de cet homme qu'elle ne connoiſſoit point, & qui pouvoit publier partout ſon infamie ; de le faire deſcendre en bas, il n'y avoit que l'eſcalier par où il falloit que montât le mari qui étoit à la porte & puis la grande preſſe que ce mari leur donnoit, ne permettoit pas tous ces raiſonnemens, & tout ce qu'elle put faire à la hâte, fut de le faire cacher dans la ruelle du lit, & ouvrir une grande armoire qui étoit proche, dans laquelle elle fit mettre tout le ſouper en l'état où il étoit, les plats, les aſſiettes, les ſerviettes, le vin, le fruit, tout le couvert, mettre le tapis ſur la table, & elle s'aſſied auprès du feu. Cependant, le mari qu'on faiſoit attendre à la porte, frape pluſieurs fois & crie qu'on lui vienne ouvrir, ce qu'on fait à la fin : il entre, il monte, & trouve ſa femme aſſiſe auprès du feu, qui ſe leve

& lui faute au col, lui difant: ah! mon cher ami, que je fuis aife de vous voir! car je ne vous attendois pas encore fi tôt. Ma mie, lui dit-il, ayant fait mes affaires plûtôt que je ne penfois, je fuis venu à toute bride, tant j'avois envie de vous voir; j'ai fait aujourd'hui dix-huit lieues, defirant arriver ici à quelque heure qu'il eût pu être, pour ne loger point dans ces méchantes ventes (ainfi apelle-t-on les hôtelleries) où l'on eft fi mal accommodé; mais que veut dire, lui demanda-t-il, un fi grand feu? Ah! mon ami, lui dit-elle, j'ai un fi grand mal de ventre, que je l'ai fait faire pour me chauffer des ferviettes pour me mettre deffus; je crois que cela m'eft venu de l'affliction que j'ai reçue à ce foir, d'un foldat qui, malgré moi, a voulu loger ceans, difant avoir ordre du Roi; cela m'a tant fâché, de voir un homme loger ceans lorfque vous n'y êtes point, que cela m'a caufé, comme je crois, ce mal là. Incontinent, ce foldat jugea bien qu'il étoit tems de paroître, puifqu'on le mettoit en jeu; il s'habille promptement, ayant pourtant l'oreille éveillée pour oüir la fin de leur difcours. Le mari lui dit: ma mie, ce n'eft pas tout, je n'ai point foupé & je meurs de faim, avez-vous quelque chofe à me donner? Moi? mon ami, que voulez-vous que j'aye, moi qui ne vous attendois point! penfez-vous quand vous êtes hors d'ici, que je faffe ordinaire? Je me paffe à une pomme cuite & ma fervante à une autre. Mais il faut donc, dit le mari, que j'aille coucher fans fouper, car de trouver maintenant rien à la ville, il ne faut pas l'efpérer. Le foldat qui s'étoit promptement habillé, defcend & frappe à la porte; on lui ouvre, il vient faluer le mari, le priant de l'excufer s'il avoit

15

donné de l'incommodité à ſa femme, qui ne vouloit point le loger, mais qu'il venoit par ordre du Roi, dont il lui fit voir le billet, de peur qu'il n'en prît ombrage; toutefois, monſieur, dit-il, Mademoiſelle ne ſe peut plaindre de moi, de lui avoir dit aucune choſe qui ait pu lui déplaire. Je ne m'en plains pas, répliqua-t-elle. Monſieur, lui dit ce ſoldat, vous n'avez pas ſoupé, ni moi auſſi; ſi vous voulez, je vous donnerai à ſouper & à Mademoiſelle auſſi, & j'ai moyen de vous faire bonne chere. Comment, ſeroit-il poſſible, lui dit-il, vû qu'à l'heure qu'il eſt, il eſt impoſſible de rien trouver dans la ville? Ne vous en mettez point en peine, dit ce ſoldat, le ſouper ne tardera guere à être bien aprêté. Je veux bien vous avouer franchement, je crois que je ſuis ceans du tout en liberté, & que vous ne m'irez pas accuſer à l'inquiſition que je ſuis magicien, & que je commande aux démons, comme il me plaît; laiſſez-moi faire, & je vous ferai voir que j'ai du crédit en enfer, où l'on aprête les viandes auſſi bien pour le moins qu'en ce pays-ci. Il prend un petit bâton auprès du feu, qu'il fait ſervir de baguette, fait un cercle à l'entour de lui, & comme il étoit extrêmement adroit & matois, il prononce quelque jargon étranger qu'il compoſa à l'inſtant, que les autres n'avoient garde d'entendre, puiſqu'il ne l'entendoit pas lui-même, quoiqu'il s'entendît fort bien, & après pluſieurs étranges grimaces qu'il fit, pour donner plus de lieu à la fourbe, il prononça tout haut en langue intelligible: je te commande que tout préſentement tu nous faſſes apporter à ſouper pour mon hôte & mademoiſelle ſa femme, mais prens garde à toi & nous traites bien. Que deſirez-

vous manger, monſieur, dit-il au maître de la maiſon? Tout ce qu'il vous plaira, dit-il. Fais donc promptement apporter un bon potage aux herbes, bien fait, avec un chapon bouilli, un bon chapon rôti, une couple de perdrix, un levreau & deux becaſſes, qui étoit la viande qu'il avoit vue au feu, & qu'il avoit eu le loiſir de conſiderer attentivement : eſt-ce aſſez, dit-il, mon hôte? Ah! monſieur, c'eſt trois fois plus qu'il ne faut, que voulez-vous faire de tant de viandes? Va, dit-il, encore une douzaine d'alouettes pour curer les dents. Outre cela, prépare-nous le vin rafraîchi dans la neige, le deſſert en bon ordre & des confitures, mais que tout ſoit cuit comme il faut, & te gardes bien de faire paroître qui que ce ſoit ici dedans, ni de faire peur à Mademoiſelle que voilà, par aucune viſion, je veux que tout ce que je demande ſe trouve prêt dans cette grande armoire que voici. Monſieur, dit-il, faites-la ouvrir, car tout ce que je viens de demander y eſt ſans faute, & vous verrez comme je ſuis ponctuellement obéi. Cette femme, voyant bien qu'elle étoit découverte, & que ce ſeroit en vain qu'elle voudroit réſiſter à l'ouverture de cette armoire, loua l'adreſſe & la ſubtilité du ſoldat en elle-même; on ouvre l'armoire, & tout ce qu'il avoit demandé, s'y trouvoit, tout chaud & prêt à manger, au grand étonnement du mari, qui étoit ſi confus qu'il ne ſçavoit que dire. La damoiſelle faiſoit l'étonnée auſſi bien que lui, & ſans doute elle avoit raiſon de l'être, mais d'autre façon que le mari. Le ſoldat, qui faiſoit le maître, comme celui qui vouloit qu'on crût qu'il défrayoit ſes hôtes, commande qu'on mette la nappe & qu'on ſerve les viandes tandis qu'elles

étoient chaudes & comme il mouroit de faim, il arrache une cuiffe de chapon & mord à même, difant au mari qu'il étoit fort bon, & qu'il en goutât. Le maître avoit peine à fe réfoudre à manger de ces viandes qui venoient, comme il s'imaginoit, d'un fi étrange lieu. La damoifelle faifant la fucrée, lui dit qu'elle n'avoit garde d'en manger ; le foldat lui dit qu'elle ne devoit rien apréhender, qu'elle en mangeât & que fans doute elle le trouveroit bon : il fait donner de l'eau à laver, fait les honneurs de la maifon, fait affeoir fon hôte & fa femme, & fe fied auprès d'elle, prend une cueiller, goûte au potage, dit qu'il eft bon, convie le maître à y goûter, qui ne s'y pouvoit bonnement réfoudre, mais à la fin en ayant goûté & l'ayant trouvé bon, en fait goûter à fa femme, qui, quoiqu'elle ne demandât pas mieux, fe faifoit pourtant prier, mais à la fin ils y furent bientôt accoutumez l'un & l'autre, & mon drôle qui mouroit de faim, donnoit comme il falloit fur le doubleur & mangeoit autant que quatre. Enfin le mari fut contraint de louer les viandes & les fauces, & d'avouer qu'il y avoit d'auffi bons cuifiniers en enfer qu'à Grenade ; ils trouverent le vin excélent & extrêmement frais, & le fruit bien en ordre, de forte que le mari confeffa n'avoir fait de longtemps fi bonne chere. Comme ils eurent foupé, ce foldat ayant pitié du pauvre avocat, qui voyoit manger fon bien fans y prendre part, encore qu'il mourût de faim, & pour lui donner lieu de fortir en affurance du lieu où il étoit, ce qui lui donnoit encore plus de peine que la perte de fon foupé, il s'avifa d'une plaifante fubtilité. Or ça, dit-il à fon hôte, vous ne vous plaindrez pas, je crois, que vous

n'avez ſoupé à votre contentement? Non, aſſeurément, répondit le maître. Ce n'eſt pas encore tout, dit le ſoldat, je veux vous faire voir celui qui nous a donné à ſouper. Ah! non, de grâce, dit la damoiſelle toute tremblante de la peur qu'elle avoit qu'il ne découvrît ce qu'elle avoit tant d'envie de céler, mais lui, entendant ce qu'elle vouloit dire : Non, mademoiſelle, dit-il, n'ayez pas de peur, je ne ferai pas ce que vous penſez, je ſuis trop diſcret pour deſobliger les dames, aſſeurez-vous ſur moi, & le mari n'en étoit pas d'avis non plus que ſa femme, mais ils avoient tous deux une peur bien différente. Non non, monſieur, dit-il, vous ne verrez rien qui vous puiſſe faire aprehender aucune choſe, ne vous mettez pas en peine; mademoiſelle, dit-il à la femme, faites ouvrir toutes les portes de céans, tant d'ici que de la rue, ce qui fut fait, & tout à l'heure, le ſoldat ſe levant de ſa chaiſe, dit avec une voix relevée : Et toi qui es ici préſent, qui nous as ſi bien traités, qui nous vois & qui nous écoutes, ſors promptement d'ici par les portes qui ſont ouvertes, afin que tu ne rompes rien, & fais-toi voir en la compagnie, non en ta forme, car tu ferois mourir de peur mademoiſelle que voici, car pour monſieur, je ne crois pas qu'il ſoit ſi aiſé à effrayer. Monſieur, lui dit-il, en quel habit vous plaît-il qu'il paroiſſe? En tel qu'il vous plaira, répondit-il ſur le champ, tant il avoit hâte qu'il fût parti. Sors donc en habit d'avocat. Le pauvre avocat, qui vit une occaſion ſi favorable d'eſchapper comme il ſouhaitoit, enfonça ſon chapeau dans ſa tête, de peur d'être connu, paſſa plus promptement qu'il pût au travers de la chambre & gagna la rue. Le mari, en le voyant, penſa tomber pâmé de

ſon haut, & la demoiſelle, pour mieux jouer ſon jeu, fit ſemblant d'être évanouïe de peur; on la deshabilla & la mit dans le lit, où le mari ſe mit après, & le jeune homme s'alla coucher avec plus d'envie de dormir qu'auparavant. Le mari ne put fermer l'œil, ſongeant toujours aux choſes étranges qu'il croyoit avoir vues, dont il entretenoit ſa femme qui faiſoit plus l'étonnée que lui. Le lendemain au matin, le ſoldat vint prendre congé de ſon hôte, qui lui fit mille remercîmens: étant ſorti du logis, il épia quand le mari en ſeroit dehors & entra auſſitôt dans la maiſon, trouva la maîtreſſe dans le lit, à qui il donna le bonjour. Elle demeura toute honteuſe & ſe vouloit cacher de lui, mais il dit: Mademoiſelle, pourquoi me refuſez-vous l'honneur de votre vuë, ai-je fait quelque choſe qui vous puiſſe déplaire? Au contraire, monſieur, dit-elle, je vous ai tant d'obligation que j'ai honte de paroître devant vous: ces diſcours continuerent en complimens & s'acheverent en l'accommodement des deux perſonnages, qu'elle n'oſa refuſer, vû le ſignalé ſervice qu'il lui avoit rendu, & qu'il étoit homme qui meritoit bien autant pour le moins d'être obligé que monſieur l'avocat, dont le mari ne ſçut rien, non plus qu'il avoit ſçu de l'autre[1].

1. Voy. *Fabliaux*, III, 139, *Du pauvre clerc;* — Méon, *Nouv. recueil*, 1823, 2 v. in-8°, I, 104; — *Hiſt. litt. de France*, XXIII, 146, Cf. XXII, 10; — Grimm, *Lateiniſche Gedichte*, 354 & rem. 382, Unibos; — Stricker, *Der geaffte Pfaffe*, dans Hagen, *Geſammtabenteuer*, III, 145; — Roſenblüt, *der fahrende Schüler* dans Keller : *Faſtnachtſpiele*, III, 1172, — Waldis, IV, 66; — Hans Sachs, *der falrend Schuler mit dem Teufelbannen*, II, 4, f. 36, renouvelé par Buſching, H. Sachs (1819), t. II, p. 244-259; — Eyring, II, 431; — Cervantes, *Comedias y Entrameſas*, Madrid, 1749, 2 v. in-4°, t. II, *la Cueva*

XLVI

Gafconnade.

Un gentilhomme gafcon entendant parler de belles actions de nos generaux d'armées, & que dans deux attaques de places, un prince avoit tué jufqu'à fix foldats de fa main : Ha! dit le Gafcon, voilà bien de quoi s'étonner, je veux que vous fçachiez que les matelats fur lefquels je repofe mes membres, ne font garnis que des mouftaches de ceux dont mon épée a été victorieufe, & c'eft de cela dont il faut s'étonner, & non pas des petites bagatelles de ce Prince dont vous parlez[1].

de Salamanca; — Bafile, *lo Cunte de li cunti*, Napoli, Beltramo, 1637, in-8°, II, 10, n° 20; — Abraham à S. Clara, II, 203; — Cf. Liebrecht, dans Pfeiffer, *Germania,* I, 263; — Coruet, *le Soldat magicien,* opéra.

1. Cette gafconnade nous rappelle l'anecdote fuivante : paffant à Strasbourg la revue de fon régiment, le prince Max de Deux-Ponts fut un jour furpris de voir fes grenadiers dépouillés de leurs mouftaches & de leurs barbes. Il s'informa en vertu de quel ordre ils avaient fait fubir à leurs figures martiales cette métamorphofe. Pour toute réponfe, fes foldats lui préfentèrent, en le priant de le placer dans le berceau de fon premier-né, un petit matelas rembourré, en guife de crin, des dépouilles de leurs mouftaches & de leurs barbes, dont ils avaient fait le facrifice à cet effet.

XLVII

Subtile invention de Bohémiens.

Une compagnie de Bohémiens, qui comme l'on ſçait, ne ſont pas ſûrs de la main, étant logez à un village à ſix lieuës de Paris & voyant que le ſeigneur du lieu avoit parfaitement de beaux Porcs [1], ils eurent tellement envie d'en avoir un qu'encore que leur coûtume ne ſoit pas de voler aux bourgs & villages où ils logent, néanmoins ils réſolurent d'en avoir un à quelque prix que ce fût et même au péril de leur vie, & pour parvenir à leur deſſein, ayant fait cacher un de leurs gens proche du toit où l'on hébergeoit ces animaux, lorsque le Porcher entra dans la cour du logis pour leur ouvrir la porte du toit, le gaillard de Bohême, qui étoit tapi derrière une borne, donna un coup de houſſine à un de ces porcs & lui fit tourner la tête du côté du buiſſon où il entra sans que le Porcher s'en aperçût, & en attendant qu'il fut nuit, le Bohême ſe tint caché ; puis étant nuit fermée, il conduiſit le porc en leur cabane éloignée du village, en ſorte qu'ils le tuèrent ſans que perſonne

1. En 1561 & en 1612 on avait enjoint à tous baillis, ſenechaux & autres officiers « faire commandement à tous tels impoſteurs qui empruntoient le nom de Bohémiens ou Égyptiens, leurs femmes, enfants & autres de leur suite de vuider dans deux mois de ce royaume à peine des galères & de punition corporelle ». Ces injonctions étaient à peu près vaines.

en entendit rien, & dès le matin, ayant envoïé deux des leurs pour découvrir ſi l'on ne parloit point de la perte de la bête, ils ne firent pas grand chemin ſans rencontrer un domeſtique du ſeigneur qui leur demanda s'ils ne l'avoient pas vû & qu'on les ſoupçonnoit du vol, ce qui leur mit martel en tête & obligea l'un des deux à retourner promptement en leur logement & par des chemins détournez, & à même tems s'aviſerent de cette ſubtilité : qui fut d'étendre le cochon de ſon long, mettre un drap deſſus avec une bougie allumée à un bout des pieds, une de leurs femmes & des enfans à genoux qui pleuroient amèrement, ayant même foüetté ces enfans pour les obliger à pleurer, & par ces larmes faire croire, comme ils firent, à ceux qui vinrent à la quête du porc, que c'étoit le mari & le père de ceux qui pleuroient qui étoit décédé & étoit ſous ce drap mortuaire; ce que les domeſtiques du ſeigneur ayant pris pour argent comptant & après une exacte perquiſition en tous les endroits des logemens des Bohémiens, s'en retournerent annoncer à leur Maître que ce n'étoient point ces gens-là qui avoient dérobé leur porc : mais comme ce n'étoit pas aſſez de l'avoir tué & qu'il falloit le depecer par morceaux & le ſaller, & qu'ils ne le pouvoient faire ſans être découverts, s'ils demeuroient davantage ſur les terres du ſeigneur, ils ſe réſolurent de changer de logement; mais n'ayant pas de commodité pour tranſporter ce corps mort, leur Capitaine eut encore aſſez d'effronterie d'aller ſuplier le ſeigneur de leur prêter ſon chariot & ſes chevaux pour le tranſporter à trois lieuës de là, pour l'aller enterrer en un lieu où ils diſoient que le deffunt avoit eu dévotion d'être enterré, ce

que la bonté du ſeigneur lui accorda. Et par ces artifices trompèrent ce brave Gentilhomme qui perdît ainſi ſon cochon & prêta ſes chevaux & ſon chariot pour aider à ſe dérober lui-même.

XLVIII

D'un qu'on menoit pendre.

Un Voleur pour ſes méfaits ayant été condamné à être pendu & étranglé : comme on le menoit au gibet, ſon Confeſſeur lui diſoit : mon ami, que vous devez être heureux en ſongeant que vous allez ſouper avec Dieu. Hélas, ce dit-il, mon père, pourvû que j'y ſois bien pour demain à dîner, ce ne sera pas mal allé. Non, mon ami, lui répliqua ſon Confeſſeur, & il faut tenir pour aſſuré que vous irez ſouper à ce ſoir, mourant contrit & repentant, comme vous faites; quelle félicité de ſe voir ſervi par des anges & dans la compagnie des ſaints avec des mets tout divins! Ah! mon Père, répondit-il, vous me feriez bien plaiſir ſi vous y vouliez aller en ma place; car je vous aſſure que je n'ai aucun apetit : le Cordelier qui n'en avoit nulle envie, lui dit : J'irai fort volontiers, mon ami, mais il eſt aujourd'hui jeûne au couvent[1].

1. Voy. Pogge, *Jejunium;* notre édition, ch. XI, p. 22 : d'une exhortation cardinalice; — B. Des Périers, nouv. C; — Eſtienne, *Introduction,* ch. XV, § 20; — Sabinus in *Poet. Germ. Deliciis;* — Owen, *Epigr.*, 1657, L. I. Ep., 23, p. 16, — Gallien de Salmorenc, *le Bréviaire*

XLIX

Naiveté d'un Seigneur de la cour.

Une dame de haute condition ayant le ſoir convié une bonne compagnie chez elle, elle leur voulut donner après ſoupé le divertiſſement de la Comédie, & ſachant qu'un ſeigneur qualifié qui étoit du nombre des conviez, avoit fort peu de cervelle & une grande tendreſſe pour toutes les choſes qui pouvoient donner de la compaſſion, que la moindre lui tiroit des larmes des yeux; Elle demanda aux comédiens la *Sophonisbe*, hiſtoire romaine fort bien miſe au théâtre par monſieur Mairet[1], qui en une tragédie

les politiques, 1769; — Prior, *Poetical* Works, London, 1779, 2 vol. in-8° : *The Thief and the Cordelier, a ballade.*

Père François conſolant un voleur
Que l'on menait à la potence,
D'un énergique ton lui parlait du Seigneur,
L'exhortant à la patience.
Vous ſouperez tantôt, diſait-il, avec lui.
Le voleur lui répond : Ce repas m'embarraſſe,
Mon Père, je jeûne aujourd'hui,
Voudriez-vous prendre ma place?

LE BRUN, 1719.

1. La *Sophonisbe* de Mairet fut repréſentée en 1629. Mairet naquit à Beſançon en 1604 & deſcendait d'une ancienne famille de Weſtphalie qui, à l'époque de la Réforme, s'était réfugiée en France par attachement pour la religion catholique. Il alla à Paris; après son mariage

extrêmement pitoyable, particulièrement ſur la fin, quand Maſiniſſe eſt contraint d'empoiſonner cette belle reine qu'il adoroit, pour ſatisfaire à la brutalité de ce tyran cruel, exécuteur des paſſions barbares de ce peuple inhumain, auſſi lui fait-il dire de ſi belles choſes & ſi touchantes que je ne m'étonne point ſi elles furent capables de tirer des larmes des ſpectateurs. Mais le Seigneur dont je vous parle ſe trouva ſi ſenſiblement touché de compaſſion que les larmes en abondance lui tombèrent des yeux avec des ſoûpirs qui retentiſſoient auſſi haut que ceux des acteurs, & comme ſi véritablement la choſe fut venuë d'arriver, ce qui obligea les ſpectateurs à pleurer auſſi fort que lui, mais c'étoit à force de rire. Ce que voyant, cette Dame ravie d'être venuë à bout de son deſſein, elle lui dit en riant, étant aſſiſe auprès de lui : Comment, monſieur, vous pleurez ; à quoi il répondit, & eſſuyant ſes yeux qui étoient rouges comme écarlate, avec une parole entrecoupée de ſoupirs & de ſanglots : Je le crois bien, Madame, je ne m'en puis empècher, cela m'eſt trop ſenſible. A quoi cette Dame repartit : Si cela qui ne vous doit pas toucher vous eſt ſi ſenſible, que feriez-vous ſi on vous aportoit les nouvelles de la mort de votre femme & de vos enfants? Ah! madame, lui dit-il, ce n'eſt pas de même; car c'eſt ici une hiſtoire vraie,

il revint à Beſançon. En 1651, il fut envoyé comme réſident à Paris par le parlement de Dôle. Mais le ſéjour de la capitale ne convenait plus à Mairet; il y était dépayſé, la cour n'était plus la même, ſes amis y étaient devenus rares & les comédiens ne recherchaient plus ſes ouvrages. Il retourna dans ſa ville natale pour n'en plus ſortir & y mourut à quatre-vingts ans. (Voy. E. Serret, *Correſpondant* du 10 août 1873.)

je l'ai veuë dans Tite-Live. Voyez ſi ce diſcours n'étoit pas ſuffiſant d'accroître encore les pleurs à force d'en rire[1].

L

De certains Marguillers de village.

A quatre ou cinq lieuës de Paris, il y a un certain village dont le Patron de la Paroiſſe eſt ſaint Sébaſtien, la repreſentation duquel eſt ſur le grand Autel de l'égliſe, mais à cauſe que durant la guerre les Huguenots avoient abatu les égliſes & rompu les images, ce ſaint ſe trouvoit ruiné ſans tête, ſans bras. Ce qui obligea le Curé à dire aux Paroiſſiens qu'ils avoient tort de le laiſſer en cet état & que pour peu ils en auroient un neuf. Ils demeurèrent d'accord de prendre de l'argent du Tréſor de l'Égliſe pour en faire un en bois, qu'on devoit argenter par deſſus. Et avec cet argent des Marguillers furent deputez pour aller à Paris commander ce Saint, avec la meſure de la grandeur qu'il le falloit. Ils furent donc chez un ſculpteur à qui ils demanderent combien il vouloit pour leur faire un ſaint Sébaſtien. Le Sculpteur leur demanda de quoi ils le vouloient; ils répondirent qu'ils le vouloient de bois pour le faire argenter peu après. Leur demanda de quel bois ils le vouloient; ils dirent qu'ils le vouloient de bois de Chêne. Il voulut ſçavoir la grandeur, ils lui montrerent la

1. Voy. Pogge, *In vane curioſos, & Cantor Hectoris;* — notre édition, XLII, p. 61 : *la Mort de Roland.*

mefure qu'ils en avoient aportée. Ce n'eft pas tout, dit le Sculpteur, le voulez-vous vif ou mort? Leur demandant en quelle pofture ils vouloient qu'il le repréfentât, vivant ou bien mourant dans le Martyre, ou bien déjà mort de fes bleffures. Les Marguillers fe trouverent bien etonnez à cette queftion à laquelle ils ne pouvoient répondre, auffi n'avoient-ils eu aucune charge touchant ce point-là. Comment! dit l'un d'eux, nous faut-il retourner pour cela! Il le faut bien, dirent les autres, car fi nous leur allons porter en vie & qu'ils le veulent mort, il n'y a point d'aparence, & auffi peu de le porter mort s'ils le veulent en vie; ce que voyant, ûn d'eux, qui fe croyoit bien plus habille homme que fes compagnons, leur dit : Vous voilà bien empefchez, faut-il tant confulter là-deffus? Là, là! faites-le en vie, dit-il au Sculpteur, s'ils le veulent mort, n'aurons-nous pas bien le moyen de le tuer après[1]?

LI

D'un Juge.

Un Juge dans certaine ville de Normandie condamna un vaurrien de la même ville qui avoit été accufé de quelque crime, à avoir le foüet par trois

1. Voy. Pogge, *Crucifixus vivus;* — notre édition, VII, p. 16 : *Des payfans qui achetèrent un crucifix;* — Guyétand, *Poéfies*, Paris, 1790, in-8° : *la Queftion réfolue.*

jours de marché, par tous les carrefours de la ville & la fleur de lis. Cettui-ci fe nommoit le Soult en fon furnom; qui apela de cette fentence au parlement de Rouen où il trouva des amis, par le moyen defquels il fit caffer la fentence du Juge & fut renvoyé abfous. Cettui-ci étant de retour en fa ville, rencontrant fon Juge par les ruës, lui dit : Eh bien, monfieur, voilà de vos juftices accoutumées, vous imaginez-vous n'être pas refponfable devant Dieu de vouloir fans raifon ôter l'honneur & la réputation d'un homme de bien? voyez comme mon innocence a été reconnuë par des Juges fouverains qui n'y vont pas fi vite que vous, qui vous ont fait l'affront de caffer votre Sentence. Mon ami, lui dit ce Juge, tu ne fçais de quoi tu te plains, ce que j'en ai fait n'a été que pour ton profit; tu es un méchant Soult qui ne vaut rien & je te voulois faire marquer pour te faire valoir quinze deniers, & au lieu de m'en fçavoir gré, tu te plains de moi.

LII

D'un Borgne.

En la ville de Roüen il y avoit un certain droit à prendre fur ceux qui veulent tenir cabaret, qu'on nomme droit d'Enfeigne, car pour mettre une Enfeigne il faut donner un écu ou quatre francs, & de ce droit un borgne étoit Partifan. Un homme voulant tenir cabaret ne put jamais obtenir de ce borgne

permiſſion de mettre une enſeigne qu'il ne lui donnât une piſtole, parce qu'ils avoient autrefois eu querelle enſemble; de ſorte que pour en paſſer ſon envie il fut contraint de donner à ce borgne la piſtole qu'il lui demandoit, avec réſolution pourtant de l'en faire repentir. Si tôt qu'il eut permiſſion de lever une enſeigne, il y fit peindre un borgne à qui un homme preſentoit une piſtole & fit écrire deſſous : *Au Borgne qui prend*. Ceux qui voyoient cette enſeigne & qui en ſçavoient l'hiſtoire en rioient à bon écient, tant que cela vint aux oreilles du borgne qui, s'en ſentant fort ſcandaliſé, en coucha ſa plainte en juſtice. Le Tavernier fut aſſigné en plainte devant le Juge, qui répondit ſur l'interrogatoire qu'on lui fit, qu'il étoit vrai qu'il l'avoit fait mettre exprès en dériſion du borgne qui avoit exigé deux fois plus de lui qu'il ne lui falloit pour faire apoſer ſon enſeigne : qui après ſerment pris de lui, avoüa qu'il étoit vrai & offrit à lui reſtituer le ſurplus; ce qui fut ordonné au borgne, & au Tavernier de réformer ſon Enſeigne; mais toute la réforme qu'il fit ne conſiſta qu'à ôter un *P* de l'écriture, y laiſſant la peinture entière, de ſorte qu'on liſoit : *Au Borgne qui rend*. En effet, dans la poſture que ce borgne faiſoit en prenant la piſtole de l'autre, on ne ſçavoit diſcerner s'il la prenoit ou s'il la rendoit, & par ce moyen ſoutenoit avoir ſatiſfait à l'Arrêt. Ce qui fut jugé, ſans avoir égard à la ſeconde plainte du borgne.

LIII

D'un Cavalier & d'un Miniſtre.

Un Miniſtre de la religion prétenduë réformée allant à la campagne en compagnie d'un Cavalier catholique, ils rencontrerent en leur chemin une croix; le Cavalier, s'acquitant de ſon devoir, ôta ſon chapeau devant ce précieux ſigne de notre rédemption, lui faiſant une profonde réverence. Le Miniſtre ſe mocqua de lui, lui demandant pourquoi il ôtoit ſon chapeau & s'inclinoit devant un morceau de bois. Parce, répond ce Cavalier, que ce bois me repréſente Jéſus-Chriſt crucifié en cet arbre pour la rédemption du genre humain & que pour ce ſujet je ne lui ſçaurois rendre aſſez d'honneur. Mais, lui répondit le Miniſtre, nous ſommes tantôt paſſez par devant une potence qui eſt de bois auſſi bien que cette croix ici & peut-être même qu'elle eſt faite du même arbre dont eſt faite cette potence, pourquoi ne vous êtes-vous point incliné devant? Ah! ah! monſieur le Miniſtre, lui répondit ce Cavalier, quand vous êtes couché avec vôtre femme, pourquoi ne la baiſez-vous point auſſi-tôt au derriere qu'à la bouche, puiſque ce n'eſt qu'une même chair? A quoi le pauvre Miniſtre, ne ſçachant que répondre, fut contraint de ſe taire tout court.

LIV

D'un Cavalier ſur qui une Damoiſelle avoit craché.

Un Cavalier diſcourant avec une fort belle Damoiſelle qu'il aimoit fort, cette Damoiſelle en voulant cracher, par mégarde elle cracha ſur le Cavalier, à qui tout à l'heure elle fit ſes excuſes, le priant de lui pardonner cette incivilité qu'elle lui avoit faite ſans y penſer. A quoi ce Cavalier repartit : vous avez bien tort, Mademoiſelle, ne faites aucune excuſe envers une perſonne ſur qui vous avez tout pouvoir, & quand cela ne feroit pas, le mal n'eſt pas ſi grand que vous le faites ; ſi un pêcheur ne craint point de ſe moüiller tout le corps pour tâcher à pêcher un pauvre petit poiſſon, me voudrois-je plaindre d'avoir reçu une goutte d'eau, dans l'eſpérance que j'ai de pêcher une ſi belle Truite.

LV

Autre ſur le ſujet.

Un Gentilhomme étant auſſi auprès d'une jeune & belle Damoiſelle & dont il étoit fort amoureux,

il avoit une pituite ſi grande qu'en diſcourant avec elle il étoit obligé de cracher à chaque moment. Après que cette Damoiſelle en eut longtemps enduré, elle ne ſe pût empêcher de lui dire : Monſieur, voilà bien craché, je ne ſçai qui vous peut obliger à cela ; à quoi le Gentilhomme repartit ſur l'heure : Mademoiſelle, ne vous étonnez point, je vous prie, étant auprès d'un ſi friand morceau, ſi l'eau m'en vient ſouvent à la bouche.

LVI

D'un Medecin à une jeune fille malade.

Une jeune fille étant tombée malade, ſes parens, qui en étoient idolâtres pour n'avoir que cette fille, qui étoit fort belle & en l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, envoïerent querir promptement le Medecin qui, la venant viſiter, la première choſe qu'il fit fut de lui demander ſon bras pour tâter ſon pouls pour voir ſi elle n'avoit point la fièvre ; cette fille ſe voyant en compagnie ne vouloit point préſenter ſon bras nud à cet homme pour le manier, mais ſes parens l'ayant admoneſtée à cela, lui diſant qu'il n'y avoit point de danger, à force de prières elle tire ſon bras du lit & le préſente au médecin, couvert de ſa chemiſe. Le Médecin n'ayant ſçu gagner ſur elle qu'elle lui préſentât à nû, ſe mit en colère &, ſe levant d'auprès d'elle, s'en alla diſant : A malade de toile il faut un médecin de drap.

LVII

Fanfaronnade d'un Gafcon.

Un certain cavalier Gafcon étant avec quelques François, &, difcourant de fa valeur, car c'eft le plus ordinaire entretien qu'ils aient, racontant tant de perfonnes qu'il avoit tuées en duel, on lui demanda comment il pouvoit aller par les ruës de Paris avec tant de franchife, & que cela étant, il falloit bien qu'il eut des remiffions de tous les meurtres qu'il avoit faits. Comment, cap de bious, des remiffions, dit-il, il y en a une fi grande quantité en nôtre maifon que tous nos 'chaffis ne font faits d'autre chofe. Mais j'ay de la peine à en obtenir une pour le dernier meurtre que j'ai fait, il faut croire que nos prédéceffeurs étoient bien plus honnêtes gens que l'on eft aujourd'hui, jamais homme ne tua fon adverfaire plus genereufement que j'ai fait le mien, & fi j'ay plus de peine à obtenir cette remiffion que tous mes prédéceffeurs n'ont fait en plus de huit cent années; ce chancelier ici ne doit pas être genereux comme ont été tous nos devanciers. J'ai beau montrer la generofité de mon action, je jure qu'il ne me fait que nacqueter : Ah! que n'ai-je affaire à un homme d'epée, ces gens de plume me font defefperer, car il n'y a pas d'honneur à acquerir avec eux.

LVIII

Autre ſur le même ſujet.

Comme chacun ſçait que les Gaſcons, pour la plupart, ſont fanfarons, un cavalier françois étant en diſcours ſur pareille matière en compagnie, où ſe trouva un gentilhomme Gaſcon, il ne put nier cette vérité : mais auſſi faut-il que je vous confeſſe, dit-il, que tous les Gaſcons, plus qu'aucune autre nation, ont bonne grâce à faire une rodomontade, & que les autres n'y entendent rien auprès d'eux. Une Damoiſelle qui étoit là préſente, lui dit : Monſieur, pour obliger la compagnie, je vous prie de nous en faire une, puiſque vous y réuſſirez mieux que pas un. Ah ! répondit-il, Mademoiſelle, je vous eſtime trop & toute la compagnie, car il eſt très-certain que ſi je faiſois une rodomontade, je vous ferois tous mourir de peur, & j'ai trop d'affection pour vôtre ſervice.

LIX

D'un qui faiſoit dire un ſervice à ſon Père qui avoit été pendu.

Un Normand s'étant trouvé à Bordeaux, comme il vouloit déniaiſer un certain Gaſcon, le Gaſcon ſe

trouva plus fin que lui, car il lui ſurprit la main dans ſa poche, & il eſt à croire que ce n'étoit pas pour lui emprunter ſon chapelet. On ſe ſaiſit du Normand & on le mene priſonnier; l'ayant fait dépoüiller, il fut trouvé marqué ſur l'épaule des armes du Roi, il fut condamné à être pendu & étranglé. Il avoit un fils en Normandie, qui ayant été averti de la diſgrâce arrivée à ſon Père, il en porta le deüil, ſans publier la cauſe de ſa mort, il en feignit une plus honorable &, mû de piété, lui fit faire un ſervice en ſon village où il aſſiſta vêtu de deüil, avec un feint tombeau couvert de drap noir. Comme le ſervice fut achevé, le curé, comme c'étoit la coûtume, prenant le bénitier pour jetter de l'eau bénite ſur le tombeau, le fils, qui l'aſſiſtoit en cette cérémonie, prit le bras du curé &, le levant en haut, lui dit : plus haut, monſieur, je vous prie. Le curé ne ſçachant ce qu'il vouloit dire, il s'expliqua diſant que ſon Père étoit mort en l'air & que partant il falloit que l'eau bénite allât plus haut.

LX

D'un Normand empriſonné à tort.

Il arriva dans Paris un grand bruit ſur une certaine diſpute où il y eût quantité de perſonnes bleſſées; des ſergens ſe trouvant là par hazard arrêtèrent priſonniers tous ceux qui ſe trouvèrent en la mêlée, & entr'autres un certain Normand qui, paſſant par la ruë, s'étoit arrêté à voir ceux qui ſe battoient. Au

bout de quelques jours, comme on faifoit la vifite des prifonniers, on amène le Normand devant le Juge qui, en l'interrogeant, lui demanda d'où il étoit. Il répondit qu'il étoit Normand; interrogé de quelle profeffion il étoit, il répondit qu'il étoit fergent. Comme on l'interrogeoit fur cette batterie, il répondit qu'il étoit innocent & qu'il n'avoit rien fait. Et mon ami, lui dit le Juge, fi ce n'eft pour ce crime ici que tu as pâti à la prifon, ce fera pour d'autres que tu auras faits dont tu n'auras pas été puni. Ah! Monfieur, lui répondit-il, je fuis homme de bien & n'ai jamais fait aucune action qui ait mérité d'être repris de juftice. Le Juge le regardant au vifage voyant qu'il étoit rouffeau, lui dit : Vous êtes homme de bien & n'avez jamais fait aucun mal en votre vie étant fergent, rouffeau & Normand de plus. Si cela eft ainfi, mon bon ami, il vous faut faire couper un bout de l'oreille pour faire des reliques, car à moins que d'être Saint, cela ne fe peut pas.

LXI

D'un Normand qui, penfant attraper, le fut lui-même.

Un chacun fçait qu'en la baffe Normandie ils ont accoutumé de fois à d'autres de faire de grandes chauderonnées de toutes fortes de laits, qu'ils mettent boüillir fur le feu & en fort une forte de boüillie

qu'ils apelent de la caudelée[1], & quand ils en ont fait quantité, ils la mettent dans de certaines écuelles & en font des préfens à tous leurs voifins, comme on fait dans ce païs ici de boudins & de fauciffes quand on a tué des pourceaux. Il arriva un jour qu'en une certaine maifon, comme on faifoit boüillir fur le feu de cette caudelée dans une grande chaudière, celle qui en avoit le foin, aïant eu affaire ailleurs, étoit fortie de la chambre aïant laiffé la chaudiere fur le feu ; un jeune drôle de leurs voifins étant entré dans la même chambre & n'y trouvant perfonne, voyant cette chaudière fur le feu, malicieux qu'il étoit, il détacha fon haut de chauffe & fit fon ordure dedans &, avec un bâton qu'il prit au coin du feu, il fe mit à mouvoir le tout, en forte qu'il n'y paroiffoit point après cela; de crainte qu'on ne le prit fur le fait, il fort du logis comme il y étoit entré. La maîtreffe arrive, qui voïant la denrée cuite, elle la départit felon fa coûtume, en plufieurs écuellées & entr'autres à la maifon de celui qui l'avoit fi bien affaifonnée, & en tems qu'il n'étoit point au logis. Sa femme, ignorante de l'affaire, remercia fa voifine & fit ferrer cette écuelle. Son mari, étant venu au logis le foir, avant que le foupé fut prêt, dit qu'il mouroit de faim, demanda à fa femme fi elle n'avoit rien à lui donner; elle, fe reffouvenant du préfent qu'on lui venoit de faire, je n'ai rien que cette écuellée de caudelée; lui qui étoit affamé dit qu'on lui baillât; il la mangea toute fans s'aperce-

1. Caudelée : lait caillé & aigri que l'on conferve pour l'hiver, du bas-latin *calidum*. Voy. la vifion de Wetinus dans Mabillon, A. S. O. S. B. Siècle IV, part. 1., p. 293.

(*Dict. du patois normand.*)

voir de la fauce qu'il y avoit mife. Après qu'il l'eût mangée, il demanda à fa femme qui lui avoit baillée, elle lui dit que fa voifine une telle lui avoit envoyée. Fi, morbleu, dit-il, j'ai ch.. dedans !!

LXII

De la délicateffe de quatre femmes.

C'eft ordinairement la grâce aux femmes d'être délicates, comme aux hommes d'être forts & robuftes : comme quatre femmes qui étoient voifines l'une de l'autre, foutenoient être délicates au dernier point, chacune d'elles prétendant emporter le prix fur fa compagne, enfin, elles firent gageure à qui l'étoit la plus des quatre, & elles convinrent d'un Juge pour terminer leur différent, chacune demeurant d'accord d'alléguer fes raifons par devant lui, les raportans au jugement qu'il en donneroit, auquel il ne devoit point y avoir d'apel. La premiere, pour preuve de fa délicateffe, allegua que fe promenant un matin d'été à la fraîche dans fon jardin, nuë en chemife avec fes mules de chambre, en aïant tiré fon pied pour prendre la rofée, une feuille de rofier lui étoit tombée fur le pied qui l'avoit renduë boiteufe plus de trois mois durant. La feconde allegua pour preuve de fa délicateffe que fa fille de chambre un jour en faifant fon lit avoit par mégarde laiffé un petit pli au milieu de fon drap qui étoit de toille de Hollande & de la plus déliée; s'étant couchée un peu rudement fur

ce pli, il lui avoit rompu trois côtes, dont elle avoit été trois mois entre les mains des chirurgiens. La troisieme, pour preuve de la sienne, qu'elle avoit toûjours particulièrement recommandé à la fille de chambre, en la coiffant, de si bien séparer les poils de sa tête en deux parties égales qu'il n'y en eut pas plus d'un côté que d'autre, sçachant bien l'accident qui en pourroit arriver, mais que par mégarde ayant laissé une fois trois ou quatre poils plus d'un côté que d'autre, cela avoit été suffisant de lui faire pencher la tête plus de six semaines de ce côté là. Et la quatrieme, pour preuve qu'elle étoit plus délicate que pas une d'elles, leur dit : or ça, mesdames, il n'y a pas une de vous qui tous les jours pour le moins n'aille à la selle, car c'est chose tellement nécessaire à la vie que sans cela vous ne seriez pas, & néanmoins, pour ce sujet-là, il n'est pas arrivé à pas une de vous autres ce qui m'arriva devant hier. C'est qu'en faisant mes affaires, quoique j'y aille le plus doucement qui m'est possible, pour montrer que je suis délicate jusqu'au dernier point, je me suis rompu une veine du derriere, & nul chirurgien n'est capable de me la raccommoder sans mettre le reste en pièces, de sorte que j'aime mieux demeurer avec ce deffaut que d'empirer encore la chose y voulant remédier. Le juge qu'elles avoient nommé fut tellement confus qu'il ne sçût quel jugement asseoir là-dessus, trouvant leurs raisons fort égales, & moi, de peur de faire tort à pas une d'elles, j'aime mieux laisser au lecteur à décider le différent, qui y sera, comme je pense, aussi empêché que moi[1].

1. Voy. Imbriani, *La Novellaja Milanese*, Bologna, 1872, in-8o,

LXIII

D'un Devin feint.

P. 300.

On apelle grillet un petit animal noiraut, fait environ comme une petite cigale, qui crie la nuit dans les cheminées[1]. Un certain villageois nommé de ce nom de Grillet avoit oüi faire tant d'état des bons morceaux qu'il mouroit d'envie d'en goûter ſon ſaoul, n'aïant jamais mangé de viande plus délicate que du lard, encore à leche-doigt. Il entendoit ſi fort loüer les perdrix, levraux, beccaces, canards, aloüettes & autre ſorte de gibier : les vins délicieux, biſques, entremets & autres choſes délicates qu'on ſert aux feſtins, qu'il ne vouloit point mourir ſans en tâter & ſans faire trois repas durant ſa vie, où il n'y eut rien à déſirer, après quoi il ne ſe ſoucioit point de mourir. Mais n'aïant pas de quoi contenter ſon envie faute de moyens, il eut recours à une invention qu'il crût qu'elle lui reuſſiroit, qui étoit de contrefaire le devin & de publier par tous les lieux

nº XVI : *Il Geſſamin* (le Jaſmin) : trois filles ſont ſi délicates que l'une ſe plaint de la couture du drap de lit, l'autre d'un cheveu arraché avec le peigne, la troiſième d'une feuille de jaſmin qui eſt tombée ſur ſon pied. Le galant, qui doit choiſir entre elles, tire ſa révérence à toutes trois. Cf. Schneller, *Märchen aus Wälſchtirol*, nº 45.

1. M. Littré dit que *grillet*, *grelet*, ſont des congénères de grillon à Genève & dans le Berry ; il faut ajouter la Normandie.

où il iroit (car il ſe réſolut de s'en aller par tout le monde) qu'il ſçavoit deviner toutes choſes, & ſi quelqu'un qui fut puiſſant avoit beſoin de ſon art pour deviner quelque choſe de conſéquence, il diroit qu'il lui étoit impoſſible de rien deviner qu'auparavant, par trois jours conſécutifs, il n'eût fait trois repas, depuis le matin juſqu'au ſoir, des viandes les plus rares & les plus exquiſes qui ſe pourroient rencontrer dans le païs & beu en grande quantité des plus excellens vins de toutes ſortes de façons. Croïant par ce moïen que le mettant en beſongne il aſſouviroit ſon envie à ſon aiſe, ſur l'eſperance que ceux qui le traiteroient auroient de recouvrer les choſes qu'ils auroient perduës ou autres curioſitez; & qu'après qu'il ſeroit venu à bout de ce qu'il ſouhaittoit, il s'expoſoit aux coups de bâtons, aux étrivieres & aux plus rigoureux châtimens dont on le voudroit punir juſqu'à la mort même, tant cette furieuſe fantaiſie de ſe ſaouler à ſon aiſe occupoit ſes eſprits. Il part donc avec cette réſolution, & au bout de quelques journées, aïant publié le ſecret particulier qu'il avoit de deviner toutes choſes, pluſieurs le voulurent emploïer, mais n'aïant pas le moïen de ſatisfaire à ſes apetits, & quand même la choſe eut été, leur curioſité n'étoit pas ſi grande ni les choſes de ſi grande conſéquence qu'ils l'euſſent voulu acheter à de ſi grands frais. Il continuë ſon voïage, arrive en un païs où il y avoit une dame de fort haute condition qui avoit perdu un diamant d'une très-grande valeur, que trois laquais avoient dérobé par enſemble. Cette dame, entendant parler qu'il y avoit un devin, l'envoie querir & lui demande s'il pouvoit deviner qu'étoit devenu ſon diamant. Grillet, le devin

ſimulé, lui dit qu'aſſurément il lui en donneroit des nouvelles, mais que cela ne ſe pouvoit faire qu'avec le tems & quelque dépenſe; elle demanda quel tems il falloit & à combien monteroit cette dépenſe; il dit qu'il demandoit trois jours de tems & que toute la dépenſe conſiſtoit à lui faire durant ces trois jours trois excelens & magnifiques repas qui duraſſent chaque jour depuis le matin juſqu'au ſoir; qu'autrement il ne pouvoit avoir la faculté de deviner : cette dame qui étoit grandement riche & qui ſe ſoucioit fort peu de cette dépenſe qui pour elle étoit ſi peu conſidérable, commanda à ſon maître d'hôtel de lui donner toutes les viandes qu'il demanderoit. Il demanda celles dont il avoit oüi faire le plus d'état & dont il déſiroit ſi fort en avoir par delà ſon ſaoul. Et là-deſſus prit congé de Madame & fut conduit dans une chambre qui lui fut deſtinée; on lui donna à ſouper, mais ce ſouper-là ne fut pas mis au nombre de ces trois repas qui devoient durer toute la journée. Étant couché, les trois laquais qui avoient fait le larcin étoient en une merveilleuſe apréhenſion de l'arrivée du devin, tenant pour tout certain que leur affaire ſeroit découverte & que ce devin les accuſeroit. Après avoir conſulté enſemble, ils réſolurent d'attendre que ces trois jours fuſſent paſſez, & un d'eux eût commiſſion du maître d'hôtel d'aller voir monſieur le devin durant ſon premier repas. Dès le matin il ſe mit à table & fut ſervi tout comme il avoit commandé, & ce laquais qui ſoigneuſement épioit toutes ſes actions étoit ſi fort en exercice à lui ſervir ſouventefois à boire, car comme il n'étoit pas accoutumé à cette ſavoureuſe liqueur des vins les plus délicieux, il reviſitoit ſouvent les brocs.

Comme il fut ſaoul, il demanda à ſe coucher & par hazard il jetta les yeux ſur ce laquais en diſant tout haut : Ah ! Dieu merci, en voilà déjà un. Les larrons croyent que tout ce que l'on dit qu'on le dit pour eux principalement; cettui-ci ayant des ſujets ſi grands d'apréhenſion, crut que celui-ci vouloit dire : voilà déjà un des trois larrons qui a dérobé le diamant. Mais ſon intention étoit autre, car il vouloit ſeulement dire : Dieu merci, voilà déjà un des trois repas que j'ai tant deſirés. Ce qui fut cauſe que tout tremblant & effrayé il s'en alla trouver ſes compagnons, leur contant ce qui lui étoit arrivé, en exagérant encore les circonſtances que la peur lui avoit fait remarquer beaucoup plus grandes, leur donnant pour choſe aſſurée que leur larcin étoit découvert. Ce qui les fit penſer à leur conſcience & réſoudre enſemble pour en être encore plus éclaircis, qu'un des deux autres l'iroit ſervir le lendemain. Le jour étant venu, on recommence le feſtin au ſeigneur Grillet, où il fut ſervi encore avec plus d'aparat qu'au premier, & comme il ſe fut retiré en ſe voulant coucher, il dit encore tout haut en préſence du ſecond, & jettant les yeux ſur lui comme il lui ſembla : Ah ! Dieu merci, en voilà déjà deux. Ce laquais tout effrayé fut pour donner la peur encore plus grande à ces deux camarades, qui réſolurent que le lendemain le troiſième iroit le ſervir ſa fois, & ſur ce qu'il raporteroit qu'ils réſoudroient ce qu'ils auroient à faire. La nuit ſe paſſe, le jour vient & de nouveau on couvre la table & on le ſert à l'accoutumé. La dame ayant tant de ſoin de ſon devin que ſouvent elle envoyoit ſçavoir de ſes nouvelles & s'il faiſoit bonne chère; le troiſième laquais qui mouroit

d'apréhenſion en le ſervant, ne ſçavoit ce qu'il devoit faire, & à chaque fois qu'il demandoit à boire, il s'imaginoit qu'il le montroit du doigt en le menaçant, car la peur qui a déjà de grands fondemens nous fait voir bien ſouvent des choſes qui ne furent jamais. Ayant achevé de ſouper, il ſe met à rendre grâce à Dieu, & à la fin de ſa prière il dit tout haut : Ah! Dieu merci les voilà tous trois, je ne déſirois au monde autre choſe, je ſuis maintenant content & n'ai plus rien à deſirer. Toi, mon ami, dit-il au laquais, dis à madame que j'aurai l'honneur de la voir. Ce laquais ayant le tout raconté à ſes compagnons, ils ne douterent point du tout que leur vol étoit découvert & que dès le matin il en avertiroit madame, ce qui les fit réſoudre à s'aller tous trois de grand matin ſe jetter à ſes pieds & lui avoüer toute l'affaire, lui mettre le diamant entre les mains, le ſuplier d'avoir pitié d'eux & ne les vouloir point accuſer, parce qu'indubitablement ils ſeroient pendus. Ce qu'ils firent dès le matin que le ſeigneur Grillet fut éveillé, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une ſi bonne nouvelle; car comme ſon vin fut cuvé & que le matin il ne ſe ſentoit plus de ſa bonne chère, il n'eſpéroit rien que le châtiment dû à une entrepriſe ſi téméraire, dont la vérité alloit paroître à ſon préjudice, & de bon cœur eût voulu être quitte pour deux cens coups d'étrivières : mais il fut bien étonné qu'au lieu d'un ſuplice, il ſe vit une haute récompenſe préparée, avec l'éclat d'une réputation qui iroit bien loin. Il fait le ſérieux à ce diſcours, leur dit qu'ils avoient très-bien fait de lui avoir franchement déclaré cette affaire, quoiqu'il ne l'ignorât pas par les moyens de ſon art, mais que s'ils vouloient avoir

leur pardon, ils devoient lui déclarer toutes les particularitez de cette affaire, fçavoir quand, où & comment ils avoient attrapé ce diamant, ce qu'ils firent fans mentir d'un feul point, ce qui réjoüit fort le feigneur Grillet qui prenant le diamant, le fit en leur préfence avaller à un coq d'Inde du logis, qu'il remarqua, puis prit congé des trois laquais après les avoir affurez du fecret, & s'étant fait conduire devant madame, il lui dit qu'elle avoit perdu ce diamant un tel jour, à telle heure, en tel lieu & en telle compagnie, comme il avoit apris de ces trois laquais, qu'en défaifant fon gand il lui étoit tombé de la main & qu'un de fes coqs d'Inde paffant par là l'avoit avallé, qu'on les fît tous venir devant lui & qu'il le reconnoîtroit. La dame fut ravie d'entendre ce difcours, voyant que toutes les particularitez qu'il lui contoit étoient véritables, elle commanda qu'on amenât tous les coqs d'Inde devant elle, ce que l'on fit; alors le feigneur Grillet reconnoiffant celui à qui il l'avoit fait avaller, lui dit : Madame, le voilà, faites-lui ouvrir le ventre & vous le trouverez, fur le péril de ma vie. La femme ne fut point pareffeufe, elle lui fit ouvrir le ventre &, trouvant fon diamant, elle s'écria : O l'excellent devin! ô le grand devin! même ne fe put tenir de fe jetter à fon col & l'emmena chez elle : elle le fit dîner à fa table, fcis au côté d'elle, & lui fit autant d'honneur comme fi c'eût été un bien plus honnête homme & le retînt à fouper & à coucher au logis, en attendant qu'elle lui préparât une fort honorable récompenfe : peu d'heures après le mari de cette dame arrive, qui depuis huit ou dix jours étoit abfent du logis. Elle lui conta fur l'heure comme heureufement elle avoit

retrouvé ſon diamant par le moyen d'un excellent devin à qui elle avoit de particulieres obligations. Ce mari, qui étoit un peu plus ruſé que ſa femme, ne pût ſi facilement croire qu'un homme eût le pouvoir de deviner, ſe moquant de ces ſuppoſitions-là, mais elle lui aſſûra la choſe avec tant de ſermens qu'il eut envie de le voir. On le mande, il comparoît devant lui, il le trouve de ſi mauvaiſe mine & d'un raiſonnement ſi ridicule, que cela le confirma davantage en l'opinion qu'il avoit que ſa femme s'étoit laiſſé duper; on le renvoya dans ſa chambre, & le mari ſe mocqua de ſa femme d'ètre de ſi légère croyance. Sa femme perſiſta avec d'étranges ſermens, lui diſant qu'il lui étoit facile d'en faire la preuve ſur quelqu'autre choſe. A l'inſtant un grillet qui étoit dans la cheminée de la chambre de cette dame avec ſon cri les étourdiſſoit. Un page en viſitant la cheminée avec un bout de chandelle trouva ce grillet dans un trou & le préſenta à ce ſeigneur : l'ayant entre ſes mains, ſa femme l'importunant de faire l'épreuve de ce devin & qu'il en verroit encore plus qu'elle ne lui en diſoit, il commanda qu'on apelât ce devin, & pendant qu'on l'alla querir, il demanda deux plats & mit ce grillet dedans ſans que perſonne le vît faire. Le devin arrivant, ce ſeigneur dit : Hé bien, mon ami, vous faites ici le devin & voulez paſſer ici pour tel, & je ſçai bien que tu n'es rien qu'un maraut & que tu ne le fais que pour attraper le monde, mais je veux voir à preſent ce qui en eſt, car ſi tout preſentement tu ne me devines ce qui eſt entre ces deux plats, je te ferai donner cinq cens coups d'étrivieres & te couperai les deux oreilles. Le pauvre devin fut bien attrapé, car il voyoit aſſurément ſa

fourbe découverte, ce qui fit qu'en levant les yeux au ciel, il dit tout haut : Hélas ! pauvre Grillet, te voilà pris. Il entendoit parler de lui-même, qui se nommoit Grillet. Mais ce seigneur, qui ne sçavoit point son nom & qui n'entendoit point cette équivoque, crût que véritablement il l'avoit deviné; à l'heure ouvrant les deux plats & admirant la vertu de cet homme, il fut à lui les bras ouverts & en l'embraſſant : Je te demande pardon, mon ami, va, tu es le plus habile homme qu'il y ait en Europe. Il lui fit mille careſſes & grand honneur ; on le mena coucher avec pompe, & le lendemain on le fit magnifiquement déjeûner & on lui donna quantité d'or & d'argent, avec cent mille remerciemens. Conſiderez s'il n'étoit pas plus heureux que ſage[1].

LXIV

Nouvelle plaiſante & récréative.

Il y a dans Madrid quatre fêtes ſolennelles (outre celle de Sainte-Anne, patrone de la ville) qui ſe fêtent avec plus de ſolennité que celle de Pâques : à ſçavoir ſaint Blaiſe, qui eſt le troiſieme de février, le lendemain de la Chandeleur ; ſaint Jacques le Verd, c'eſt ainſi qu'ils le nomment, qui eſt le premier jour de mai ; la veille de ſaint Jean, qu'ils nomment de

1. Voy. frères Grimm, *le Docteur univerſel*; — Laiſnel de la Salle, *Croyances & Légendes du centre de la France*, 1875, t. II, p. 264.

Sotillo, qui veut dire le petit bois, qui eſt un boſquet hors de la ville de Madrid, ſur la riviere de Mançanares, où la plupart du peuple de Madrid, tant hommes que femmes, paſſent en ris & en jeux toute la nuit & tout le lendemain; & la quatrieme fète eſt *Nueſtra Senora de los Angelos*, où tout le peuple s'aſſemble hors le pont de Madrid, près une petite chapelle dédiée à ſaint Iſidore, qu'ils nomment San Iſidro, d'où il étoit naturel.

De ces quatre fètes, après celle de la veille de la ſaint Jean, celle qui ſe célebre avec plus de ſolennité eſt la fète de ſaint Blaiſe, qui eſt une égliſe ſcituée proche de Madrid, en une plaine qui regarde le nord, par où l'on vient de France en cette cour-là, proche du Prado, lieu le plus délicieux de la ville, au pied de ce fameux monaſtere de Saint-Jerôme, par où l'on paſſe pour aller de Madrid à ce temple de ſinguliere dévotion, appelé *Nueſtra Senora de Atocha*, qui eſt un des plus renommez, ſans excepter même celui de Saint-Jacques en Galice, celui de Notre-Dame-de-Monferrat, celui de Notre-Dame-de-Guadaloupe, de Notre-Dame-d'Illeſcas, de la Pena de Francio, de San Diego de Alcala, du Sagratio de Tolede, de N. Senora del Pilar de Saragoce, du Crucifix de Burgos & pluſieurs autres lieux ſaints & renommez, où Dieu, en ce païs-là, fait véritablement paroître une infinité de miracles. En ce jour de ſaint Blaiſe, quoique dans le cœur de l'hiver, les dames ont accoutumé d'aller commencer en cette plaine-là à *tomar ſol*, qui eſt prendre le ſoleil : c'eſt de ce terme dont elles uſent, comme qui diroit s'aller réjouir de ſon heureux retour ſur nôtre horiſon, après trois ou quatre mois d'abſence, c'eſt-à-dire que durant ce

tems-là il ne les a vus que de loin, & en Efpagne, le jour de faint Blaife, qui n'eft que le troifieme jour de février, le foleil fe montre auffi fort qu'il fait en ce païs-ci au commencement du mois de mai. C'eft ce que j'ai jugé à propos de vous dire, afin que vous fçachiez la caufe qui oblige le peuple de Madrid, tant hommes que femmes, de célebrer cette fefte (quoiqu'il n'en foit aucune mention dans le calendrier), autant que pas une de l'année, où fe trouve plus de monde qu'à faint Denis, à la foire du Landi.

Il y avoit donc en la ville de Madrid trois femmes mariées, belles, fages & de fort bon efprit. La premiere étoit mariée avec le facteur d'un Gênois, aux affaires duquel il étoit occupé & n'avoit aucun loifir de fonger aux fiennes, dont fa femme fe plaignoit : car encore qu'il fût bien accommodé & que facilement il eût pu quitter cet exercice, le profit qu'il y trouvoit le tenoit tellement fujet qu'il y paffoit les jours & les nuits : il dînoit tous les jours chez fon maître & il ne fe retiroit chez lui que pour fouper, encore venoit-il le plus fouvent bien tard & fortoit de très-grand matin, & les fêtes qu'il eût pu donner à fon divertiffement, il les employoit à examiner des comptes & à recouvrer de mauvaifes dettes de fon maître, de forte que fa pauvre femme étoit celle qui le poffédoit le moins.

La feconde avoit pour mari un peintre qui n'en avoit gueres que le nom, qui étoit occupé, il y avoit plus d'un mois, à la peinture d'un fort grand & beau contre-autel d'un des fameux monafteres de la ville, & étoit tellement affidu à fon travail qu'il n'avoit pas plus de tems qu'il lui en falloit de refte non plus

que le premier; il étoit ſi mauvais ménager & ſi adonné à la débauche qu'il paſſoit au cabaret preſque toutes les fètes & dimanches où il dépenſoit tout ce qu'il avoit gagné le long de la ſemaine, de ſorte que ſa femme étoit encore plus à plaindre que la premiere.

Mais la condition de la troiſieme étoit encore bien pire, ſans comparaiſon, que celle des deux autres, parce qu'étant la plus belle & la plus jeune, elle ſouffroit les continuelles perſécutions d'un vieux goutteux de jaloux qui étoit bien près de ſa ſoixantieme année & qui n'avoit autre occupation que de martiriſer jour & nuit cette pauvre innocente : ils vivoient tous deux du louage de deux maiſons aſſez raiſonnables qui, pour être placées en deux quartiers aſſez avantageux, avec ce que la pauvre affligée pouvoit tirer du travail de ſon aiguille, leur donnoient de quoi paſſer aſſez doucement leur vie.

Elles étoient toutes trois grandes amies, parce qu'auparavant elles avoient demeuré toutes trois en un même logis, encore que pour lors elles demeuraſſent en différens quartiers de la ville, peu éloignés néanmoins l'un de l'autre, & par conſéquent les maris avoient contracté enſemble la même amitié & les femmes ſe communiquoient quelquefois, quand les deux autres alloient enſemble voir celle du jaloux, parce que la pauvre miſérable, ſi ſon mari ne la menoit avec lui, il lui étoit impoſſible qu'elle leur pût rendre leurs viſites en aucune façon, & les maris le plus ſouvent les jours de fètes paſſoient enſemble le tems, ou à la comédie ou à la paulme, ou au jeu d'argolle, qui eſt une eſpèce de mail qu'ils ont en Eſpagne.

Comme un jour les trois amies étoient enſemble à la maiſon du jaloux, la femme duquel s'entretenoit avec elles des perſecutions avec quoi ſon mari la tourmentoit, leur contant l'impertinent ſoin qu'il mettoit à la garder & ſes ridicules ſoupçons, ne voyant pas une mouche ſur elle dont il ne prît ombrage, étant même jaloux de la dentelle de ſa mante, parce qu'elle touchoit à ſon viſage, la peine qu'elle avoit toutes les fois qu'il faloit qu'elle allât à la meſſe : car quoique ce fût dès le point du jour & qu'autre que lui ne l'accompagnât, le vent ſeulement qui venoit du côté où il y avoit un homme à marier le mettoit en cervelle, s'imaginant que c'étoit quelque valet inviſible qui lui aportât un poulet. Ses deux amies ne pouvoient oüir ce diſcours ſans étonnement & ſans compâtir à ſon affliction, mais tout ce qu'elles pouvoient faire étoit de la conſoler & de la faire réſoudre à prendre patience.

Leurs maris étant venus, après qu'ils eurent collationné tous ſix, ils réſolurent d'aller enſemble le réjoüir le jour de ſaint Blaiſe, qui devoit arriver bien-tôt, au lieu comme il eſt dit ci-deſſus ; la pluſpart de la ville ſe trouve là pour y voir paſſer le roi qui ce jour devoit aller à Notre-Dame de Atocha, & en un jardin proche de là elles devoient y porter la collation & y paſſer le reſte de la journée. Les hommes & les femmes eurent bien de la peine d'obtenir le congé que la femme du jaloux fût de la partie, quoiqu'il y dût être lui-même. Le jour arrivé, après qu'elles eurent fait la collation & qu'elles ſe furent aſſiſes dans la plaine avec les autres pour joüir de l'agréable vûe au retour du ſoleil, cependant que les maris s'entretenoient dans le jardin à

jouer à la boule, il arriva que la femme du jaloux, prenant garde à quelque chofe qui brilloit extrêmement dans un monceau d'ordure qui étoit auprès d'elle, dit toute étonnée : qu'eft-ce que je vois là qui brille fi fort qu'il m'éblouit la vûe? Les deux autres ayant jetté les yeux deffus, la femme du caiffier dit : ce pourroit bien être quelque pierre précieufe que quelques dames qui font ici pourroient avoir perdue, ou de celles qui viennent tous les jours en ces jardinages paffer le tems, & je me trompe fort fi ce n'eft un diamant de grande valeur, vu le brillant éclat qui en fort. La femme du peintre fe leva & alla voir ce que c'étoit, & du milieu de cette ordure tira un diamant fi beau & d'une telle valeur qu'il faifoit quafi honte aux rayons du foleil quand ils donnoient deffus ; toutes trois fouhaiterent avec paffion la poffeffion d'une chofe fi précieufe, & chacune d'elles alléguoit fes raifons par lefquelles elle prétendoit que la bague lui devoit apartenir. La premiere, qui étoit la femme du jaloux, difoit qu'elle y avoit plus de droit que pas une, parce que ç'avoit été elle qui l'avoit remarquée la premiere. La feconde qui étoit la femme du caiffier, maintenoit qu'ayant été celle qui avoit deviné ce que c'étoit, pas une ne lui pouvoit ufurper le droit de la poffeder; & la troifième, qui étoit la femme du peintre, foûtenoit contre les deux autres qu'étant celle qui l'ayant tirée d'un lieu fi fale, elle avoit trouvé par expérience ce que les autres n'avoient fait que par conjecture & que par conféquent elle feule la devoit pofféder, puifqu'elle lui avoit coûté beaucoup plus de peine qu'aux deux autres.

Cette difpute fe fut pouffée fi avant qu'elle fut

encore ſans doute venue à la connoiſſance de leurs maris & eût pu cauſer entr'eux quelque querelle, car chacun d'eux eût voulu être poſſeſſeur de ce joyau, ſi la femme du peintre, qui avoit plus d'eſprit que pas une d'elles, ne leur eût dit : meſdames, cette pierre eſt fort petite, & toute ſa valeur ne conſiſtant qu'à ſe la conſerver entiere, il n'y auroit pas d'aparence de la diviſer entre nous trois, quand même nous y aurions autant de droit l'une que l'autre : mon avis eſt qu'il eſt à propos de la vendre, & pour éviter toute diſpute, puiſque nous y avons toutes trois droit, que nous partagions également entre nous le prix qu'elle ſera vendue devant que nos maris viennent, qui ſans doute nous priveront toutes trois ; peut-être y auroit-il une diſpute entre eux plus forte que la nôtre à qui demeureroit le ſeul maître, & cette bague pourroit bien faire entre nous ce que jadis, entre les trois déeſſes fit cette pomme de diſcorde ſi fort chantée par les poëtes. Mais vous me demanderez, en attendant que le prix s'en trouve, laquelle de nous trois en ſera la dépoſitaire ſans que les deux autres s'en ſcandaliſent, puiſqu'il n'y en a pas une de nous qui ne prétende qu'elle lui doit apartenir toute entiere. C'eſt pourquoi je confeſſe que j'y trouve une grande difficulté, mais ſi vous me permettez de dire mon avis là-deſſus, je vous conſeillerai bien une choſe que peut-être vous ne trouverez pas hors de propos. Le comte d'Oropeſa ſe promene en cette place avec d'autres cavaliers ; il eſt notre voiſin & perſonne ne le peut tenir pour ſuſpect, faiſons-le juge de notre différent, apellons-le à quartier, il eſt ſi genereux qu'il ne nous refuſera pas, & paſſons toutes trois par ce qu'il ordonnera.

J'en fuis contente, dit la femme du caiffier, je le connois fort bien & fçai qu'il a l'efprit fi bon, & que la juftice eft fi fort de mon côté, qu'indubitablement je gagnerai ma caufe. Je ne le recufe point, dit la femme du jaloux, mais comment le pourrai-je inftruire de mon bon droit, étant à la vue de mon fcrupuleux vieillard? Car le comte étant fort jeune & la jaloufie de mon mari trop vérifiée, je ne vois pas qu'il y ait lieu de le faire.

Ces trois amies étoient encore en difpute quand le bruit vint que le roi étoit à la porte d'Alcala pour venir à Notre-Dame d'Atocha. Tout le monde y courant, les maris furent des premiers pour l'aller voir; ces trois amies fe fervant de cette occafion apellerent le comte & s'excufant de leur hardieffe, lui propoferent leur difpute en peu de mots, le fupliant de les vouloir juger promptement, devant que leurs maris revinffent & que le plus jaloux d'eux n'eût pas de fujet pour fa jaloufie de les quereller étant arrivé au logis. Elles lui mirent la bague entre les mains, le fupliant de la donner à celle qu'il jugeroit la mériter le mieux.

Le comte avoit l'efprit fort excellent & avec le peu de tems qu'elles lui donnoient, ayant ouï fuccinctement leurs raifons, il leur dit : Mefdames, les raifons de chacune de vous font fi fortes que je ne préfume pas avoir l'efprit fi fubtil que dans le peu de tems que vous me prefcrivez je puiffe fur votre different donner un jugement équitable : car pefant vos raifons, je les trouve toutes trois très-juftes, mais comme il faut qu'il n'y en ait qu'une qui l'emporte par deffus les deux autres & que je trouve vos raifons égales, je fuis encore bien empêché de que

côté je dois tourner, puiſque du côté même qui ſeroit capable de ſuborner le plus juſte juge, j'aurois peine à ſavoir de quel côté je devrois incliner; mais puiſque vos mérites ſont égaux & vos raiſons auſſi fortes les unes que les autres, remettons à l'eſprit de vous trois ce que je ne puis pas, & ni au raiſonnement, ni à la vûe; je vous connois bien toutes trois & je ſçai que vous pâtiſſez pour l'impertinente humeur de ceux que le ciel vous a donnez pour époux & puiſque vous me faites juge de votre different, j'ordonne que celle de vous trois qui dans le tems d'un mois trouvera le moyen de faire la plus excellente fourbe à ſon mari pour les guerir chacun d'eux de leur mauvaiſe humeur, ſans que cela leur touche en rien l'honneur (car je vous tiens trop honnêtes pour faire autrement) elle ſera maîtreſſe de la bague & de plus je m'offre de donner encore à celle-là même cent écus de mon argent & cependant je ſerai dépoſitaire de ce diamant, ſi vous vous en voulez fier à moi & pour que je vois que vos maris reviennent, voyez ſi vous en voulez paſſer par mon jugement & me dites promptement adieu.

Toutes trois trouverent ce jugement fort excellent & il n'y en eut pas une d'elles qui ſe confiant à la ſubtilité de ſon eſprit, ne crût être ſeule maîtreſſe de la bague. Elles la donnerent librement au comte qui les quitta là-deſſus : leurs maris vinrent & d'autant qu'à cauſe des jours courts il faiſoit déjà tard, chacune d'elles s'en alla, réſolue d'employer tout ſon eſprit pour emporter cette victoire. Le deſir de l'intérêt put tant ſur l'eſprit de l'avaricieuſe femme du caiſſier qu elle mit toutes les fourbes de ſon eſprit dans ſon alambic pour en tirer la quinteſſence

& fit à ſon mari la fourbe que vous allez entendre.
Il y avoit un aſtrologue qui demeuroit aſſez prés d'elle, grand ſuputateur & ſpéculateur d'éphémérides, qui lui avoit autrefois fait les doux yeux, mais ayant reconnu qu'il y perdroit ſa peine, & que cette femme étoit trop ſage pour rien faire au préjudice de ſon honneur, il s'étoit déporté de cette entrepriſe, quoiqu'il aimât cette femme plus que lui-même. Elle s'en étoit bien aperçue & voulut ſe prévaloir de l'occaſion pour parvenir à ce qu'elle deſiroit; elle ſe montra plus ſociable envers lui & l'ayant obligé par quelques agréables diſcours, elle lui demanda ſi elle ſe pouvoit promettre de lui donner quelque petit ſervice pour ſe divertir l'eſprit durant les jours gras, car ils étoient en cette ſaiſon. Cet aſtrologue le lui promit, ravi qu'il ſe préſentât occaſion où il lui pût faire tout à fait paroître le deſir qu'il avoit de la ſervir. Ce dont je vous prie eſt qu'il m'importe que vous faſſiez croire à mon mari que vous avez connu par votre ſcience qu'indubitablement il mourra dans vingt-quatre heures, mais que ce ſoit en ſorte que vous le lui perſuadiez, s'il ſe peut. Cela ne ſera pas bien difficile à faire, dit-il, ſi vous ne deſirez autre choſe de moi pour cette heure, aſſeurez-vous que je vous obéirai devant que le jour ſe paſſe. Là-deſſus il prit congé d'elle, ſans s'informer de ſon deſſein. Elle fit auſſi-tôt apeller le peintre ſon ami intime & le vieillard jaloux & ils réſolurent enſemble ce qu'ils devoient faire pour donner couleur à toute cette fourbe, leur perſuadant que ce qui l'obligeoit à cela n'étoit que pour ſe divertir en ces tems comme celui auquel ils étoient. Le ſoir, comme le caiſſier revenoit de chez le Genois ſon maître,

pour venir fouper & fe coucher, cet aftrologue faifant femblant de le rencontrer par hazard, lui dit : Vous avez mauvaife couleur, mon voifin, vous trouvez-vous mal? Non grâces à Dieu, répondit-il, fi ce n'eft que je me fens l'efprit un peu laffé d'avoir été employé une bonne partie de l'après-dînée à compter vingt millions en menue monnoye, je ne fçache pas de m'être de ma vie fi bien porté. La couleur de vôtre vifage au moins, dit l'aftrologue, n'eft pas d'accord avec ce que vous dites. Donnez-moi votre pouls; l'ignorant voifin troublé lui donna, il fe mit à froncer le fourcil & avec des témoignages d'un reffentiment d'ami, il lui dit : Mon voifin, quand je n'aurois d'autre fruit de mes études que celui qui me vient de vous avertir du péril qui vous menace prefentement, je tiendrois bien employé le tems que j'ai mis à la connoiffance de l'aftrologie. Pour de pareilles occafions les amis font au monde; je ne ferois pas le vôtre fi je ne vous avertiffois de ce qui vous importe le plus & à quoi fans doute vous fongez le moins. Difpofez promptement de vos affaires & de ce qui eft de plus important, de votre âme, car je vous avertis pour chofe infaillible que demain fans autre délai il faut que vous rendiez compte à Dieu de toute votre vie, car vous n'avez pas davantage à vivre que le tems que le foleil mettra à paroître fur notre horizon & que vous aurez expérimenté devant qu'il foit jour, combien il vous eût importé davantage d'ajufter vos comptes avec votre confcience qu'avec les livres de votre maître. Le pauvre caiffier à demi confus lui répondit en riant : Pourtant fi ce jugement que vous faites eft auffi certain que la pronoftication que vous fîtes

l'année paſſée, je ſuis aſſuré que je vivrai bien plus que vous ne dites, car tout arriva au rebours de ce que vous aviez prédit. Or bien, répliqua l'aſtrologue, mocquez-vous en ſi vous voulez, j'ay fait comme chrétien ce que j'étois obligé de faire, pour le moins ne vous plaindrez-vous point en l'autre monde, que je vous en aye averti; il le quitta & pourſuivit ſon chemin en lui donnant le bon ſoir.

Le pauvre caiſſier s'en alla tout troublé & tout confus en ſa maiſon, ſe tâtant le pouls en chemin & toutes les autres parties du corps d'où il pouvoit apréhender quelque mort ou maladie ſubite : mais trouvant le tout en ſon aſſiette ordinaire, parce qu'encore il n'ajoutoit pas beaucoup de foi aux prédictions de l'aſtrologue, avec quelque crainte pourtant & à demi auſſi ſe mocquant de lui, il entra en ſa maiſon & ſans en rien dire à ſa femme, pour ne la mettre pas en peine, il demanda à ſouper, qu'elle lui fit aprêter en diligence, conjecturant par ſes actions que l'on avoit déja donné commencement à ſon ſtratagème.

Il ſoupa fort peu & tout en révant il dit qu'il ſe vouloit coucher : il commença à ſe dépouiller & ſoûpirant de fois à d'autre, ſa femme lui en demanda la cauſe, témoignant que ſon inquiétude la mettoit en peine, à quoi il répondit en feignant qu'il avoit eu quelques paroles avec ſon maître qui l'avoient mis en mauvaiſe humeur. Elle le conſola le mieux qu'elle pût, ils ſe coucherent & le repos qu'il eut la nuit fut encore moindre que ſon ſoupé. Sa femme ruſée remarqua bien, quoiqu'elle fît ſemblant de dormir, que ſon affaire commençoit à bien aller, dont elle étoit ravie de joie. Il ſe leva plus matin qu'à l'ordi-

naire & s'en alla chez ſon maître, à ſon exercice ordinaire, ravi en lui-même que la pronoſtication de l'aſtrologue ſon voiſin s'étoit trouvée fauſſe. Sur le ſoir, comme il s'en revenoit au logis, il rencontra au coin d'une rue par où de néceſſité il falloit qu'il paſſât, le vicaire de ſa paroiſſe & un autre prêtre avec deux ou trois hommes, qui à l'inſtance de ſa femme, avoient été prévenus par le peintre; qui feignant de ne le pas voir, dirent en ſorte qu'il les pût entendre, comme ils commençoient à s'aprocher de lui : c'eſt véritablement grand pitié de la mort du pauvre Anſelme (c'eſt ainſi qu'il ſe nommoit) : Oui certainement, répondit l'autre, puiſque ſans aucun ſacrement ni repentance de ſes péchez, on l'a trouvé ce matin mort dans ſon lit & ſans même qu'auparavant il eût été malade; ſa femme même qui en a penſé mourir de douleur & qui étoit couchée auprès de lui, ne s'en étant aperçue que quand elle s'eſt voulu lever. Le pis eſt, dit un autre de la compagnie, que l'aſtrologue ſon voiſin ſoutient à tout le monde qu'il l'en avertit hier au ſoir & qu'il s'étoit mocqué de ſa pronoſtication, & que néanmoins, ſans décharger ſa conſcience, il s'étoit laiſſé mourir comme une bête. Dieu ait pitié de ſon âme, dit un autre, car c'eſt de quoi nous devons avoir pitié; car pour ſa veuve il lui a laiſſé force bien mal acquis, avec quoi elle ſe pourra remarier à ſon aiſe; mais allons-nous en ſouper, je vous prie, il eſt tard & le froid eſt trop grand pour demeurer en la rue.

Le pauvre Anſelme étoit ſur le point de les aller arrêter pour s'éclaircir d'eux d'une choſe qui le mettoit en peine & pour ſçavoir s'il y avoit quelqu'un qui portât ſon même nom, qui fût mort cette jour-

née-là. Mais eux à deſſein, prenant congé l'un de l'autre, diſparurent, laiſſant le pauvre caiſſier avec tout le trouble d'eſprit que vous vous pouvez imaginer. Confus & hors de lui-même, il continua ſon chemin & dans une petite rue devant que d'entrer dans la ſienne, il rencontre l'aſtrologue qui parloit au peintre qui ſitôt qu'il le vit venir de loin (comme s'il eût pourſuivi le diſcours de la mort) dit : Il ne me voulut pas croire quand je lui dis hier qu'il mourroit le lendemain au matin : voilà comme les ignorans ſont traitez qui ſe mocquent de la ſcience de l'aſtrologie, il voit à preſent ce qui lui en eſt arrivé, mais je ſuis bien aſſuré qu'il n'eſt pas à ſe repentir à cette heure de ne m'avoir pas cru. Le peintre, fait au badinage, répondit : Voyez-vous, il avoit la tête fort groſſe, le pauvre Anſelme, il étoit replet partout, avoit le col fort court, & aimoit quelquefois à faire débauche : il a été ſans doute ſaiſi de quelque apoplexie, Dieu lui faſſe paix & lui donne ſon ſaint paradis, s'il lui plaît, & conſole la pauvre femme qui veritablement eſt extrêmement affligée & nous auſſi, car certainement nous y perdons un bon ami.

Le caiſſier confus n'en pût pas ſouffrir davantage & s'aprochant d'eux, leur dit : Que veut dire cela, meſſieurs? qui eſt-ce qui fait mes funérailles durant que je ſuis en vie ou qui prenant mon viſage s'eſt laiſſé mourir pour moi? Car bien loin d'être mort, je ne me portai jamais ſi bien comme je fais à cette heure. Ils ſe mirent à l'heure à fuir, faiſant les étonnés, diſant tout haût en faiſant des ſignes de croix : Dieu nous ſoit en aide, l'âme ſans doute du pauvre Anſelme eſt en peine, elle demande qu'on

faſſe reſtitution de ſon bien qu'il a mal acquis. Je te conjure de la part de Dieu, dit le peintre, de ne me pas ſuivre, mais du lieu où tu es, me dire ce que tu deſires de moi ; avec cela ils le laiſſerent ſi fort troublé qu'il fut ſur le point, vu la peur qu'ils lui firent, de tenir cette fourbe pour véritable. Ils le quitterent là tous deux & lui pourſuivit ſon chemin à demi évanoui juſqu'à ce qu'il fut près de ſon logis où il trouva le vieux jaloux ſon ami qui feignant de ſortir de chez lui, l'attendoit à la rue pour achever de lui ôter de tout point ſi peu d'eſprit qui lui reſtoit dans ce plaiſant paſſe-tems.

Il alla au devant de lui & étant tout contre & levant les yeux en haut, il rebrouſſa incontinent chemin en arriere & avec quantité de ſignes de croix qu'il fit, il s'écria : Bienheureuſes ames du Purgatoire, eſt-ce une illuſion ce que je vois ou ſi c'eſt mon défunt ami Anſelme? Oui je ſuis Anſelme, mon cher ami Cyprian, c'eſt ainſi qu'il ſe nommoit, mais je ne ſuis pas deffunt comme vous dites, répondit le pauvre ſot tout tremblant de peur, de quoi vous étonnez-vous & qui vous oblige à faire tant de ſignes de croix & à vous épouventer de la ſorte? Il le prit alors par ſon manteau de peur qu'il ne s'eſchappât encore comme les autres, mais lui le lui voulant laiſſer entre les mains, ſe mit à crier & à s'enfuir de toute ſa force, diſant : Va arriere de moi, eſprit malin, je te renonce, je ne dois rien à Anſelme qu'environ trente ſols qu'il me gagna dernierement à la boule. Je ne te les dénie pas, ſi tu viens ici pour cela, je te laiſſe mon manteau, vends-le, car je ne veux rien avoir à diſputer contre les gens de l'autre monde. En diſant cela, il quitta notre pauvre An-

felme, demeurant ſi étourdi que peu s'en fallut qu'il ne devint fol à bon eſcient.

Qu'eſt-il beſoin de conſulter davantage là-deſſus? dit-il pluſieurs fois en lui-même, il faut bien que je ſois mort. Je n'en ſaurois plus douter, il faut croire que cela eſt & que Dieu me renvoye au monde en eſprit afin de diſpoſer de mon bien & pour faire mon teſtament. Mais Dieu me ſoit en aide, ſi je ſuis mort ſubitement, comme il y a bien de l'aparence, comment eſt-ce qu'à ma derniere heure je n'ai pas vû le diable comme mon confeſſeur m'a dit pluſieurs fois qu'il nous aparoiſſoit en cette extrémité-là? Et pourquoi eſt-ce qu'on ne m'a point apelé en jugement & que je ne puis donner aucune nouvelle de l'autre monde? Et ſi je ne ſuis qu'une âme & qu'un eſprit & que mon corps ſoit demeuré à la ſépulture, d'où vient que je ſuis vêtu, que je vois, que je touche & que je me ſers de tous mes ſentimens, ſerois-je bien reſſuſcité? non, car ſi cela étoit, j'aurois ſans doute vû quelque ange qui me l'auroit annoncé de la part de Dieu.

Mais comment puis-je ſçavoir de quelle façon on vit en l'autre monde? Ce que je vois bien c'eſt que tout le monde s'enfuit de moi & que chacun me tient pour mort, juſqu'à ceux qui ſont mes plus grands amis & cela étant indubitablement, il doit être vrai. Mais ſi on dit que le plus affreux paſſage eſt celui de la mort, pourquoi eſt-ce que je n'ai ſenti ni mal ni douleur & que je n'ai eu même apréhenſion d'aucune choſe? Il faut ſans doute que les morts ſubites entrent par une porte & ſortent incontinent par l'autre ſans donner lieu à la douleur d'agir en cette occaſion. Mais ſeroit-ce point quelque fourbe

qu'on me voudroit faire en ce tems de carême-prenant, qui eſt une ſaiſon toute propre à toutes ſortes de railleries : ce qui me le pourroit faire croire, eſt que perſonne ne s'étonne de me voir que mes amis. Mais comment les autres pourroient-ils s'en étonner, s'ils ne me connoiſſent pas & s'ils ne ſçavent pas que je ſuis mort? Grand Dieu! comment eſt-il poſſible que la mort m'ait ſi peu coûté!

En faiſant en lui-même ces impertinens diſcours, il arriva à ſa maiſon, & la trouvant fermée, il frapa rudement : la nuit étoit froide & obſcure & la femme ruſée ayant ſçu ce qui s'étoit paſſé, étoit réſolue de ce qu'elle avoit à faire : elle n'avoit qu'une ſervante avec elle parce qu'exprès elle avoit envoyé ſon valet à une métairie qu'elle avoit à trois lieues de là. La ſervante étoit pour le moins auſſi ruſée que ſa maîtreſſe, qui entendant fraper à la porte, répondit avec une voix triſte : Qui eſt là? Ouvre-moi, Caſilde, répondit ce mort vivant. Qui apelle à ces heures ici, repliqua-t-elle, en une maiſon où ſeulement la triſteſſe & le veuvage habite? Dépêche-toi, ſotte, dit-il, je ſuis ton maître, ne me connois-tu point? Ouvre, il pleut & je me mouille ici. Mon maître, répondit-elle, plût à Dieu que cela fut vrai! Hélas il eſt preſque pourri dans la terre & eſt à préſent en lieu où, pour avoir été toute ſa vie nourri dans les comptes, il exerce ſans doute la charge de caiſſier d'enfer, ſi le bon Dieu n'a eu miſéricorde de ſon âme. Impatient qu'il étoit, il ne pût ſouffrir tant de vérifications de ſa mort, & ainſi donnant un grand coup de pied à la porte, il ne fut pas néceſſaire de redoubler pour rompre le verrouil & l'ouvrir. La ſervante ſe mit à fuir & à crier de toutes ſa force; à ce bruit ſa femme

ſort, toute couverte de deuil, feignant être épouvantée de ces cris. Sitôt qu'elle l'eût enviſagé, elle tomba évanouie en criant : Jéſus, qu'eſt-ce que je vois? Il s'en fallut fort peu que le pauvre homme tout hors de lui-même n'en fît autant, & tînt pour choſe aſſurée que véritablement il étoit mort. Néanmoins pour payer à ſa femme les reſſentimens d'affection qu'il avoit vus en elle, il la prit entre ſes bras & la jetta ſur le lit, la deshabilla & la mit entre deux draps, ſentant lors bien tout ce qu'il faiſoit, quoiqu'elle feignit d'être à demi morte. La ſervante s'enferma dans une autre chambre, s'empêchant le plus qu'elle pouvoit de rire & feignant des appréhenſions qu'elle n'avoit point.

Enfin la pauvre âme en peine, ſans s'informer ſi ceux de l'autre monde mangeoient ou non, ne voyant rien préparé pour le ſoûpé; comme celui qui voyoit bien qu'on ne l'attendoit pas, ouvrant une armoire & trouvant le reſte d'une demie longe de veau qui avoit ſervi à ſouper le ſoir d'auparavant, & ayant pris la clef de la cave que ſa femme avoit en ſon pandant, alla tirer une grande bouteille pleine de vin & ſe mit à ſouper comme un galand & à reviſiter ſi ſouvent la bouteille qu'à la fin il en vint à bout, lui ſemblant que l'autre vie n'étoit point ſi fâcheuſe comme on lui faiſoit, puiſqu'on y pouvoit faire auſſi bonne chere qu'en celle-ci. Il ſe donna telle adreſſe à ſe fortifier le cœur que la liqueur de Noé lui étant montée à la tête, il ſe trouva dans la gloire de Baccus, il ſe dépouilla en chancelant & s'étant mis à côté de celle qui feignoit toûjours être évanouie & qui avoit toutes les peines du monde à s'empêcher de rire, il ne le fallut point bercer pour l'endormir;

il fe mit à ronfler de forte qu'il dormit tout d'une pièce jufqu'au lendemain haute heure, ne fongeant rien que des purgatoires, des enfers & des gloires.

Cependant les amis de la dame arriverent au logis pour fçavoir comme la chofe fe paffoit, qui aprirent de la maîtreffe & de la fervante en quelle forte de pofture étoit le pauvre défunt Anfelme qui tout de bon fe venoit d'enfevelir dans le vin nouveau. Le jour venu, la caiffiere fort rufée voyant qu'il étoit déja tard, & que fon mari ne s'éveilloit point, elle fe leva du lit & s'habilla le plus promptement qu'elle pût, en remettant fon deuil où elle l'avoit pris & para la chambre le mieux qu'il lui fut poffible, & s'étant aprochée du lit, elle réveilla celui qui croyoit être défunt, lui difant : jufqu'à quelle heure avez-vous envie de dormir, mon ami? Les fumées du vin que vous bûtes en quantité hier au foir avant que de vous coucher, ne font-elles point encore diffipées? Elle lui tira le bras du lit en lui tirant le nez, avec quoi elle le fit bailler deux ou trois fois de fuite, elle l'éveilla & le fit revenir en lui-même & voyant fa femme fi propre & fa maifon fi bien ajuftée, fans voir les habits de deuil & les pleurs de la nuit paffée, il s'admira de nouveau & dit : Que veut dire cela, ma mie? Serois-tu bien morte auffi bien comme moi? Ou viens-tu en cet autre monde ici pour célébrer nos fecondes noces? De quelle maladie fuis-je mort, ou qui eft-ce qui m'a pu depuis hier priver de la vie? Car je jure Dieu fi on peut jurer ici, que je ne puis dire de quelle façon je fuis mort, ni en quel endroit on m'a mis. Y a-t-il des chambres & des lits en ce païs-ci? Y vend-on du vin & de la viande? Quel cheval de bagage a emporté en ce lieu cette armoire?

Car je fçais bien que hier au foir j'en tirai une provifion fuffifante pour me confoler en ton abfence, en ce païs où je ne connois perfonne.

Je vous affûre, mon ami, lui dit cette femme fubtile & rufée, le Carême-prenant vous met en fort jolie humeur cette année. Quelles folies & quelles extravagances nous contez-vous? Dépêchez-vous & vous levez promptement, car votre maître vous a déjà envoyé apeller par deux fois. Comment donc! répliqua-t-il, je ne fuis pas mort & on ne me mit pas hier en terre! Je n'ai point vû faire d'autre enterrement ceans, lui dit fa femme que celui de l'âme de cette bouteille que vous enfevelîtes hier dans votre corps, & je ne fçai pas qui vous oblige à parler de la forte : fi on enterre les âmes, ma chere amie, répondit-il, il eft vrai qu'hier au foir je fis fes funérailles. Mais j'étois déjà enterré en notre paroiffe & vis notre vicaire qui avoit de grands reffentimens de ma mort, tous nos amis attriftés, Cafilde fondant en pleurs & vous toute chargée de deuil, c'eft ce que vous ne fçauriez nier, étant chofe que j'ai vue de mes yeux. Vous rêvez encore, que je crois, & n'êtes pas encore bien éveillé, car vous ne diriez pas les impertinences que vous dites, lui dit fa femme & dépêchez-vous promptement, car le Génois vous a déjà envoyé apeller deux fois. Comment, dit-il, il y a auffi des Génois en ce païs-ci? Sans doute je ne dois pas être en voie de falut, puifqu'on fe mêle ici de change & de trafics. Ne vous raillez plus, lui dit fa femme, & vous levez promptement, car il femble que vous ayez perdu l'efprit aux extravagances que vous dites : ma femme, par le Dieu vivant, dit l'impertinent Anfelme, il y a vingt quatre heures que je fuis mort

& je ne ſçai combien que je ſuis enterré & maintenant, comme je vous croyois morte auſſi bien que moi, ſi j'ai bonne mémoire, je vous pris en terre toute évanouie & vous jettai ſur le lit & pour moi je crois que la peur que vous eûtes de me voir revenir, vous a coûté la vie, & ſans ſçavoir comment, je vous trouve ici en l'autre monde & vous ne le croyez pas encore! Quelles fables ſont-ce là que vous me contez, mon ami, lui dit cette ſine commere avec un feint étonnement ſur le viſage. Comment ne ſoupâmes-nous pas hier enſemble en bonne ſanté l'un & l'autre? Ne nous couchâmes-nous pas enſemble? De quels morts, de quels enterremens & de quels mondes me parlez-vous? Caſilde, apellez-moi l'aſtrologue notre voiſin qui eſt médecin auſſi, il nous dira d'où procede la frenaiſie dont depuis hier mon pauvre mari eſt atteint; ſans doute que ces méchantes femmes qu'il hante lui auront fait troubler l'eſprit. Le pauvre caiſſier Anſelme ne ſçavoit que dire ni juger s'il étoit fol, mort ou vif & tous les diſcours que ſa femme lui diſoit, ne lui pouvoient faire perſuader qu'il ne fut pas mort & que c'étoit ſon eſprit qui par permiſſion divine, revenoit au monde pour faire ſon teſtament & pour diſpoſer de ſon bien & de ſes affaires.

Sur ce point arriverent deux des principaux auteurs de la fourbe & ſa femme leur racontant la folie & extravagance de ſon mari qui s'imaginoit être mort, ils lui atteſterent non ſans grande peine pour s'empêcher de rire, que non-ſeulement il étoit vivant, mais dans Madrid même & dans ſa propre maiſon, qu'il ne conteſtât pas davantage là-deſſus, & que s'il le faiſoit, & que cela vint à la connoiſſance de la juſtice, ſans doute on le mettroit aux Petites-Maiſons.

L'aſtrologue arriva, que la ſervante étoit allée querir, qui atteſta que l'ardeur & le continuel exercice de ſes livres de compte lui avoient troublé l'eſprit; avec quoi ce pauvre fol, quelque peu conſolé de voir qu'il n'étoit pas mort, en colere de ce qu'on le tenoit pour fol, leur dit : mais s'il eſt vrai que je ne ſois pas mort, comme vous me dites à cette heure, à quoi étoit-il bon de faire les étonnez comme vous fites hier au ſoir en me voyant, de fuir de moi avec tant de ſignes de croix? Comment, vous me vîtes hier, répondit l'aſtrologue. Il y a plus de huit jours que je ſuis enfermé dans mon étude ſans en ſortir pour, par le moyen de ma ſcience, tâcher à découvrir le larron d'une pièce de diamant qu'on a dérobée à certaines perſonnes qui m'en ont prié. Pour le moins, dit le peintre, j'ai beaucoup de témoins qui atteſteront bien que je ne ſuis point ſorti il y a plus de huit jours du monaſtere où je travaille, ſi ce n'a été ce matin dès le point du jour. Auſſi peu ſortis-je hier de la maiſon, répondit le vieillard jaloux, ayant tout le jour & la plus grande partie de la nuit été empêché à écrire pluſieurs lettres à Séville que je viens de donner au meſſager qui eſt parti d'ici depuis une heure.

Cette affaire ici va encore de pis en pis, dit celui qui quaſi étoit devenu fol tout de bon : comment, mon voiſin, dit-il à l'aſtrologue, ne me dîtes-vous pas avant-hier au ſoir que, vu la mauvaiſe couleur que j'avois & le dérèglement que vous vîtes en mon poulx & que votre ſcience vous reveloit, je devois mourir le lendemain au matin? Moi, répliqua-t-il, je puis jurer avec vérité qu'il y a plus de huit jours que je ne vous ai vû. Vous avez ſongé ce que vous dites. Pourvu que ce ſoit un ſonge, répliqua-t-il, & non pas

une vérité, comme je la crois, je vous deffraye tous magnifiquement le mardi-gras qui eſt bientôt, pour le contentement de la vie que je ne ſçais encore tout de bon ſi je la poſſede.

Nous acceptons de bon cœur cette offre, répondirent-ils tous, & afin que vous ſoyez tout à fait déſabuſé, habillez-vous & nous allons promener, & vous verrez ce que peut une imagination qui eſt ſi vivement imprimée en vous. Le vivant incrédule fit ce qu'ils déſirerent & en allant, il rencontra le vicaire de ſa paroiſſe & les deux prêtres qui l'accompagnoient, qui eñ dirent autant que l'aſtrologue & le peintre, dont il demeura extrêmement étonné & crut qu'abſolument il avoit rêvé tout ce qui lui étoit arrivé[1].

Pendant que notre caiſſier expérimentoit abſent qu'il étoit vivant & que la mémoire de ſon feint enterrement ſe perdoit, la femme du peintre ruminoit en elle-même les moyens pour exécuter la fourbe qu'elle avoit imaginée, envieuſe extrêmement de la bonne iſſue qu'avoit eue celle de ſa voiſine. Pour quoi faire, elle demeura d'accord avec un ſien frere qu'elle avoit, qui ſe plaiſoit extrêmement de s'entretenir aux dépens d'autrui, de faire faire par un menuiſier une

1. Voy. pour ce premier conte : Legrand, *Fabliaux*, III, 324 : *le Vilain de Bailleul*, par Jean de Boves; — Jubinal, *Nouveau rec. de contes*, Paris, 1839-42, 2 v. in-8°, I, 312 ; — Boccace, III, 8 ; — Pogge, *Mortuus loquens;* — Sabadino, *nov.* 41 ; — Grazzini, *Novelle*, Londra, 1756, in-8° ; tr. françaiſe, Berlin, 1776, 2 vol. in-8°, *Soirée* II, nouv. 2 : Mariotto ayant une extrême envie de mourir, eſt ſecondé par ſa femme & par Berna ſon amant ; — Des Périers, *nouv.* LXVIII ; — Maleſpini, II, 95 ; — *Illuſtres proverbes*,. Paris, 1665, 2 part. in-12, p. 10 ; — La Fontaine, *Contes*, IV, 6, *Féronde ou le purgatoire ;* — Harduin, *Almanach des Muſes*, 1778 : *le Mort parlant ;* — Imbert, *Nouvelles hiſtoriettes en vers*, 1781, l. III, c. 1 : *le Mort vivant*.

porte de la longueur & largeur de celle de ſa maiſon, qui ſortoit à la rue, qui, pour être vieille, en demandoit une nouvelle. On l'aporta de nuit avec tout le ſecret poſſible, avec la ſerrure & ſes gonds, & la femme du peintre la cacha en ſorte que ſon mari ne la put voir. Elle donna avis à ſon frere qui aimoit raillerie, de ce qu'il avoit à faire & l'enferma avec deux ou trois de ſes amis dans le grenier. Son mari vint deux heures après, ayant laiſſé ſes aprentifs dans le monaſtère pour broier les couleurs, parce qu'il faloit que le tableau qu'il faiſoit, fût achevé pour Pâques, & il faloit ſe hâter, parce qu'il y avoit encore bien à faire. Tomaſſe (ainſi s'apelloit la femme du peintre) le reçut avec toute ſorte de careſſes ; ils ſe coucherent d'aſſez bonne heure parce qu'il lui étoit important de ſe lever de grand matin & dormirent juſqu'à minuit (J'entends le mari qui n'avoit d'autre ſouci, mais non pas ſa femme qui avoit autre choſe à faire, car il lui étoit impoſſible de fermer l'oreille, ayant l'eſprit gros & prête d'accoucher d'une fourbe ſignalée) & douze heures étant ſonnées, elle commença à crier, diſant : Grand Dieu ! je me meurs, mon cher mari, mon heure eſt venue, qu'on apelle mon confeſſeur, car je ſuis morte, autant vaut, avec quantité de ſemblables grimaces que les femmes ont accoutûmé de faire quand il leur plaît ; ſon mari extrêmement attriſté, lui demandoit ce qu'elle avoit : mais elle répondoit ſeulement : Jéſus, mere de Dieu, je demande confeſſion, qu'on m'aporte mes ſacremens, car aſſurément je vois fort bien que je ſuis au bout de mes jours.

Aux cris que cette femme fit, une ſienne nièce qu'elle avoit au logis arriva, pour ſupléer au manque d'une ſervante, qui étoit participante de la fourbe,

qui pleure de la voir de la ſorte, lui mettant du linge chaud ſur la poitrine, lui donnant de bonnes rôties au vin avec du ſucre & de la cannelle & lui faiſant tous les remedes qu'elle croyoit lui être profitables, afin que cette grande douleur ceſſât. Parce que la malade ne le vouloit pas, cela obligea Fabrice (tel étoit le nom du peintre) à ſe lever, quoique contre ſa volonté, conjecturant par la complexion dont il connoiſſoit qu'étoit ſa femme, outre qu'elle-même & ſa nièce l'affirmoient, que cet accident ſi ſubit procédoit d'un mal de mere que lui avoit cauſé une ſalade qu'elle avoit mangée à ſon ſoûpé, le vinaigre de laquelle étant extrêmement fort, l'avoit réduite, comme il avoit fait autrefois, à l'extrémité de la vie.

Son mari la querella de ce qu'elle ne ſe corrigeoit point de ce défaut, par le moyen de quantité d'exemples qu'elle avoit déjà expérimentés en elle-même, mais elle faiſoit ſemblant d'être à demi étouffée : il n'eſt pas tems à cette heure, Fabrice mon ami, de me faire des réprimandes en l'état où je ſuis, puiſque c'eſt choſe qui ne ſe peut pas remédier; qu'on aille promptement apeller ma commere Perrette, c'eſt elle qui a connoiſſance de mon mal, qui ſçait de quelle humeur je ſuis, & qui eſt la ſeule qui peut remédier à la rage du mal que je ſouffre, ou ſinon que l'on creuſe une foſſe, car il n'y a rien de plus vrai que je m'en vais mourir. Ma femme, répondit le mari extrêmement affligé, votre commere Perrette a changé de maiſon, elle demeuroit proche de nous au quartier des Lavapies, mais elle eſt allée demeurer à la rue Foncareal, qui eſt fort éloignée comme vous ſçavez : nous ſommes au mois de janvier où les nuits

ſont extrêmement longues & ſi les gouttieres ne mentent pas, ou il pleut ou il greſle; quand bien je me réſoudrois d'y aller avec toutes les incommoditez que je vous propoſe & que je fuſſe certain de trouver le logis, ſommes-nous aſſeurez qu'elle voudra venir à l'heure qu'il eſt? Les autres fois que ce même mal vous a pris, je me ſouviens bien du remede qu'on y aporta par l'ordre même de votre commere, ce fut avec une once de tériaque, avec l'écorce d'une demie orange miſe au creux de l'eſtomach; je m'en vais de ce pas querir les drogues chez l'apotiquaire : au nom de Dieu apaiſez-vous & ne m'obligez point à faire une ſi grande diligence, puiſque je ſuis bien certain qu'elle ſeroit inutile & que je reviendrois avec un mal de mere pire encore que n'eſt le vôtre. Elle commença à ſe plaindre plus fort encore qu'auparavant, diſant : béni ſoit Dieu de m'avoir donné un homme ſi charitable, pour paſſer le reſte de mes jours avec lui : voyez, je vous prie, les choſes impoſſibles que je lui demande, regardez ce qu'il feroit ſi je le priois de s'enterrer avec moi; quel ſang je lui demande de ſes veines & quelle perte de ſon bien je lui procure. Je le prie ſeulement de faire trois pas pour moi, pour m'aller querir celle qui me peut redonner la vie, dont il me refuſe pour ne ſe mouiller pas une paire de ſouliers. Je ſçai bien ce qui te tient, traitre que tu es, tu meurs d'envie de te remarier & je ſçai qu'aux cris que je fais ton cœur ſaute de joye, & pour ce ſujet-là tu refuſes de faire diligence de ce que je te demande, car c'eſt troubler tes deſirs que d'empêcher mes douleurs : reviens te coucher, reviens, repoſe-toi & dors tout ton ſaoul, car ſi je meurs, je dirai tout haut que tu m'as donné du poiſon

dans la falade dont tu me fis hier manger. Ma femme, ma femme, répondit le mari, avec moins de liberté, je vous prie, car celles qui ont le mal de mere, n'ont pas licence de parler avec tant de hardieffe & il pourroit bien arriver que prenant un bâton, je pourrois faire monter vôtre mal de ventre aux épaules. Des coups de bâton à ma tante ! dit la rufée de fervante, vos fortes fièvres quartaines ! fi vous l'aviez entrepris, avec ces ongles-là je vous arracherois les yeux.

Le peintre fe mit en effet à en chercher un pour bien étriller la fervante qui fe mit à fuir en criant encore plus fort que la maîtreffe : la feinte malade fe mit à redoubler fes cris, demandant à haute voix confeffion, ma commere, les facremens, car je me meurs : ah ! Dieu, on m'a empoifonnée ! Ce n'eft point mal de mere que j'ai, c'eft un mal de mari : le pauvre Fabrice eut peur de quelque accident encore pire que celui qu'on lui vouloit jouer & que fi fa femme mouroit, on le pourroit accufer de l'avoir empoifonnée comme elle difoit : car quand bien on ne l'en eût pu convaincre, cela n'eût pas laiffé de le mettre en peine, de forte qu'il fut contraint de l'apaifer par careffes & de lui promettre d'aller chercher fa commere. Il prit une lanterne avec une chandelle allumée dont il avoit grand befoin pour l'obfcurité qu'il faifoit & pour éviter les boues, prenant un gros manteau à caufe de la pluie qu'il faifoit qui le perçoit jufqu'aux os.

Le pauvre Fabrice fçavoit bien que cette commere Perrette demeuroit depuis fort peu de tems à la rue Foncareal, mais il ne fçavoit pas le quartier, car la rue a bien demie lieue de long, pleuvant comme je viens de dire, ne trouvant perfonne dans les rues,

dans la longue diſtance qu'il y avoit de là à ſon logis, il penſa deſeſperer, maudiſſant de bon cœur ceux qui avoient été cauſe de ſon mariage. Jugez s'il fut long-tems à trouver ce qu'il cherchoit & dont il n'avoit aucun beſoin. Durant qu'il étoit à ſe mouiller depuis la tète juſqu'aux pieds, parmi un pied de crotte, retournons à celle qui étoit malade de malice bien plus que du mal d'eſtomach. Voyant que ſon mari étoit hors du logis, elle apella ſon frere qui étoit caché dans le grenier avec deux ou trois de ſes amis, qui en un moment ôterent la vieille porte de la rue & mirent la neuve en ſa place qui avoit la ſerrure & ſes pentures que l'on avoit ajoûtées avec ſes gonds, de ſorte qu'en un moment elle fut placée. En haut ils mirent un bouchon de cabaret avec une enſeigne qu'ils avoient fait faire exprès, où il y avoit un dauphin peint : au deſſous étoit écrit : au Dauphin ceans bon logis, à pied & à cheval. Cela fait, elle fit monter quantité de perſonnes de ſes amis & amies qui demeuroient près d'elle, qui avoient été exprès avertis auparavant avec un excellent ſoûpé qui étoit préparé, un violon & des caſtagnettes & avec ce feſtin & dance ils ſe mirent tous à célébrer le naufrage du pauvre chercheur de commeres, qui ne fit autre choſe en tout ſon voyage que de fraper à toutes les portes qu'il trouvoit, en éveillant en vain les voiſins pour s'informer de celle dont il ne put jamais avoir nouvelle quelconque.

Le pauvre peintre, après s'ètre promené plus de deux heures, l'eau juſqu'à moitié jambes & la patience juſqu'au goſier, revint à ſon logis & oyant de la rue la dance & les violons avec le bruit que ceux de dedans faiſoient, il penſa s'ètre trompé & avoir pris

une maiſon pour une autre, & levant la lanterne en haut pour reconnoître la maiſon, il jetta les yeux ſur cette porte neuve & vit le bouchon & l'enſeigne d'hôtellerie, ce qui le penſa faire devenir fol. Il voulut reconnoître la rue, il vit que c'étoit celle des Lavapies où il demeuroit, il conſidera les maiſons qui étoient aux environs de la ſienne & vit que c'étoient les mêmes qu'il y avoit toujours vues, il retourna à la ſienne & méconnut la nouveauté de ſa porte & l'office qui de nouveau lui étoit annexé. Dieu me ſoit en aide, dit-il, en faiſant pluſieurs ſignes de croix, il n'y a qu'une heure & demie ou environ que je ſuis ſorti de chez moi, où j'ai laiſſé ma femme plus prête d'être en terre que d'être au bal & de pleurer que de rire, il n'y a que nous deux & ſa nièce qui demeurons dans la maiſon ; les portes, encore que véritablement elles euſſent beſoin d'être renouvelées, étoient quand je ſuis ſorti, les mêmes qu'autrefois. Je n'ai vu en ma vie aucune hôtellerie en cette rue & quand même il y en auroit, qui a pu de nuit & en ſi peu de tems avoir donné à la mienne ce nouveau privilége? De m'imaginer que je ſonge, cela ne ſe peut, parce que j'ai les yeux ouverts & que mes oreilles ne me trompent point. Donner la faute au vin en un tems où il tombe tant d'eau, je ſerois obligé à la reſtitution de ſon honneur. Mais encore que veut dire cela? Il examina de nouveau & très-exactement la maiſon, la porte neuve, le bouchon, l'enſeigne, les bals, ſans ſavoir à quoi attribuer un ſi ſubit changement & prenant le marteau, il donna des coups avec tant de force qu'ils euſſent été ſuffiſans pour éveiller tout le voiſinage, mais les danceurs qui étoient dans la maiſon ne l'ouirent point ou ne le voulurent pas entendre.

Il redoubla ſes coups encore plus fort qu'il n'avoit fait & après l'avoir laiſſé quelque tems au curage des goutières comme une pièce de toile ſur un pré, un valet ouvrit la fenêtre de la chambre d'en haut avec un graiſſet allumé en la main & une ſerviette ſale & rompue à la tête, lui diſant : Il n'y a point de chambre, mon ami, allez vous promener & moins de bruit, je vous prie, ſi vous ne voulez être coiffé d'un pot de chambre qu'il y a plus de ſix jours qui n'a été vuidé ! Je ne cherche point de maiſon qui ne ſoit à moi, répondit le peintre, mais je demande ſeulement qu'on me laiſſe entrer dans ma maiſon & que vous me diſiez, vous qui tranchez du maître là-dedans, qui eſt-ce qui en une heure & demie de tems, lui donna ce nouvel office d'hôtellerie, puiſque perſonne ne me peut diſputer cette maiſon qui a apartenu à deffunt Nicolas Fabrice mon pere.

Mon ami, répondit ce valet, il faut que vous ſoyez fol ou ivre ; mais pour un homme ſi plein de vin comme vous, vous êtes bien à la rue, car l'eau ne vous ſçauroit faire guères de mal, allez-vous en à la mal'heure & ne frappez pas encore une fois à cette porte, ſi vous ne vous en voulez repentir ; en diſant cela, il ferma rudement la fenêtre & on commença à renouveller le bruit & la dance & le peintre ſe donnant à tous les diables, s'imaginoit que quelque ſorcier par illuſion lui faiſoit voir ces enchantemens. Il tomboit de l'eau du ciel en ſi grande abondance qu'il étoit preſque noyé, avec un vent de biſe ſi furieux qu'il lui cuiſoit tout le viſage, la chandelle de ſa lanterne étoit achevée & avec elle la patience de celui qui la portoit. Ce qui l'obligea à donner encore des coups de marteau plus rudement qu'il

n'avoit fait. Alors il ouit que l'on dit dans le logis : Garçon, aporte-moi un bâton, ſors là dehors & roue de coups ce maraut qui nous importune ſi fort. Sur ce point on ouvrit la porte & un valet avec un bâton, ſans le fraper pourtant, lui dit : au diable ſoit le coquin! que nous veux-tu, mon ami, avec tant de coups que tu donnes à cette porte? Ne t'a-t-on pas dit que tu ne peux loger ceans? Cette maiſon eſt à moi, monſieur, répondit le mari, qui diable l'a ſi tôt convertie en hôtellerie, étant depuis cent ou ſix vingt ans poſſédée de père en fils par ceux de nôtre maiſon & achetée par un Jérôme Fabrice, mon biſaïeul, que j'ai héritée de Nicolas Fabrice mon pere. Que dis-tu, pauvre ſot, repliqua ce valet, de quel Jérôme & de quel Nicolas Fabrice nous parles-tu? Quelles folies ſont-ce là que tu contes? Je ſuis de cette maiſon-là par la grâce de Dieu, répondit le peintre, homme de bien connu dans cette cour & peintre de profeſſion eſtimé dans tout le voiſinage & qui demeure dans cette maiſon ici il y a plus de vingt ans : ma femme s'apelle Tomaſſe, ſi ce n'eſt qu'elle ſoit auſſi transformée en hôtellerie & qu'elle ait changé de nom. Comment cela peut-il être, répondit ce valet? Il y a plus de ſix ans que cette maiſon ici eſt une hôtellerie des plus fameuſes qu'il y ait en cette cour & la plus connue de tous les étrangers qui viennent en cette ville. Son maître s'apelle Pierre Mondragon & ſa femme Catherine Mugnos & moi je ſuis leur valet : allez vous promener je vous prie, car ſi je n'avois pitié de vous & ſi je n'excuſois vôtre folie, avec ce bâton je vous guérirois de la maladie vicieuſe qui vous a fait perdre l'eſprit : en diſant cela, il lui ferma la porte au nez

& entra dans le logis & le pauvre peintre ſe voyant chaſſé de ſa maiſon durant la grande pluye & en obſcurité, marchant juſqu'à mi-jambes dans les boues, s'en alla à la maiſon du vieux jaloux.

Il frapa à la porte environ trois heures après minuit & à force de coups il le fit lever & mettre la tête à la fenêtre pour demander ce que c'étoit. L'ayant connu, il crut qu'il lui étoit arrivé quelque malheur ou qu'il avoit tué quelqu'un. S'étant informé de ce que c'étoit, il fit lever ſa femme & quoiqu'elle ſçût bien la fin où aboutiſſoit cette fourbe, elle fit l'étonnée auſſi bien que ſon mari, ſe mocquant du pauvre peintre en détrempe, ce vieillard en attribuant la cauſe à la fumée du vin Jepes ou de ſaint Martin, auxquels il avoit une particulière dévotion. Ils firent du feu dont il avoit bon beſoin, tant pout le chauffer que pour le ſécher, on lui décrota ſes chauſſes & ſes ſouliers, on lui mit ſécher ſon chapeau & ſes habits & on le coucha dans un lit, diſputant contre eux & ſoutenant que tout ce qu'il avoit dit étoit vrai & eux au contraire ſe mocquant de lui, le prenoient pour bien ſaoul qu'il n'étoit.

Si tôt que la bonne ruſée de Tomaſſe ſçut que ſon crotté de mari avoit quitté la place & s'en étoit allé; avec l'aide de ceux qu'elle avoit conviez, elle remit la vieille porte au lieu de la neuve, comme elle étoit auparavant, elle fit ôter le bouchon & l'enſeigne, leur donna congé, les conjurant de garder le ſecret & demeurant ſeule avec ſa nièce, elles ſe coucherent toutes deux, les pieds las de dancer, les mains d'exercer les caſtagnettes, leur eſtomach de manger, & leurs bouches de rire & dormirent ſans

ſe réveiller juſqu'au lendemain à haute heure que le peintre revint à demi eſſuyé en compagnie du vieillard jaloux qui à demi perſuadé par l'obſtination du peintre, lui ayant affirmé le matin la même choſe qu'il avoit fait la nuit, étoit venu avec lui pour être témoin oculaire de cette merveille. Ils fraperent tous deux en cette maiſon enchantée & la trouvant avec ſon ancienne porte ſans enſeigne ni ſans bouchon, cloſe & fermée, le vieillard recommença de nouveau à ſe mocquer du pauvre peintre & de nouveau le peintre recommença à jurer & renier, diſant qu'il vouloit être débaptiſé ſi ce qu'il avoit dit n'étoit vrai & qu'il falloit que quelque diable lui eût fait paroître ces illuſions exprès pour le faire deſeſperer & mettre hors de lui-même.

Ils apellerent, la nièce ouvrit auſſitôt la porte, à demi vêtue, qui voyant ſon oncle, lui dit : Avec quelle effronterie, mon oncle, oſez-vous maintenant paroître devant votre femme? quelle cauſe avez-vous à donner, l'ayant laiſſée ſur les douze heures à demi morte & vous ayant envoyé chercher ſa commere pour remédier à ſon mal; vous n'avez point de honte de revenir à dix heures du matin ſans elle & avec cette aſſûrance comme ſi de rien n'avoit été. Brigide, ma mie, répondit-il, ſi tu ſçavois ce qui pour l'amour de ta tante m'eſt arrivé cette nuit, tu aurois plus de ſujet d'avoir pitié de moi que de te plaindre, il faut que nous changions demain de maiſon, car ſans doute il y a des eſſeins de diables qui fréquentent en celle-ci. La feinte malade l'ouït qui ſe levant du lit furieuſe comme un tigre, avec ſeulement un petit cotillon de friſe, ſe mit à crier après lui en lui diſant :

O le bon mari, voyez comme il eſt ſoigneux de la ſanté de ſa femme, il vaudroit ſon peſant d'or pour être le friſſon d'une fièvre quarte, car il ne viendroit jamais, le ſerain vous a-t-il fait mal, mon ami? N'avez-vous point pris cette nuit quelque catarre, que vous êtes bien ſec pour avoir eu tant de pluye ſur le dos? Vous avez trouvé quelque bonne commere qui vous a gîté cette nuit. Ah traitre! que tu croyois bien me trouver morte quand tu reviendrois & entrer dans mon bien comme dans une vigne vendangée. Tes fortes fièvres quartaines & pour qui que ce ſoit qui ſouhaite de me voir en cet état! Qui vous oblige à venir ici en compagnie du méchant homme, mon compere Abraham (c'étoit le nom du vieillard jaloux) ſi ce n'eſt pour pretendre l'excuſer & pour faire la paix avec moi? Il n'étoit point néceſſaire, car par le Dieu vivant, je m'en vai de ce pas préſenter requête pour me faire ſéparer, je ne veux pas encore attendre qu'on me donne une ſalade ſemblable à celle de devant hier au ſoir, qui me mette en danger de perdre la vie. Donnez-moi mes habits, Brigide & ſortons d'ici, fuyons ce chercheur de commeres.

Apaiſez-vous, ma chere commere Tomaſſe, dit le viel Abraham, car je vous jure que Fabrice n'a point de tort là dedans & il faut que quelque méchant ſorcier joue de ſes artifices pour vous mettre mal enſemble. Ma chere femme, dit le pauvre affligé de peintre, encore qu'il ſemble que vous ayez raiſon de vous plaindre de moi, écoutez les miennes & parlez, je vous prie, avec un peu moins d'arrogance, car j'avoue que je n'ai pas la patience de vous ſouffrir en cette humeur-là, car je l'ai tout à

fait perdue dans les algarades que l'on m'a faites cette nuit. Là deſſus il lui conta tout ce qu'elle ſçavoit bien mieux que lui, ſur quoi faiſant ſemblant de s'eſtomaquer de nouveau, elle lui dit, feignant plus de colere qu'auparavant : quoi, tu penſes m'attraper par des apparences menſongeres! Me crois tu ſi ſotte que tu m'en puiſſes faire accroire juſqu'à ce point-là, en me voulant prendre pour une niaiſe, ma maiſon une hôtellerie, des violons, des bals, des feſtins cette nuit ceans! Encore ſi tu diſois des pleurs, des ſoupirs & des malédictions contre toi, tu pourrois avoir raiſon; ſi je n'euſſe trouvé autre remede à mon mal que celui que j'eſperois de ton aſſiſtance, je ſerois à cette heure en un étrange état : grace à Dieu & à une rôtie au vin & au ſucre & une couple de biſcuits que j'ai pris, ma douleur eſt appaiſée, ſans cela je ſerois prête d'être miſe en terre. J'en ſuis ravi de joie, ma mie, dit l'impertinent mari, mais je te prie de ne me vouloir point de mal & de ne me donner point un ſi fâcheux jour après une ſi mauvaiſe nuit. Je jure par tout ce que je puis jurer (ſans me mettre en colere) que tout ce que je viens de dire m'eſt arrivé. Sans doute il faut qu'il y ait en cette maiſon quelques diables, quelques eſprits familiers ou quelques lutins, il nous en faut deffaire, ma mie, la vendre ou la louer, & par ce moyen nous ſerons délivrez de tous ces tourmens diaboliques qui nous ſont arrivez & nous arriveroient journellement.

Comment, s'il y a des eſprits ceans, mon oncle, dit la ruſée ſervante, en doutez-vous encore? Il n'y a nuit qu'ils ne me faſſent quelque niche, ils me pincent, ils me fouettent & donnent des ſoufflets à chaque moment. Pourquoi ne m'as-tu jamais dit

cela, dit la tante diſſimulée. Parce que j'avois peur, répondit-elle, que vous ne me diſiez que ce fuſſent imaginations & que par ce moyen je vouluſſe décrier votre maiſon. Sans doute il faut que cela ſoit, dit le vieillard Abraham, il ſe faut pardonner les uns aux autres, & commencer enſemble ce carême en bonne intelligence.

Cela ſe fit comme il le demandoit. Le peintre ne pouvant faire autrement que de croire que les eſprits étoient cauſe de ce deſordre, ſa femme lui dit de plus que ſes débauches pouvoient auſſi donner lieu à cela, voyant le peu de ſoin qu'il avoit de ſa maiſon, ce qui peut-être obligeoit les eſprits d'en prendre pour lui & de cauſer tous ces deſordres. Goûtant cette raiſon, il promit de s'amender pour l'avenir, dont ſa femme fut extrêmement contente; en outre que par ce moyen elle réduiſoit ſon mari à vivre comme elle deſiroit, elle crut que cette fourbe en ſubtilité paſſoit la première, que la dernière n'y arriveroit peut-être pas & que par conſéquent elle ſeule ſe verroit maîtreſſe de ce riche diamant & des cent écus que le comte y avoit ajoutez du ſien.

La belle mal mariée ne perdit pas cœur, pour voir que la ſubtilité de ſes deux concurrentes avoit ſi bien réuſſi; au contraire cela lui aiguiſa davantage l'eſprit, tant pour le déſir qu'elle avoit de ſe rendre maîtreſſe de la bague que de pouvoir guerir ſon fâcheux mari de ſon impertinente jalouſie. Elle diſpoſa donc de cette façon la fourbe qu'elle lui voulut jouer. Un ſien frere religieux venoit d'arriver à Madrid pour être gardien du couvent des Cordeliers de la ville : le jaloux Abraham ne ſçavoit pas ſon arrivée & ſa femme durant qu'il étoit abſent, lui avoit par quan-

tité de lettres, comme elle faifoit pour l'heure qu'il étoit préfent, par paroles, fait fçavoir les jaloufies de fon vieux fou de mari, lui repréfentant combien elle étoit malheureufe de fe voir obligée à paffer le refte de fes jours avec un homme de cette humeur-là avec qui elle vivoit en continuel martyre & que pour ce fujet elle vouloit faire plainte en juftice pour être divorcée d'avec lui.

Le fage religieux étoit informé de tout le voifinage de la mauvaife complexion de fon impertinent beau-frere & par fes amis mêmes & de la raifon que fa sœur avoit de le haïr & de vivre en continuelle inquiétude; il avoit recherché tous les moyens pour lui ôter cette opinion de la fantaifie & tâcher de le remettre en fon bon fens, fans rompre le facré lien du mariage & lui montrant qu'il étoit raifonnable de donner de la fatisfaction à fa femme, & que des jaloufies prifes fans occafion ne fervent qu'à réveiller le chat qui dort, mais quelque adreffe & éloquence qu'il eût par ces lettres, il n'avoit jamais fçû trouver moyen de vaincre l'obftinée malice de ce jaloux, qui s'étant tournée en coûtume, il étoit impoffible de lui arracher ces foupçons de l'efprit. Ce que voyant, il avoit écrit à fa fœur qu'elle cherchât de fon côté la voye qui lui fembloit la plus propre pour tâcher de vivre en repos avec lui fans y aller par la voye de la juftice & que quelque difficulté qu'il y eût à y parvenir, il uferoit de toutes les diligences poffibles pour en venir à l'exécution.

Cette femme trouvant l'occafion favorable de guerir fon mari de fa folie & par même moyen gagner un fi beau diamant : un matin que fon mari étoit forti pour aller ouïr la meffe & le fermon pour être

au commencement du carême, elle envoya apeller ſon frère le religieux. Après avoir pleuré devant lui pour le mauvais traitement qu'elle recevoit de ſon jaloux, lui exagérant les peines qu'elle ſouffroit avec lui, elle lui dit qu'elle ne trouvoit aucun expédient pour lui ôter ces fantaiſies-là de l'eſprit, qu'un qu'elle lui propoſa & que vous allez entendre, qu'elle exagéra avec toute l'éloquence que l'artifice perſuaſif donne aux femmes, avec force pleurs, gémiſſemens & ſoupirs, concluant que ſi elle n'en venoit à bout par ce moyen-là, il lui étoit impoſſible de plus vivre avec lui & qu'il falloit qu'elle ſe fît démarier ou que par déſeſpoir elle ſeroit contrainte d'attenter à ſa vie.

Ce bon père trouva de grandes difficultés au remède qu'elle lui propoſa, mais enfin l'amour de frère, la pitié de religieux & le deſir d'empêcher ce déſeſpoir de la pauvre Hypolite, car c'étoit ainſi que ſe nommoit la ſœur, le firent paſſer par-deſſus tous ces inconvéniens. Ils convinrent enſemble du jour, il prit congé d'elle & étant arrivé en ſon couvent, il propoſa l'affaire à ſes religieux : il étoit en grande réputation parmi eux qui connoiſſant le bien qui en arriveroit, en mettant la paix & le repos entre deux perſonnes mariées, s'offrirent à faire en cette occaſion tout ce qu'il leur commanderoit & l'encouragerent même à l'exécution de cette charitable entrepriſe. Pour en venir donc à bout, il envoya à ſa ſœur pour le jour concerté deux onces de poudre préparée pour exciter le ſommeil de celui qui l'avaleroit & qu'il feroit dormir au moins quatre ou cinq heures avec une ſi grande aliénation de tous les ſens qu'un homme en cet état ne differoit d'un mort que de tems.

La rufée Hypolite reçut ce préfent avec grande joie, mêla cette poudre avec le vin qu'elle avoit préparé pour fon jaloux de mari & quand il fut heure de fouper, elle s'affit auprès de lui & le reforçant de boire, lui faifoit de fois à autres quelques reproches pendant qu'il buvoit, de fon fommeil. Enfin avant même qu'on eût deffervi, il tomba comme une pierre dans un puits, l'effet de cette poudre étant fi violent que fi elle & fa fervante n'euffent point été inftruites de fa vertu, elles euffent cru (& n'en euffent pas été marries) qu'il étoit pour jamais gueri de fa folie & elle délivrée de ce fâcheux mariage; elles le dépouillerent & le mirent au lit, en attendant que fon frère le religieux vînt, qui ne tarda gueres : il arriva à neuf heures du foir en compagnie de deux hommes laïques & deux religieux en carroffe : ils monterent à la chambre & il donna charge à un de ceux qu'il avoit amenez, qui étoit fourni de cifeaux & de rafoir, de lui couper les cheveux, lui rafer la barbe & de lui faire une couronne de religieux.

L'obéiffant barbier ne fe montra point du tout pareffeux à l'exécution de ce commandement &, sans lui laver la barbe ni la tête de peur d'amoindrir par l'eau la vertu de la poudre, il le convertit en un inftant en un révérend religieux : ce que voyant fa femme, elle ne fe put tenir de rire. On lui vêtit un habit de cordelier fans qu'il le fentît non plus que fi cela fût arrivé au Grand Turc & l'emportant avec eux dans le caroffe, le religieux enchargea à fa fœur de recommander à Dieu l'heureux fuccès d'un fi bon commencement.

Ils arriverent au couvent, le coucherent dans un lit de pénitent & mettant fes habits de religieux fur

une chaife, fermerent la porte fur lui & le laifferent dormir. Il y avoit bien deux heures que cet ignorant novice étoit dans cette extafe & continua encore en cet état deux autres heures qui étoit le terme prefcrit à la vertu de la poudre, qui ne duroit que quatre heures : ayant commencé à la prendre à huit heures, fon opération devoit finir à minuit. On fonna matines, comme c'eft la coûtume de tous les monafteres & ayant fini, on fit fonner les matraques, pour réveiller ceux qui fe doivent lever, qui eft un inftrument quarré de tables creufes, pleines de fufils de fer, qui tombant fur de gros clous, font un fon qui n'eft point defagréable à ceux qui le connoiffent & qui y font accoûtumez, mais qui étonne & épouvente ceux qui n'y penfent point & qui font novices en cette étrange mufique & de cet inftrument on ufe d'ordinaire en la plûpart des monafteres d'Efpagne.

Le pauvre vieillard jaloux s'éveillant en furfaut à ce grand tintamarre, fut extrêmement furpris, qui croyant être couché avec fa femme, jetta un grand cri en difant : Grand Dieu que veut dire ceci, Hypolite, la maifon tombe-t-elle? le tonnerre eft-il tombé ici ou les diables font-ils déchaînez? Mais comme il vit qu'elle ne lui répondoit point, tâtant avec fes mains & ne la trouvant pas dans le lit, plein de malicieux foupçons, il s'imagina qu'elle le trahiffoit & que par le bruit qu'il venoit d'entendre, elle avoit envie de faire tomber la maifon fur lui : il fe leva en furie criant à haute voix : Où es-tu, vilaine infâme, adultere, méchante & pernicieufe femme, diras-tu maintenant que c'eft une illufion? foûtiendras-tu que ce font de faux foupçons conçus par ma

jaloufie; à minuit hors de ma chambre & de mon lit, recevant ton adultère par le toit de la maifon qui m'eft plus fidelle que toi, puifqu'en tombant il m'a éveillé pour m'avertir de ton infamie. Catherine, baille-moi mes habits, qu'on m'aporte mon épée, car je veux laver mon affront dans le fang de ces traîtres.

Comme il fut hors du lit, il chercha fes habits, au lieu defquels il trouva le froc de cordelier qui étoit fur la chaife auprès de fon lit; il fut extrêmement étonné, car il connut fort bien au maniement que ce n'étoit pas les fiens ni même que ce n'étoit pas fon lit, où il étoit couché, il tâta au long des murailles & vit que ce n'étoit pas fa chambre : ne fçachant qui ni comment on l'avoit amené là, ni s'il devoit apeler quelqu'un, croyant qu'il avoit été tranfporté là par enchantement, ne fçachant s'il dormoit où s'il étoit éveillé, il fut pour ouvrir la porte, fur laquelle il y avoit une tête de mort qui lui tomba fur les épaules non fans lui faire du mal; il la ramaffa de terre & fut tout étonné quand il vit ce que c'étoit, tenant cela pour un très-mauvais augure. Cette porte répondoit au dortoir environné de cellules où il y avoit une lampe allumée au milieu; fon étonnement redoubla & s'imaginant être en quelque lieu enchanté, il rentra dans fa chambre, alla querir les habits qu'il avoit trouvez auprès de fon lit, & les ayant aportez à la lumiere, il vit que c'étoit un habit de cordelier : Dieu me foit en aide, dit-il en s'écriant, que veut dire cela ? Ne m'endormis-je pas hier au foir en achevant de fouper ? Qui m'a pu amener ici & qui m'a changé mes habits avec ceux-ci de religieux ?

Suis-je point à l'hôpital? car ceci me femble plutôt une infirmerie qu'aucune autre habitation. Ma jaloufie m'auroit bien fait devenir fol & pour me guerir m'auroit-on point mené aux Petites-Maifons? car cette chambre femble plutôt une cage qu'une demeure. Je ne fçai ce que je me dois imaginer, quoique ce pourroit bien être ce que je viens de dire, car fi j'ai bonne mémoire, je n'avois pas l'efprit trop bien fait fur les continuelles apréhenfions où j'étois d'être offencé en l'honneur & ce ne feroit pas merveille s'il y a deux ou trois ans que je fuffe en cet hôpital, où mes parens pourroient bien m'avoir mis pour me faire panfer, & qu'à préfent ayant recouvré mon bon fens, il me femble que ce fut hier au foir que je me vis en repos en ma maifon avec ma femme. Si cela eft vrai comme je me l'imagine, on rafe aux fols les cheveux & la barbe auffi bien qu'aux forçats de galère, & portant la main à fon menton, il le trouva ras, ayant auparavant pris tant de peine à conferver fa barbe; il tâta fa tête & fe trouva couronné comme le roi des jaloux maris : il pleura la perte de fon jugement, fe tenant affûrément pour confraire des Petites-Maifons, croyant que pour fe mocquer de lui, comme on a accoûtumé de faire de ceux qui font folz, on lui avoit accommodé la tête de cette façon-là. Avec tout cela il fe défoloit, lui femblant que puifque pour l'heure il s'apercevoit bien de l'état auquel il étoit, il étoit à croire que fa folie étoit achevée, & que l'efprit lui étoit revenu & que partant il fortiroit bientôt de ce malheureux lieu. Il n'y avoit que cet habit de religieux qui l'étonnoit & qui le mettoit tout hors de lui-même & qui lui faifoit perdre cette imagination, parce que

les fols qu'il avoit vus aux Petites-Maifons à Tolède, étoient vêtus d'habits bouffons & ridicules & non pas de ceux de religieux.

Entre ces confufions extravagantes, il étoit tout nud en fa cellule fans que le froid qu'il faifoit le fît fouvenir de s'habiller, outre qu'il ne fçavoit comme ajufter tant de plis qu'il y avoit en cet habit, car il n'en avoit jamais effayé de femblables, quand un frère lai entra, qui étoit celui qui avoit accoûtumé de porter la chandelle aux religieux, qui lui dit : Comment! ne vous habillez-vous point, père Ambroife, pour aller à matines? Ce fut là que la patience lui échapa, qui le fit mettte en colère, difant : Qui eft cet Ambroife dont vous me parlez, mon ami? de quelles matines ou de quelles vefpres voulez-vous parler? Si vous êtes fol comme j'ai été & que ce foit là vôtre marote, je fuis fain à préfent & en bon fens par la grace de Dieu & je ne prens pas plaifir à ces bouffonneries-là : dites-moi où je trouverai le recteur de ceans & ne me baptifez point avec ces fobriquets ridicules. Vous êtes en fort jolie humeur ce matin, père Ambroife, répondit le religieux. Vêtez-vous, il fait froid, & fçachez que les matines font déjà commencées & vous fçavez la complexion du père gardien qui n'entend point raillerie là-deffus. En difant cela, il le quita, le laiffant dans la confufion que vous vous pouvez imaginer. Moi, père Ambroife, difoit-il, moi, religieux, moi, aller à matines, n'y ayant pas fix heures que j'étois couché auprès de ma femme où j'avois bien d'autres occupations que de m'amufer à chanter des pfaumes. Que veut dire cela? grand Dieu, fi je dors, ôtez-moi de ce fâcheux fommeil. Si je fuis éveillé, reve-

lez-moi ce myſtère ou me rendez mon bon ſens que ſans doute je dois avoir perdu.

Il demeura pâmé ſur cette conſidération, ſans ſe vouloir vêtir; le froid l'obligeant à s'affubler avec les couvertures, quand un autre religieux entra qui lui dit : Père Ambroiſe, le vicaire du chœur demande pourquoi vous n'êtes point venu à matines, qui ſont preſque dites, ſçachant bien que vous êtes ſemainier. Tous les anges du Paradis ſoient à mon aide, réplique le nouveau religieux, il faut donc qu'en dépit de moi je ſois pere Ambroiſe & je m'apellois hier Abraham. Dites-moi, religieux, ſi vous l'êtes, ou frère fol, ce que je crois plutôt, ſi nous ſommes, comme je l'imagine, dans les Petites-Maiſons ou dans l'Hôpital des fols. Qui m'a mis en l'état où je ſuis? Comment & pourquoi m'a-t-on ôté ma maiſon, mon bien, ma femme, mes habits, mes cheveux & ma barbe? Quelle Urgande[1] la déconnue ou quel enchanteur Artus[2] me fait voir ces illuſions & me veut tout à fait perdre l'eſprit?

Ce diſcours eſt fort joli, pere Ambroiſe, répondit le religieux, vous levâtes ſans doute le coude hier au ſoir au réfectoire, puiſque les fumées du vin ne vous ont pas encore quitté; habillez-vous, je vous

1. Fée du roman d'Amadis (1508). Scarron la cite en 1651 dans le *Roman comique*, & La Fontaine en 1684 dans la ballade XI en réponſe à Mme Deshoulières :

Rien n'eſt changé du ſiècle d'Amadis,
Hors que pour être amitié maintenue,
Plus n'eſt beſoin d'Urgande Deſconnue;
On aime encor comme on aimoit jadis.

2. Il y a confuſion avec Merlin.

prie, & ſi vous ne pouvez pas en l'état où vous êtes, je vous aiderai; en diſant cela il prend l'habit & le paſſe ſur lui & en lui voulant mettre le capuchon, parce qu'il étoit étroit & qu'il falloit qu'il entrât de force, croyant que quelque eſprit malin le vouloit étouffer, il commença à crier de toute ſa force : Va arriere de moi, Satan, laiſſe-moi, eſprit maudit, & commença à invoquer à ſon aide tous les ſaints qui nous protegent le plus contre les démons, diſant que ce diable encapuchonné l'étouffoit, & ayant rompu le capuchon & s'étant de force échapé des mains du religieux qui le tenoit, après l'avoir bien gourmé & égratigné au viſage, il ſe mit à courir tout au long du dortoir.

Le pere gardien & les autres religieux cachés en lieu qu'ils ne pouvoient être vus, avoient vu tout ce qui s'étoit paſſé, ayant penſé mourir de rire & rompre par ce moyen les bornes de la diſſimulation & du ſilence qui étoient requis en cette affaire. Mais ſortans tous enſemble du lieu où ils étoient cachés avec des cierges allumez dont ils s'étoient munis pour aller au chœur, le père gardien lui dit avec une ſévérité qu'il ſçut bien diſſimuler : Quelles façons de faire ſont-ce là, pere Ambroiſe, quel ſcandale aportez-vous ceans? comment, vous traitez de la ſorte un religieux que je vous envoye pour vous venir avertir de faire votre devoir, vous oſez mettre les mains ſur une perſonne ſacrée qui a tous ſes ordres, & à la faute de ne venir pas à l'office en une fête double, vous ajoutez le ſacrilege & l'excommunication : mettez-vous en état & avec une couple de *Miſerere mei Deus*. On vous ravalera le cœur & on vous apaiſera ces fougues. Qu'eſt-ce à dire, me mettre

en état, répondit le religieux par force, à qui penſez-vous parler? croyez-vous, eſprits malins, que je n'aye pas aſſez de force pour me deffendre de vos illuſions diaboliques? Je m'en vais faire le ſigne de la croix à faute d'eau bénite & vous chaſſerai bien d'autour de moi, ſur qui vous n'avez aucune puiſſance, étant chrétien, baptiſé & catholique.

Il dit une infinité d'autres ſottiſes qui penſerent faire pâmer de rire tous ceux qui l'écoutoient, mais le Supérieur l'ayant fait ſaiſir par deux frères lais, il leur dit : ce religieux ici eſt deveau fol, mais le châtiment le rendra ſage. Ces deux frères frappoient de toutes leurs forces ſur ſes épaules à grands coups de fouets, de ſorte que le ſang en ſortoit de tous les côtez. Il jettoit des cris juſqu'au ciel, leur diſant : Meſſieurs mes pères ou diables, qui que vous ſoyez, que vous a fait le pauvre Abraham pour le traitter avec tant de rigueur? Si vous êtes hommes, ayez pitié de votre ſemblable; je n'ai en ma vie fait aucun mal à perſonne & quand les animaux mêmes auroient du ſentiment, il n'y a pas une ſeule mouche qui ſe pût plaindre de moi & n'ai même ſur ma conſcience choſe aucune dont je me puiſſe accuſer, ſinon de mauvais traitements que par ma jalouſie j'ai fait à ma femme. Si vous êtes religieux, contentez-vous de la pénitence que vous me faites ſouffrir, quoique je l'endure ſans avoir commis aucun péché, que je ſçache, & ſi vous êtes diables, dites-moi pour quel pêché Dieu vous a-t-il donné permiſſion de m'écorcher de la ſorte?

Cependant les deux freres lais, par ordre du pere gardien, ne lui donnerent aucun relâche à l'étriller de toute leur force & le gardien lui diſoit : vous

continuez donc toujours en votre folie, or voyons qui ſera las le premier de nous deux. Je le ſuis déjà, répondit le pénitent par force : au nom de Dieu, ayez pitié de moi. Hé bien, lui dit-il, ſerez-vous ſage dorénavant, vous amanderez-vous? Oui, mon pere, répondit-il, je me corrigerai, encore que je ne ſçache pas de quoi. Comment, vous ne ſçavez pas de quoi? voyez la jolie façon de reconnoître ſa faute, il n'eſt pas encore au point où il doit être, laiſſez-moi faire & en diſant cela, il prit une poignée de verges des plus friandes & commença à ſingler ſi rudement ſur ſes épaules qu'il dit en ſe jettant par terre : mon pere, je confeſſe que je ſuis le plus méchant homme du monde, ayez pitié de ma peau, puiſque Dieu l'a bien de mon ame, je vous promets de m'amander & de devenir homme de bien. Sçavez-vous bien, lui dit le pere gardien, que vous êtes religieux & qu'en ceux qui le ſont, les péchés véniels ſont plus de ſcandale que les mortels à un homme ſéculier ? Oui, mon pere, répondit-il, je ſuis religieux, quoiqu'indigne. Sçavez-vous quelle eſt la règle que vous profeſſez, lui demanda-t-il ? Oui, mon pere. Quelle règle eſt-ce? Celle qu'il plaira à votre Reverence, je ne me ſoucie pas laquelle, quand ce ſeroit celle même du grand Turc. Serez-vous dorénavant, pere Ambroiſe, humble & ſoigneux de faire votre devoir? Oui mon pere, je ſerai pere Ambroiſe & telle autre perſonne qu'il vous plaira, quand je devrois changer de nom tous les jours. — Baiſez les pieds à ce religieux que vous avez offencé & pour l'amour duquel vous avez reçu ce châtiment. — Je lui baiſe les pieds & me ſoumets à telle autre ſatisfaction qu'il deſirera de moi.

Tous les Religieux ſe prirent à rire hormis le pere gardien, qui avec une ſévérité étudiée, leur dit : de quoi vous riez-vous donc, mes peres? Vous devriez bien plutôt pleurer de la perte d'eſprit du meilleur religieux & du plus homme de bien de ceans & qui ſert depuis quinze ans en ce monaſtère avec toute la ſatisfaction que ceux qui ſont de ce tems-là ſavent bien. Quinze ans! diſoit en lui-même le pauvre Abraham, a-t-on jamais vû un enchantement pareil dans tous les livres de la chevalerie? Bien, puiſque tous tant qu'ils ſont le diſent, il faut bien qu'il ſoit vrai, encore que je jure que je ne ſçai pas comment cela peut être. Mais ſi ce n'étoit point, qu'importeroit à ces bons peres de me le ſoûtenir & de me maltraiter comme ils ont fait?

Venez-vous en au chœur avec nous (lui dit ſon beau frere qu'il ne connoiſſoit pas) : à quoi il obéit ſur l'heure. Il lui commanda d'entonner la premiere antienne. Il étoit ſçavant en muſique comme à faire une paire de bottes : mais n'oſant repliquer, de peur que de nouveau ſes épaules s'en reſſentiſſent, il chanta d'un ton de voix que tous les Religieux ſe mirent à éclater de rire & le pere gardien ne le pouvant plus diſſimuler, lui faiſant accroire qu'il chantoit ainſi exprès pour ſe mocquer d'eux, lui fit mettre les fers aux pieds, le tenant huit jours en cet état à jeûner au pain & à l'eau & à ſouffrir deux fois par jour la diſcipline juſqu'au ſang. Au bout de huit jours on le tira de là & le pere gardien commanda qu'il accompagnât le Religieux qui devoit aller à la quête, comme on a accoûtumé de faire à Madrid tous les ſamedis. On lui donna un biſſac & ſans repliquer rien, plus doux qu'un mouton, il obéit au comman-

dement : celui qui l'accompagnoit le mena tout exprès à la rue où étoit ſa maiſon & où demeuroit ſa femme, laquelle reconnoiſſant, le courage lui crût & dit en ſoi-même : grand Dieu ! n'eſt-ce pas ici mon logis ? Ne ſuis-je pas marié avec Hipolyte ! Qui diable m'oblige à faire ainſi le ſot avec cet habit de bure & des ſandales ? Je veux jetter le froc aux orties, perſonne ne m'en peut empêcher, je veux jouir de mon bien & de ma femme. En faiſant en lui-même ce diſcours, il ſe lança dans la maiſon qu'il trouva ouverte & trouvant ſa femme dans la ſale, il ſe jetta à ſon col, lui diſant : Ma chere femme, ſans doute le Ciel m'a châtié pour l'amour de toi, pour le mauvais traitement que je t'ai fait. On m'a fait Religieux par force, ſans ſçavoir comment ni pourquoi. Mais d'orénavant ils peuvent bien chercher d'autres porteurs de biſſac que moi ; me voilà maintenant dans ma maiſon d'où l'on ne me tirera pas ſi aiſément comme on penſe. Quelle effronterie eſt-ce là, dit tout haut la mal mariée. Au ſecours, mes amis, cet inſenſé de Religieux me veut prendre à force. Le Religieux ſon compagnon accourut au bruit & quelques-uns des voiſins, qui le méconnurent en l'état où il étoit, ſans cheveux & ſans barbe & avec un habit ſi extraordinaire, outre qu'il étoit ſi maigre & ſi defait des pénitences paſſées qu'en ſon habit même & avec tout le poil qu'il avoit auparavant, difficilement l'eût-on pu reconnoître, qui le firent ſortir de la maiſon à force, lui contant une infinité d'injures.

Son compagnon arrivant leur dit : laiſſez, je vous prie & ne vous étonnez point de ce qu'il fait, car le pauvre homme a été ſix mois fol & ſa principale ma-

rote eſt de croire qu'il eſt marié & que quelque femme que ce ſoit, il croit que c'eſt la ſienne. Nous l'avons tenu quelque tems aux fers & y ayant déjà quelque tems qu'il faiſoit paroître qu'il rentroit en ſon bon ſens, à faute de Religieux, qui durant le carême ſont allez prêcher par les villages, on m'a commandé de l'emmener aujourd'hui avec moi pour demander l'aumône, quoique ce fût bien contre ma volonté : tous ceux qui étoient là crurent ce qu'il diſoit, plaignant ſa diſgrace & tant plus il crioit, atteſtant être le véritable mari d'Hipolyte, moins on le croyoit. On le reporta au couvent tout de bon à demi fol, on redoubla la diſcipline, on le remit aux fers où l'on le tint l'eſpace de trois ou quatre mois juſqu'à ce que les cheveux & la barbe lui fuſſent revenus, au bout deſquels à minuit il ouit une voix qui d'un ton triſte lui dit : Abraham, ton Hipolyte eſt innocente, tes ſoupçons ſont mal fondez, le ciel t'a chatié par ces jeûnes & diſciplines pour ta ridicule & impertinente jalouſie : que ceci te ſerve d'exemple pour l'avenir; ſi tu ſors jamais du lieu où tu es & que tu retournes avec elle, prends garde comme tu la traiteras & t'aſſure que tu n'en ſeras pas encore quitte à ſi bon marché.

Cette triſte voix répéta par trois fois ces paroles, ce qu'ayant oui, notre pauvre pénitent joignant les mains en pleurant & ſe mettant à genoux avec la plus grande dévotion du monde, il dit : oracle divin ou humain, qui que tu ſois, tire-moi d'ici, je te prie, & je te proteſte que je m'amenderai pour l'avenir. Après cela on le fit ſouper & on lui donna du vin, car depuis quatre mois qu'il étoit là, il n'en avoit point encore goûté, ce qui étoit encore pour lui la

plus rude pénitence : il le but & ayant mis plus de poudre dormitive qu'ils n'avoient fait auparavant, il s'endormit encore plus fort; les cheveux & la barbe lui étoient en ces quatre mois suffisamment crûs, on lui coupa les cheveux de la longueur de sa couronne qui par ce moyen ne paroissoit plus, on lui ajusta la barbe fort proprement, on le mit dans un carosse & on le mena dans sa maison en compagnie du pere gardien qui le rendit à sa sœur, l'assurant qu'elle le trouveroit changé d'humeur & prit congé d'elle qui fit porter son mari dans son lit : on lui mit ses habits séculiers sur une chaise auprès de son lit, elle se coucha auprès de lui & il dormit jusqu'au matin. Il s'éveilla à la fin & croyant se trouver toujours les pieds & les mains enchaînez, il se trouva en pleine liberté & couché dans un beau lit bien mollement & en obscurité. Il ne se pouvoit persuader que cela fût vrai & maniant avec ses mains s'il étoit possible qu'il fût sur un matelas ou sur du bois, il rencontra sa femme, il s'imagina que c'étoit quelque esprit malin qui étoit venu pour le tenter, il se mit à crier & à dire des oraisons & des litanies. Hipolyte fit semblant de s'éveiller & dit : qu'avez-vous, mon ami, à crier comme vous faites? Qui es-tu qui me le demandes? dit-il. Qui est-ce qui peut être couchée auprès de vous, si ce n'est Hypolite votre femme? Dieu soit avec moi! répliqua-t-il; comment as-tu pu entrer en ce couvent, Hypolite ma mie? Ne vois-tu pas que tu es excommuniée? & que si le pere supérieur le vient à sçavoir, tu seras étrillée d'importance & moi en pâtirai même pour l'amour de toi. De quel couvent & de quel supérieur parles-tu, Abraham, mon ami, es-tu fol ou si tu rêves? Com-

ment, dit-il, ne ſuis-je donc pas Religieux depuis quinze ans dans ce couvent? Je ne ſçai pas ce que vous voulez dire, répondit-elle, levez-vous, il eſt tard, allez-vous en achepter de quoi dîner, ſi vous avez envie que nous mangions aujourd'hui. Plus étonné encore que jamais, il tâta ſa barbe & ſes cheveux & ſe trouvant ſans couronne & la barbe bien ajuſtée, il fit ouvrir la fenêtre & vit qu'il étoit dans ſa chambre & dans ſon lit & ſans fers ni ſans habits de Religieux, il demanda un miroir & ſe vit un viſage tout différent qu'il n'étoit auparavant & qu'il ne s'étoit vû dans la ſacriſtie. Il fit quantité de ſignes de croix & crut que c'étoit l'effet de la prophétie de l'oracle. Sa femme ruſée lui demandoit la cauſe de ces étonnements, il lui conta tout & conclud qu'infailliblement il falloit qu'il eût ſongé tout cela la nuit & que Dieu l'admoneſtoit par là à vivre avec ſa femme tout autrement qu'il n'avoit fait : elle appuia cette mention en lui diſant qu'elle avoit promis de faire dire neuf meſſes au S. Eſprit afin qu'il plût à Dieu lui faire changer d'humeur ou ſinon qu'elle étoit réſolue de ſe jetter dans un puits. Le ciel ne le veuille pas permettre, ma chere Hypolyte, répondit-il; il lui demanda pardon, jurant que de là en avant il ne croiroit jamais rien de mal d'elle, quand même il verroit de ſes yeux, avec quoi il lui donna toute permiſſion de ſortir du logis toutefois & quantes qu'il lui plairoit & de ſe réjouir avec qui bon lui ſembleroit.

Avec cette licence elle alla trouver ſes deux amies & toutes trois enſemble furent au logis du comte, chacune lui racontant la fourbe qu'elle avoit jouée à ſon mari. Il demeura ſi ſatisfait de toutes les trois

que pour ne faire tort à pas une d'elles, il leur dit: Le diamant que vous avez trouvé, qui vous a donné occafion de faire paroître la fubtilité de votre efprit, eft à moi; je l'avois perdu ce jour-là, m'étant allé promener au lieu où vous le trouvâtes; il vaut deux cens écus, j'ai promis encore cent écus pour celle qui emporteroit le prix; ne pouvant qui préferer à chacune de vous trois, j'en donne autant à chacune de vous, que je tiens mieux employez qu'aucun argent que j'aie dépenfé en ma vie. Vous m'obligerez grandement, fi vous me tenez pour votre ferviteur, & fi vous vous fervez de cette maifon comme de la vôtre même & de tout ce que je poffede. Elles le remercierent trés-humblement toutes trois, exalterent fa générofité & s'en retournerent extrêmement contentes, ayant trouvé le caiffier déjà de retour de fon voyage, réfolu de ne plus fervir le Génois & de vivre en repos chez lui du bien qu'il avoit acquis. Le peintre ayant vendu fa maifon à caufe des efprits, étoit réfolu de quitter entièrement toutes fortes de débauches, & le vieillard Abraham fi amendé de fes jaloufies qu'il aima & refpecta d'orénavant fa femme, à laquelle il donna toute forte de liberté comme il lui avoit été commandé par l'oracle.

LXV

Des plaifantes extravagances que fit un pédant nommé Hortenfius.

Dans Paris demeuroit un certain pédant nommé Hortenfius, régent au collége de Lifieux, lequel fans

faire tort à ceux des Petites-Maifons, avoit la réputation d'être le plus extravagant & le plus plaifant fol de la ville, s'imaginant que toutes les femmes & les filles étoient amoureufes de lui. Un jour un jeune confeiller de la cour du parlement defirant tirer du plaifir de ce perfonnage, lui fit accroire qu'une fort honnête Damoifelle de condition, ayant ouï parler de fes grandes doctrines, étoit devenuë fi paffionnément amoureufe de lui qu'elle en perdoit le boire & le manger : ce pauvre eftropié de cervelle, ouvrant l'oreille à ce difcours comme un âne au fon de l'avoine, demanda en jettant un profond foupir de pourceau, qui pourroit être la divine Aurore qui l'avoit choifi pour fon Cephale : le confeiller connoiffant à l'abord que l'amour lui trottoit dans le ventre comme les rats dans un grenier, lui dit d'une façon férieufe : Monfieur, c'eft ma parente, mais je vous prie que cela foit fecret, car vous fçavez que parmi les plus chaftes amours il y a toûjours de la jaloufie qui caufe fouvent de la médifance. Ah! me darde plutôt Jupin, dit notre pauvre extravagant pédant, que d'en avoir la moindre penfée, je jure par l'ardillon de ma ceinture doctorale que j'aimerois mieux avoir renoncé à toute la triballe ariftotélique que d'avoir fongé à reveler un fecret fi important : non, non monfieur, dit-il en pourfuivant, c'eft affez que j'aie juré *in verba Magiftri*, mais fans plus long difcours, je vous prie inftamment de me faire la faveur de me conduire au logis de cette belle, afin que j'abaiffe mes vœux aux pieds de fes mérites & lui facrifie mon cœur pour première oblation de mes defirs : Tout beau, lui dit le confeiller, il n'eft pas befoin de fe précipiter dans les occafions ; je defire premièrement

la difpofer à vous bien recevoir & lui faire fçavoir le jour de votre venuë, qui fera demain, fi vous defirez lui faire cet honneur : ouï monfieur, répondit le pédant, je ne manquerai pas de m'y trouver pour lui offrir mes très-humbles fervices. Auffi-tôt le confeiller prit congé de lui & l'affura que le lendemain il ne manqueroit pas de fe trouver à fon logis avec fon caroffe pour l'accompagner chez fa maîtreffe; cependant il alla à la maifon de la dite Damoifelle, l'avertit de la plaifante converfation qu'il avoit euë avec ce pédant, & comme quoi il étoit déjà tranfporté d'amour pour fon fujet; la jeune Damoifelle qui ne defiroit que paffer fon tems & prendre du plaifir d'un tel fol, le conjura de le faire venir le jour affigné, l'affurant de bien jouër fon rôle & le balotter d'importance : il ne faut pas demander fi notre pauvre diable de pédant eût le feu au c.. toute la nuit & fi fon efprit fut inquiété de mille fortes de belles penfées, minutant tantôt une harangue de paroles relevées & tantôt aux moyens de gagner les bonnes grâces de fa dame. Enfin le jour étant venu qu'il devoit l'aller voir, il fe fit barbarifer du matin & ajufter à la mode, prenant un habit de fatin noir qui avoit autrefois fervi aux noces de fon grand bifaïeul, un vieux pot à beurre, une foutane de damas à fleurs où tous les vents paffoient au travers; bref, il étoit fi plaifamment accommodé qu'on l'eut plûtôt pris pour un facrificateur de la loi mofaïque que pour un régent de collége : le confeiller d'autre côté voulant effectuer fa promeffe, monte en caroffe & fe rend au logis de notre pédant, où l'ayant trouvé en une fi plaifante pofture, penfa pâmer de rire; néanmoins faifant bonne mine, lui dit: Hé bien, monfieur, je vois

bien qu'il en faut découdre aujourd'hui : je viens de laiſſer vôtre chere maîtreſſe qui vous attend dans les plus grandes impatiences du monde & crois qu'elle ſera ravie de vous voir en cet agréable équipage, en ce qu'elle eſtime grandement les hommes de robe longue. C'eſt en quoi je la priſe davantage, dit le pédant, car les perſonnes de ma ſorte ſont toûjours à préférer à ces traîneurs d'épées qui n'ont que la vanité de s'en faire bien accroire. Après quelques legers complimens, ils monterent tous deux en caroſſe pour aller au logis de la ſuſdite Damoiſelle qui avoit fait venir quatre ou cinq de ſes compagnes pour leur faire prendre leur part du paſſetems de ce nouvel amoureux. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivez, notre fol de pédant monta en la ſale avec une gravité collégiale & s'adreſſant à celle que le conſeiller lui avoit ſpécifiée, il commença à faire une révérence pédanteſque avec ces mots :

Belle & divine Echate, qui m'avez mis le cœur au court-boüillon & qui avez plus allumé de feux dans mon âme que le ciel n'a fait briller d'étoiles, je me ſens tellement antiperiſtazé de l'entouziaſme de vôtre amour que je ne ceſſerai de publier par tout l'hémiſphère de ce globe terreſtre que vous avez des apas qui ſont ſans pareils! comme vous êtes ſans pareille & que vos perfections m'ont ravi à tel degré d'extaſe que je demeure comme androphié dans les douces contemplations de tant de merveilles! Il eſt bien vrai, chere moitié de moi-même, que la nature vous tirant ſur le type de la plus haute perfection, vous a voulu inculquer toutes les qualitez qui pourroient captiver les plus imperceptibles, outre que la magnitude de vos incomparables vertus ſuppeditant les

miennes *in numero & casu*, ont faites de si fortes copulations dans mon *incamo* que je ne sçai comme quoi pourrai sortir du labirinte d'une si ardente affection : ce n'est pas, Madame, que Cupidon, dont nous révérons les autels, *propter meritum suum*, ayant voulu par une agréable influence, conformer nos cœurs dans une unité de bien-veillance ne m'oblige de ceder mes libertés au pouvoir de votre obéissance, d'immatriculer mes desirs dans le journal de vôtre parfaite amitié, afin que par une conjugaison unanime de nos volontez, je vous puisse témoigner sans hiperbole que je suis le paranimphe de ceux qui ont jamais porté la qualité de votre plus fidelle & plus passionné serviteur.

Une des Damoiselles de la compagnie s'éclata si fort de rire d'entendre ce galimatias qu'elle en p.... par tout sous elle, mais celle à qui s'adressoit ce discours, feignant d'y prendre un singulier plaisir, lui dit d'une façon modeste : Monsieur, je m'estime la plus heureuse du monde d'être honorée d'une personne de votre mérite, quoique je sçache que toutes ces fleurs de rétorique que vous avez déployées pour me louër ne soient que pures feintes pour exercer votre bel esprit. Toutefois si l'amour que vous dites avoir pour moi est conforme à vos paroles, j'avouë que je suis la plus glorieuse de ce siècle & que les plus grandes reines ont sujet de porter de l'envie à mon bonheur. Ha, bel astre de mes jours, dit alors le pédant, vous me désarçonnez si vous avez une autre croïance que celle que je proteste à vos beautez, que vous sçavez que *ex abundantia cordis os loquitur*, & qu'étant le parengon & l'abrégé de ce microcosme, vous tenez toutes les âmes assujetties

ſous les aimables lois de votre empire. Le conſeiller voïant qu'il étoit ſur le point de débagouler plus de mots grecs & latins qu'il n'en faudroit à faire un grand volume, lui dit en l'interrompant : Monſieur, il n'eſt pas néceſſaire de faire ici paroître la grandeur de votre éloquence par de vaines proteſtations, il ſuffit que ma couſine jugeant de la ſincérité de vos paroles, connoiſſe la vérité de vos intentions. Au reſte il eſt tems de donner trève aux complimens & paſſer l'après-dîner à quelque honnête récréation : je le veux, dit le pédant, pour moi je ſuis *ad omnia paratus*, je ne ſouhaite que de complaire à la compagnie & particulièrement à celle qui a perceforé le diafragme de mon inclination. Je vous ſuis infiniment obligée, repartit la Damoiſelle, mais puiſque vous êtes d'une humeur ſi complaiſante, vous nous ferez l'honneur de joüer avec nous au piquet ; à l'inſtant commanda d'aporter des cartes & étant venuës, toute la compagnie commença de ſe mettre au jeu. Le pauvre miſérable pédant qui avoit porté tout l'argent de ſon logis ſur ſoi, qui pouvoit conſiſter en douze ou quinze piſtoles, les perdit en moins de rien, de ſorte que cela lui diminua un peu le caquet. Néanmoins forçant ſon naturel avare, devant ſa maîtreſſe chimérique qui lui avoit gaîgné, témoigna n'en être pas beaucoup touché, mais les Damoiſelles prenans garde à toutes ſes actions, ne ſe pouvoient empècher de rire, le voyant tantôt pâlir, tantôt rougir ; une autre lui diſoit : courage, monſieur, vous ètes malheureux au jeu, vous ſerez indubitablement heureux en maîtreſſe ; l'autre lui diſoit : vous ne perdez les parties que faute de quintes. Le conſeiller le voulant railler à ſon tour, lui diſoit : certes je m'étonne que vous

perdez ſi ſouvent, ayant toûjours quatre as, encore qu'il n'en eût que trois; enfin l'heure du ſoupé s'aprochant, il fallut lever le ſiége & quitter le jeu; notre pédant ayant tout perdu ſon argent, voulut prendre congé de la compagnie & ſe retirer, mais la fin de la farce n'étant pas achevée, on le pria de demeurer : le conſeiller d'autre côté le tira à part & lui dit qu'il ne falloit pas reſter en ſi beau chemin & que ſa couſine ne l'avoit pas fait venir. pour enfiler des perles : auſſi-tôt cela lui mit le cœur au ventre, il commença dès-lors à faire meilleur viſage que devant, oubliant la perte qu'il avoit faite. La table étant couverte, on aporta à laver les mains, puis on le fit ſeoir au haut bout avec beaucoup de cérémonie. Sa maîtreſſe prit place auprès de lui pour l'entretenir, car tout le diſcours du ſoupé ne fut que ſur ſes louanges & ſur la grandeur de ſon érudition : l'une diſoit que c'étoit un miracle de nature de voir toutes les ſciences enfermées en une ſeule perſonne; l'autre l'eſtimoit une merveille du ſiecle, voyant tant de belles vertus reluire en lui; ſa maîtreſſe relevant le nombre de ſes perfections, diſoit n'avoir jamais vû un homme ſi accompli. Bref, chacun diſoit ſa ratelée : lui prenant cela pour argent comptant, leur fit de grands complimens mêlez de tripes de latin, & entrelardez de mots pédanteſques capables de faire rire les plus mélancoliques.

Le ſoupé fini, on parle de danſer pour faire digestion aux viandes, où il ne faut pas demander ſi monſieur le pédant fait des cabrioles & des entrechats à la romaneſque, & il ſautoit des pieds & des mains comme un crapaud que l'on mene en leſſe, il alloit en cadence comme une corneille qui

abat des noix, jamais on n'a vû ſi bien remuer le pot aux crottes, ni ſecoüer le jaret; toutes les Damoiſelles à l'envi l'une de l'autre prirent plaiſir à le laſſer & le mettre hors d'halaine. Après que cela eût continué quelque tems, la compagnie fit ſemblant de ſe vouloir retirer, la nuit étant déjà fort avancée & lui par conſéquent voulut auſſi faire retraite à ſon College, craignant d'être détrouſſé par les Ecoliers qui courent les ruës juſqu'à la pointe du jour; mais la Maiſtreſſe du logis le pria de demeurer chez elle, ayant quelque ſecret particulier à leur communiquer. Ce diſcours fit ouvrir l'oreille au pédant, qui crut que c'étoit pour leur parler de ſon mariage, de ſorte qu'elles ne ſe firent point trop tirer la robe pour demeurer, ayant été averties de la fourbe que l'on vouloit joüer à ce pauvre miſerable pédant.

Le conſeiller d'autre part, impatient de mettre fin à ſon entrepriſe, le tira à quartier, lui faiſant entendre que ſa couſine deſiroit ce ſoir coucher avec lui pour conſommer le mariage quoique clandeſtin, mais que cela ne ſe faiſoit que pour éviter le bruit du monde, outre qu'il n'étoit pas beſoin de faire de grands apareils en matiere de telles amours, où les plus courtes ſont les meilleures : ce ſot idiot de pédant, prenant ces feintes pour des veritez, ſe délibera de faire ce que l'on jugeroit le plus à propos; ſur cela, il le mena dans une fort belle chambre tapiſſée & ornée d'un lit de velours cramoiſi où, après l'avoir entretenu de ce qu'il avoit à faire, fit venir un laquais pour le deſhabiller & le mettre au lit; pendant ces entrefaites, c'étoit un plaiſir nonpareil de voir les extravagances & les poſtures de ce Maître Sibillot, qui penſoit avoir trouvé la pie au nid : étant couché, le conſeiller lui

dit qu'il alloit difpofer fa Maiftreffe à venir incontinent. Cependant il commanda au laquais de fermer toutes les fenêtres de la chambre, tuër les flambeaux, laiffer la porte ouverte : cela fait, il lui fouhaita la bonne nuit & s'en retourna trouver les Damoifelles, auxquelles il conta ce qui s'étoit paffé. Auffitôt il fit venir un grand coquin de palfrenier que l'on déguifa en fille, des habits de la fervante de cuifine, & dans ce plaifant attirail on le conduit à la porte de ladite chambre, lui défendant de parler, mais de fe couler tout doucement auprès de ce docteur ; lui qui étoit dans les Arteres, attendant fon gibier, entendant marcher à pas lents, dit : Eft-ce vous mon ange, vous foyez mieux que la bien reperiée, venez, mon foleil, que nous faffions une éclipfe, venez, mon aftre, que je fois vôtre afcendant, venez, ma nymphe, faire une conjugaifon mafculine, venez goûter les fruits & le nectar de l'amour conjugal ; ah ! chère Cytherée, combien vous m'avez mis à la gêne, jamais pauvre Ixion ne fouffrit tant de maux que moi, les minutes m'ont été des journées depuis que je fuis ici ; venez, mon aimable Panthée, embraffer votre cher Abdrate : venez reffufciter un aimable languiffant, qui meurt pour vous. Ce gros lourdaud de valet, entendant ces façons barbares, ne fçavoit s'il parloit grec, latin ou margajat[1], c'eft pourquoi il s'éclata fi fort de rire qu'il penfa gâter tout le myftere, toutefois il fe gliffa jufqu'au lit & fe mit dedans. Notre pédant penfant que ce fut fa dame, commença de l'embraffer, & le baife avec ces mots : ô bouche nec-

1. Parler margajat, parler un langage barbare, inconnu. (Panckoucke) *Dictionnaire des Proverbes françois*. Paris, 1749, in-12.)

tarée, ô bouche confite d'ambroifie, ô lèvres cornalines, ô dents yvoirines; mais voulant paffer d'une extrémité à l'autre, il fut bien étonné de rencontrer *partes æquales & partes cum partibus.* Ce qui l'épouvanta tellement que fans fe faire beaucoup prier, il fe jetta haut en bas du lit & fit un tel bruit par la chambre que l'on eût dit que le diable l'emportoit. A l'inftant quatre ou cinq grands pendars de valets, à qui l'on avoit donné ordre de l'étriller en Compere & en ami, ne manquerent pas de monter en haut, ayant chacun une lanterne fourde à la main & une poignée de verges en l'autre, où je vous laiffe à penfer s'ils lui en donnerent fur le ventre & partout; il avoit beau crier à l'aide & au meurtre, tout le monde avoit le mot du guet, perfonne ne bougeoit; cela étant fait, ils fe retirerent & fermerent la porte fur lui, le laiffant repofer le refte de la nuit; je ne fçai fi ce petit rafraîchiffement tempera un peu de fa chaleur amoureufe, mais il fut plus tranquille que devant. Le matin venu, le confeiller, les Damoifelles le vinrent vifiter & lui demanderent s'il avoit bien paffé le tems & s'il n'avoit point befoin d'un boüillon pour le mettre en vigueur : comment, dit-il, à qui penfez-vous avoir à faire? Croyez-vous que je fois un homme de neant? Eft-ce ainfi qu'il faut affronter un docteur comme moi & me faire déchiqueter la peau de la forte? Je jure par mon Coufin Ariftote & mon Oncle Platon que toute la ville le fçaura & que fi elle ne me venge de cet outrage, je lui ferai banqueroute au premier jour. La Damoifelle du logis le pria de l'excufer s'il n'avoit pas été traité felon fon mérite : quant au malheur qui vous eft arrivé, j'en fuis extrêmement fâchée, mais il faut imputer la

faute à ceux qui vous ont fait coucher dans une chambre où il revient de méchants esprits folets les nuits; au reste, cela n'est rien. Si vous desirez me faire la faveur de demeurer, j'essayerai de vous mieux accommoder. Non, non, dit le pédant, c'est assez pour ce coup, vous ne me retenez pas une autre fois. Cependant il gagna le Collége & crois que depuis il n'a pas eu beaucoup d'envie d'être amoureux à ce prix-là[1].

LXVI

D'un curé de Domfront.

P. 417.

Domfront est une petite ville de basse Normandie[2], qui a le renom d'avoir plus de faux témoins qu'en tout le reste de la province. Elle est du ressort de l'évêché du Mans[3], & d'autant que les curés de ce diocese exigeoient de leurs paroissiens des sommes excessives pour leurs droits, l'évêque fit un réglement pour tous les droits des curés, pour les baptêmes, les enterrements, mariages & confessions. Mais le curé

1. Voy. Grazzini, traduction, soirée II, nouv. 7 : Claude précepteur, devient amoureux d'une jeune fille de qualité & lui écrit une lettre d'amour. Le frère de la fille... l'arrange de manière qu'il est obligé de quitter la ville de Florence.

2. Domfront, *Orne*, à 92 kil. d'Alençon.

3. Les évêques du Mans formèrent un archidiaconé qui portait le nom du Passais, il était divisé en six doyennés dont quelques-uns, pour le civil, dépendaient de la province de Normandie. Le Passais propre formait deux doyennés, celui de Passais en Normandie & celui de Passais au Maine.

de Domfront n'en vouloit baptifer aucun fi on ne lui paioit quatre fois autant que l'évêque leur permettoit de prendre par ce réglement, ce qui donna lieu d'en faire plainte à l'Official, qui ordonna que ledit curé ne prendroit dorenavant que la taxe qui lui étoit enjointe par le Réglement de l'Evêque & le condamna à reftituer le furplus qu'il en avoit exigé fur peine de faifie de fon temporel, dont il fe porta pour apellant comme d'abus à la Cour, devant laquelle fes parties firent production du Réglement de l'Evêque & quantité de plaintes furent dreffées contre lui par plufieurs, defquels il avoit exigé ces fommes. A quoi il répondit : Meffieurs, je vous fuplie de m'entendre & je vous dirai la raifon qui m'oblige à n'obéir point pour ce point aux Réglemens de monfieur mon Evêque. Il eft raifonnable que celui qui fert à l'Autel vive de l'Autel, je les baptife tous & ne les enterre point; on fçait qu'un enterrement nous vaut mieux que fix baptêmes ; quand je les ai baptifez, fitôt qu'ils font grands, ils fe vont tous faire pendre à Roüen pour faux tefmoins, tellement que je fuis privé des droits des enterrements, & je n'ai pour tout que le cafuel de ma paroiffe, car la dîme appartient à Monfieur l'abbé de Saint-Lo, de forte que je leur fais païer le baptême & l'enterrement quant & quant, m'obligeant, quand ils feront morts, s'il y en a quelqu'un qui fe faffe enterrer, lui rabattre le furplus fur les frais de l'enterrement, & pour preuve de cela, il aporta une lifte d'environ deux cens qu'il avoit baptifés, dont cent quatre-vingt tant avoient été pendus. A quoi la cour ayant égard, elle trouva fa raifon bonne, caffa la fentence de l'Official du Mans & permit au curé de fe faire payer

de l'enterrement & du baptême aux conditions propofées par ledit Curé[1].

LXVII

D'un Normand qui fut pendu à la Croix du Tiroir.

P. 419.

Durant les Advents de Noël, on pendoit un Normand à Paris à la Croix du Tiroir dans la rüe Saint-Honoré[2]; étant à l'efchelle, prêt d'être jetté, le bourreau lui demanda s'il n'avoit plus rien à dire; il dit qu'il prioit l'affiftance de lui chanter un *Salve Regina.* Le bourreau dit tout haut : Meffieurs, ce pauvre patient vous prie de lui chanter un *Salve Regina.*

1. « Toutes les recherches que j'ai faites jufqu'à ce jour pour découvrir l'origine du dicton de *Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure*, ont été infructueufes, aucuns écrivains ne nous ont tranfmis les détails de cet événement qui, dit-on, arriva fous le règne de Henri Ier roi d'Angleterre & feigneur de Domfront. Je ne ferai aucune mention des fables rapportées dans le *Roman comique* de Scarron, le *Roger-Bon-Temps* de Roquelaure, complaifamment copié par Defeffarts dans fon *Dictionnaire judiciaire*, fans indiquer la fource ni l'époque, l'*Hiftoire de Guillaume le Conquérant* par l'abbé Prévôt, la *Négreffe couronnée* & dans le *Compère Mathieu...* » (Caillebotte. *Effai fur l'hiftoire & les antiquités de Domfront*, Domfront, 1827, in-18.)

2. En face de la rue de l'Arbre-Sec était la Croix du Trahoir, devant laquelle fe faifaient les exécutions capitales ordonnées par la juridiction de Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il y avoit un favetier que l'on appelloit Blondeau, lequel avoit fa loge près la Croix du Tiroir là où il refaifoit les fouliers, gagnant fa vie joyeufement, &c. » Des Périers, nouv. XIX. D'après Le Duchat, la Croix du Tiroir était ainfi appelée parce qu'il s'y tenait le marché des bêtes & qu'il y a des bêtes qu'on tire par la queue avant de les acheter. Voy. Eftienne, VIII, 8.

Chacun ôte ſon chapeau & ſe met à chanter le *Salve;* quand ce fut fait, il lui demanda s'il n'avoit plus rien à dire, il dit qu'il voudroit parler à quelqu'un de ſon pays; il lui demanda de quel pays il étoit, il dit qu'il étoit de Falaize. Le bourreau là-deſſus dit tout haut : Meſſieurs, s'il y a quelqu'un de Falaize, qu'il leve la main; ce pauvre patient veut parler à lui. De fortune il s'en rencontra un qui s'aprochant de lui, le patient lui dit : Eſtes-vous de Falaize, mon ami? Oui, dit-il, j'en ſuis. Connoiſſez-vous bien, dit-il, Pierre un tel & Jacqueline une telle? L'autre ayant dit que oui : Ah! Dieu, dit-il, c'eſt mon pere & ma mere; mon ami, lui dit-il, ils ſeront bien affligés quand ils ſçauront le malheur qui m'eſt arrivé, car il n'y a jamais eu de reproche à nôtre race, & je ſuis ſi malheureux que je ſuis le premier à les déshonorer, mais je ſuis bien aiſe que tu ſois preſent à ma mort; quand tu les verras, tu les pourras conſoler, en les aſſurant que ſi je les déſhonore d'un côté, je leur aporte bien de l'honneur de l'autre, tu pourras leur témoigner, mon ami, que je ſuis mort comme un ſaint & qu'avant de mourir comme tu viens de voir, j'ai fait un miracle, car j'ai bien fait chanter des cocus en Hyver. Sitôt que le peuple l'eût entendu, chacun commença à crier : pendez, pendez.

LXVIII

D'un Apotiquaire qui ſe vengea plaiſamment.

Cardin Lorin étoit un Apotiquaire de Roüen, fort facecieux & de fort bonne humeur; il tenoit ſa bou-

tique entre Saint-Ouen[1] & le pont de Robec; il se levoit tous les jours fort matin & remarqua plusieurs journées de suite que tous les jours quelqu'un venoit faire ses ordures devant sa porte, mais ne sçachant pas quel il étoit, il se résould de faire sentinelle & de l'attraper; il charge la nuit une ceringue de sang de Bœuf & un pistolet où il avoit de la poudre sans balle, & comme il guettoit celuy qui luy venoit faire ces presens, par une petite grille qui étoit à la porte, il descouvrit un jeune drôle qui vint lâcher l'aiguillette & tourner tout droit devers lui un gros fessier pour mettre son ordure à bas. Cardin Lorin le voyant en cette posture, étant fort près de lui, lui lâcha la ceringue dans les fesses où étoit le sang de bœuf, & de l'autre main en même temps tira le coup de pistolet; qui fut bien étonné? ce fut mon drôle qui se sentit frappé à même tems que le coup de pistolet donna; il met la main à ses fesses, & parce qu'il faisoit grand clair de Lune, il vit qu'elles étoient pleines de sang; se croïant frapé, mais de quelque coup mortel, il se met à crier à l'ayde, je suis mort, & se recouche tout de son long, croyant n'être plus en état de se soutenir : les voisins y accourent, qui voyant cet homme se baigner dans son sang & qui sembloit être aux agonies de la mort, font venir une civiere pour le porter chez le premier chirurgien, & lui, qui sembloit expirer, feignoit ne pouvoir desserrer les dents; on le lava par tout, mais on ne trouva aucune playe qu'un trou assez puant qui n'étoit point fait de

1. Saint-Ouen, un des plus parfaits édifices gothiques de l'Europe & qui faisait partie d'une abbaye. Voy. Pommeraye, *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, 1662, in-fol.

ce tems-là, dont il y en eût bien ry, & il ne lui prît plus envie d'y retourner.

LXIX

D'un Pet inconnu.

Cet Hyver dernier, une perſonne de condition ayant donné chez elle le bal & la comédie, on fit repreſenter cette belle tragi-comédie intitulée *le Fils déſavoué*[1], piece qui a beaucoup paru dans l'Hôtel de Bourgogne, car cet excellent poëme qui eſt ſi dignement traité par l'auteur, eſt repréſenté par la plus belle troupe des Comédiens qui ait jamais été, car il faut avouer qu'elle eſt telle (depuis que deux des plus belles troupes de l'Europe ont été jointes enſemble)[2] qu'elle ravit les yeux & les oreilles de tous les aſſiſtans. Chacun étoit retourné chez ſoi; comme pluſieurs Cavaliers & Dames étoient en belle compagnie à paſſer le tems, diſcourant enſemble du mérite de cette piece, un certain quidam, soit homme ou femme, vint à faire un pet, non point avorté de Damoiſelle craintive, mais un pet plantureux & qui étoit nai à terme; chacun ſe prit à rire, mais comme on vint à examiner qui en étoit l'auteur, il n'y en

1. *Le Fils déſavoué* ou *le Jugement de Théodoric, roi d'Italie,* de Guérin de Bouſcal, 1641.

2. La jonction des deux troupes de l'Hôtel de Bourgogne & du théâtre Guénegaud s'accomplit en 1680; au mois d'août ſelon M. Deſpois, le 21 octobre ſelon M. Lalanne.

eût pas un qui ne le niât pour le fien, & en effet, il fortit fi bien du milieu de la troupe qu'il fut impoffible d'en difcerner l'auteur : ce que voyant, un de la compagnie, faifant allufion fur la piece qui avoit été jouée le même jour, dit : Meffieurs, on a extrêmement loué l'auteur de la piece qu'on a reprefentée aujourd'hui, du *Fils défavoué :* fans doute que ce pet eft un pet defavoué, & par modeftie l'auteur ne fe veut pas nommer.

LXX

Naïveté d'une femme.

P. *76*.

Une femme étant à Vêpres à fa Paroiffe, où il y avoit un Prêtre qui chantoit fort mal, fe met à pleurer, comme elle faifoit toutes les fois qu'elle l'entendoit chanter. Ce Prêtre ayant pris garde par plufieurs fois, s'avifa de l'apeller & de lui en demander la raifon, à quoi elle répondit : « Monfieur, j'avois un Ane qui etoit la meilleure bête du monde, qui a été mangée des Loups ; j'y ai eu un tel regret, car je l'aimois uniquement, & toutes les fois que je vous entends chanter il me reffouvient d'elle, car je n'ai jamais rien connu fi femblable que fa voix & la vôtre[1].

1. Voy. Pogge, *Concionatoris afinina vox ;* notre édition : *De la voix d'un prédicateur,* XCVIII, p. 131 ; — Guy de Roye, *le Doctrinal de Sapience* (1478), in-fol., f. 84, v° ; — Barelete, *Sermones,* Brixie 1497, 2 t. en 1 v. in-4°. *Alius fermo in prim. quadrages. dominicam :* Exem-

LXXI

D'un Normand qui fut pendu pour avoir dérobé un licol.

P. 409.

En un certain village de la baſſe Normandie, deux hommes ſe rencontrerent qui s'étant ſalués, l'un deux demanda à l'autre : Qu'as-tu, compere, tu es bien triſte? A quoi l'autre répondit qu'il étoit vray & qu'il en avoit bien du ſujet. Etant enquis de quoi il ſe plaignoit, il dit qu'il avoit fait une grande perte parce que le plus homme de bien de ſon village & ſon meilleur ami avoit été pendu depuis deux jours. L'autre s'enquérant de ce qu'il avoit fait : Ma foi, mon ami, répondit-il, il n'a rien fait que toi & moi n'euſſions bien fait. Il a été pendu, dit-il, pour avoir ramaſſé un licol qu'il avoit rencontré en ſon chemin. Comment! dit l'autre, pour avoir ſeulement pris un licol, voilà une choſe étrange! Il eſt vrai, dit cet autre, qu'il y avoit un cheval attaché au bout, & ſur ce cheval, des paniers où étoit l'argent du Roi[1].

plum mulieris. Quæ dum cantaretur a preſbytero in ſabato ſancto : Exultet jam angelica turba cœlorum, flebat aſinum ſuum. Quam cum videret ſic flentem, cogitavit quod fieret pre dulcedine cantus vocis. Finito ſermone interrogavit quare ſic fleret. Reſpondit : quod recordata ſum aſini mei mortui qui ſic ipſe dulciter canebat. — Mellin de S.-Gelais. *Œuvres poét.*, Lyon, 1574, in-8° : Notre vicaire...; — *Le Cabinet ſatirique*, Paris, 1618, in-12 ; — De Parival, *Hiſtoires facétieuſes & morales*, Leyde, 1663, 2 t. en 1 v. in-12, n° 26 ; — *Menagiana*, Prédicateur prêchant la paſſion.

1. Voy. Des Périers, nouv. XL. Des Périers dit que le conte eſt

LXXII

D'un Normand qui gaigna un procez par gageure.

P. 411.

Il y a à quatre lieuës de Rouen un petit bourg ſur la rivière de Seine nommé la Bouille[1], qui eſt le chemin pour venir de la baſſe Normandie à Rouen, d'où il part tous les jours trois ou quatre bâteaux où ſe mettent quantité de monde, parce qu'on y eſt porté pour deux ſols chacun, & ordinairement ces bâteaux ſont pleins de plaideurs, parce qu'étant arrivez à la Bouille, ils ſe mettent dans ces bâteaux pour ſe délaſſer & ſont pour deux ſols portez à Rouen[2]. Un jour un Gentilhomme voulant laiſſer repoſer ſon cheval, le fit entrer dans un bâteau & s'y mit auſſi & ſe trouva aſſis près d'un bon homme qui venoit de baſſe Normandie, à qui il demanda où il alloit: le bon homme dit qu'il alloit à Rouen. Et quoi faire? lui demanda ce Gentilhomme. Je m'en vais plaider, dit-il, Monſieur. Et contre qui? lui demanda-t-il. Ma foi, répondit le bon homme, contre vous ſi

vieux comme un pot à plume, en effet on le retrouve en Chine. Voy. Staniſlas Julien, *Siaoli Siao* (*Journal aſiatique*, IV, 103).

1. La Bouille (Seine-Inférieure), ſur la Seine, cant. de Grand-Couronne, arr. de Rouen (19 kil.).

2. « ... Les Normands qui vont ſur les bateaux par eau & font porter leur procès par terre, d'autant qu'il y a bien à dire entre le bien & la vie. » *Moyen de parvenir*, CIX. Cf. Eſtienne, *Introduction*, XVII, I.

vous voulez, Monſieur. Comment! contre moi, lui dit ce Gentilhomme; que me pourrois-tu demander? Ma foi, lui dit-il, je gagerai que je vous ferai bien un procez & que je gagnerai ma cauſe : ce que ce gentilhomme niant, ils gagerent enſemble dix écus. Etant arrivez à Rouen, le païſan étant deſcendu du bâteau, ſuit le Gentilhomme pour ſçavoir où il étoit logé, & ayant remarqué le logis, va trouver un ſergent à qui il donne deux ſols pour lui aller faire un exploit; il entre avec lui & trouva le gentilhomme à table à qui le ſergent dit : Monſieur, voici une aſſignation que je vous donne à comparoître devant Monſieur le lieutenant, à la requête du bon homme icy. Ce que voyant le Gentilhomme, il dit au ſergent : Qu'eſt-ce qu'il me demande? C'eſt pour un boiſſeau de pois, dit le ſergent, qu'il prétend que vous lui devez. Un boiſſeau de pois? dit ce Gentilhomme, il rêve. Oui, Monſieur, dit le païſan, ne vous ſouvient-il point de ce boiſſeau de pois que je vous ay prêté? Vas, vas, mon ami, tu ne ſçais ce que tu dis, ce ſont des febves. A quoi le païſan repartit tout auſſitôt, il eſt vrai, Monſieur, ce ſont des febves, il ne m'en ſouvenoit pas, ce fut nôtre femme qui vous les bailla. Monſieur le ſergent, je vous demande acte de ſa déclaration; ce que fit le ſergent, diſant ayant ajourné un tel, parlant à ſa perſonne pour un boiſſeau de pois prétendu par un tel, a répondu que c'étoit des febves, dont le dit tel eſt demeuré d'accord & en demande acte, que je lui ai délivré & par ce moyen le Gentilhomme fut condamné à payer le boiſſeau de febves & aux dépens, & ſi perdit la gageure.

LXXIII

D'une Femme de vilage qui crût que son fils étoit premier President.

P. 423.

Une bonne Femme de village du païs de Normandie, qu'on apeloit Tifagne, qui eſt un nom du païs qu'on donne ordinairement à celles qui ſont nées le jour des Rois, qu'on nomme Épiphanie, & par une corruption de langage, on l'apela au païs Tifagne[1]. Cette pauvre femme étoit venue avec fort peu de biens & avoit un fils grand qu'elle ne pouvoit nourrir & qui ne vouloit rien faire, qui fut cauſe qu'elle le chaſſa de ſa maiſon, lui diſant qu'il allât à Rouen chercher condition s'il pouvoit, parce qu'elle ne le pouvoit plus nourrir. Il part donc, & étant en la ville de Rouen, il trouve des gens de ſa connoiſſance dont les uns étoient Cochers, les autres étoient Palefreniers, par le moyen deſquels il trouva une condition de Palefrenier chez Monſieur le premier Preſident; il voulut donner part à ſa mere de ſa fortune & d'autant qu'il ne ſçavoit pas écrire, il pria un des laquais du logis de lui écrire une lettre pour ſa mere, dans laquelle il lui mandoit que grâces à Dieu, par le

1. Tifagne ou Tiphaine vient de Theophania = manifeſtation de Dieu.

moyen de ſes amis, il avoit trouvé une très-bonne condition & qu'il étoit Palefrenier de M. le premier Preſident. Sa mere ayant receu ces lettres & ne les pouvant lire, envoye querir celui qui chantoit au lieutrain; car en tout le village, hormis le Curé & le clerc, il n'y avoit que celui-là qui ſceut lire; il prend la lettre & pour faire l'habile homme & le grand lecteur, il la leut ſans heſiter : mais quand ce vint à ce mot de palefrenier, ſoit qu'il fût mal écrit, ou que ce mot lui fût nouveau, ne le pouvant lire ſi vîte que le reſte, il paſſa par-deſſus, & la bonne femme n'entendit autre choſe de la lettre ſinon : Ma bonne mere, je vous avertis par cette lettre que j'ai trouvé une bonne fortune & que je ſuis Monſieur le premier Preſident de Rouen, en ſautant le nom de Palefrenier : ce que la mere ayant entendu, elle ſe va perſuader que ſon fils étoit premier Preſident de Rouen, ce qu'elle publia dans tout ſon village & qui fut crû de la plupart des habitans, comme gens groſſiers, de façon qu'ils s'entrediſoient : Voyez comme nul n'eſt Prophete en ſon pays, qui eût jamais crû que ce grand nigaut d'Adrian, dont chacun ſe moquoit tant ici, eût du faire une telle fortune; il faut faire cas de lui, car il peut bien ſervir à nôtre paroiſſe. Ce diſcours ſe debite par tout le village, de ſorte qu'il vint juſqu'aux oreilles du Curé qui d'abord crût qu'on le diſoit en ſe gauſſant de lui; mais voyant que cela alloit plus avant & que ſérieuſement chacun lui atteſtoit que ſa mere en avoit reçû des lettres, il l'envoye querir & lui dit : Qu'eſt-ce que j'entends ici dire, ma mie, que vous publiez partout que vôtre fils eſt premier Preſident à Rouen; d'où vous vient cette ſottiſe-là? A quoi la bonne femme répond : Oui-dà,

Monſieur, il l'eſt en dépit de ceux qui le haïſſent; ce n'eſt pas d'aujourd'hui que vous nous voulez du mal & que vous êtes marri de nôtre bonne fortune; mais il eſt en état à cette heure qu'il ne ſe ſoucie guères de vous. Ètes-vous folle? lui dit-il. Non, je ne ſuis point folle, répond-elle, voilà les lettres, liſez-les. Il les prend, les ouvre & les lit & trouva qu'il y avoit : Ma mere, Dieu mercy, j'ai fait une belle fortune par le moyen de mes amis, je ſuis palefenier de M. le premier Preſident. La bonne femme lui dit : Eh bien, Monſieur, quelle différence y a-t-il entre palefrenier & premier Preſident? N'eſt-ce pas quaſi une même choſe? Je vois bien ce que c'eſt, c'eſt que vous avez dépit contre lui. A quoi le bon Curé ne ſçût faire autre choſe que de ſe prendre à rire.

LXXIV

D'un Chaſſeur & d'un Normand.

P. 428.

Un Gentilhomme étant à la chaſſe à l'oiſeau, après que l'oiſeau eût volé ſur une perdrix, il prend l'eſſort & ſe perd dans le bois; le chaſſeur court après & étant laſſé de le chercher, il vit de loin un homme qui coupoit du bois, il étoit aſſez éloigné de lui & telle ſorte d'homme s'apelle en Normandie boqueron[1]. Ce Cavalier ne ſçachant à qui s'adreſſer pour

1. Au XIII[e] ſiècle boſcheron, *Merlin*, f° 41, au XIV[e] bocheron, *Ord. des rois de France*, t. VI, p. 220.

avoir nouvelle de ſon oiſeau, voyant de loin ce boqueron, lui crie : Hola hau boqueron, mon ami, hau ; il cria pluſieurs fois ſans que l'autre lui répondit, parce qu'il étoit fort éloigné de lui ; à la fin ſa voix vint juſqu'à ſes oreilles, il leve le nez & lui dit fort haut, car ils étoient fort éloignés l'un de l'autre : que voulez-vous, Monſieur? A quoi le Gentilhomme répond : As-tu point vû mon oyſeau? mais à cauſe de la diſtance des lieux il ne l'entendoit point & lui dit : qu'eſt-ce que vous dites, Monſieur? N'as-tu point vû mon oyſeau? dit l'autre en criant plus haut qu'il n'avoit fait. Eſt-ce votre oyſeau, dit-il, que vous demandez? Oui, répond le Gentilhomme. Et quel oiſeau eſt-ce? dit le boqueron. C'eſt mon oyſeau, répond le Gentilhomme. Qui, dit le païſan, en langage du païs, chu grand oyſel? Oui, dit le Gentilhomme, criant tant qu'il pouvoit. Le païſan répond : chu preneus de Perdriaux? Oui, dit le Gentilhomme. Quoi, dit le païſan, celui-là qui a des cliquettes aux pieds? Oui, dit le Gentilhomme. Je ne l'ai pen veu, dit le païſan, qui veut dire qu'il ne l'avoit point veu. Voyez combien de peine pour rien dire qui vaille[1].

LXXV

Naïveté d'un Normand.

P. 430.

Un Artiſan de Rouen avoit un fils auſſi ſot qu'on le

1. Voy. Des Périers, nouv. LXIX, Du Poytevin qui enſeigne le chemin aux paſſants.

ſçauroit imaginer; il lui dit un jour : Va-t'en chez ton oncle & lui dis de venir ſouper ceans. Voire, dit-il, mon pere, il n'y viendra pas, je le ſçai bien. Va, dit le pere, je veux que tu y ailles. A quoi ſervira cela? répond le fils, je ſçai bien qu'il ne viendra point. Si je prens un bâton, répond le pere, je t'aprendray bien à conteſter contre moi. Le fils fut forcé d'obéir; il va chez ſon oncle & ſi tôt qu'il fût entré, il lui dit : Bonjour mon oncle; bonjour, mon neveu, répond-il. Comment vous portez-vous, mon oncle? dit-il; je me porte bien, mon neveu, répond l'oncle. Mon pere & ma mere, dit le neveu, vous prient de venir ſouper chez eux, mais je ſçai bien que vous n'y viendrez pas, mon oncle, eſt-il pas vray? Non dea, mon neveu, répond l'oncle; je le ſçavois bien, mais ils étoient enragez de m'y envoyer, n'avois-je pas raiſon, mon oncle? Ouy, mon neveu, dit l'oncle. Et ainſi il s'en retourna avec ſa réponſe, quereller ſon pere & ſa mere, ſoûtenant qu'il avoit eu raiſon.

LXXVI

D'un Normand qui eût l'oreille coupée.

P. 431.

Un Normand franc-coupeur de bourſes (car il en eſt de toutes nations) ſe trouvant à Paris & voulant faire un tour de ſon meſtier, fut pris ſur le fait, qui fut cauſe qu'ayant été arrêté priſonnier, il fut condamné à avoir une oreille coupée; l'Arrêt fut exécuté

& ainſi efforeillé, il fut contraint de s'en retourner à Rouen. Quelque tems après, quelqu'un de ſa connoiſſance ayant envie d'aller à Paris, vint prendre congé de lui, lui demandant s'il n'y vouloit rien mander. Quoi! tu vas à Paris, lui dit-il; pren garde à ce que tu fais, car en ce pays-là, ils ſont ſi friands des oreilles des Normands que tu ne feras pas peu ſi tu en raportes une des tiennes comme j'ay fait; mais quoique fort ſubtil que je ſois, il a fallu y en laiſſer une, & il lui fit voir comme il étoit efforeillé. Cela ne découragea point mon Normand, qui y avoit affaire; il ſe met en chemin quoiqu'avec un peu de crainte. Comme il arriva au fauxbourg Saint-Honoré, toujours avec cette aprehenſion, il vit une herbiere qui crioit : à ma belle ozeille, qui eſt de l'ozeille, que les menus gens prononcent ainſi, & en Normandie on l'apelle de la ſurelle[1]. Ce pauvre homme penſant que ce fût un échec & mat qu'on fît ſur ſon oreille, dans l'aprehenſion que lui avoit donnée ſon ami, s'en retourna ſur ſes pas & s'en revint à Rouen, aſſurant ſon amy qu'il lui étoit redevable d'une oreille pour le moins & que s'il fût paſſé outre, comme il eût fait ſans ſon avis, il couroit riſque de n'en pas perdre ſeulement une, mais même toutes les deux.

1. Parce qu'on dit proverbialement *ſur comme de l'oſeille.* On dit auſſi *ſuret,* en rouchi *ſurielle.*

LXXVII

D'un Normand qui juroit à toutes mains.

P. 434.

Un Normand bon compagnon, qui pour un teſton juroit tout ce qu'on vouloit, fut appellé en témoignage par un bon vaurien auſſi bien comme lui. Comme il fut devant le Juge, il luy dit qu'il levât la main, & au lieu de lever la droite il leva la gauche ; le juge lui dit : Ce n'eſt pas celle-là qu'il faut lever, mon amy, c'eſt la main gauche, il faut lever la droite ; c'eſt tout un, dit-il, Monſieur, je jure bien à toutes mains. Il y a apparence qu'il n'étoit pas homme de grande céremonie & d'auſſi peu de conſcience.

LXXVIII

Repartie ſubtile d'une jeune Damoiſelle à un Gentilhomme.

P. 495.

Un jeune Gentilhomme d'aſſez legere cervelle, étant allé viſiter une fort belle Damoiſelle & d'excellent eſprit & qui ne faiſoit pas grand cas de ce jeune étourdi, le voyant, lui dit : Monſieur, je ſuis bien marrie que je ne pourrai avoir l'honneur de vous ſaluer, car j'ai une petite bube ſur la lèvre qui me

tourmente extrêmement. A quoi le jeune Cavalier répond qu'il n'importoit pas. Il ne laiſſa point de l'entretenir, & durant leur diſcours ſa lévre ne laiſſant point de l'incommoder, lui dit : Monſieur, excuſez s'il vous plaît, mon mauvais entretien, ma lévre me fait tant de mal qu'à peine puis-je entendre ce que vous me dites. A quoi ce jeune Cavalier lui dit : S'il vous plaît, Mademoiſelle, je vous guériray bien aiſément. Véritablement, Monſieur, lui répond la Damoiſelle, vous m'obligeriez fort ſi vous aviez ce pouvoir-là, mais encore que faudroit-il faire? Mademoiſelle, dit-il, ſi vous deſirez ſeulement que je mette deſſus le bout de ma langue, vous feriez guérie tout à l'heure. A quoi la jeune Damoiſelle ſe voulant gauſſer de lui, lui dit : Monſieur, je ſçai bien que ce remede que vous me dites eſt très-excellent pour les hémorroïdes, mais pour le mal que j'ai, je ne penſe pas qu'il y fit rien. N'étoit-ce pas traitter ce jeune homme comme il meritoit?

LXXIX

D'un Notaire.

P. 525.

Un riche Bourgeois de Paris qui avoit cinq ou ſix enfans, tomba fort malade & craignant de mourir, envoya querir un Notaire pour faire ſon teſtament. Le Notaire étant venu, le Bourgeois lui dit : Monſieur, vous ſavez les coutumes de ce Païs-ci, je laiſſe ſix

enfans avec quelques biens; je ne veux pas avantager l'un plus que l'autre, mais j'apprehende grandement qu'après ma mort, ils n'ayent quelque procez enſemble. C'eſt pourquoi je vous prie de dreſſer un teſtament en tels termes qu'ils ne puiſſent avoir aucun ſujet de diſputer ſur ſon explication. Vous mocquez-vous de moi? Monſieur, dit le Notaire, penſez-vous que je puiſſe faire plus que Dieu? Il n'a fait qu'un teſtament, ſur lequel il y a eu, il y a & il y aura tous les jours mille diſputes, & vous voulez que je vous en dreſſe un où il n'y en puiſſe jamais avoir! je ne le puis faire[1].

LXXX

Comparaiſon que fit un Païſan.

Deux Païſans eurent un jour querelle enſemble à cauſe que le chien de l'un des deux qui étoit noir & qu'on apelloit Moreau, veautra ſi outrageuſement ſur le fumier de ſon Maître la truye de l'autre qu'elle en mourût ſur le champ. Le Maître de la truye s'étant aperçû de ce dommage, joignit l'action aux querelles & fit aſſigner le Maître du chien à comparoître devant le juge du lieu pour ſe voir condamner, comme il fut, à payer la truye : le Maître du chien appella de ce Jugement au bailliage, eſperant y avoir meilleure juſtice : pour ce ſujet, il va trouver un

1. Cf. Pogge, *Notarius inſipiens;* notre édition LI, p. 74; — *Moyen de parvenir,* X; — Garon, *le Chasse-ennuy,* cent. V, 8 & 9. Voy. Peignot, *Choix de teſtaments anciens et modernes,* 2 v., 1829, in-8°.

Avocat avec une couple de poulets, à deffein de lui en faire prefent, mais comme c'étoit l'heure du dîner & qu'il fe doutoit bien qu'on le feroit demeurer a la porte jufqu'à ce que Monfieur l'Avocat eut pris fa refection, il frape du pied à la porte pour donner à connoître qu'il avoit les mains empêchées, ce que l'on aperceut bientôt, faifant crier fes poulets, à force de les pincer. La fervante qui les avoit ouys, vint incontinent à la porte & demandant à ce Païfan ce qu'il vouloit, il dit qu'il souhaitoit parler à Monfieur l'Avocat & de lui demander un confeil touchant un procez qu'il avoit, dont il étoit fort en peine. La fervante, bien qu'on fût prêt à fe mettre à table, voyant qu'il avoit les mains garnies, le mena dans la chambre où la table étoit coëffée & où Monfieur l'Avocat s'alloit affeoir avec fa Femme. Ce Païfan eut patience, voulant profiter de tout le temps du dîner pour mieux debiter fon affaire. L'Avocat regardant cet homme, lui dit : Que defirez-vous, mon ami, & quel bon vent vous amene ici? Il lui répondit : Monfieur, je viens ici pour vous offrir cette couple de poulets (qu'il lui montra) & vous prie de me donner confeil touchant un méchant procez que j'ai, dont j'ai déjà été condamné dans nôtre village & comme j'ai crû qu'il y avoit de l'injuftice dans le jugement que l'on a rendu contre moi, j'en ay apelé : Hé bien mon ami, lui dit l'Avocat, contez-moi votre fait & je verrai fi vous avez eu fujet d'apeler ou non. Le Païfan lui dit qu'il ne pouvoit pas bien conter fon affaire s'il ne faifoit une comparaifon pour la lui bien faire comprendre; l'Avocat s'y accorda, le Païfan commença donc ainfi, en parlant à l'Avocat : Monfieur, prenez que vous, qui êtes l'habillé de noir,

ſoyez mon chien Moreau, que Mademoiſelle votre Femme, qui est l'habillée de ſoye, ſoit la truye de mon voiſin, & que votre table que voilà ſoit mon fumier. Si Mademoiſelle vôtre Femme, qui eſt la truye de mon voiſin, ſe vient vautrer ſur vôtre table, qui eſt mon fumier, & que vous, qui êtes mon chien Moreau, mordiez votre Femme & la traitiez ſi mal qu'elle vienne à mourir, ſera-t-il dit que je la doive payer? A cette comparaiſon, ſa femme & ceux qui étoient à table ſe prirent ſi fort à rire que l'Avocat ne lui pût jamais donner aucun conſeil, ſi bien que le païsan croyant que l'on ſe mocquoit, fut contraint de ſe retirer & de ſe reſoudre à la perte de ſes poulets [1].

LXXXI

D'un Eſpagnol & d'un Berger.

Un Eſpagnol étant à la campagne, rencontra un berger avec lequel s'étant mis à diſcourir, il lui demanda : Pourquoy eſt-ce que les bergers ne ſont pas à cette heure comme ils ont été le temps passé: Comment, Monſeigneur? dit le berger. Parce, dit l'Espagnol, que les Bergers ont autrefois eu l'honneur d'avoir été les premiers à qui Dieu a fait ſçavoir la naiſſance de ſon Fils & qu'ils ont tant merité

1. Voy. Arlotto, XV : le Curé pour obtenir une sentence favorable ſerre la jambe à un poulet ; — Maillard, *Sermones dominicales.* Paris. 1511-1530, xx[e] ſermon, dim. de l'Avent ; — Eſtienne, *Introduction,* ch. vi, par. 8.

envers lui que quelques bergers ſont parvenus à la royauté, comme David. D'où vient qu'aussi peu, dit le berger, les Eſpagnols ſont comme ils ont été autrefois : car nous liſons qu'anciennement quand les Eſpagnols mouroient, les cloches ſonnoient d'elles-meſmes, tant ils étoient sainƈts & de bonne vie, & maintenant à peine ſonnent-elles, quelque peine qu'on prenne pour cela.





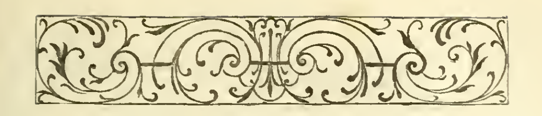


TABLE DES MATIÈRES.



IMPRIMÉ

PAR J. CLAYE

POUR

ALPHONSE LEMERRE, LIBRAIRE

A PARIS


B
D

BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

Les Contes de POGGE, traduits par M. RISTELHUBER. 1 volume (*épuisé*)
FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle fille lamentant sa Virginité perdue,* avec introduction et notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).
Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies et publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (*épuisé*).
*Les Gayetez d'*OLIVIER DE MAGNY, avec préface par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Les Dialogues de TAHUREAU, avec notice & index, par F. CONSCIENCE. 1 volume 7 50
Les Contes et Facéties D'ARLOTTO, avec introduction & notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. . . . . 5 »
Les Quatrains de PIBRAC, avec notice et notes par J. CLARETIE et E. COURBET. 1 vol. 7 50
Les Serées de GUILLAUME BOUCHET, avec notice et index par ROYBET. 5 volumes. Chaque volume 7 50
Le Cymbalum mundi par BONAVENTURE DES PÉRIERS, avec notice et notes, par F. FRANK. 1 vol. 7 50
*Les Soufpirs d'*OLIVIER DE MAGNY, texte original avec notes par E. COURBET. 1 vol . . . . 5 »
L'Élite des Contes du SIEUR D'OUVILLE, avec une notice et des notes par M. RISTELHUBER. 1 vol 7 50
Les Vaux de Vire de JEAN LE HOUX, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poëte avec une introduction & des notes par ARMAND GASTÉ. 1 vol. 7 50
Les Odes D'OLIVIER DE MAGNY. 2 vol. . . . . 10 »

EN PRÉPARATION :

Les Matinées de CHOLIÈRES.
Contes & Joyeux Devis, par BONAVENTURE DES PÉRIERS.
Les Comptes du monde aduantureux.

Il est tiré quelques exemplaires de cette collection sur papier de Chine, au prix de 25 fr. le volume.